



OUFFET

COMMUNE DE OUFFET

Programme Communal de Développement Rural

ANNEXES



Wallonie



Service public
de Wallonie



COMMUNE DE OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Annexes

Auteur de programme : GREOA asbl
Organisme accompagnateur : GREOA asbl

TABLE DES MATIERES

1. ANNEXES PARTIE I

- Carte n°1 : situation générale
- Carte n°2 : services et espaces publics
- Carte n°3 : infrastructures techniques
- Carte n°4 : contraintes biologiques
- Carte n°5 : bâti
- Carte n°6 : tourisme
- Liste des arbres et haies remarquables
- Liste du patrimoine monumental de Belgique-Wallonie
- Liste des propriétés communales
- Liste des associations

2. ANNEXES PARTIE II

II.1 Conférence développement durable

- Folder
- Feuillet A5 annonçant les réunions par village (cf. II.2)
- Article publié dans le Bulletin communal de septembre 2009 (cf. II.5)
- Compte rendu de la conférence

II.2 Réunions d'information et de consultation

Comptes rendus

- Réunion du 30 septembre 2008 (Personnel communal)
- Réunion du 24 novembre 2008 (Conseil communal)
- Réunion du 17 novembre 2008 (Ellemelle)
- Réunion du 25 novembre 2008 (Warzée)
- Réunion du 3 décembre 2008 (Ouffet)
- Réunion du 19 janvier 2009 (Agriculture)
- Réunion du 26 janvier 2009 (Associations)
- Réunion du 6 février 2009 (Jeunes)
- Réunion du 19 février 2009 (Culture)
- Réunion du 5 mars 2009 (Usagers du CPAS)

Publicité

- Affiche
- Feuillet A5 annonçant les réunions par village
- Flyer « Agriculture »
- Flyer « Jeunes »
- Flyer « Culture »
- Article publié dans le bulletin communal d'octobre 2008
- Article publié dans le feuillet mensuel de novembre 2008

- Article publié dans le feuillet mensuel de janvier 2009
- Article publié dans le feuillet mensuel de février 2009
- Article publié dans Les Annonces (5 novembre 2008)
- Article publié dans Le Jour Huy-Waremme (8 novembre 2008)
- Article publié dans La Meuse Huy-Waremme (17 novembre 2008)

II.3 Réunions de retour

Comptes rendus

- Réunion du 28 avril 2009 (Ellemelle)
- Réunion du 4 mai 2009 (Warzée)
- Réunion du 13 mai 2009 (Ouffet)

Publicité

- Article publié dans le feuillet mensuel de mars 2009
- Article publié dans le feuillet mensuel d'avril 2009

Méthodologie

- Document « Les défis »

II.4 Groupe de Travail Objectifs

Comptes rendus

- Réunion du 9 juin 2009

Publicité

- Article publié dans le feuillet mensuel de mai 2009

Composition du Groupe de Travail

II.5 Réunions thématiques citoyennes (1^{ère} série)

Comptes rendus

- Réunion du 14 septembre 2009 (Village d'Ellemelle)
- Réunion du 14 octobre 2009 (Tourisme & Patrimoine)
- Réunion du 19 octobre 2009 (Village de Warzée)
- Réunion du 26 octobre 2009 (Village d'Ouffet)
- Réunion du 9 novembre 2009 (Environnement)
- Réunion du 17 novembre 2009 (Economie)
- Réunion du 23 novembre 2009 (Vie culturelle, associative, sportive & Jeunesse)
- Réunion du 1^{er} décembre 2009 (Services – Logement – Communication – Mobilité)

Publicité

- Folder
- Article publié dans le feuillet mensuel de septembre 2009
- Article publié dans le feuillet mensuel d'octobre 2009
- Article publié dans Le Jour Huy-Waremme (11 septembre 2009)

Composition des Groupes de Travail

II.6 Réunions thématiques citoyennes (2^{ème} série)

Comptes rendus

- Réunion du GT « Tourisme et Patrimoine » - 24 février 2010
- Réunion du GT « Activités économiques » - 6 mars 2010
- Réunion du GT « Cadre de vie » - 11 mars 2010
- Réunion du GT « Activités économiques » - 18 mars 2010
- Réunion du GT « Vie sociale et associative – Services » - 20 mars 2010
- Réunion du GT « Tourisme et Patrimoine » - 30 mars 2010
- Réunion du GT « Vie sociale et associative – Services » - 21 avril 2010
- Réunion du GT « Vie sociale et associative – Services » - 27 avril 2010
- Réunion du GT « Cadre de vie » - 5 mai 2010
- Réunion du GT « Vie sociale et associative – Services » - 11 mai 2010
- Réunion du GT « Vie sociale et associative – Services » - 17 mai 2010

Publicité

- Feuillet A5
- Article publié dans le feuillet mensuel de février 2010
- Article publié dans le feuillet mensuel d'avril 2010
- Article publié dans le feuillet mensuel de mai 2010

Composition des Groupes de Travail

II.7 Réunions thématiques citoyennes (3^{ème} série)

Comptes rendus

- Réunion « Espaces publics et infrastructures de rencontres de Warzée »
- Réunion « Espaces publics et infrastructures de rencontres d'Ellemelle »
- Réunion « Espaces publics et infrastructures de rencontres d'Ouffet »

Publicité

- Folder
- Article publié dans le feuillet mensuel d'août 2010
- Article publié dans le feuillet mensuel de septembre 2010

Composition des Groupes de Travail

II.8 Commission Locale de Développement Rural

Appel à candidatures

- Article publié dans le feuillet mensuel d'avril 2009
- Article publié dans le feuillet mensuel de mai 2009

Réunions

- Réunion plénière du 28 septembre 2009
- Sous-groupe « défis et objectifs » du 8 octobre 2009
- Réunion plénière du 7 janvier 2010
- Réunion plénière du 24 juin 2010
- Réunion plénière du 25 octobre 2010
- Réunion plénière du 14 décembre 2010
- Réunion plénière du 15 février 2011
- Réunion du 5 avril 2011
- Sous-groupe « Lot 0 et programme d'actions » du 16 mai 2011
- Réunion plénière du 22 juin 2011
- Réunion plénière du 30 novembre 2011
- Réunion plénière du 29 février 2012

II.9 Suite du processus

- Article publié dans le feuillet mensuel d'octobre 2010
- Article publié dans le feuillet mensuel de décembre 2010
- Article publié dans le feuillet mensuel d'avril 2011
- Article publié dans le feuillet mensuel de juin 2011
- Article publié dans le feuillet mensuel de juillet 2011
- Article publié dans le feuillet mensuel d'octobre 2011
- Article publié dans le feuillet mensuel de février 2012

3. ANNEXE PARTIE IV

- Carte n°7 : projets

ANNEXES DE LA PARTIE I

1 - Situation générale

Auteur de Programme :
 Groupement Régional Economique Ourthe-Ambève (GREOA) asbl
 Place de Chézy, 1, 4920 Harzé - AYWAILLE
 Tél. 04 384 67 88 - Fax 04 384 74 37
 @mail: greoa@ourthe-ambève.be

PCDR approuvé
 Par le Conseil communal Le
 Par la Région wallonne Le

Le Secrétaire communal Le Bourgmestre Le Ministre

LEGENDE

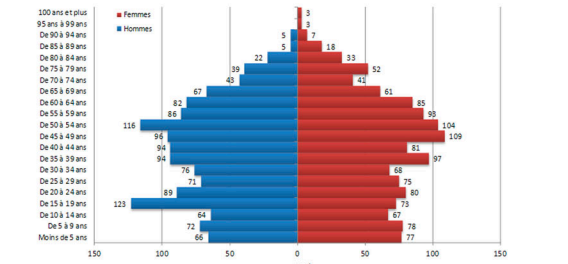
Zone urbanisable
 Zone d'habitat
 Zone d'aménagement communal concerté [art.33]
 Zone d'activité économique
 Zone de loisirs (art.29)
 Zone d'activité économique mixte (art.30 1)
 Zone d'activité économique industrielle (art.30 2)
 Zone d'extraction (art.32)

Zone non-urbanisable
 Zone végétale
 Zone agricole (art.35)
 Zone forestière (art.36)
 Zone d'espaces verts (art.37)
 Zone de parc (art.39)

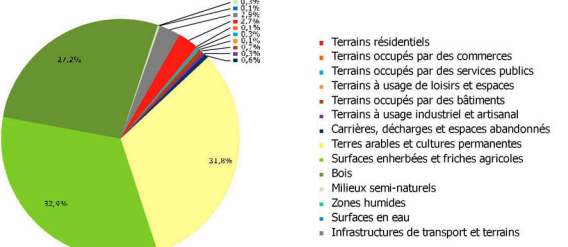
Voies de transport
 Route régionale
 Route communale
 Route de liaison
 Route secondaire
 Route locale

Origine de l'information
 IGN 48/4s - 48/8n - 49/1s - 49/5n : IGN (2003)
 Plan de secteur - version coordonnée (2009) - SPW-DG04
 Plan de Localisation Informatisé (V08-2009)
 Administration communale

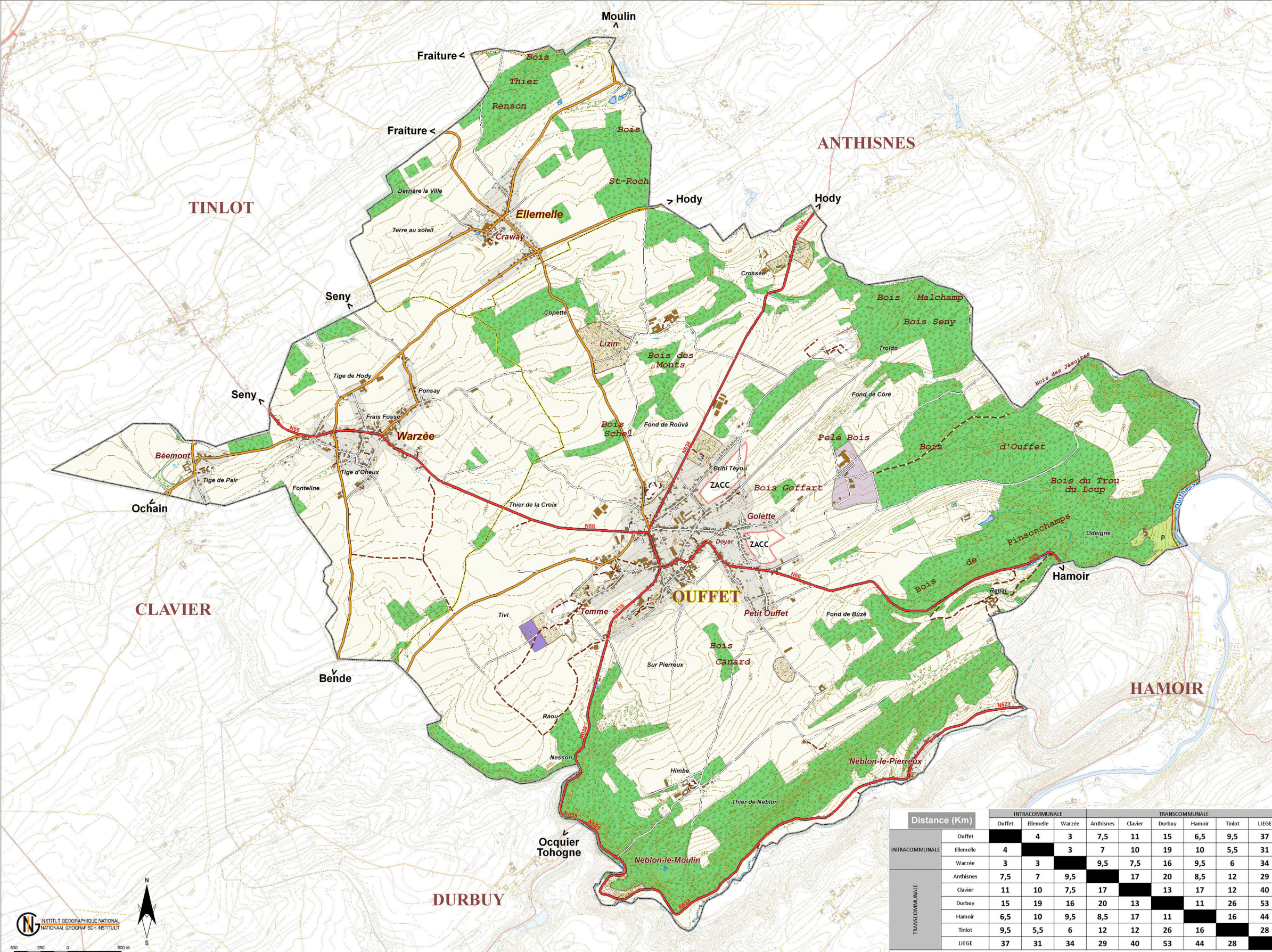
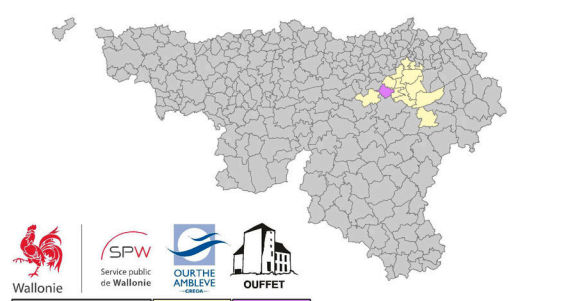
PYRAMIDE DES AGES



OCCUPATION DU SOL



Situation en Région wallonne



Distance (Km)	INTRACOMMUNALE								TRANSCOMMUNALE									
	Ouffet	Ellemelle	Warzée	Anthises	Clavier	Durbuy	Hamoir	Tinlot	LIEGE	Ouffet	Ellemelle	Warzée	Anthises	Clavier	Durbuy	Hamoir	Tinlot	LIEGE
INTRACOMMUNALE	Ouffet	4	3	7,5	11	15	6,5	9,5	37	Ellemelle	4	3	7	10	19	10	5,5	31
	Warzée	3	3	9,5	9,5	16	9,5	6	34	Anthises	7,5	7	9,5	17	20	8,5	12	29
TRANSCOMMUNALE	Clavier	11	10	7,5	17	13	17	12	40	Durbuy	15	19	16	20	13	11	26	53
	Hamoir	6,5	10	9,5	8,5	17	11	16	44	Tinlot	9,5	5,5	6	12	12	16	16	28
	LIEGE	37	31	34	29	40	53	44	28									

Calculs réalisés via www.viamichelin.com (itinéraire conseillé) de centre à centre

2 - Services et Espaces publics

Auteur de Programme :
Groupement Régional Economique Ourthe-Amblève (GREOA) asbl
Place de Chézy, 1, 4920 Harzé - AYWAILLE
Tél.04 384 67 88 - Fax 04 384 74 37
@mail: greoa@ourthe-ambleve.be

PCDR approuvé
Par le Conseil communal Le
Par la Région wallonne Le

Le Secrétaire communal Le Bourgmestre Le Ministre

LEGENDE

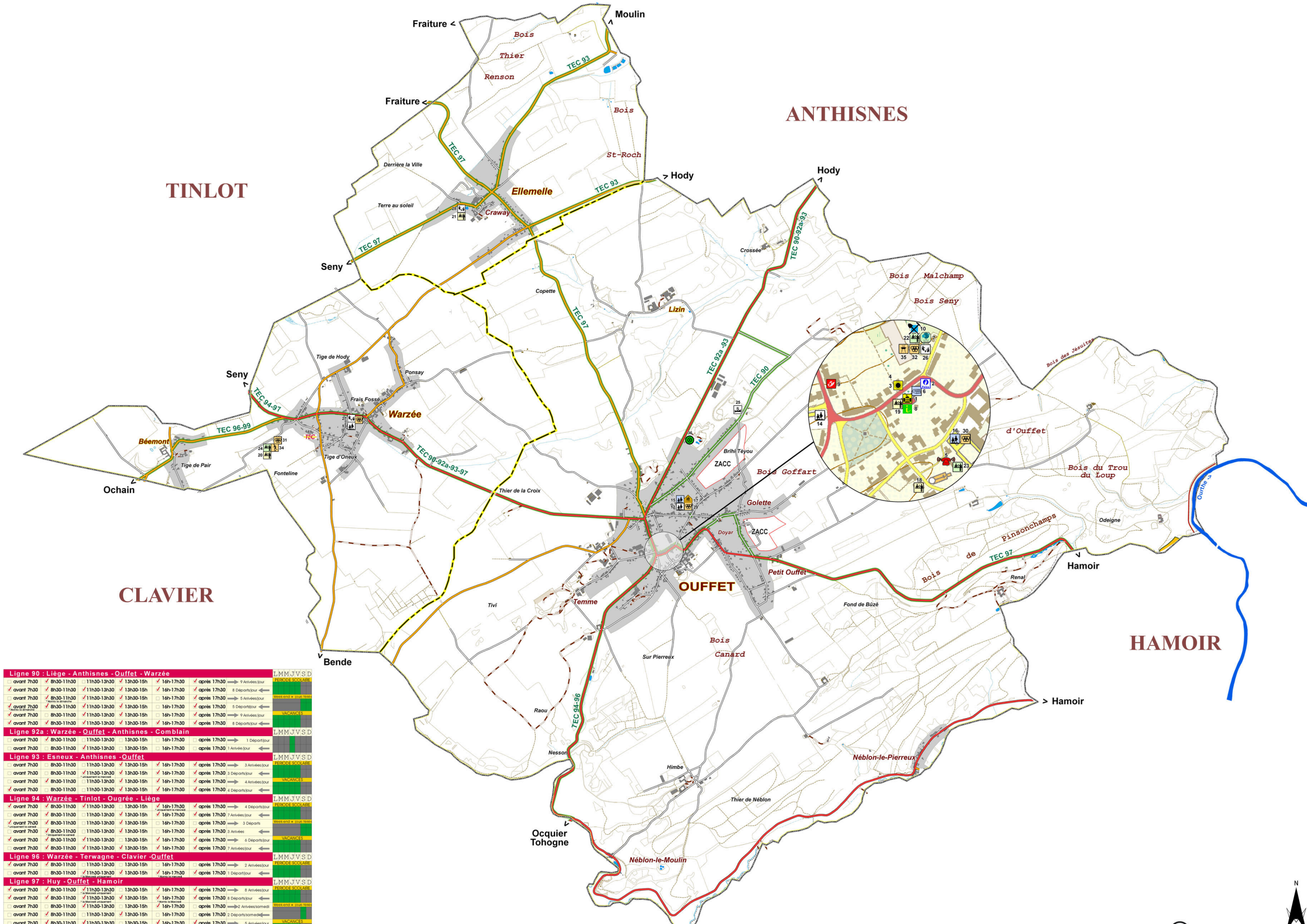
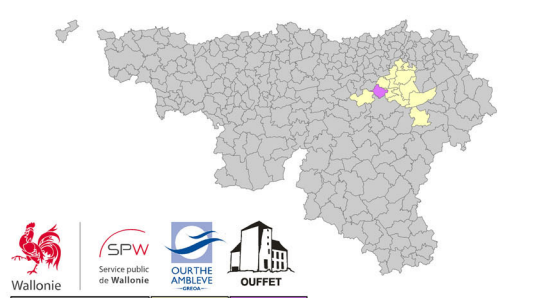
Zone urbanisable
Zone d'habitat (art.27)
Zone d'aménagement communal concerté [art.33]

Voies de transport
Route régionale
Route communale
Route de liaison
Route secondaire
Route locale
Bus TEC

Origine de l'information
IGN 48/4s - 48/8n - 49/1s - 49/5n : IGN (2003)
Plan de secteur - version coordonnée (2009) - SPW-DG04
Plan de Localisation Informatisé (V08-2009)
TEC Liège-Verviers (2011)
SNCB (2011)
Administration communale

NUM	CLASSIFICATION	DENOMINATION	ADRESSE	VILLAGE
1	Administration	Administration communale	Rue du Village, 3	4590 - Ouffet
2		Zone de Police du Condroz	Rue du Village, 3	4590 - Ouffet
3		Centre Public d'Action Sociale	Rue du Village, 10	4590 - Ouffet
4	Services	Agence Locale pour l'Emploi	Rue du Village, 10	4590 - Ouffet
5		Télé-service du Condroz	Rue du Perron, 29	4590 - Ouffet
6		Bibliothèque communale	Rue du Village, 3	4590 - Ouffet
7		Accueil extra-scolaire - La Sittelle	Rue des Pahys, 6	4590 - Ouffet
8		Syndicat d'Initiative d'Ouffet	Rue du Village, 3	4590 - Ouffet
9		RPOST	Rue Sauvenière, 1	4590 - Ouffet
10		Service travaux	Rue de Temme, 3	4590 - Ouffet
11		Dépôt TEC	Rue de la Station, 3	4590 - Warzée
12	Ecole fondamentale	Ecole communale d'Ouffet	Rue Mognée, 21	4590 - Ouffet
13		Ecole communale d'Ouffet section Warzée	Rue des Ecoles, 2	4590 - Warzée
14		Ecole St Joseph	Rue de Temme, 2	4590 - Ouffet
15	Ecole secondaire	Athénée Royal d'Ouffet	Rue Mognée, 21	4590 - Ouffet
16		Institut Libre du Condroz - Saint-Francois	Rue du Perron, 31	4590 - Ouffet
17		I.E.P.S.C.F. - Antenne d'Ouffet	Rue Mognée, 21	4590 - Ouffet
18	Salle	Tour de justice	Rue du Perron, 11	4590 - Ouffet
19		Salle polyvalente	Rue du Village, 3	4590 - Ouffet
20		Burette du football	Tige de Pair, 6	4590 - Warzée
21		Salle "Laurone"	Rue de Verléze, 6	4590 - Ellemelle
22	Salle/Local	Maison des jeunes	Rue des Pahys 4	4590 - Ouffet
23		Local du Patro	Rue du Perron, 29	4590 - Ouffet
24		Maison des jeunes	Tige de Pair, 6	4590 - Warzée
25	Maison de repos	Les 1000 Roses	Rue Brihi Tiyou, 30	4590 - Ouffet
26	Espace aménagé	Plaine de jeux	Rue des Pahys	4590 - Ouffet
27		Plaine de jeux	Rue des Ecoles	4590 - Warzée
28		Etang d'Ellemelle	Rue de Verléze	4590 - Ellemelle
29	Infrastructure sportive	Hall Omnisport - Athénée Royal d'Ouffet	Rue Mognée, 21	4590 - Ouffet
30		Institut Libre du Condroz - Saint-Francois	Rue du Perron, 31	4590 - Ouffet
31		Tennis Club	Tige de Pair, 4	4590 - Warzée
32		Rue des Pahys	Rue des Pahys	4590 - Ouffet
33		Terrain Multi-sports	Rue des Ecoles	4590 - Warzée
34		Terrain de football	Tige de Pair, 6	4590 - Warzée
35	Barbecue	Barbecue	Rue des Pahys	4590 - Ouffet
36	Parc à conteneurs	INTRADEL / Recyparc	Rue de Hody, 45	4590 - Ouffet

Situation en Région wallonne



TEC

Ligne	Itinéraire	avant 7h30	8h30-11h30	11h30-13h30	13h30-15h	16h-17h30	après 17h30	Service
Ligne 90	Liège - Anthisnes - Ouffet - Warzée	✓	✓	✓	✓	✓	✓	9 Arrivées/jour
Ligne 92a	Warzée - Ouffet - Anthisnes - Comblain	✓	✓	✓	✓	✓	1 Départ/jour	1 Arrivée/jour
Ligne 93	Esneux - Anthisnes - Ouffet	✓	✓	✓	✓	✓	3 Arrivées/jour	3 Arrivées/jour
Ligne 94	Warzée - Tinlot - Ougrée - Liège	✓	✓	✓	✓	✓	4 Départs/jour	4 Départs/jour
Ligne 96	Warzée - Terwagne - Clavier - Ouffet	✓	✓	✓	✓	✓	2 Arrivées/jour	2 Arrivées/jour
Ligne 97	Huy - Ouffet - Hamoir	✓	✓	✓	✓	✓	8 Arrivées/jour	8 Arrivées/jour
Ligne 99	Warzée - Durbuy - Barvaux - Bomal	✓	✓	✓	✓	✓	1 Départ/jour	1 Arrivée/jour

DURBUY

4 - Contraintes biologiques

Auteur de Programme :
 Groupement Régional Economique Ourthe-Amblève (GREOA) asbl
 Place de Chézy, 1, 4920 Harzé - AYWAILLE
 Tél.04 384 67 88 - Fax 04 384 74 37
 @mail: greoa@ourthe-ambleve.be

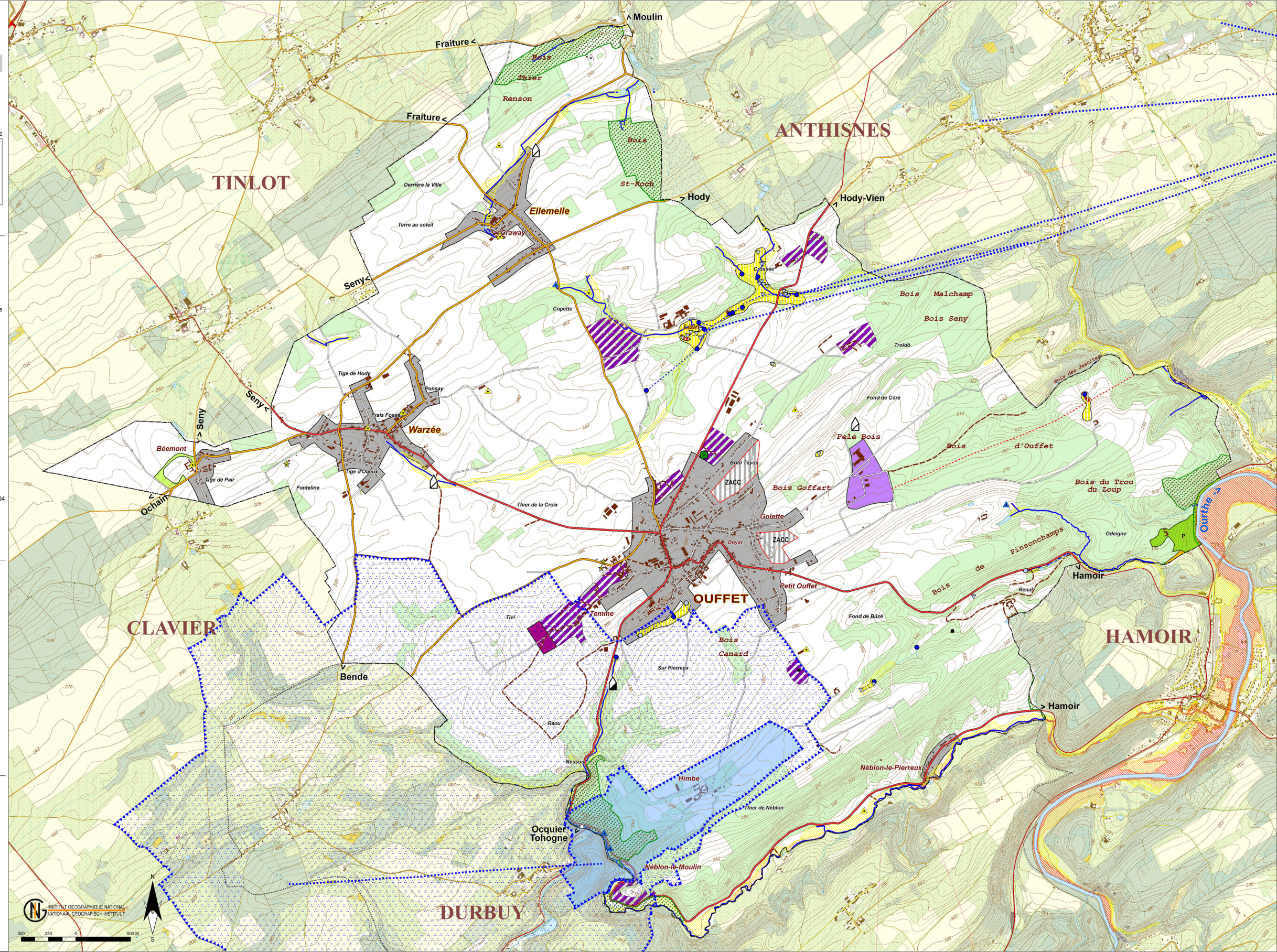
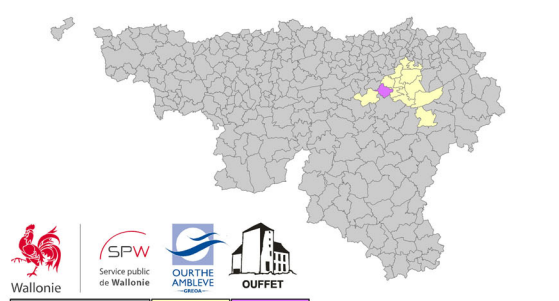
PCDR approuvé
 Par le Conseil communal Le
 Par la Région wallonne Le

Le Secrétaire communal Le Bourgmestre Le Ministre

LEGENDE

- | | |
|---|---|
| <p>CONTRAINTES HUMAINES</p> <p>Zone d'habitat</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone d'habitat (art.27) ZACC Zone d'aménagement communal concerté [art.33] <p>Autres</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone de loisirs (art.29) Zone d'activité économique mixte (art.30 1-4) Zone d'activité économique industrielle (art.30 2-3) Zone d'extraction (art.32) <p>Couverture du sol</p> <ul style="list-style-type: none"> Bâti <p>Captage</p> <ul style="list-style-type: none"> CILE Activité commerciale Activité agricole Particulier <p>Équipement - Epuration - Retraitement</p> <ul style="list-style-type: none"> Station d'épuration AIDE Station d'épuration communale Intradel <p>Antenne GSM</p> <ul style="list-style-type: none"> Réseau privé <p>Voies de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> Route régionale Route communale Route de liaison Route secondaire Route locale <p>----- Limite communale</p> | <p>CONTRAINTES NATURELLES</p> <p>Zone boisée</p> <ul style="list-style-type: none"> NATURA 2000 Zone d'espaces verts (art.37) Zone de parc (art.39) <p>Zone de protection de captage</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone IIa : Zone de prévention rapprochée Zone IIb : Zone de prévention éloignée <p>Réseau Hydrographique</p> <ul style="list-style-type: none"> Ourthe - Plan d'eau Cours d'eau Cours d'eau intermittent Cours d'eau souterrain <p>Phénomène karstique</p> <ul style="list-style-type: none"> Cavité Abris sous roche Chantoir / Pente Exsurgence / Résurgence Doline Dépression paléokarstique Faïlle Contrainte modérée <p>Aléa d'inondation</p> <ul style="list-style-type: none"> Aléa faible Aléa moyen Aléa élevé <p>Origine de l'information</p> <ul style="list-style-type: none"> IGN 49/1s - 49/2s - 49/5ns - 49/6ns : IGN (2003) Plan de secteur - version coordonnée (2009) - SPW-DG04 Plan de Localisation Informatique (V08-2009) PASH - SPGE (2006) Natura 2000 - SPW-DG03 (2006) IBPT (2011) Hydrographie - SPW-DG03 Captage - SPW-DG03 (2006) Aléa d'inondations - SPW-DG02 (2006) Administration communale |
|---|---|

Situation en Région wallonne



Auteur de Programme :
 Groupement Régional Economique Ourthe-Ambève (GREOA) asbl
 Place de Chézy, 1, 4920 Harzé - AYWAILLE
 Tél. 04 384 67 88 - Fax 04 384 74 37
 @mail: greoa@ourthe-ambleve.be

Janvier 2012

PCDR approuvé

Par le Conseil communal
 Le

Par la Région wallonne
 Le

Le Secrétaire communal
 Le Bourgmestre
 Le Ministre

LEGENDE

ZONES URBANISABLES

- Zone d'habitat (art.26 et 27)
- Zone d'aménagement communal concerté (art.33)
- Périmètre d'intérêt culturel historique ou esthétique (art. 40.3)
- Périmètre d'intérêt paysager (art. 40.4)

HABITAT

- Habitation individuelle
- Bâtiment commercial
- Bâtiment agricole

LOTISSEMENTS

- 1960 - 1978
- 1979 - 1994
- 1995 - 2009
- Terrain à bâtir

MONUMENTS ET SITES CLASSES

- Site classé
- Monument classé

VOIES DE TRANSPORT

- Route régionale
- Route communale
- Route de liaison
- Route secondaire
- Route locale
- Ancienne limite communale
- Limite communale

TERRAINS NON-ARTIFICIALISES

- Terre
- Terre V.V.
- Verger H.T.
- Pature
- Pré
- Parc
- Plaine de jeux
- Terrain de camping
- Terrain de sport
- Bois
- Autres
- Cours d'eau / Plan d'eau

Origine de l'information

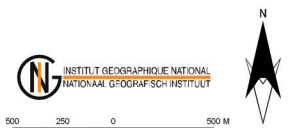
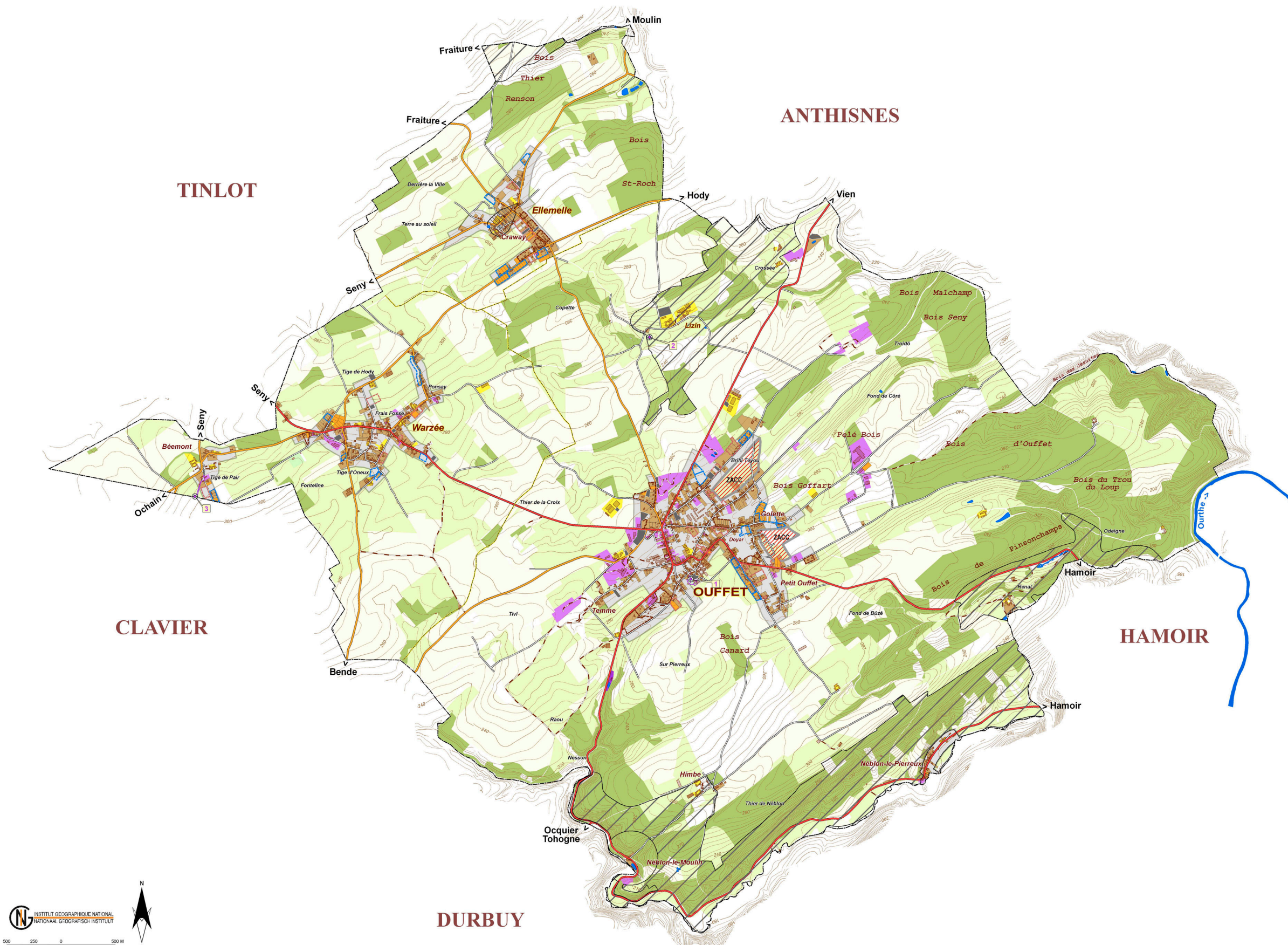
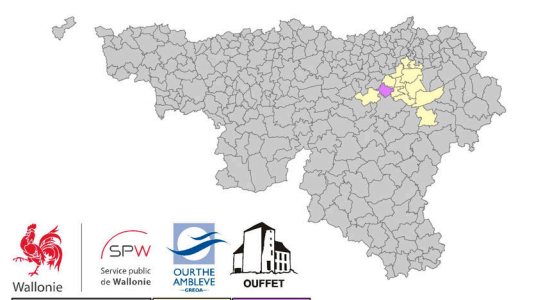
IGN 48/4s - 48/8ns - 49/1s - 49/5ns (2003)
 Plan de secteur - version coordonnée (2009) - SPW-DG04
 Plan de Localisation Informatique - V02 (01/2009)
 Lotissements - SPW-DG04 (2009)
 Monuments et sites classés - SPW-DG04 (2011)
 Administration communale

Monuments et Sites classés

NUMERO	IDENTIFIANT SPW	DESCRIPTION	LIEU
1	61048-dt-0002-01	Donjon, dit ancienne cour de justice (façades et toitures) (M) et alentours (S), rue du Perric	Ouffet
2	61048-dt-0003-01	Donjon de Lizin (M)	Lizin
3	61012-dt-0007-01	Pierre au sacrement (M) et le "chemin de Messe" (S)	Béemont

Cf. Analyse socio-économique - 5.4 Aménagement du Territoire - Patrimoine Bâti

Situation en Région wallonne



INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL
 NATIONAAL GEOGRAFISCH INSTITUUT

6 - Tourisme

Auteur de Programme :
 Groupement Régional Economique Ourthe-Amblève (GREOA) asbl
 Place de Chézy, 1, 4920 Harzé - AYWAILLE
 Tél.04 384 67 88 - Fax 04 384 74 37
 email: greoa@ourthe-ambleve.be

Janvier 2012

PCDR approuvé
 Par le Conseil communal Le
 Par la Région wallonne Le

Le Secrétaire communal Le Bourgmestre Le Ministre

LEGENDE

Sites remarquables
 Panorama - Belvédère
 Site naturel
 Village typique
 Patrimoine bâti

Manifestations récurrentes
 Manifestation majeure
 Manifestation locale
 Aire de jeux et de détente

Sports
 Salle de sports
 Tennis
 Football

Restauration
 Restaurant
 Brasserie/Taverne/Salon de dégustation
 Restauration rapide
 Produit du terroir
 Commerce et ravitaillement

Informations - Services
 Station service
 Administration communale
 Informations touristiques

Origine de l'information
 IGN 49/1s - 49/2s - 49/5ns - 49/6ns : IGN (2003)
 Hébergement / Commissariat Général au Tourisme (2010)
 Office du Tourisme de Hamoir
 Maison du Tourisme Ourthe-Amblève

Limite communale

D Départ des promenades/circuits balisés
 Promenades pédestres / VTT
 RAVeL 5 (RAVeL de l'Ourthe)

1. Balade des Sarrasins
 6,9km - 1h30
 Ouffet - Hameau de Lizin - Ouffet

2. Balade des Loups
 11,6km - 3H00
 Ouffet, petit ouffet, Houpe-le-loup, Sparmont, Bois Seny, Troide ...

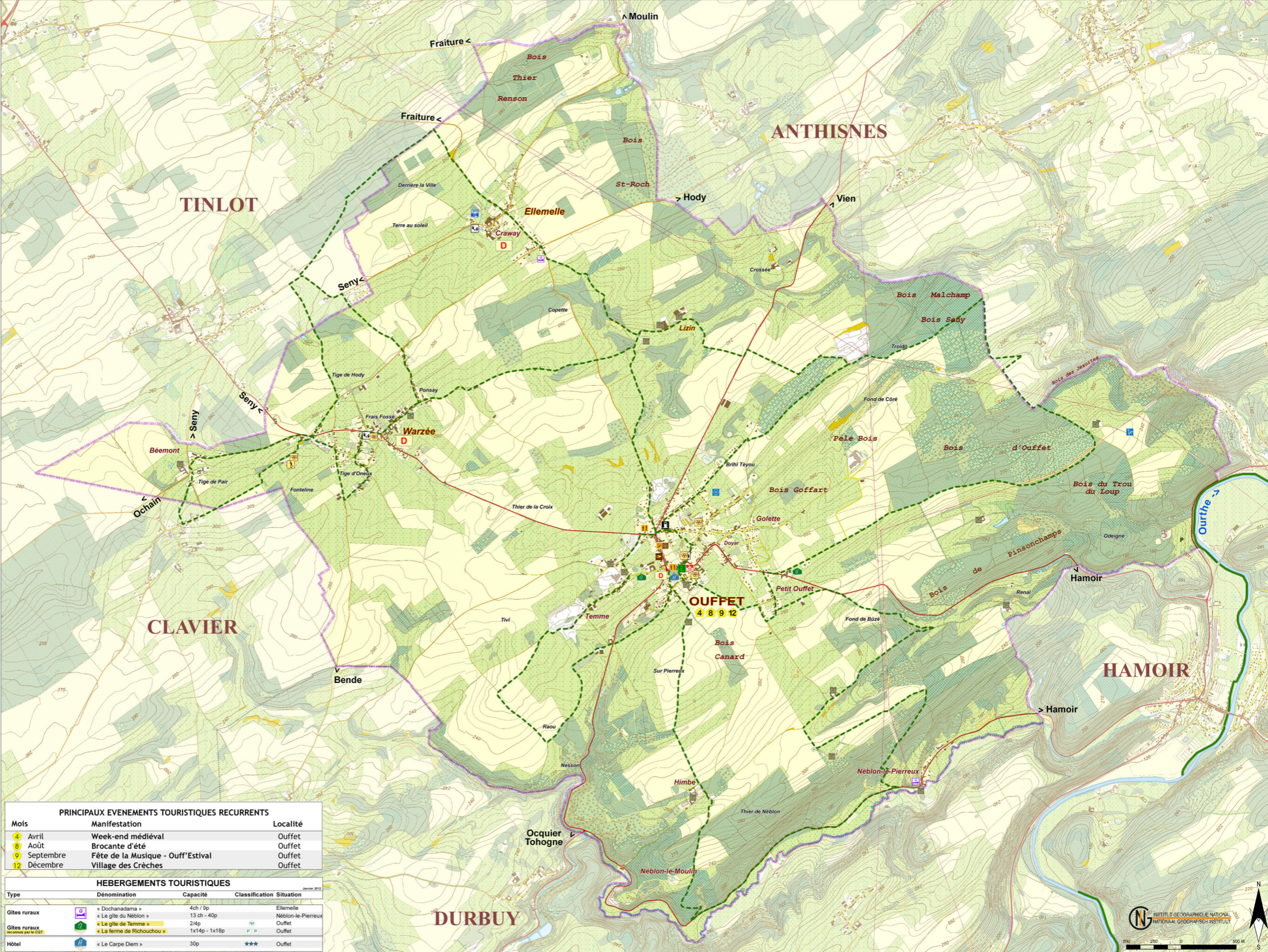
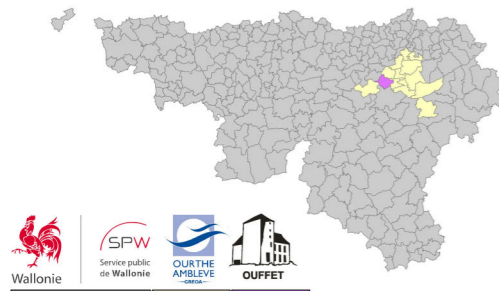
3. Balade du Néblon
 13,0km - 3H30
 Sur Pierreux, Himbe, Néblon-le-Moulin, Néblon-le-Pierreux, Fonds de Buzé, petit Ouffet...

4. Balade de Raou
 5,9km - 1H15
 Promenade aux abords d'Ouffet

5. Balade de Béemont
 8,9km - 2H00
 Warzée - Tige de Pair - Béemont - Warzée

6. Balade de l'Herberin
 Ellemelle, Tige de l'Herberin, Coléneux, Lizin

Situation en Région wallonne



PRINCIPAUX EVENEMENTS TOURISTIQUES RECURRENTS

Mois	Manifestation	Localité	
4	Avril	Week-end médiéval	Ouffet
8	Août	Brocante d'été	Ouffet
9	Septembre	Fête de la Musique - Ouff'Estival	Ouffet
12	Décembre	Village des Crèches	Ouffet

HEBERGEMENTS TOURISTIQUES

Type	Dénomination	Capacité	Classification	Situation
Gîtes ruraux	« Dochanadama »	4ch / 9p		Ellemelle
	« Le gîte du Néblon »	13 ch - 40p		Néblon-le-Pierreux
Gîtes ruraux reconnus par le CGLI	« Le gîte de Temme »	24p	III	Ouffet
	« La ferme de Richouchou »	1x14p - 1x18p	II	Ouffet
Hôtel	« Le Carpe Diem »	30p	★★★	Ouffet

Localisation		ENTRE XHENCEVAL ET RENAL (POINT DE VUE)		Situation cadastrale			
Propriétaire		BAAR A.		Date d'approbation:			
QUERCUS ROBUR		Etat sanitaire		1		Hauteur (en m)	
ARBRE CORNIER, AU BOUT D'UN CHAMP		Circonférence (en cm)		319		Intérêt	
		Ancien Inventaire				R	
Localisation		CHAPELLE DE XHENCEVAL		Situation dans l'environnement		I	
Propriétaire		BAAR A.		Année de l'observation		1997	
TILLA PLATYPHYLLOS		Etat sanitaire		Public 'O' ou Privé 'X'		X	
TILLEUL A GRANDES FEUILLES		Circonférence (en cm)		180		Situation cadastrale	
CEPEE A TROIS TRONCS. NOMBREUX REJETS. CONTRE UNE CHAPELLE A L'ENTREE DE LA PROPRIETE		Ancien Inventaire				Date d'approbation:	
						IP	
Localisation		THER DE L'OVREUX		Situation dans l'environnement		1997	
Propriétaire		BAUDOIN JOSEPH		Année de l'observation		1997	
HAIE COMPOSEE DE CRATAEGUS SP		Etat sanitaire		Public 'O' ou Privé 'X'		X	
HAIE COMPOSEE DAUBEPINE SP		Circonférence (en cm)				Situation cadastrale	
		Ancien Inventaire				Date d'approbation:	
						IS	
Localisation		FERME DU BOUT, RUE DU BOUT		Situation dans l'environnement		1997	
Propriétaire		BAUDOIN JOSEPH		Année de l'observation		1997	
CRATAEGUS SP		Etat sanitaire		Public 'O' ou Privé 'X'		X	
AUBEPINE SP		Circonférence (en cm)		168		Situation dans l'environnement	
MESUREE A 1,5 M. UN PEU DE POURRITURE MAIS TRES BELLE DANS PRAIRIE + HAIE SUR TALUS PROCHE D'UN TRES BEAU VERGER		Ancien Inventaire				Date d'approbation:	
						GS	
Localisation		CHAUSSEE DE HUY		Situation dans l'environnement		1997	
Propriétaire		CH. DEFAYS		Année de l'observation		1997	
CRATAEGUS SP		Etat sanitaire		Public 'O' ou Privé 'X'		X	
AUBEPINE SP		Circonférence (en cm)		160		Situation cadastrale	
2 DONT UN AU BORD DE LA ROUTE. + HAIE SUR +/- 50 METRES ET 6-7 M DE H		Ancien Inventaire				Date d'approbation:	
						GS	
						1997	
						X	
						Situation cadastrale	
						Date d'approbation:	
						IS	
						1997	
						X	
						Situation dans l'environnement	
						Année de l'observation	
						1997	
						Public 'O' ou Privé 'X'	
						X	
						Situation cadastrale	
						Date d'approbation:	
						GS	
						1997	
						X	
						Situation dans l'environnement	
						Année de l'observation	
						1997	
						Public 'O' ou Privé 'X'	
						X	
						Situation cadastrale	
						Date d'approbation:	
						GS	
						1997	
						X	
						Situation dans l'environnement	
						Année de l'observation	
						1997	
						Public 'O' ou Privé 'X'	
						X	
						Situation cadastrale	
						Date d'approbation:	
						GS	
						1997	
						X	
						Situation dans l'environnement	
						Année de l'observation	
						1997	
						Public 'O' ou Privé 'X'	
						X	
						Situation cadastrale	
						Date d'approbation:	
						GS	
						1997	
						X	
						Situation dans l'environnement	
						Année de l'observation	
						1997	
						Public 'O' ou Privé 'X'	
						X	
						Situation cadastrale	
						Date d'approbation:	
						GS	
						1997	
						X	
						Situation dans l'environnement	
						Année de l'observation	
						1997	
						Public 'O' ou Privé 'X'	
						X	
						Situation cadastrale	
						Date d'approbation:	
						GS	
						1997	
						X	
						Situation dans l'environnement	
						Année de l'observation	
						1997	
						Public 'O' ou Privé 'X'	
						X	
						Situation cadastrale	
						Date d'approbation:	
						GS	
						1997	
						X	
						Situation dans l'environnement	
						Année de l'observation	
						1997	
						Public 'O' ou Privé 'X'	
						X	
						Situation cadastrale	
						Date d'approbation:	
						GS	
						1997	
						X	
						Situation dans l'environnement	
						Année de l'observation	
						1997	
						Public 'O' ou Privé 'X'	
						X	
						Situation cadastrale	
						Date d'approbation:	
						GS	
						1997	
						X	
						Situation dans l'environnement	
						Année de l'observation	
						1997	
						Public 'O' ou Privé 'X'	
						X	
						Situation cadastrale	
						Date d'approbation:	
						GS	
						1997	
						X	
						Situation dans l'environnement	
						Année de l'observation	
						1997	
						Public 'O' ou Privé 'X'	
						X	
						Situation cadastrale	
						Date d'approbation:	
						GS	
						1997	
						X	
						Situation dans l'environnement	
						Année de l'observation	
						1997	
						Public 'O' ou Privé 'X'	
						X	
						Situation cadastrale	
						Date d'approbation:	
						GS	
						1997	
						X	
						Situation dans l'environnement	
						Année de l'observation	
						1997	
						Public 'O' ou Privé 'X'	
						X	
						Situation cadastrale	
						Date d'approbation:	
						GS	
						1997	
						X	
						Situation dans l'environnement	
						Année de l'observation	
						1997	
						Public 'O' ou Privé 'X'	
						X	
						Situation cadastrale	
						Date d'approbation:	
						GS	
						1997	
						X	
						Situation dans l'environnement	
						Année de l'observation	
						1997	
						Public 'O' ou Privé 'X'	
						X	
						Situation cadastrale	
						Date d'approbation:	
						GS	
						1997	
						X	
						Situation dans l'environnement	
						Année de l'observation	
						1997	
						Public 'O' ou Privé 'X'	
						X	
						Situation cadastrale	
						Date d'approbation:	
						GS	
						1997	
						X	
						Situation dans l'environnement	
						Année de l'observation	
						1997	
						Public 'O' ou Privé 'X'	
						X	
						Situation cadastrale	
						Date d'approbation:	
						GS	
						1997	
						X	
						Situation dans l'environnement	
						Année de l'observation	
						1997	
						Public 'O' ou Privé 'X'	
						X	
						Situation cadastrale	
						Date d'approbation:	
						GS	
						1997	
						X	
						Situation dans l'environnement	
						Année de l'observation	
						1997	
						Public 'O' ou Privé 'X'	
						X	
						Situation cadastrale	
						Date d'approbation:	
						GS	
						1997	
						X	
						Situation dans l'environnement	
						Année de l'observation	
						1997	
						Public 'O' ou Privé 'X'	
						X	
						Situation cadastrale	
						Date d'approbation:	
						GS	
						1997	
						X	
						Situation dans l'environnement	
						Année de l'observation	
						1997	
						Public 'O' ou Privé 'X'	
						X	
						Situation cadastrale	
						Date d'approbation:	
						GS	
						1997	
						X	
						Situation dans l'environnement	
						Année de l'observation	
						1997	
						Public 'O' ou Privé 'X'	
						X	
						Situation cadastrale	
						Date d'approbation:	
						GS	
						1997	
						X	
						Situation dans l'environnement	
						Année de l'observation	
						1997	
						Public 'O' ou Privé 'X'	
						X	
						Situation cadastrale	
						Date d'approbation:	
						GS	
						199	

Localisation	RUE DE BRIHI TTYOU	Situation cadastrale				
Propriétaire	COMMUNE	Date d'approbation:				
Etat sanitaire	4	Situation dans l'environnement	IU	Hauteur (en m)	22	
Circonférence (en cm)	520	Année de l'observation	1997	Intérêt	FT	
Ancien Inventaire		Public 'O' ou Privé 'X'	O	Numéro de fiche		
AU BORD DE LA RUE. CREUX MAIS NEST PAS MENACE. ANCIEN ARBRE A CLOUS. ARBRES DES MACRALES. 'LE GROS CHENE'						
Localisation	RUE DE TEMME (CARREFOUR)	Situation cadastrale				
Propriétaire	COMMUNE	Date d'approbation:				
Etat sanitaire	6	Situation dans l'environnement	IV	Hauteur (en m)	10	
Circonférence (en cm)	190	Année de l'observation	1997	Intérêt	FP	
Ancien Inventaire		Public 'O' ou Privé 'X'	O	Numéro de fiche		
TILLEUL DE HOLLANDE + CRUCIFIX						
Localisation	GRANDPLACE	Situation cadastrale				
Propriétaire	COMMUNE	Date d'approbation:				
Etat sanitaire	6	Situation dans l'environnement	GU	Hauteur (en m)	25	
Circonférence (en cm)	281	Année de l'observation	1997	Intérêt	P	
Ancien Inventaire		Public 'O' ou Privé 'X'	O	Numéro de fiche		
AESCULUS HIPPOCASTANUM MARRONNIER D'INDE						
Localisation	GRANDPLACE	Situation cadastrale				
Propriétaire	COMMUNE	Date d'approbation:				
Etat sanitaire	6	Situation dans l'environnement	GU	Hauteur (en m)		
Circonférence (en cm)		Année de l'observation	1997	Intérêt		
Ancien Inventaire		Public 'O' ou Privé 'X'	O	Numéro de fiche		
ACER PSEUDOPLATANUS ERABLE SYCOMORE ENSEMBLE DE 51 ARBRES EN MELANGE						
Localisation	CHATEAU DE RENAL	Situation cadastrale				
Propriétaire	COMTESSE D'ASPREMONT	Date d'approbation:				
Etat sanitaire	6	Situation dans l'environnement	AS	Hauteur (en m)	29	
Circonférence (en cm)	265	Année de l'observation	1997	Intérêt	P	
Ancien Inventaire		Public 'O' ou Privé 'X'	X	Numéro de fiche		
TILIA EUROPAEA TILLEUL DE HOLLANDE ALIGNEMENT						
Localisation	CHATEAU DE RENAL	Situation cadastrale				
Propriétaire	COMTESSE D'ASPREMONT	Date d'approbation:				
Etat sanitaire	6	Situation dans l'environnement	IF	Hauteur (en m)	38	
Circonférence (en cm)	342	Année de l'observation	1997	Intérêt	T	
Ancien Inventaire		Public 'O' ou Privé 'X'	X	Numéro de fiche		
PSEUDOSTUGA MENZIESII SAPIN DE DOUGLAS						

Localisation	CHATEAU DE RENAL	Situation cadastrale	
Propriétaire	COMTESSE D'ASPREMONT	Date d'approbation:	
PINUS NIGRA NIGRA		Etat sanitaire	6
PIN NOIR D'AUTRICHE		Circonférence (en cm)	266
		Ancien Inventaire	
		Situation dans l'environnement	IP
		Année de l'observation	1997
		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Hauteur (en m)	26
		Intérêt	PT
		Numéro de fiche	
Localisation	CHATEAU DE RENAL	Situation cadastrale	
Propriétaire	COMTESSE D'ASPREMONT	Date d'approbation:	
PLATANUS ACERIFOLIA		Etat sanitaire	6
PLATANE A FEUILLES PANACHEES		Circonférence (en cm)	310
ENTRE LES BATIMENTS		Ancien Inventaire	
		Situation dans l'environnement	IP
		Année de l'observation	1997
		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Hauteur (en m)	30
		Intérêt	TP
		Numéro de fiche	
Localisation	CHATEAU DE RENAL	Situation cadastrale	
Propriétaire	COMTESSE D'ASPREMONT	Date d'approbation:	
SOPHORA JAPONICA PENDULA		Etat sanitaire	6
SOPHORA DU JAPON PLEUREUR		Circonférence (en cm)	91
COIN DU CHATEAU. 87 CM DE CF EN 1990.		Ancien Inventaire	A
		Situation dans l'environnement	IP
		Année de l'observation	1997
		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Hauteur (en m)	6
		Intérêt	DT
		Numéro de fiche	
Localisation	CHATEAU DE RENAL	Situation cadastrale	
Propriétaire	COMTESSE D'ASPREMONT	Date d'approbation:	
ACER PSEUDOPLATANUS LEOPOLDII		Etat sanitaire	6
ERABLE SYCOMORE DE LEOPOLD		Circonférence (en cm)	267
		Ancien Inventaire	A
		Situation dans l'environnement	IP
		Année de l'observation	1997
		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Hauteur (en m)	22
		Intérêt	PD
		Numéro de fiche	
Localisation	CHATEAU DE RENAL	Situation cadastrale	
Propriétaire	COMTESSE D'ASPREMONT	Date d'approbation:	
FAGUS SYLVATICA		Etat sanitaire	6
HETRE COMMUN		Circonférence (en cm)	377
TRES BEAU - FACE AU CHATEAU. EN 1990 : 366 CM		Ancien Inventaire	A
		Situation dans l'environnement	IP
		Année de l'observation	1997
		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Hauteur (en m)	19
		Intérêt	DT
		Numéro de fiche	
Localisation	CHATEAU DE RENAL	Situation cadastrale	
Propriétaire	COMTESSE D'ASPREMONT	Date d'approbation:	
AESCULUS HIPPOCASTANUM		Etat sanitaire	6
MARRONNIER D'INDE		Circonférence (en cm)	437
ZONE BOISEE		Ancien Inventaire	
		Situation dans l'environnement	IF
		Année de l'observation	1997
		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Hauteur (en m)	28
		Intérêt	TP
		Numéro de fiche	

Localisation	CHATEAU DE RENAL	Situation cadastrale			
Propriétaire	COMTESSE D'ASPREMONT	Date d'approbation:			
		Situation dans l'environnement	IP	Hauteur (en m)	20
		Année de l'observation	1997	Intérêt	TP
		Public 'O' ou Privé 'X'	X	Numéro de fiche	
Localisation	CHATEAU DE RENAL	Situation cadastrale			
Propriétaire	COMTESSE D'ASPREMONT	Date d'approbation:			
		Situation dans l'environnement	IF	Hauteur (en m)	37
		Année de l'observation	1997	Intérêt	DT
		Public 'O' ou Privé 'X'	X	Numéro de fiche	
Localisation	CHATEAU DE RENAL	Situation cadastrale			
Propriétaire	COMTESSE D'ASPREMONT	Date d'approbation:			
		Situation dans l'environnement	IP	Hauteur (en m)	17
		Année de l'observation	1997	Intérêt	PD
		Public 'O' ou Privé 'X'	X	Numéro de fiche	
Localisation	CHATEAU DE RENAL	Situation cadastrale			
Propriétaire	COMTESSE D'ASPREMONT	Date d'approbation:			
		Situation dans l'environnement	IF	Hauteur (en m)	21
		Année de l'observation	1997	Intérêt	PT
		Public 'O' ou Privé 'X'	X	Numéro de fiche	
Localisation	CHATEAU DE RENAL	Situation cadastrale			
Propriétaire	COMTESSE D'ASPREMONT	Date d'approbation:			
		Situation dans l'environnement	IS	Hauteur (en m)	25
		Année de l'observation	1997	Intérêt	TD
		Public 'O' ou Privé 'X'	X	Numéro de fiche	
Localisation	CHATEAU DE RENAL	Situation cadastrale			
Propriétaire	COMTESSE D'ASPREMONT	Date d'approbation:			
		Situation dans l'environnement	IS	Hauteur (en m)	21
		Année de l'observation	1997	Intérêt	P
		Public 'O' ou Privé 'X'	X	Numéro de fiche	

Localisation	CHATEAU DE RENAL	Situation cadastrale	
Propriétaire	COMTESSE D'ASPREMONT	Date d'approbation:	
ACER SACCHARINUM		Situation dans l'environnement	IS
ERABLE ARGENTE		Année de l'observation	1997
DANS UNE PRAIRIE: UNE GROSSE BRANCHE ARRACHEE ANCIENNEMENT		Public 'O' ou Privé 'X'	X
Etat sanitaire	2	Hauteur (en m)	26
Circonférence (en cm)	344	Intérêt	PD
Ancien Inventaire		Numéro de fiche	
Localisation	CHATEAU DE RENAL	Situation cadastrale	
Propriétaire	COMTESSE D'ASPREMONT	Date d'approbation:	
FAGUS SYLVATICA PURPUREA		Situation dans l'environnement	IS
HETRE POURPRE		Année de l'observation	1997
LISIÈRE PRAIRIE		Public 'O' ou Privé 'X'	X
Etat sanitaire	6	Hauteur (en m)	31
Circonférence (en cm)	353	Intérêt	P
Ancien Inventaire		Numéro de fiche	
Localisation	CHATEAU DE RENAL	Situation cadastrale	
Propriétaire	COMTESSE D'ASPREMONT	Date d'approbation:	
PSEUDOSTUGA MENZESII		Situation dans l'environnement	IF
SAPIN DE DOUGLAS		Année de l'observation	1997
BORDURE CHEMIN		Public 'O' ou Privé 'X'	X
Etat sanitaire	6	Hauteur (en m)	35
Circonférence (en cm)	335	Intérêt	T
Ancien Inventaire		Numéro de fiche	
Localisation	CHATEAU DE RENAL	Situation cadastrale	
Propriétaire	COMTESSE D'ASPREMONT	Date d'approbation:	
QUERCUS LIBANI		Situation dans l'environnement	IP
CHENE DU LIBAN		Année de l'observation	1997
Ancien Inventaire	4	Public 'O' ou Privé 'X'	X
Etat sanitaire	4	Hauteur (en m)	18
Circonférence (en cm)	178	Intérêt	D
Ancien Inventaire		Numéro de fiche	
Localisation	CHATEAU DE RENAL	Situation cadastrale	
Propriétaire	COMTESSE D'ASPREMONT	Date d'approbation:	
ACER CAPPAPOCICUM		Situation dans l'environnement	
ERABLE DE CAPPAODOCE		Année de l'observation	1997
Ancien Inventaire	6	Public 'O' ou Privé 'X'	X
Etat sanitaire	6	Hauteur (en m)	
Circonférence (en cm)	185	Intérêt	D
Ancien Inventaire		Numéro de fiche	
Localisation	BOIS DU CHATEAU DE RENAL	Situation cadastrale	
Propriétaire	COMTESSE D'ASPREMONT	Date d'approbation:	
FAGUS SYLVATICA		Situation dans l'environnement	IF
HETRE COMMUN		Année de l'observation	1997
AU CROISEMENT DE 2 CHEMINS FORESTIERS. POURRITURE PARTIELLE. TRÈS BELLE SILHOUETTE		Public 'O' ou Privé 'X'	X
Etat sanitaire	4	Hauteur (en m)	30
Circonférence (en cm)	595	Intérêt	PT
Ancien Inventaire		Numéro de fiche	

Localisation	LIEU-DIT 'RAOU' - ROUTE DE BENDE		Situation cadastrale	
Propriétaire	DE FAVEREAU DE JENERET		Date d'approbation:	
	HAIE COMPOSEE DE CRATAEGUS SP		Situation dans l'environnement	
	HAIE COMPOSEE D'AUBEPINE SP		Année de l'observation	1997
	LONGUEUR DE +/- 150 M		Public 'O' ou Privé 'X'	X
			Hauteur (en m)	P
			Intérêt	
			Numéro de fiche	
Localisation	RUE DU PERRON, 15		Situation cadastrale	
Propriétaire	DE POTTER D'INDOYE		Date d'approbation:	
	CASTANEA SATIVA		Situation dans l'environnement	IU
	CHATAIGNIER COMMUN		Année de l'observation	1997
	A L'ANGIENNE ENTREE DE LA PROPRIETE. PRES DU POTAGER. BEAUCOUP DE BOIS MORT (DEMI COURONNE)		Public 'O' ou Privé 'X'	X
			Hauteur (en m)	18
			Intérêt	P
			Numéro de fiche	
Localisation	RUE DU PERRON, 15 - CHATEAU D'OUFFET		Situation cadastrale	
Propriétaire	DE POTTER D'INDOYE E.		Date d'approbation:	
	FRAXINUS EXCELSIOR ELEGANTISSIMA		Situation dans l'environnement	IS
	FRENE		Année de l'observation	1997
			Public 'O' ou Privé 'X'	X
			Hauteur (en m)	22
			Intérêt	D
			Numéro de fiche	
Localisation	RUE DU PERRON, 15 - CHATEAU D'OUFFET		Situation cadastrale	
Propriétaire	DE POTTER D'INDOYE E.		Date d'approbation:	
	FRAXINUS EXCELSIOR DIVERSIFOLIA		Situation dans l'environnement	IP
	FRENE MONOPHYLLE		Année de l'observation	1997
	FACE AU CHATEAU (EMPATTEMENT : 7,2 M)		Public 'O' ou Privé 'X'	X
			Hauteur (en m)	23
			Intérêt	DP
			Numéro de fiche	
Localisation	RUE DU PERRON, 15 - CHATEAU D'OUFFET		Situation cadastrale	
Propriétaire	DE POTTER D'INDOYE E.		Date d'approbation:	
	FAGUS SYLVATICA ATROPUNICEA		Situation dans l'environnement	IP
	HETRE POURPRE		Année de l'observation	1997
	FACE AU CHATEAU - TRES BEAU. EMPATTEMENT : 13,15 M		Public 'O' ou Privé 'X'	X
			Hauteur (en m)	24
			Intérêt	PT
			Numéro de fiche	
Localisation	RUE DU PERRON, 15 - CHATEAU D'OUFFET		Situation cadastrale	
Propriétaire	DE POTTER D'INDOYE E.		Date d'approbation:	
	FRAXINUS EXCELSIOR JASPIDEA		Situation dans l'environnement	IP
	FRENE A BOIS JAUNE		Année de l'observation	1997
			Public 'O' ou Privé 'X'	X
			Hauteur (en m)	19
			Intérêt	D
			Numéro de fiche	

Localisation **RUE DU PERRON, 15 - CHATEAU DOUFFET**
 Propriétaire **DE POTTER D'INDOYE E.**
PLATANUS ACERIFOLIA
PLATANE COMMUN

Etat sanitaire **6**
 Circonférence (en cm) **305**
 Ancien Inventaire

Situation dans l'environnement **IS**
 Année de l'observation **1997**
 Public 'O' ou Privé 'X' **X**
 Hauteur (en m) **25**
 Intérêt **P**
 Numéro de fiche

Localisation **RUE DU PERRON, 15 - CHATEAU DOUFFET**
 Propriétaire **DE POTTER D'INDOYE E.**

Etat sanitaire **6**

Situation cadastrale
 Date d'approbation:

AGER PLATANOIDES SCHWEDLERI
ERABLE PLANE A FEUILLES POURPRES

Circonférence (en cm) **252**
 Ancien Inventaire

Situation dans l'environnement **IP**
 Année de l'observation **1997**
 Public 'O' ou Privé 'X' **X**
 Hauteur (en m) **18**
 Intérêt **PD**
 Numéro de fiche

Localisation **RUE PAHYS, 8**

Propriétaire **DELHAXE**

Etat sanitaire **6**

Situation cadastrale
 Date d'approbation:

FAGUS SYLVATICA PURPUREA
HETRE POURPRE

Circonférence (en cm) **437**
 Ancien Inventaire

Situation dans l'environnement **IU**
 Année de l'observation **1997**
 Public 'O' ou Privé 'X' **X**
 Hauteur (en m) **26**
 Intérêt **P**
 Numéro de fiche

Localisation **RUE PAHYS, 8**

Propriétaire **DELHAXE**

Etat sanitaire **6**

Situation cadastrale
 Date d'approbation:

AESCULUS HIPPOCASTANUM
MARRONNIER DINDE

Circonférence (en cm) **350**
 Ancien Inventaire

Situation dans l'environnement **IU**
 Année de l'observation **1997**
 Public 'O' ou Privé 'X' **X**
 Hauteur (en m) **27**
 Intérêt **P**
 Numéro de fiche

Localisation **RUE PAHYS, 8**

Propriétaire **DELHAXE**

Etat sanitaire **4**

Situation cadastrale
 Date d'approbation:

BUXUS SEMPERVIRENS
BUIS COMMUN

Circonférence (en cm) **80**
 Ancien Inventaire

Situation dans l'environnement **IU**
 Année de l'observation **1997**
 Public 'O' ou Privé 'X' **X**
 Hauteur (en m) **9**
 Intérêt **DT**
 Numéro de fiche

Localisation **CARRIERE DE TEMME, TEMME, 21**

Propriétaire **DEPAUW MARIE**

Etat sanitaire **6**

Situation cadastrale
 Date d'approbation:

CRATAEGUS SP
AUBEPINE SP

MESURE A 50 CM. GROUPE DE TROIS AU BORD D'UN PRE

Circonférence (en cm) **160**
 Ancien Inventaire

Situation dans l'environnement **GS**
 Année de l'observation **1997**
 Public 'O' ou Privé 'X' **X**
 Hauteur (en m) **7**
 Intérêt **P**
 Numéro de fiche

Localisation RUE DE LIZIN		Situation cadastrale Date d'approbation:		Situation cadastrale Date d'approbation:	
Propriétaire DESMONS M. + DOZO J. + MARCOURT CH.	Etat sanitaire 6	Situation dans l'environnement Année de l'observation Public 'O' ou Privé 'X'	I 1997 X	Hauteur (en m) Intérêt Numéro de fiche	7 P
Localisation RUE DE LIZIN		Situation cadastrale Date d'approbation:		Situation cadastrale Date d'approbation:	
Propriétaire DESMONS M. + DOZO J. + MARCOURT CH.	Etat sanitaire 4	Situation dans l'environnement Année de l'observation Public 'O' ou Privé 'X'	G 1997 X	Hauteur (en m) Intérêt Numéro de fiche	17 P
Localisation RUE D'ELLEMELE		Situation cadastrale Date d'approbation:		Situation cadastrale Date d'approbation:	
Propriétaire DESMONS-BERREWAERTS M.	Etat sanitaire 1	Situation dans l'environnement Année de l'observation Public 'O' ou Privé 'X'	IS 1997 X	Hauteur (en m) Intérêt Numéro de fiche	18 P
Localisation RUE D'ELLEMELE		Situation cadastrale Date d'approbation:		Situation cadastrale Date d'approbation:	
Propriétaire GILLET J.L.	Etat sanitaire 6	Situation dans l'environnement Année de l'observation Public 'O' ou Privé 'X'	G 1997 X	Hauteur (en m) Intérêt Numéro de fiche	P
Localisation PRES DE LA CARRIERE DE TEMME		Situation cadastrale Date d'approbation:		Situation cadastrale Date d'approbation:	
Propriétaire GILLET J.L.	Etat sanitaire 6	Situation dans l'environnement Année de l'observation Public 'O' ou Privé 'X'	IS 1997 X	Hauteur (en m) Intérêt Numéro de fiche	6 P
Localisation PRAIRIE PRES DU CHEMIN VERS HIMBE		Situation cadastrale Date d'approbation:		Situation cadastrale Date d'approbation:	
Propriétaire GILLET J.L. + VANOETSCHAP	Etat sanitaire 6	Situation dans l'environnement Année de l'observation Public 'O' ou Privé 'X'	S 1997 X	Hauteur (en m) Intérêt Numéro de fiche	P

Localisation	AVANT LE MANOIR DE XHENCEVAL	Situation cadastrale					
Propriétaire	GOBERT M.	Date d'approbation:					
CRATAEGUS SP		Etat sanitaire	6	Situation dans l'environnement	IS	Hauteur (en m)	8
AUBEPINE SP		Circonférence (en cm)	173	Année de l'observation	1997	Intérêt	P
MESURE A 50 CM		Ancien Inventaire		Public 'O' ou Privé 'X'	X	Numéro de fiche	
Localisation	AVANT LE MANOIR DE XHENCEVAL	Situation cadastrale					
Propriétaire	GOBERT M.	Date d'approbation:					
CRATAEGUS SP		Etat sanitaire	6	Situation dans l'environnement	IS	Hauteur (en m)	8
AUBEPINE SP		Circonférence (en cm)	230	Année de l'observation	1997	Intérêt	P
CEPEE MESUREE A 50 CM		Ancien Inventaire		Public 'O' ou Privé 'X'	X	Numéro de fiche	
Localisation	RUE DELLEMELLE	Situation cadastrale					
Propriétaire	LE GENTIL DE ROSMORDU DE BOURBON DE CHALLUS H.	Date d'approbation:					
QUERCUS ROBUR		Etat sanitaire	6	Situation dans l'environnement	IS	Hauteur (en m)	24
CHENE PEDONCULE		Circonférence (en cm)	391	Année de l'observation	1997	Intérêt	PR
ARBRE CORNIER A LA LISIERE D'UN BOIS DANS PRAIRIE: VALLONNEE		Ancien Inventaire		Public 'O' ou Privé 'X'	X	Numéro de fiche	
Localisation	RUE DE LIZIN	Situation cadastrale					
Propriétaire	LE GENTIL DE ROSMORDU DE BOURBON DE CHALLUS H.	Date d'approbation:					
QUERCUS ROBUR		Etat sanitaire	6	Situation dans l'environnement	IS	Hauteur (en m)	20
CHENE PEDONCULE		Circonférence (en cm)	273	Année de l'observation	1997	Intérêt	P
PRES DU CHEMIN (COTE DE LA PRAIRIE)		Ancien Inventaire		Public 'O' ou Privé 'X'	X	Numéro de fiche	
Localisation	RUE DE LIZIN	Situation cadastrale					
Propriétaire	LE GENTIL DE ROSMORDU DE BOURBON DE CHALLUS H.	Date d'approbation:					
QUERCUS ROBUR		Etat sanitaire	6	Situation dans l'environnement	GS	Hauteur (en m)	23
CHENE PEDONCULE		Circonférence (en cm)	325	Année de l'observation	1997	Intérêt	P
3 EN ALIGNEMENT LE LONG DU CHEMIN DE PI ERRES (COTE VOIRIE) 225 CM ET 237 CM		Ancien Inventaire		Public 'O' ou Privé 'X'	O	Numéro de fiche	
Localisation	RUE DE LIZIN	Situation cadastrale					
Propriétaire	LE GENTIL DE ROSMORDU DE BOURBON DE CHALLUS H.	Date d'approbation:					
QUERCUS ROBUR		Etat sanitaire	6	Situation dans l'environnement	IS	Hauteur (en m)	20
CHENE PEDONCULE		Circonférence (en cm)	230	Année de l'observation	1997	Intérêt	P
DANS MEME PRAIRIE QUE LE LONG DU CHEMIN		Ancien Inventaire		Public 'O' ou Privé 'X'	X	Numéro de fiche	

Localisation	RUE DE LIZIN	Situation cadastrale	
Propriétaire	LE GENTIL DE ROSMORDU DE BOURBON DE CHALUS H.	Date d'approbation:	
		Situation dans l'environnement	IS
		Année de l'observation	1997
		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Situation cadastrale	
		Date d'approbation:	
		Hauteur (en m)	19
		Intérêt	P
		Numéro de fiche	
Etat sanitaire	6		
Circonférence (en cm)	288		
Ancien Inventaire			

Localisation	RUE DE LIZIN	Situation cadastrale	
Propriétaire	LE GENTIL DE ROSMORDU DE BOURBON DE CHALUS H.	Date d'approbation:	
		Situation dans l'environnement	GS
		Année de l'observation	1997
		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Situation cadastrale	
		Date d'approbation:	
		Hauteur (en m)	23
		Intérêt	P
		Numéro de fiche	
Etat sanitaire	6		
Circonférence (en cm)	280		
Ancien Inventaire			

Localisation	ENTRE LIZIN ET LE LIEU-DIT 'FOND DE ROUYA' PRES DU 'GUE'	Situation cadastrale	
Propriétaire	LE GENTIL DE ROSMORDU DE BOURBON DE CHALUS Y. + FAMILLE DU PARC LOCMARIA	Date d'approbation:	
		Situation dans l'environnement	GS
		Année de l'observation	1997
		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Situation cadastrale	
		Date d'approbation:	
		Hauteur (en m)	23
		Intérêt	P
		Numéro de fiche	
Etat sanitaire	6		
Circonférence (en cm)	266		
Ancien Inventaire			

Localisation	ENTRE LIZIN ET LE LIEU-DIT 'FOND DE ROUYA' PRES DU 'GUE'	Situation cadastrale	
Propriétaire	LE GENTIL DE ROSMORDU DE BOURBON DE CHALUS Y. + FAMILLE DU PARC LOCMARIA	Date d'approbation:	
		Situation dans l'environnement	IS
		Année de l'observation	1997
		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Situation cadastrale	
		Date d'approbation:	
		Hauteur (en m)	18
		Intérêt	P
		Numéro de fiche	
Etat sanitaire	6		
Circonférence (en cm)	230		
Ancien Inventaire			

Localisation	CHEMIN ENTRE FERME DE XHENCEVAL ET MANOIR DE XHENCEVAL	Situation cadastrale	
Propriétaire	MADAME GOBERT M.	Date d'approbation:	
		Situation dans l'environnement	IS
		Année de l'observation	1997
		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Situation cadastrale	
		Date d'approbation:	
		Hauteur (en m)	16
		Intérêt	P
		Numéro de fiche	
Etat sanitaire	6		
Circonférence (en cm)	258		
Ancien Inventaire			

Localisation	CHEMIN ENTRE FERME DE XHENCEVAL ET MANOIR DE XHENCEVAL	Situation cadastrale	
Propriétaire	MADAME GOBERT M.	Date d'approbation:	
		Situation dans l'environnement	IS
		Année de l'observation	1997
		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Situation cadastrale	
		Date d'approbation:	
		Hauteur (en m)	16
		Intérêt	P
		Numéro de fiche	
Etat sanitaire	6		
Circonférence (en cm)	258		
Ancien Inventaire			

Localisation	CHEMIN ENTRE FERME DE XHENCEVAL ET MANOIR DE XHENCEVAL	Situation cadastrale	
Propriétaire	MADAME GOBERT M.	Date d'approbation:	
		Situation dans l'environnement	IS
		Année de l'observation	1997
		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Situation cadastrale	
		Date d'approbation:	
		Hauteur (en m)	16
		Intérêt	P
		Numéro de fiche	
Etat sanitaire	6		
Circonférence (en cm)	258		
Ancien Inventaire			

Localisation	CHATEAU D'HIMBE	Situation cadastrale					
Propriétaire	MONSIEUR PH. GOSSE	Date d'approbation:					
		Situation dans l'environnement	IP			Hauteur (en m)	22
		Année de l'observation	1997			Intérêt	PD
		Public 'O' ou Privé 'X'	X			Numéro de fiche	
		Situation cadastrale					
		Date d'approbation:					
Localisation	CHATEAU D'HIMBE	Situation dans l'environnement	GP			Hauteur (en m)	9
Propriétaire	MONSIEUR PH. GOSSE	Année de l'observation	1997			Intérêt	P
		Public 'O' ou Privé 'X'	X			Numéro de fiche	
		Situation cadastrale					
		Date d'approbation:					
Localisation	RUE D'ELLEMELE	Situation dans l'environnement	IS			Hauteur (en m)	22
Propriétaire	SOCIETE IMMOBILIERE DU CONDROZ LIEGEOIS	Année de l'observation	1997			Intérêt	P
		Public 'O' ou Privé 'X'	X			Numéro de fiche	
		Situation cadastrale					
		Date d'approbation:					
Localisation	RUE D'ELLEMELE	Situation dans l'environnement				Hauteur (en m)	5
Propriétaire	TERLINDEN-LEGENTIL	Année de l'observation	1997			Intérêt	P
		Public 'O' ou Privé 'X'	X			Numéro de fiche	
		Situation cadastrale					
		Date d'approbation:					
Localisation	RUE D'ELLEMELE	Situation dans l'environnement				Hauteur (en m)	5
Propriétaire	TERLINDEN-LEGENTIL	Année de l'observation	1997			Intérêt	P
		Public 'O' ou Privé 'X'	X			Numéro de fiche	
		Situation cadastrale					
		Date d'approbation:					
Localisation	RUE D'ELLEMELE	Situation dans l'environnement				Hauteur (en m)	5
Propriétaire	TERLINDEN-LEGENTIL	Année de l'observation	1997			Intérêt	P
		Public 'O' ou Privé 'X'	X			Numéro de fiche	
		Situation cadastrale					
		Date d'approbation:					
Localisation	GRANDROUTE	Situation dans l'environnement	I			Hauteur (en m)	8
Propriétaire	THIRY-LAMARCHE	Année de l'observation	1997			Intérêt	P
		Public 'O' ou Privé 'X'	X			Numéro de fiche	
		Situation cadastrale					
		Date d'approbation:					
Localisation	GRANDROUTE	Situation dans l'environnement				Hauteur (en m)	8
Propriétaire	THIRY-LAMARCHE	Année de l'observation	1997			Intérêt	P
		Public 'O' ou Privé 'X'	X			Numéro de fiche	
		Situation cadastrale					
		Date d'approbation:					

Localisation	RUE DU BOUT	Situation cadastrale	
Propriétaire	WAUTELET J. + DE FAVEREAU DE J. + DECROUPETTE G.	Date d'approbation:	
HAIE COMPOSEE DE CRATAEGUS SP, CORYLUS AVELLANA, CARPINUS BETULUS		Situation dans l'environnement	IS
HAIE COMPOSEE DE AUBEPINE SP, NOisetier COMMUN, CHARME COMMUN		Année de l'observation	1997
A 75 M A DROITE DE LA ROUTE. LONGUEUR +/- 200 M		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Numéro de fiche	
		Etat sanitaire	6
		Circonférence (en cm)	
		Ancien Inventaire	

ELEMENTS

Localisation	RUE DU MOULIN	Situation cadastrale	
Propriétaire	BERREWAERTS	Date d'approbation:	
QUERCUS ROBUR		Situation dans l'environnement	IS
CHENE PEDONCULE		Année de l'observation	1997
ARBRE CORNIER		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Numéro de fiche	
		Etat sanitaire	6
		Circonférence (en cm)	271
		Ancien Inventaire	

Localisation	BOIS DU THIER RENSON - RUE DU MOULIN	Situation cadastrale	
Propriétaire	BERREWAERTS-CLAEYS	Date d'approbation:	
PRUNUS AVIUM		Situation dans l'environnement	IF
MERISIER		Année de l'observation	1997
A 100 M A DROITE DE VOIRIE. TRONC TORSADE + BALAIS SORCIERES		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Numéro de fiche	
		Etat sanitaire	6
		Circonférence (en cm)	335
		Ancien Inventaire	

Localisation	RUE DE WARZEE (EN FACE DU N°5)	Situation cadastrale	
Propriétaire	COMMUNE	Date d'approbation:	
QUERCUS ROBUR		Situation dans l'environnement	GS
CHENE PEDONCULE		Année de l'observation	1997
ALIGNEMENT DE 2 (A 30 M L'UN DE L'AUTRE)		Public 'O' ou Privé 'X'	O
		Numéro de fiche	
		Etat sanitaire	6
		Circonférence (en cm)	270
		Ancien Inventaire	

Localisation	RUE DE WARZEE (EN FACE DU N°5)	Situation cadastrale	
Propriétaire	COMMUNE	Date d'approbation:	
QUERCUS ROBUR		Situation dans l'environnement	GS
CHENE PEDONCULE		Année de l'observation	1997
ALIGNEMENT DE 2 (A 30 M L'UN DE L'AUTRE)		Public 'O' ou Privé 'X'	O
		Numéro de fiche	
		Etat sanitaire	6
		Circonférence (en cm)	240
		Ancien Inventaire	

Localisation	RUE ATOUR DE L'EGUSE	Situation cadastrale	
Propriétaire	COMMUNE	Date d'approbation:	
FAGUS SYLVATICA		Situation dans l'environnement	IU
HETRE COMMUN		Année de l'observation	1997
PIED ENTOURE DE TARMAC. PRES DE L'ENTREE DU CIMETIERE		Public 'O' ou Privé 'X'	O
		Numéro de fiche	
		Etat sanitaire	6
		Circonférence (en cm)	216
		Ancien Inventaire	

ELEMELE

Localisation	RUE DE WARZEE (EN FACE DU N°5)	Situation cadastrale	
Propriétaire	COMMUNE	Date d'approbation:	
QUERCUS ROBUR		Etat sanitaire	6
CHENE PEDONCULE		Circonférence (en cm)	254
UNE CEPEE DE 2 REJETS, ALIGNEMENT DE 2		Ancien Inventaire	
Localisation	LIEU-DIT "DERRIERE LA VILLE"	Situation dans l'environnement	GV
Propriétaire	DEGLIN-DEHARD J.	Année de l'observation	1997
QUERCUS ROBUR		Public 'O' ou Privé 'X'	O
CHENE PEDONCULE		Situation cadastrale	
ENSEMBLE DE 6 SUJETS, A COTE D'UNE HAIE PERPENDICULAIRE (QUERCUS, SORBUS, CRATAEGUS)		Date d'approbation:	
Localisation	RUE VERLEE, 2	Situation dans l'environnement	AS
Propriétaire	GRISSARD-HELLIN	Année de l'observation	1997
HAIE EN FRAXINUS EXCELSIOR, CORYLUS AVELLANA, ACER PSEUDOPLATANUS, ACER CAMPESTRE		Public 'O' ou Privé 'X'	X
HAIE EN FRENE COMMUN, NOISETIER COMMUN, ERABLE SYCOMORE, ERABLE CHAMPETRE		Etat sanitaire	6
CEPEES		Circonférence (en cm)	311
Localisation	RUE SAINTE-ANNE, 2	Ancien Inventaire	
Propriétaire	MADAME PREVOT	Situation dans l'environnement	U
TILA EUROPAEA		Année de l'observation	1997
TILLEUL DE HOLLANDE		Public 'O' ou Privé 'X'	X
UN PEU DE BOIS MORT, A COTE DE LA POTALE SAINTE-ANNE		Situation cadastrale	
Localisation	TIGE DE XHOS, 8	Date d'approbation:	
Propriétaire	MINET GEORGES	Situation dans l'environnement	IU
TILA EUROPAEA		Année de l'observation	1997
TILLEUL DE HOLLANDE		Public 'O' ou Privé 'X'	X
Localisation	RUE DE VERLEE	Situation cadastrale	
Propriétaire	OBEN I.	Date d'approbation:	
CRATAEGUS SP		Etat sanitaire	6
AUBEPINE SP		Circonférence (en cm)	191
4 EN ALIGNEMENT TRANSVERSAL, MESURE A LA BASE		Ancien Inventaire	
Localisation	RUE DE VERLEE	Situation dans l'environnement	SG
Propriétaire	OBEN I.	Année de l'observation	1997
CRATAEGUS SP		Public 'O' ou Privé 'X'	X
AUBEPINE SP		Situation cadastrale	
4 EN ALIGNEMENT TRANSVERSAL, MESURE A LA BASE		Date d'approbation:	

ELLEMELLE

Localisation **RUELLE DES FOSSES, 22**
 Propriétaire **SCHLOSSER-FORGEUR**
QUERCUS ROBUR
CHENE PEDONCULE

Etat sanitaire 6
 Circonférence (en cm) 295
 Ancien Inventaire
 Situation dans l'environnement IU
 Année de l'observation 1997
 Public 'O' ou Privé 'X' X
 Hauteur (en m) 20
 Intérêt P
 Numéro de fiche

Situation cadastrale
 Date d'approbation:

Localisation **RUE DES PARTISANS**
 Propriétaire **SUCCESSION PIETTE**

Etat sanitaire 4
 Circonférence (en cm) 470
 Ancien Inventaire
 Situation dans l'environnement IU
 Année de l'observation 1997
 Public 'O' ou Privé 'X' X
 Hauteur (en m) 16
 Intérêt P
 Numéro de fiche

Situation cadastrale
 Date d'approbation:

SALX ALBA
SAULE BLANC
CEPEE. MESUREE A LA BASE. EN BORDURE DU RUISSEAU DU MOULIN

Etat sanitaire 4
 Circonférence (en cm) 470
 Ancien Inventaire
 Situation dans l'environnement IU
 Année de l'observation 1997
 Public 'O' ou Privé 'X' X
 Hauteur (en m) 16
 Intérêt P
 Numéro de fiche

LIZIN

Localisation **RUE DE LIZIN**
 Propriétaire **LE GENTIL DE ROSMORDU DE BOURBON DE CHALUS Y. + FAMILLE DU PARC LOCMARIA**

Situation cadastrale
 Date d'approbation:

FAGUS SYLVATICA
HETRE COMMUN
A L'OREE D'UN PETIT BOIS. AU BORD DE LA ROUTE ENTRE 2 PRAIRIES.

Etat sanitaire 6
 Circonférence (en cm) 415
 Ancien Inventaire
 Situation dans l'environnement IS
 Année de l'observation 1997
 Public 'O' ou Privé 'X' X
 Hauteur (en m) 34
 Intérêt P
 Numéro de fiche

Localisation **FERME D'ARGENTEAU - RUE DE LIZIN, 2**
 Propriétaire **MONSIEUR ET MADAME DEMOTTIE**

Situation cadastrale
 Date d'approbation:

QUERCUS ROBUR
CHENE PEDONCULE
UN GROUPE DE 4. UN ISOLE ENVAHI DE LIERRE

Etat sanitaire 6
 Circonférence (en cm) 301
 Ancien Inventaire
 Situation dans l'environnement GS
 Année de l'observation 1997
 Public 'O' ou Privé 'X' X
 Hauteur (en m) 23
 Intérêt P
 Numéro de fiche

Localisation **RUE DE LIZIN - FERME DE LA MAISON FORTE**
 Propriétaire **SIMON**

Situation cadastrale
 Date d'approbation:

QUERCUS ROBUR
CHENE PEDONCULE
AU BORD DE LA ROUTE

Etat sanitaire 6
 Circonférence (en cm) 300
 Ancien Inventaire
 Situation dans l'environnement IS
 Année de l'observation 1997
 Public 'O' ou Privé 'X' X
 Hauteur (en m) 19
 Intérêt P
 Numéro de fiche

Localisation **RUE DE LIZIN - FERME DE LA MAISON FORTE**
 Propriétaire **SIMON**

Situation cadastrale
 Date d'approbation:

QUERCUS ROBUR
CHENE PEDONCULE
AU BORD DE LA ROUTE

Etat sanitaire 6
 Circonférence (en cm) 268
 Ancien Inventaire
 Situation dans l'environnement IS
 Année de l'observation 1997
 Public 'O' ou Privé 'X' X
 Hauteur (en m) 20
 Intérêt P
 Numéro de fiche

LIZIN

Localisation	RUE DE LIZIN - FERME DE LA MAISON FORTE	Situation cadastrale	
Propriétaire	SIMON	Date d'approbation:	
QUERCUS ROBUR		Situation dans l'environnement	IS
CHENE PEDONCULE		Année de l'observation	1997
AU BORD DE LA ROUTE		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Situation cadastrale	
		Date d'approbation:	
Etat sanitaire	6	Hauteur (en m)	22
Circonférence (en cm)	306	Intérêt	P
Ancien Inventaire		Numéro de fiche	

Localisation	RUE DE LIZIN - FERME DE LA MAISON FORTE	Situation cadastrale	
Propriétaire	SIMON	Date d'approbation:	
QUERCUS ROBUR		Situation dans l'environnement	IS
CHENE PEDONCULE		Année de l'observation	1997
A LA LISIERE D'UN BOIS DANS UNE GRANDE PRAIRIE VALLONNEE. QUELQUES CHARPENTIERES CASSEES. "CHENE DU BOIS DES MONTS"		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Situation cadastrale	
		Date d'approbation:	
Etat sanitaire	6	Hauteur (en m)	27
Circonférence (en cm)	520	Intérêt	PTH
Ancien Inventaire		Numéro de fiche	

Localisation	FERME DE LA MAISON - RUE DE LIZIN, 1	Situation cadastrale	
Propriétaire	SIMON	Date d'approbation:	
TILIA EUROPAEA		Situation dans l'environnement	IS
TILLEUL DE HOLLANDE		Année de l'observation	1997
DANS UNE PRAIRIE. A LA LIMITE DE 2 FERMES. PROCHE DU TILIA CORDATA		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Situation cadastrale	
		Date d'approbation:	
Etat sanitaire	6	Hauteur (en m)	26
Circonférence (en cm)	351	Intérêt	P
Ancien Inventaire		Numéro de fiche	

ODEIGNE

Localisation	ODEIGNE, 1 - CHATEAU D'ODEIGNE	Situation cadastrale	
Propriétaire	MONSIEUR COLIN RAYMOND	Date d'approbation:	
PINUS NIGRA		Situation dans l'environnement	IS
PIN NOIR DAUTRICHE		Année de l'observation	1997
DANS UNE PRAIRIE		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Situation cadastrale	
		Date d'approbation:	
Etat sanitaire	4	Hauteur (en m)	20
Circonférence (en cm)	266	Intérêt	P
Ancien Inventaire		Numéro de fiche	

Localisation	ODEIGNE, 1 - CHATEAU D'ODEIGNE	Situation cadastrale	
Propriétaire	MONSIEUR COLIN RAYMOND	Date d'approbation:	
CHAMAECYPARIS NOOTKATENSIS		Situation dans l'environnement	IS
CYPRES DE NOOKKA		Année de l'observation	1997
DANS BOSQUET. MESURE A 1,2 M		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Situation cadastrale	
		Date d'approbation:	
Etat sanitaire	6	Hauteur (en m)	25
Circonférence (en cm)	342	Intérêt	TD
Ancien Inventaire	A	Numéro de fiche	

Localisation	ODEIGNE, 1 - CHATEAU D'ODEIGNE	Situation cadastrale	
Propriétaire	MONSIEUR COLIN RAYMOND	Date d'approbation:	
FAGUS SYLVATICA PURPUREA		Situation dans l'environnement	IS
HETRE POURPRE		Année de l'observation	1997
DANS UNE PRAIRIE		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Situation cadastrale	
		Date d'approbation:	
Etat sanitaire	4	Hauteur (en m)	26
Circonférence (en cm)	356	Intérêt	PT
Ancien Inventaire		Numéro de fiche	

ODEIGNE

Localisation	ODEIGNE, 1 - CHATEAU D'ODEIGNE	Situation cadastrale					
Propriétaire	MONSIEUR COLIN RAYMOND	Date d'approbation:					
	CHAMAECYPARIS PISIFERA PLUMOSA	Etat sanitaire	6	Situation dans l'environnement	IS	Hauteur (en m)	20
	CYPRES DE SAWARA	Circonférence (en cm)	242	Année de l'observation	1997	Intérêt	D
	DANS BOSQUET	Ancien Inventaire		Public 'O' ou Privé 'X'	X	Numéro de fiche	
Localisation	ODEIGNE, 1 - CHATEAU D'ODEIGNE	Situation cadastrale					
Propriétaire	MONSIEUR COLIN RAYMOND	Date d'approbation:					
	THUYA PLICATA	Etat sanitaire	6	Situation dans l'environnement	IS	Hauteur (en m)	24
	THUYA GEANT	Circonférence (en cm)	311	Année de l'observation	1997	Intérêt	PT
	DANS BOSQUET. TETE CASSEE	Ancien Inventaire		Public 'O' ou Privé 'X'	X	Numéro de fiche	
Localisation	ODEIGNE, 1 - CHATEAU D'ODEIGNE	Situation cadastrale					
Propriétaire	MONSIEUR COLIN RAYMOND	Date d'approbation:					
	PICEA ORIENTALIS	Etat sanitaire	6	Situation dans l'environnement	IS	Hauteur (en m)	22
	SAPINETTE D'ORIENT	Circonférence (en cm)	225	Année de l'observation	1997	Intérêt	D
	DANS UNE PRAIRIE	Ancien Inventaire		Public 'O' ou Privé 'X'	X	Numéro de fiche	
Localisation	ODEIGNE, 1 - CHATEAU D'ODEIGNE	Situation cadastrale					
Propriétaire	MONSIEUR COLIN RAYMOND	Date d'approbation:					
	QUERCUS RUBRA	Etat sanitaire	4	Situation dans l'environnement	IP	Hauteur (en m)	25
	CHENE ROUGE D'AMERIQUE	Circonférence (en cm)	408	Année de l'observation	1997	Intérêt	PT
	DEVANT LE CHATEAU. EN 1990 : CF 390 CM	Ancien Inventaire	A	Public 'O' ou Privé 'X'	X	Numéro de fiche	
Localisation	ODEIGNE, 1 - CHATEAU D'ODEIGNE	Situation cadastrale					
Propriétaire	MONSIEUR COLIN RAYMOND	Date d'approbation:					
	TAXODIUM DISTICHUM	Etat sanitaire	4	Situation dans l'environnement	IP	Hauteur (en m)	26
	CYPRES DE CHAUVÉ	Circonférence (en cm)	306	Année de l'observation	1997	Intérêt	DP
	BORD DU CHEMIN. EN 1990 : CF 260 CM	Ancien Inventaire	A	Public 'O' ou Privé 'X'	X	Numéro de fiche	
Localisation	ODEIGNE, 1 - CHATEAU D'ODEIGNE	Situation cadastrale					
Propriétaire	MONSIEUR COLIN RAYMOND	Date d'approbation:					
	ABIES CONCOLOR	Etat sanitaire	6	Situation dans l'environnement	IS	Hauteur (en m)	25
	SAPIN DU COLORADO	Circonférence (en cm)	182	Année de l'observation	1997	Intérêt	D
	DANS UNE PRAIRIE	Ancien Inventaire		Public 'O' ou Privé 'X'	X	Numéro de fiche	

ODEIGNE

Localisation	ODEIGNE, 1 - CHATEAU D'ODEIGNE	Situation cadastrale	
Propriétaire	MONSIEUR COLIN RAYMOND	Date d'approbation:	
FAGUS SYLVATICA HETEROPHYLLA		Situation dans l'environnement	IF
HETRE A FEUILLES LACINEES		Année de l'observation	1997
PRES DE L'ENCEINTE DE L'ANCIEN POTAGER		Public 'O' ou Privé 'X'	X
Etat sanitaire	6	Hauteur (en m)	18
Circonférence (en cm)	167	Intérêt	D
Ancien Inventaire		Numéro de fiche	
Localisation	ODEIGNE, 3	Situation cadastrale	
Propriétaire	MONSIEUR COLIN RAYMOND	Date d'approbation:	
QUERCUS ROBUR		Situation dans l'environnement	IS
CHENE PEDONCULE		Année de l'observation	1997
CHAMPIGNONS AU PIED. LES 2 SUIETS SONT SITUES DE PART ET D'AUTRE DU RUISSEAU D'ODEIGNE		Public 'O' ou Privé 'X'	X
Etat sanitaire	2	Hauteur (en m)	27
Circonférence (en cm)	453	Intérêt	PT
Ancien Inventaire		Numéro de fiche	
Localisation	ODEIGNE, 3	Situation cadastrale	
Propriétaire	MONSIEUR COLIN RAYMOND	Date d'approbation:	
QUERCUS ROBUR		Situation dans l'environnement	IS
CHENE PEDONCULE		Année de l'observation	1997
PRES DU RUISSEAU. CHAMPIGNON AU PIED		Public 'O' ou Privé 'X'	X
Etat sanitaire	2	Hauteur (en m)	29
Circonférence (en cm)	533	Intérêt	PT
Ancien Inventaire		Numéro de fiche	
Localisation	ODEIGNE, 1 - CHATEAU D'ODEIGNE	Situation cadastrale	
Propriétaire	MONSIEUR COLIN RAYMOND	Date d'approbation:	
FAGUS SYLVATICA HETEROPHYLLA		Situation dans l'environnement	IF
HETRE A FEUILLES LACINEES		Année de l'observation	1997
		Public 'O' ou Privé 'X'	X
Etat sanitaire	6	Hauteur (en m)	21
Circonférence (en cm)	174	Intérêt	D
Ancien Inventaire		Numéro de fiche	
Localisation	ODEIGNE, 1 - CHATEAU D'ODEIGNE	Situation cadastrale	
Propriétaire	MONSIEUR COLIN RAYMOND	Date d'approbation:	
FAGUS SYLVATICA PENDULA		Situation dans l'environnement	IF
HETRE PLEUREUR		Année de l'observation	1997
MESURE AU DESSUS DE LA GREFFE. EN DESSOUS : 270 CM		Public 'O' ou Privé 'X'	X
Etat sanitaire	6	Hauteur (en m)	22
Circonférence (en cm)	375	Intérêt	P
Ancien Inventaire		Numéro de fiche	
Localisation	ODEIGNE, 1 - CHATEAU D'ODEIGNE	Situation cadastrale	
Propriétaire	MONSIEUR COLIN RAYMOND	Date d'approbation:	
TAXUS BACCATA		Situation dans l'environnement	IF
IF COMMUN		Année de l'observation	1997
CEPEE MESUREE A 50 CM		Public 'O' ou Privé 'X'	X
Etat sanitaire	6	Hauteur (en m)	17
Circonférence (en cm)	340	Intérêt	PT
Ancien Inventaire		Numéro de fiche	

WARZEE

Localisation		PLACE DU BATHY		Situation cadastrale			
Propriétaire		COMMUNE		Date d'approbation:			
ACER PSEUDOPLATANUS		Etat sanitaire		Situation dans l'environnement		GV	Hauteur (en m)
ERABLE SYCOMORE		Circonférence (en cm)		Année de l'observation		1997	Intérêt
3 ARBRES EN TRIANGLE		Ancien Inventaire		Public 'O' ou Privé 'X'		O	Numéro de fiche
Etat sanitaire		6		Situation cadastrale			
Circonférence (en cm)		162		Date d'approbation:			
Ancien Inventaire				Situation dans l'environnement		GV	Hauteur (en m)
Localisation		PLACE EN FACE DE L'ENTREE DUCHATEAU A BEEMONT		Année de l'observation		1997	Intérêt
Propriétaire		DOVERSCHE DE NEERYSSCHE R.		Public 'O' ou Privé 'X'		X	Numéro de fiche
ILEX AQUIFOLIUM JC VAN TOL		Etat sanitaire		Situation dans l'environnement		GV	Hauteur (en m)
HOUX COMMUN JC VAN TOL		Circonférence (en cm)		Année de l'observation		1997	Intérêt
TROIS SUETS		Ancien Inventaire		Public 'O' ou Privé 'X'		X	Numéro de fiche
Etat sanitaire		6		Situation cadastrale			
Circonférence (en cm)		55		Date d'approbation:			
Ancien Inventaire				Situation dans l'environnement		GV	Hauteur (en m)
Localisation		PLACE EN FACE DE L'ENTREE DUCHATEAU A BEEMONT		Année de l'observation		1997	Intérêt
Propriétaire		DOVERSCHE DE NEERYSSCHE R.		Public 'O' ou Privé 'X'		X	Numéro de fiche
FAGUS SYLVATICA PENDULA		Etat sanitaire		Situation dans l'environnement		GV	Hauteur (en m)
HETRE COMMUN PLEUREUR		Circonférence (en cm)		Année de l'observation		1997	Intérêt
PETITE PLACE DEVANT LE CHATEAU. 2 SUETS.		Ancien Inventaire		Public 'O' ou Privé 'X'		X	Numéro de fiche
Etat sanitaire		6		Situation cadastrale			
Circonférence (en cm)		235		Date d'approbation:			
Ancien Inventaire				Situation dans l'environnement		IS	Hauteur (en m)
Localisation		CHATEAU DE BEEMONT, 8		Année de l'observation		1997	Intérêt
Propriétaire		DOVERSCHE		Public 'O' ou Privé 'X'		X	Numéro de fiche
TAXUS BACCATA		Etat sanitaire		Situation dans l'environnement		IS	Hauteur (en m)
IF COMMUN		Circonférence (en cm)		Année de l'observation		1997	Intérêt
ANCIEN ALIGNEMENT. LE LONG DUNE HAIE EN BORDURE DE PROPRIETE		Ancien Inventaire		Public 'O' ou Privé 'X'		X	Numéro de fiche
Etat sanitaire		6		Situation cadastrale			
Circonférence (en cm)		225		Date d'approbation:			
Ancien Inventaire				Situation dans l'environnement		IS	Hauteur (en m)
Localisation		CHATEAU DE BEEMONT, 8		Année de l'observation		1997	Intérêt
Propriétaire		DOVERSCHE		Public 'O' ou Privé 'X'		X	Numéro de fiche
SEQUOIA DENDRON GIGANTEUM		Etat sanitaire		Situation dans l'environnement		IS	Hauteur (en m)
DANS UN JARDIN DE LA FERME. TETE FOUDDROYEE		Circonférence (en cm)		Année de l'observation		1997	Intérêt
SEQUOIA GEANT		Ancien Inventaire		Public 'O' ou Privé 'X'		X	Numéro de fiche
Etat sanitaire		6		Situation cadastrale			
Circonférence (en cm)		567		Date d'approbation:			
Ancien Inventaire				Situation dans l'environnement		IS	Hauteur (en m)
Localisation		CHATEAU DE BEEMONT, 8		Année de l'observation		1997	Intérêt
Propriétaire		DOVERSCHE		Public 'O' ou Privé 'X'		X	Numéro de fiche
NOTHOFAGUS ANTARTICA		Etat sanitaire		Situation dans l'environnement		IS	Hauteur (en m)
HETRE DE L'ANTARTIQUE		Circonférence (en cm)		Année de l'observation		1997	Intérêt
DANS UN COIN DE LA COUR DU CHATEAU		Ancien Inventaire		Public 'O' ou Privé 'X'		X	Numéro de fiche
Etat sanitaire		6		Situation cadastrale			
Circonférence (en cm)		40		Date d'approbation:			
Ancien Inventaire				Situation dans l'environnement		IS	Hauteur (en m)
Localisation		CHATEAU DE BEEMONT, 8		Année de l'observation		1997	Intérêt
Propriétaire		DOVERSCHE		Public 'O' ou Privé 'X'		X	Numéro de fiche
NOTHOFAGUS ANTARTICA		Etat sanitaire		Situation dans l'environnement		IS	Hauteur (en m)
HETRE DE L'ANTARTIQUE		Circonférence (en cm)		Année de l'observation		1997	Intérêt
DANS UN COIN DE LA COUR DU CHATEAU		Ancien Inventaire		Public 'O' ou Privé 'X'		X	Numéro de fiche
Etat sanitaire		6		Situation cadastrale			
Circonférence (en cm)		40		Date d'approbation:			
Ancien Inventaire				Situation dans l'environnement		IS	Hauteur (en m)

WARZEE

Localisation	CHATEAU DE BEEMONT, 8	Situation cadastrale	
Propriétaire	D'OVERSCHIE	Date d'approbation:	
AESCULUS HIPPOCASTANUM		Situation dans l'environnement	GS
MARRONNIER D'INDE		Année de l'observation	1997
		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Hauteur (en m)	23
		Intérêt	P
		Numéro de fiche	
AU BORD D'UNE MARE, PIEDS TRES ABIMES PAR LE BETAIL SURTOUT LE DEUXIEME			

Localisation	CHATEAU DE BEEMONT, 8	Situation cadastrale	
Propriétaire	D'OVERSCHIE	Date d'approbation:	
AESCULUS HIPPOCASTANUM		Situation dans l'environnement	IS
MARRONNIER D'INDE		Année de l'observation	1997
		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Hauteur (en m)	23
		Intérêt	P
		Numéro de fiche	

Localisation	CHATEAU DE BEEMONT, 8	Situation cadastrale	
Propriétaire	D'OVERSCHIE	Date d'approbation:	
TAXUS BACCATA		Situation dans l'environnement	IS
IF COMMUN		Année de l'observation	1997
		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Hauteur (en m)	12
		Intérêt	P
		Numéro de fiche	
ANCIEN ALIGNEMENT. LE LONG D'UNE HAIE EN BORDURE DE PROPRIETE			

Localisation	CHATEAU DE BEEMONT, 8	Situation cadastrale	
Propriétaire	D'OVERSCHIE	Date d'approbation:	
TAXUS BACCATA		Situation dans l'environnement	IS
IF COMMUN		Année de l'observation	1997
		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Hauteur (en m)	12
		Intérêt	P
		Numéro de fiche	
A COTE VERGER-POTAGER			

Localisation	CHATEAU DE BEEMONT, 8	Situation cadastrale	
Propriétaire	D'OVERSCHIE	Date d'approbation:	
TILIA CORDATA		Situation dans l'environnement	IS
TILLEUL A PETITES FEUILLES		Année de l'observation	1997
PETIT BOIS. A COTE VERGER-POTAGER. TRES BEAU. 320 CM DE CF EN 1910.		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Hauteur (en m)	31
		Intérêt	PT
		Numéro de fiche	

Localisation	CHATEAU DE BEEMONT, 8	Situation cadastrale	
Propriétaire	D'OVERSCHIE	Date d'approbation:	
QUERCUS ROBUR		Situation dans l'environnement	IS
CHENE PEDONCULE		Année de l'observation	1997
DANS UNE PRAIRIE		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Hauteur (en m)	19
		Intérêt	P
		Numéro de fiche	

WARZEE

Localisation **RUE NIARVA**
 Propriétaire **DESSAINT J.**
FRAXINUS EXCELSIOR
 FRENE COMMUN

Etat sanitaire **6**
 Circonférence (en cm) **220**
 Ancien Inventaire

Situation dans l'environnement **IS** Hauteur (en m) **17**
 Année de l'observation **1997** Intérêt **P**
 Public 'O' ou Privé 'X' **X** Numéro de fiche

Situation cadastrale
 Date d'approbation:

Localisation **RUE NIARVA**
 Propriétaire **DESSAINT J.**
QUERCUS ROBUR
CHENE PEDONCULE
DANS UNE PRAIRIE A DROITE DE LA RUE

Etat sanitaire **6**
 Circonférence (en cm) **273**
 Ancien Inventaire

Situation dans l'environnement **IS** Hauteur (en m) **21**
 Année de l'observation **1997** Intérêt **P**
 Public 'O' ou Privé 'X' **X** Numéro de fiche

Situation cadastrale
 Date d'approbation:

Localisation **BEEMONT**
 Propriétaire **FAMILLE SIMON**
QUERCUS ROBUR
CHENE PEDONCULE
DANS UNE PRAIRIE EN CONTREBAS DU TENNIS-CLUB (275 CM
+ 224 CM) TROIS SUJETS

Etat sanitaire **6**
 Circonférence (en cm) **329**
 Ancien Inventaire

Situation dans l'environnement **GS** Hauteur (en m) **21**
 Année de l'observation **1997** Intérêt **P**
 Public 'O' ou Privé 'X' **X** Numéro de fiche

Situation cadastrale
 Date d'approbation:

Localisation **BEEMONT**
 Propriétaire **FAMILLE SIMON**
HAIE COMPOSEE DE CRATAEGUS SP
HAIE COMPOSEE D'AUBERPINE SP

Etat sanitaire
 Circonférence (en cm)
 Ancien Inventaire

Situation dans l'environnement
 Année de l'observation **1997** Hauteur (en m)
 Public 'O' ou Privé 'X' **X** Intérêt
 Numéro de fiche

Situation cadastrale
 Date d'approbation:

Localisation **RUE GROS THIER, 1**
 Propriétaire **LEMMENS-CAPRASSE + MALEMPREE-MATHOT**
SALIX ALBA
SAULE BLANC
LIMITE CHAMP-JARDIN, ANCIEN ARBRE TETARD. 8
CHARPENTIERES IMPORTANTES

Etat sanitaire **6**
 Circonférence (en cm) **502**
 Ancien Inventaire

Situation dans l'environnement
 Année de l'observation **1997** Hauteur (en m) **20**
 Public 'O' ou Privé 'X' **X** Intérêt
 Numéro de fiche

Situation cadastrale
 Date d'approbation:

Localisation **RUE NIARVA**
 Propriétaire **SOCIETE IMMOBILIERE DU CONDROZ LIEGEOIS**
QUERCUS ROBUR
CHENE PEDONCULE
A GAUCHE DE LA RUE

Etat sanitaire **6**
 Circonférence (en cm) **323**
 Ancien Inventaire

Situation dans l'environnement **I** Hauteur (en m) **20**
 Année de l'observation **1997** Intérêt **P**
 Public 'O' ou Privé 'X' **X** Numéro de fiche

Situation cadastrale
 Date d'approbation:

WARZEE

Localisation	RUE GROS THIER, 3	Situation cadastrale	
Propriétaire	SOCIETE IMMOBILIERE DU CONDROZ LIEGEOIS - LEMMENS-CAPRESSE ARMAND	Date d'approbation:	
TITULA PLATYPHYLLOS		Etat sanitaire	6
TILLEUL A GRANDES FEUILLES		Circonférence (en cm)	270
6 EN ALIGNEMENT. SERVITUDE D'ACCES A UNE PETITE TERRE		Ancien Inventaire	
		Situation dans l'environnement	AS
		Année de l'observation	1997
		Public 'O' ou Privé 'X'	X
		Hauteur (en m)	20
		Intérêt	P
		Numéro de fiche	

Patrimoine monumental de Belgique-Wallonie (commune de OUFFET)

BEEMONT	Beemont, 117, 118 (château-ferme)
CROSSEE	Crossée, 462 (ferme)
	Crossée, 463 (forteresse)
ELLEMELLE	Eglise paroissiale Sainte Barbe
	Rue Autour-de-l'Eglise, 8 (habitation)
	Rue Autour-de-l'Eglise, 9 (ferme)
	Rue Verlée à Tultay, 3 (habitation)
	Rue Verlée à Tultay, 21 (ferme)
	Rue Verlée à Tultay, 23 (habitation)
	Rue Verlée à Tultay, 25 (ferme)
	Rue Verlée à Tultay, 26 (habitation)
	Rue Verlée à Tultay, 27 (habitation)
	Rue Verlée à Tultay, 28 (habitation)
HIMBE	Rue Himbe, 1 (ferme)
	Rue Himbe, 2 (château)
	Rue Himbe, 3 (ferme)
	Anciennes forges
HOUPE-LE-LOUP	Houp-le-loup, 459-460 (ferme)
LIZIN	Lizin, 1 (ferme de la Maison Forte)
	Lizin, 2 (ferme des Sarrasins)
	Donjon de Lizin
NEBLON-LE-MOULIN	Neblon-le-moulin, 431 (ancien moulin)
ODEIGNE	Odeigne, 1 (ferme)
	Odeigne, 3 (château)

OUFFET	Eglise paroissiale Saint-Médard
	Rue aux Oies, 341 (ferme)
	Rue du Bout, 369 (ferme)
	Rue Es Tot (croix)
	Rue Haîre, 7 (habitation)
	Rue Haîre, 34 (habitation)
	Rue Haîre, 36 (habitation)
	Rue Mognée 174 (habitation)
	Rue Mognée 181 (habitation)
	Rue Mognée 203 (habitation)
	Rue du Perron (ancienne cours de justice)
	Rue du Perron, 39 (habitation)
	Rue du Perron, 41 (château-ferme)
	Rue du Perron, 50 (presbytère)
	Rue du Perron, 51 (habitation)
	Rue du Perron, 61 (ferme)
	Rue du Perron, 64 (ferme)
	Rue Renale, 452 (château)
	Rue de Temme, 334 (ferme)
	Rue de Temme, 337 (La Haute Ferme)
Rue du Village, 65 (habitation)	
Rue du Village, 87 (habitation)	
Rue du Village, 92 (habitation)	
Rue du Village, 95 (habitation)	
Rue du Village, 298 (habitation)	
Rue du Village, 319-320 (maison communale)	
WARZEE	Eglise paroissiale Saint-Martin
	Rue du Batty, 108 (habitation)
	Tige de Hody, 2-3 (ferme)
	Tige de Hody, 4 (ferme)
	Tige de Hody, 5 (ferme)

DOMAINE DE LA COMMUNE DE OUFFET 4590 OUFFET	R DU VILLAGE 319	DA207334728BAKF
--	------------------	-----------------

1	2	3	4	5	5A	6.7	8	9	10	11.13	12.14	15
0013 R				COENHEZ Sheet : 61017C000000	Key : 61017C0172/00C000	C 172 C	PATURE	2 81 00	3 42	1F	118	-
0015 R				COENHEZ Sheet : 61017C000000	Key : 61017C0178/00B000	C 178 B	TERRE V.V.	1 23	2	1F	0	-
0023 R				VILLAGE Sheet : 61017C000000	Key : 61017C0196/00_000	C 196	VERGER H.T	7 60	57	1F	4	-
0032 71 00250 0014				COENHEZ Sheet : 61017C000000	Key : 61017C0172/00E000	C 172 E	PATURE	1 21 56 T 3	42	1F	51	-
0033 71 00250 0014				COENHEZ Sheet : 61017C000000	Key : 61017C0172/00F000	C 172 F	PATURE	15 53 T 3	42	1F	6	-
0037 75 00250 0029				PACHI AL HAYE Sheet : 61017B010000	Key : 61017B0057/00V000	B 57 V	PATURE	3 37	1 57	1F	1	-
0040 82 00250 0038				ELLEMELLE Sheet : 61017C000000	Key : 61017C0146/00A000	C 146 A	CIMETIERE N	6 64	2	1G	0	-
0041 82 00250 0021				R DE VERLEE +4 Sheet : 61017C000000	Key : 61017C0148/02C000	C 148/02C	BAT.ADMIN. N	3 28	0002	2G	203	-
0042 82 00250 0021				R DE VERLEE 4 Sheet : 61017C000000	Key : 61017C0148/02D000	C 148/02D	MAISON	3 32	0002	2F	386	-
0043 99 00512 0003				R DU MOULIN Sheet : 61017B010000	Key : 61017B0059/00G000	B 59 G	TERRAIN	34 T 79		1F	0	-
0045 07 00250 0044				MARTIN FOSSE Sheet : 61017C000000	Key : 61017C0221/00M000	C 221 M	TERRE	2 03 56	3 39	1F	79	-
0047 09 00230 0120				VILLAGE VENTE 15102009 Sheet : 61017C000000	Key : 61017C0162/00_000	C 162	ETANG	10 58	14	1F	1	-
0048 09 00230 0272				R DE VERLEE 6 VENTE 15102009 Sheet : 61017C000000	Key : 61017C0164/00L000	C 164 L	S.SPECTACL	2 67	0005	2F	180	-
0049 09 00230 0273				R VERLEE A TULTAY VENTE 15102009 Sheet : 61017C000000	Key : 61017C0164/00M000	C 164 M	PRE	12 79	3 18	1F	2	-
X								262		566	6 63 55	
Y										203	9 92	

DOMAINE DE LA COMMUNE DE OUFFET 4590 OUFFET	R DU VILLAGE 319	DA207334728BAKF
--	------------------	-----------------

1	2	3	4	5	5A	6.7	8	9	10	11.13	12.14	15
0002 R				TIGE DE HESTRUMONT Sheet : 61048C010000 Key : 61048C0040/02_000		C 40/02	TERRE V.V.	50 2		1F	0	-
0003 R				TIGE DE HESTRUMONT Sheet : 61048C010000 Key : 61048C0041/02_000		C 41/02	TERRE V.V.	50 2		1F	0	-
0004 R				TIGE DE HESTRUMONT Sheet : 61048C010000 Key : 61048C0043/02_000		C 43/02	TERRE V.V.	6 80 2		1F	0	-
0005 R				TIGE DE HESTRUMONT Sheet : 61048C010000 Key : 61048C0043/03_000		C 43/03	TERRE V.V.	25 2		1F	0	-
0006 R				TIGE DE HESTRUMONT Sheet : 61048C010000 Key : 61048C0045/02_000		C 45/02	TERRE V.V.	7 00 2		1F	0	-
0007 R				TACHNE BOIS Sheet : 61048C010000 Key : 61048C0104/02_000		C 104/02	TERRE V.V.	4 00 2		1F	0	-
0008 R				LES ARTS Sheet : 61048C010000 Key : 61048C0107/00B000		C 107 B	TERRE	9 47 00 4 28		1F	265	-
0009 R				LES SARTS Sheet : 61048C010000 Key : 61048C0109/00_000		C 109	TERRE	14 60 4E 22		1F	3	-
0010 R				LES SARTS Sheet : 61048C010000 Key : 61048C0110/00C000		C 110 C	TERRE	18 20 4 28		1F	5	-
0011 R				LES SARTS Sheet : 61048C010000 Key : 61048C0110/00F000		C 110 F	BOIS	9 00 3 8		1F	0	-
0012 R				LES SARTS Sheet : 61048C010000 Key : 61048C0110/00G000		C 110 G	TERRE	45 00 4 28		1F	12	-
0013 R				LES SARTS Sheet : 61048C020000 Key : 61048C0130/00A000		C 130 A	TERRE	3 75 4E 22		1F	0	-
0040 R				TEMME Sheet : 61048E000000 Key : 61048E0085/02_000		E 85/02	JARDIN	10 2 57		1F	0	-
0041 R				TEMME Sheet : 61048E000000 Key : 61048E0088/02_000		E 88/02	JARDIN	70 2 57		1F	0	-
0053 R				PELE BOIS Sheet : 61048C020000 Key : 61048C0134/00R000		C 134 R	PATURE	36 20 3E 28		1F	10	-
0056 R				PELE BOIS Sheet : 61048C020000 Key : 61048C0136/00E000		C 136 E	TERRE	71 00 4 28		1F	19	-
0057 R				LES SARTS Sheet : 61048C020000 Key : 61048C0132/00H000		C 132 H	PATURE	2 62 90 4E 28		1F	73	-

0059 R	LES SARTS Sheet : 61048C020000	Key : 61048C0133/00A000	C 133 A	PRE	16 19 00	4A 24	1F	388	-
0060 R	PELE BOIS Sheet : 61048C020000	Key : 61048C0134/00K000	C 134 K	BOIS	2 13 50	1 28	1F	59	-
0061 R	PELE BOIS Sheet : 61048C020000	Key : 61048C0134/00L000	C 134 L	BOIS	1 14 20	2 16	1F	18	-
0084 R	TEMME Sheet : 61048E000000	Key : 61048E0089/03_000	E 89/03	TERRE V.V.	1 64	2	1F	0	-
0085 R	TIWY Sheet : 61048E000000	Key : 61048E0104/02_000	E 104/02	TERRE V.V.	38 68	2	1F	0	-
0106 R	LES SARTS Sheet : 61048C010000	Key : 61048C0110/02_000	C 110/02	TERRE V.V.	10 00	2	1F	0	-
0107 R	BRICHITION Sheet : 61048C010000	Key : 61048C0115/02_000	C 115/02	TERRE V.V.	92 58	2	1F	1	-
0108 R	TRADO Sheet : 61048C020000	Key : 61048C0124/02_000	C 124/02	TERRE V.V.	85 09	2	1F	1	-
0114 R	AU CHAMP DE MOCAVE Sheet : 61048E000000	Key : 61048E0157/00E000	E 157 E	TERRE	18 61	T 2 40	1F	7	-
0115 R	EL PREE Sheet : 61048E000000	Key : 61048E0067/02_000	E 67/02	TERRE V.V.	54 79	2	1F	1	-
				N	26				
0120 73 01128 0052	PELE BOIS Sheet : 61048C020000	Key : 61048C0134/00V000	C 134 V	TERRE	22 16 42	4 28	1F	620	-
0134 79 00454 0001	SART AUX AIRS Sheet : 61048C010000	Key : 61048C0110/00D000	C 110 D	TERRE	4 70	4 28	1F	1	-
0135 79 00454 0008	TROU DU LOUP Sheet : 61048I020000	Key : 61048I0115/00_000	I 115	BOIS	24 46 80	2 16	1F	391	-
0136 79 00454 0009	TROU DU LOUP Sheet : 61048I020000	Key : 61048I0116/00_000	I 116	BOIS	2 70	2 16	1F	0	-
0138 79 00454 0011	TROU DU LOUP Sheet : 61048I020000	Key : 61048I0117/00D000	I 117 D	BOIS	24 03 70	2 16	1F	384	-
0139 79 00454 0018	SUR LES AIRS Sheet : 61048C020000	Key : 61048C0131/00D000	C 131 D	TERRE	4 09 30	4 28	1F	114	-
0140 79 00454 0019	SUR LES AIRS Sheet : 61048C020000	Key : 61048C0132/00F000	C 132 F	BOIS	1 73 20	1 28	1F	48	-
0141 79 00454 0020	SUR LES AIRS Sheet : 61048C020000	Key : 61048C0132/00G000	C 132 G	PRE	99 80	5C 19	1F	18	-
0142 79 00454 0021	PELE BOIS Sheet : 61048C020000	Key : 61048C0134/00N000	C 134 N	TERRE	7 35 10	4 28	1F	205	-
0144 79 00454 0023	PELE BOIS Sheet : 61048C020000	Key : 61048C0136/00F000	C 136 F	BOIS	1 75 00	1 28	1F	49	-
0147 82 01128 0043	R HAIRE +19 Sheet : 61048F010000	Key : 61048F0077/02A000	F 77/02A	CHAPELLE	10	0003	2G	0	-

0148 82	01128	0050	NEBLON-LE-PIERREUX +4 Sheet : 61048H020000	Key : 61048H0322/00D000	H 322 D	CAPTAG.EAU	N	1 81	0005	4G	22	-
0149 82	01128	0062	SUR LE PAHYS Sheet : 61048D020000	Key : 61048D0192/00B000	D 192 B	JARDIN	N	8 60	1 68	1G	5	-
0161 82	01128	0129	R DOYARD 2 Sheet : 61048D020000	Key : 61048D0360/00G000	D 360 G	INST.SPORT	N	1 22 87	1976	2G	617	-
0163 84	00000 -DP-		TROIDO Sheet : 61048C020000	Key : 61048C0120/02_000	C 120/02	CARRIERE		5 00	55	3F	2	-
0167 85	01128	0112	HOUP LE LOUP Sheet : 61048I040000	Key : 61048I0163/02_000	I 163/02	CHEMIN		70	14	1F	0	-
0168 85	01995	0009	MOGNEE Sheet : 61048D020000	Key : 61048D0191/00M000	D 191 M	PATURE		18 17	T 1 55	1F	9	-
0169 85	01935	0003	DANS LES COURS Sheet : 61048D020000	Key : 61048D0223/00R000	D 223 R	CHEMIN		9	T 14	1F	0	-
0171 85	01128	0058	LES SARTS Sheet : 61048C020000	Key : 61048C0132/00K000	C 132 K	PATURE		14 10	4E 28	1F	3	-
0172 85	01128	0143	PELE BOIS Sheet : 61048C020000	Key : 61048C0134/00Y000	C 134 Y	BOIS		1 96 30	1 28	1F	54	-
0176 86	01128	0170	BOIS COMMUNAL DE PINSON CHANT Sheet : 61048I020000	Key : 61048I0132/00L000	I 132 L	BOIS		48 35 37	2 16	1F	773	-
0177 88	01128	0113	TIWY Sheet : 61048E000000	Key : 61048E0156/02B000	E 156/02B	TERRE		20 40	1 45	1F	9	-
0178 88	01128	0076	ES PAYS Sheet : 61048E000000	Key : 61048E0049/00B000	E 49 B	CIMETIERE	N	91 48	2	1G	1	-
0183 91	01752	0003	AUX ODES Sheet : 61048E000000	Key : 61048E0044/00F000	E 44 F	PATURE		28 71	T 2 45	1F	12	-
0184 91	01128	0180	R DE TEMME 41 Sheet : 61048E000000	Key : 61048E0102/02A000	E 102/02A	ENTREPOT	N	11 65	1991	4G	1.603	-
0186 95	01128	0174	R DU VILLAGE 3 Sheet : 61048D020000	Key : 61048D0262/00X002	D 262 X 2	M.COMMUN.	N	22 30	0004	2G	8.292	-
0188 96	01128	0166	XHENCEVAL +4 Sheet : 61048G010000	Key : 61048G0023/00D000	G 23 D	RESERVOIR	N	6 57	0005	4G 6G	84 1.308	-
0193 97	01159	0022	CROUPET Sheet : 61048D020000	Key : 61048D0382/00F000	D 382 F	PATURE		93 45	T 2 45	1F	42	-
0195 98	01128	0055	PELE BOIS Sheet : 61048C020000	Key : 61048C0136/00H000	C 136 H	TERRE		30 49	4 28	1F	8	-
0202 98	01128	0133	EL SI PEXHE Sheet : 61048I010000	Key : 61048I0033/00D000	I 33 D	TERRE		2 75	3 34	1F	0	-
0203 98	01128	0196	R PELE-BOIS Sheet : 61048C020000	Key : 61048C0136/00K000	*M C 136 K	CAB.ELECT.		36	1998	4F	94	-
0204 98	01128	0198	R PELE-BOIS Sheet : 61048I010000	Key : 61048I0117/00P000	I 117 P	CAB.ELECT.		41	1998	4F	94	-

0214	01	02531	0001	R DU VILLAGE 10 Sheet : 61048D020000	Key : 61048D0183/00H000	D 183 H	MAISON		4 05	0004	2F	597	-
0216	01	01128	0159	R DU PERRON 29 Sheet : 61048D030002	Key : 61048D0294/00G000	D 294 G	MAISON		3 77	0001	2F	562	-
0217	01	01128	0154	OUFFET Sheet : 61048D030002	Key : 61048D0295/00H000	D 295 H	JARDIN	N	3 05	1 68	1G	2	-
0218	01	01128	0160	R DU PERRON 27 Sheet : 61048D030002	Key : 61048D0297/00C000	D 297 C	PRESBYTERE	N	15 49	0003	2G	679	-
0219	01	01128	0158	R DU PERRON 17 Sheet : 61048D030002	Key : 61048D0299/00D000	D 299 D	EGLISE	N	19 41	0001	2G	1.685	-
0220	01	01128	0181	R DU PERRON 11 Sheet : 61048D030002	Key : 61048D0303/00C000	D 303 C	REMISE	N	9 17	V 0001	2G	136	-
0221	01	01128	0185	ENCLOS DU LOMBARD Sheet : 61048D030002	Key : 61048D0457/00G000	D 457 G	PARC	N	27 84	V 68	1G	18	-
0225	02	01128	0137	TROU DU LOUP Sheet : 61048I010000	Key : 61048I0117/00W000	I 117 W	BOIS		1 32	90 2 16	1F	21	-
0226	02	01128	0137	TROU DU LOUP Sheet : 61048I020000	Key : 61048I0117/00X000	I 117 X	BOIS		42 50	2 16	1F	6	-
0227	02	01128	0102	TROU DU LOUP Sheet : 61048I020000	Key : 61048I0117/00Y000	I 117 Y	BOIS		56 62	22 2 16	1F	905	-
0228	02	01128	0102	TROU DU LOUP Sheet : 61048I010000	Key : 61048I0117/00Z000	I 117 Z	BOIS		8 38	08 2 16	1F	134	-
0229	05	01159	0029	CROUPET Sheet : 61048D020000	Key : 61048D0382/00G000	D 382 G	PATURE		9 90	2 45	1F	4	-
0231	05	01128	0215	ES PRE Sheet : 61048D030002	Key : 61048D0408/00M002	D 408 M 2	PATURE		7 01	05 1 55	1F	385	-
0232	06	01355	0002	AU CROUPET Sheet : 61048D020000	Key : 61048D0381/00E000	D 381 E	PATURE		2 40	2 45	1F	1	-
0233	06	01128	0105	ES HEID Sheet : 61048C010000	Key : 61048C0114/02A000	C 114/02A	TERRE V.V.		24 76	2	1F	0	-
0234	06	01128	0105	ES HEID Sheet : 61048C010000	Key : 61048C0114/02B000	C 114/02B	TERRE V.V.		9 51	2	1F	0	-
0235	08	02870	0028	TEMME Sheet : 61048E000000	Key : 61048E0089/00B003	E 89 B 3	CARRIERE		93 96	T 55	3F	51	-
0237	08	01128	0236	TROU DU LOUP Sheet : 61048I010000	Key : 61048I0117/00D002	I 117 D 2	TERRE		2 08	58 3 34	1F	70	-
0238	08	01128	0201	EL SI PEXHE Sheet : 61048I010000	Key : 61048I0035/00E000	I 35 E	TERRE		7 28	58 3 34	1F	247	-
0239	08	01128	0201	EL SI PEXHE Sheet : 61048I010000	Key : 61048I0035/00F000	I 35 F	TERRE		3 01	00 3 34	1F	102	-
0240	09	01128	0230	PELE BOIS VENTE 08012009 DIV.136N EN C 136 V & C 136 W Sheet : 61048C020000	Key : 61048C0136/00V000	C 136 V	TERRE		11 07	53 4 28	1F	310	-

0241	09	01128	0179	R DES PAHYS 6 DIV.APPART. Sheet : 61048D020000 Key : 61048D0192/00V000	D 192 V	SUP.BAT.A	15 20	-
0242	09	01128	0179	R DES PAHYS 6/2 MODIF.NOTABLE DIV.APPART. Sheet : 61048D020000 Key : 61048D0192/00V000	D 192 V	P.P.IM.AP.	0001 2G 3.253	-
0243	09	01128	0179	R DES PAHYS 6/3 MODIF.NOTABLE IMPOSABLE DIV.APPART. Sheet : 61048D020000 Key : 61048D0192/00V000	D 192 V	P.P.IM.AP.	0001 2F 768	-

	16	17	18	19	20	21	22
X	53	188			5.787	1.927	274 74 60
Y		1.709		1.308	26	14.662	3 40 60

DOMAINE DE LA COMMUNE DE OUFFET	R DU VILLAGE 319	DA207334728BAKF
4590 OUFFET		-BAT-

1	2	3	4	5	5A	6.7	8	9	10	11.13	12.14	15
0004	86	01685	0003	NEBLON-LE-MOULIN 2		G 94 H	CAPTAG.EAU		0003	4G	106	-
				#PIE G94K								
				Sheet : 61048G020000		Key : 61048G0094/00H000						

	16	17	18	19	20	21	22
X							
Y		106					

DOMAINE DE LA COMMUNE DE OUFFET 4590 OUFFET	R DU VILLAGE 319	DA207334728BAKF
--	------------------	-----------------

1	2	3	4	5	5A	6.7	8	9	10	11.13	12.14	15
0065 R				TIER D AVENNE Sheet : 61075B020001	Key : 61075B0247/00B000	B 247 B	BOIS	72 23 1 28	1F		20	-
0070 R				BEEMONT HAMEAU Sheet : 61075A010001	Key : 61075A0048/00M000	A 48 M	PATURE	2 50 1C 40	1F		1	-
0072 R				PREAL Sheet : 61075A020001	Key : 61075A0071/00E000	A 71 E	PATURE	89 13 T 2 45	1F		40	-
0074 R				FOND DEL HACHE Sheet : 61075A020001	Key : 61075A0126/00B000	A 126 B	PATURE	1 35 99 T 3B 45	1F		61	-
0075 R				COINCHEZ Sheet : 61075B010001	Key : 61075B0005/00F000	B 5 F	TERRE	23 68 T 2A 45	1F		10	-
0076 R				COINCHEZ Sheet : 61075B010001	Key : 61075B0029/00L000	B 29 L	PATURE	2 80 50 T 2A 55	1F		154	-
0077 R				COINCHEZ Sheet : 61075B010001	Key : 61075B0030/00E000	B 30 E	PATURE	24 75 T 3A 55	1F		13	-
0078 R				COINCHEZ Sheet : 61075B010001	Key : 61075B0031/00A000	B 31 A	PATURE	1 17 54 T 3A 55	1F		64	-
0081 R				AUX RUELLES Sheet : 61075B020001	Key : 61075B0288/00C000	B 288 C	PATURE	20 17 T 1 55	1F		11	-
0088 81 00460 0066				AUX RUELLES Sheet : 61075B020001	Key : 61075B0288/00A000	B 288 A	CIMETIERE N	15 12 2	1G		0	-
0097 89 00460 0057				AU CHENAY Sheet : 61075A040001	Key : 61075A0116/02H000	A 116/02H	BOIS	4 75 3 8	1F		0	-
0098 89 00460 0058				VILLAGE Sheet : 61075A040001	Key : 61075A0148/00G002	A 148 G 2	JARDIN	11 26 3 45	1F		5	-
0099 89 00460 0089				TIGE D ONEUX +13 Sheet : 61075A040001	Key : 61075A0501/02_000	A 501/02	CHAPELLE N	7 0005	2G		0	-
0100 97 00460 0096				BEEMONT HAMEAU Sheet : 61075A010001	Key : 61075A0048/00R000	A 48 R	PATURE	29 39 T 1B 45	1F		13	-
0101 97 00000 -DP-				BEEMONT Sheet : 61075A010001	Key : 61075A0048/03_000	A 48/03	CHEMIN	1 54 T 14	1F		0	-
0102 97 00000 -DP-				BEEMONT Sheet : 61075A010001	Key : 61075A0048/04_000	A 48/04	CHEMIN	19 T 14	1F		0	-
0103 97 00460 0069				BEEMONT HAMEAU Sheet : 61075A010001	Key : 61075A0048/00T000	A 48 T	PATURE	54 V 1C 40	1F		0	-

0104	00	00460	0090	R DES ECOLES 2 Sheet : 61075A040001	Key : 61075A0557/00M000	A 557 M	B.SCOLAIRE	N	31 68	1960	2G	2.094	-
0106	03	00470	0016	JOIGNANT PREAL Sheet : 61075A020001	Key : 61075A0081/00E000	A 81 E	PRE		15 35	T 2C	19	1F	2 -
0107	05	00671	0002	VILLAGE Sheet : 61075A040001	Key : 61075A0550/00D000	A 550 D	CHEMIN		3 66	T 14		1F	0 -
0108	06	00460	0093	R DE L' EGLISE Sheet : 61075B010001	Key : 61075B0088/00Y000	B 88 Y	TERR.BATIR		2 57	T 68		1F	1 -
0109	06	00460	0094	R DE L EGLISE +2 Sheet : 61075B010001	Key : 61075B0088/00Z000	B 88 Z	MONUMENT	N	49	T 2006		2G	0 -
0110	08	00460	0105	GRAND ROUTE Sheet : 61075A040001	Key : 61075A0549/00B002	A 549 B 2	TERRAIN		12 91	68		1F	8 -

	16	17	18	19	20	21	22
X					403		8 48 65
Y						2.094	47 36

DOMAINE DE OURTHE AMBLEVE LOGEMENT 4170 COMBLAIN-AU-PONT	PL LEBLANC 26A	-EMPH-	FM403971247BBGF >46
DOMAINE DE LA COMMUNE DE OUFFET 4590 OUFFET	R DU VILLAGE 319	-BAIL-	DA207334728BAKF >46

1	2	3	4	5	5A	6.7	8	9	10	11.13	12.14	15
0002	08	01223	0001	R DE L EGLISE 2/1 #REZ Sheet : 61075B010001	Key : 61075B0088/00A002	B 88 A 2	MAISON#	1 02 V	0002	2F	292	--
0003	08	01223	0001	R DE L EGLISE 2/2 #PREMIER Sheet : 61075B010001	Key : 61075B0088/00A002	B 88 A 2	MAISON#		0002	2F	292	--
0004	08	01223	0001	R DE L EGLISE 2/4 Sheet : 61075B010001	Key : 61075B0088/00B002	B 88 B 2	MAISON	57 V	0002	2F	290	--
0005	08	01223	0001	R DE L EGLISE 2/3 Sheet : 61075B010001	Key : 61075B0088/00C002	B 88 C 2	MAISON	57 V	0002	2F	290	--
0006	08	01223	0001	R DE L EGLISE +2 Sheet : 61075B010001	Key : 61075B0088/00D002	B 88 D 2	REMISE	24 V	0002	2F	7	--
0007	08	01223	0001	R DE L'EGLISE Sheet : 61075B010001	Key : 61075B0088/00E002	B 88 E 2	JARDIN	9 95 T 1	68	1F	6	--

	16	17	18	19	20	21	22
X					6	1.171	12 35
Y							

ASSOCIATION/FC WARZEE/FOOTBALL CLUB WARZEE	GRAND RTE 55	-EMPH-	BK441644067XXF
4590 OUFFET			>70
DOMAINE DE LA COMMUNE DE OUFFET	R DU VILLAGE 319	-BAIL-	DA207334728BAKF
4590 OUFFET			>70

1	2	3	4	5	5A	6.7	8	9	10	11.13	12.14	15
0002	74	00460	0083	FOND DE HACHE		A 80 H	TERR.SPORT	1 20 21	55	1F	66	--
				Sheet : 61075A020001	Key : 61075A0080/00H000							
0003	81	00806	0001	R DE LA STATION +1		A 80 G	INST.SPORT	2 73	1972	2F	409	--
				Sheet : 61075A020001	Key : 61075A0080/00G000							

	16	17	18	19	20	21	22
X					66	409	1 22 94
Y							

DOMAINE DE LA COMMUNE DE OUFFET 4590 OUFFET	R DU VILLAGE 319	-PIE-	DA207334728BAKF
DOMAINE DE LA COMMUNE DE CLAVIER 4560 CLAVIER	R FORVILLE 1	-PIE-	DA207355118BACF
DOMAINE DE LA VILLE DE DURBUY 6940 DURBUY	GRAND RUE 24	-PIE-	DB207386196CCAF
DOMAINE DE LA COMMUNE DE TINLOT 4557 TINLOT	R DU CENTRE 35	-PIE-	DA216693941BARF

1	2	3	4	5	5A	6.7	8	9	10	11.13	12.14	15
0012	81	00474	0003	GROS THIER Sheet : 61075A020001	Key : 61075A0086/00B000	A 86 B	TERRE V.V.	N	5 2	1G	0	---
0013	81	00474	0010	CHEM D OCQUIER Sheet : 61075A020001	Key : 61075A0155/00F000	A 155 F	TERRE V.V.	N	5 2	1G	0	---
0020	89	00474	0015	VILLAGE Sheet : 61075B010001	Key : 61075B0094/00B000	B 94 B	COUR	N	5 68	1G	0	---
0022	90	00474	0019	SUR LE LIERIS Sheet : 61075A040001	Key : 61075A0606/00Z000	A 606 Z	TERRE V.V.	N	5 2	1G	0	---

	16	17	18	19	20	21	22
X							
Y							20

LISTE DES ASSOCIATIONS LOCALES

(au 31/08/2011)

- 1 **ACTIVITES SOCIO-CULTURELLES ET SPORTIVES DE L'ECOLE LIBRE SAINT-JOSEPH** - rue de Temme, 2 à 4590 Ouffet
Responsable: *Mde Anne RICARDEAU, rue sur Haies 31 à 4550 NANDRIN*
- 2 **AMICALE DE L'ATHENEES ROYAL D'OUFFET A.S.B.L.** - rue Mognée, 21 à 4590 Ouffet
Président: *M. Clément LAMBOT, avenue de Vagney 38 à 4590 Ouffet*
- 3 **ACTION CATHOLIQUE RURALE FEMININE – Groupe Tournesol**
Présidente: *Mme Elisabeth SIMON, rue de Mont 17 à 4160 ANTHISNES*
- 4 **L'AUBE - SOCIETE DE GYMNASTIQUE** - rue du Perron, 31 à 4590 OUFFET
Président: *M. Yve BOURGUIGNON, rue Doyard 9 à 4590 OUFFET*
- 5 **L'Aurore A.S.B.L.** - rue de Verlée, 6 à 4590 Ouffet (Ellemelle)
Président: *M. Francis GROSFILS, Tige de Parfondvaux à 4590 ELLEMELLE*
- 6 **E.L.O.W.S. – Association 3 x 20 – rue Haïre 49 à 4590 OUFFET**
Président: *M. Mario QUINTO, rue de Verlée 25 à 4590 ELLEMELLE*
- 7 **COMITE DES FETES DE WARZEE**
Président: *M. Olivier COLLIN, rue de l'Eglise 7 à 4590 WARZEE*
- 8 **COMITE DES PARENTS DE L'ECOLE COMMUNALE DE WARZEE – rue des Ecoles 2 à 4590 Warzée**
Président: *M. Frédéric THEATE, à 4160 ANTHISNE*
- 9 **COMMISSION COMMUNALE CONSULTATIVE DES AINES D'OUFFET – rue du Village 3 à 4590 Ouffet**
Président: *M. Marcel DEFREERE, rue du Tige 44 à 4590 OUFFET*
- 10 **Espace Jeunes d'Ouffet – rue des Pahys, 6 à 4590 Ouffet**
Président : *M. Ludovic BELOT, avenue de Vagney 36 à 4590 OUFFET*
- 11 **MAISON DES JEUNES DE WARZEE - Grand'Route à 4590 Ouffet (Warzée)**
Président: *M. Olivier COLLIN, rue de l'Eglise 7 à 4590 WARZEE*
- 12 **JUDO CLUB D'OUFFET** - rue Mognée, 21 à 4590 Ouffet
Président: *M. Eric LOIX, Vieille route de Huy 1 à 4590 OUFFET*
- 13 **M.C.P. LI MACRALE SOL'VOYE – rue du Tige 13 à 4590 Ouffet**
Président: *M. Louis LOMBA, rue du Tige 13 à 4590 OUFFET*
- 14 **PATRO MIXTE SAINT-MEDARD** - rue du Perron 33 à 4590 Ouffet
Président: *M. Gilles ROBERT, Tige de Hody 10A à 4590 WARZEE*
- 15 **QUARTIER DE TEMME A.S.B.L.**
Responsable: *M. Jean-Marc DECROUPETTE, Temme 50 à 4590 OUFFET*
- 16 **R.F.C. OUFFET - WARZEE (FOOTBALL CLUB) – Tige de Pair à 4590 Warzée**
Président: *M. Gérard LAMBOTTE, Thier de l'Ovreux 5 à 4590 OUFFET*
- 17 **SERVICE AIDE ET SOINS A.S.B.L. (TELE-SERVICE DU CONDROZ)** - rue du Perron, 29 à 4590 Ouffet
Présidente: *Mde Simone GASPARD, rue du Baty 33 à 4590 WARZEE*

- 18 SYNDICAT D'INITIATIVE** - rue du Perron, 5 à 4590 Ouffet
Président: *M. Benoît JADIN*, rue de l'Eglise 23 à 4590 WARZEE
- 19 TENNIS CLUB D'OUFFET A.S.B.L.** - rue de Pair à 4590 Warzée
Président: *M. Joseph RADELET*, Grand'Route, 34 à 4590 WARZEE
- 20 F.N.A.G., section Ouffet** – Anciens prisonniers de guerre
Présidente: *Mde Renée LARDOT*, Tige de Fairon 9 à 4590 OUFFET
- 21 Service de Remplacement Agricole Hesbaye-Condroz Liégeois asbl** – Grand'Route d'Ombret
257 à 4480 ENGIS
Président: **M. Jean-Paul COLLIN**, rue de l'Eglise 22 à 4590 WARZEE
- 22 Maison Croix-Rouge Aywaille-Hamoir-Ouffet** – rue du Centre 51 à 4160 ANTHISNES
Présidente: *Mde Josette LESPAGNARD*, avenue Marcellin Lagarde 12 à 4920 SOUGNE-REMOUCHAMPS
- 23 F.N.A.G., section Fraiture-Seny-Soheit Tinlot-Warzée** – Anciens prisonniers de guerre
Présidente: *Mde Michelle LEJEUNE*, rue du Centre 39 à 4557 TINLOT

ANNEXES DE LA PARTIE II



Ouffet

Salle polyvalente (rue du Village 3)

Mercredi 30 septembre 2009, à 20h

Conférence - échange (gratuite)

« Le développement durable au quotidien :
projets collectifs et actions individuelles »

exposant d

Animation par l'asbl **Exposant D**, organisatrice du
5^{ème} Festival du Développement Durable de Méry-Tilff
(www.festivaldd.be)



Qu'est-ce que le développement durable ? Ces deux mots sont omniprésents dans le discours actuel. Qu'impliquent-ils réellement ? Comment poser des actes qui inscrivent un projet, individuel ou collectif, dans une perspective de développement durable ? A partir des représentations, questions et critiques des participants, des éclairages seront apportés sous des modes ludiques et plus sérieux par l'asbl exposant D. Ceci constituera le point de départ d'une réflexion sur les actions à mettre en œuvre par la commune d'Ouffet et ses habitants.

Cette conférence s'inscrit dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (ODR) qui a démarré en novembre 2008 à Ouffet. Pour rappel, le développement rural, c'est l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de tous les habitants d'une Commune. L'ODR est un processus s'étalant sur plusieurs années, mené en étroite collaboration avec la population. L'objectif de ce travail collégial est d'aboutir à la concrétisation de projets répondant aux besoins des habitants, dont certains peuvent être subsidiés par la Région wallonne jusqu'à 80%; ils seront repris dans un document stratégique appelé Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

La réflexion menée dans le cadre de l'ODR est une des occasions à saisir pour intégrer toujours davantage les principes du Développement Durable à la gestion communale et à la vie des citoyens.

Contacts

Asbl GREOA – Service PCDR

Place de Chézy, 1
4920 Harzé-Aywaille

Tél.: 04 384 67 88

Fax: 04 384 74 37

Email: pcdr.ouffet@ourthe-ambleve.be

Site Internet: www.pcdr.be



**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la conférence-échange sur le Développement durable (DD)

30 septembre 2009

(Salle polyvalente – rue du Village, 3 à 4590 Ouffet)

Personnes présentes : COLPANI Giuliana, DEFRERE Marcel, FROIDBISE Francis, GROGNA Agnès, GROSFILS Francis, JANSSEN Paulette, MONTFORT Nathalie, RINGLET Jacqueline, SCHLÖSSER Isabelle, SCHLÖSSER Jean-Pierre, SERVAIS Emilie, THIRION Jean-Claude.

Agents de développement (GREOA) : BEAUFAYS Sarah, GILIS Marie-Françoise

Commune : LARDOT Renée (Echevine), WAUTELET Paul (Président du CPAS)

Animateur : WATTELET Vincent

Madame Lardot introduit la réunion.

1. Présentation du DD

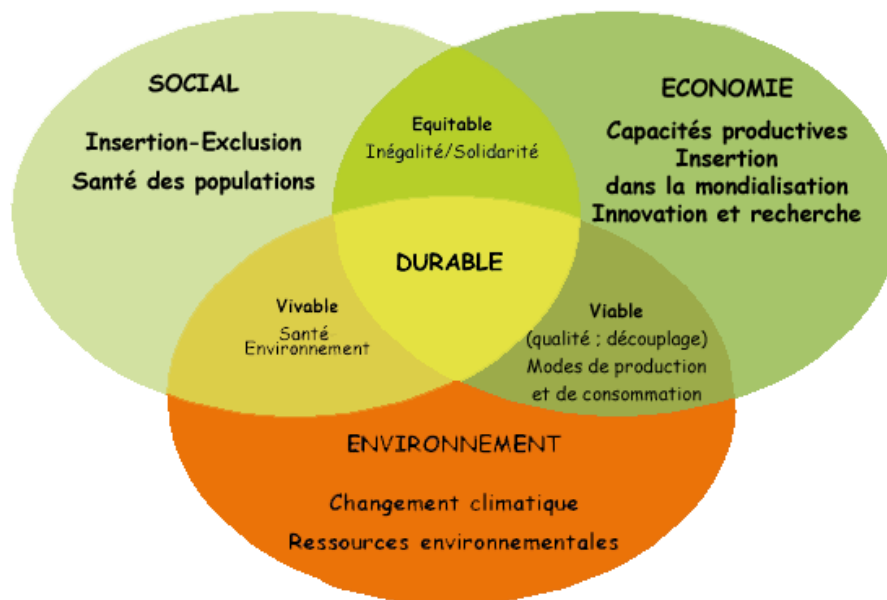
Vincent Wattelet présente l'asbl Exposit D dont il fait partie. Cette asbl est née au départ de la société Mérytherm (Bureau d'étude en installations hydroélectriques à Esneux) pour s'occuper notamment du salon du développement durable. Elle propose également des services pour l'évènementiel durable.

V. Wattelet explique que la réunion a pour but de mettre en pratique des actions concrètes dans le Programme Communal de Développement Rural (PCDR), pour un développement durable.

Il fait ensuite le bilan des attentes des participants et note les mots clés relatifs au développement durable qu'ils énoncent : *économie, environnement, mobilité, social, durable, long terme, mesure impact, manière de vivre, développement positif, entité, préservation objectifs enfants*. V. Wattelet note également les mots clés relatifs aux impressions des participants par rapport au DD : *utopie, changement d'habitudes et du quotidien, respect, brouillard, urgent, nécessité...*

Ensuite, une définition « officielle » est donnée « Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. » Cette définition met une limite à nos besoins (entendus ici comme les besoins de

survie, de vie). Les trois piliers du développement durable sont le social, l'économie et l'environnement. Des actions prennent en compte l'économie et le social sans pour autant veiller à l'environnement, comme par exemple le commerce équitable. D'autres prennent en compte l'économie et l'environnement mais sont « mauvaises » au point de vue social (ex : investissement dans la fabrication de panneaux solaires en Corée où les conditions de travail sont très mauvaises)...



Le développement durable s'appuie sur une approche double :

- Dans le temps : nous avons le droit d'utiliser les ressources de la Terre mais le devoir d'en assurer la pérennité pour les générations à venir ;
- Dans l'espace : chacun dans le monde a le même droit aux ressources de la Terre.

Il existe 3 visions du développement durable :

1. Orthodoxe : basée sur la croissance et le principe du pollueur payeur
2. Ecologie économique : les 3 capitaux (naturel, social, économique) sont mis sur un pied d'égalité
3. Alter développement : remise en question du modèle de développement

Le credo du DD : *penser global, agir local*. Au niveau politique, il y a des obligations données aux pays, aux régions et toute une série d'actions sont possibles au niveau communal. Il est urgent de réinventer de nouveaux modèles de vie.

2. Travail en sous-groupes et pistes d'actions

Le travail en sous-groupes propose aux participants, à partir des problématiques mise en évidence lors des réunions de consultation menées dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (manque d'espaces de convivialité...), de les repenser dans une démarche de développement durable.

Groupe n°1 :

Le groupe propose, pour répondre aux problèmes de mobilité dans la Commune, de créer un site internet recensant les offres et les demandes de co-voiturage avec éventuellement une personne qui centraliserait les appels. Il serait important d'en faire la publicité.

V. Wattelet explique qu'il est possible de se greffer sur des initiatives existantes afin de se faciliter la tâche. Il existe en effet plusieurs sites (*taxistop-onglet spécifique pour les déplacements scolaires, roue libre, karzoo...*)

En outre, le principe de *comobilité* est une autre piste à poursuivre. La comobilité s'organise via des points stop dans la Commune, identiques aux arrêts de bus. La commune d'Esneux a notamment mené une initiative de ce type (*comobile*). La publicité de la démarche est extrêmement importante afin d'assurer son bon fonctionnement.

Les questions d'assurances sont évoquées. De ce point de vue, il est envisageable de trouver des solutions avec les assureurs, notamment Ethias, qui affichent leur volonté de participer au développement durable (*Responsabilité Sociétale des Entreprises...*).

Pour les écoles, la possibilité de créer des *Agenda 21 scolaires* est suggérée. Cela permettrait aux écoles de travailler avec les enfants et les jeunes à des objectifs de développement durable.

Groupe n°2 :

Le groupe propose plusieurs idées :

- créer un taxi-social (problème de mobilité évoqué plus haut)
- favoriser le commerce des produits d'une ferme de la Commune (produits de saison)
- modifier les zones à bâtir pour favoriser les habitats groupés
- encourager l'installation de panneaux thermiques (solaires)

V. Wattelet explique qu'il existe différents systèmes pour favoriser les produits locaux et dès lors les circuits courts de distribution. Les *GAC* (Groupe d'Achat Commun) permettent d'avoir accès à une alimentation de qualité à un moindre prix et de solidariser un ensemble de consommateurs autour d'un agriculteur. Il existe également le système de *paniers* qui peut être également inséré à un GAC. Ces initiatives sont tout bénéfique pour les producteurs de la région, favorisent les circuits courts, la réduction des déplacements, des déchets, et permettent de recréer du lien social.

V. Wattelet propose également deux grandes solutions d'avenir pour l'agriculture. La première, la *biomasse* (matières organiques comme les déchets de cuisine, crottins d'animaux...) qui peut devenir source d'énergie (ex : à Beckerich). La seconde, *la paille*, matériau noble local qui est de mieux en mieux utilisé (ex : société paille-tech). Il est proposé d'imaginer un espace convivial (salle...) utilisant ce matériau, valorisant ainsi l'agriculture locale et symbolisant ainsi l'identité de la Commune.

Un autre moteur important dans la Commune est le groupe des aînés. Il est proposé d'organiser pour les seniors une visite dans des villes comme *Fribourg, à la Ferme de Vevy-Véron à Wépion* (ou encore dans un village comme *Beckerich*). Celle-ci pourrait ensuite servir de base pour une information des aînés dans les écoles via un *Agenda 21 scolaire*.

En ce qui concerne l'habitat groupé, il est possible d'imaginer notamment de la *co-génération* et du *lagunage* qui seraient moins coûteux que pour des habitations isolées. D'autres pistes peuvent encore être approfondies.

Autres idées d'actions : la *banque Triodos* fait du placement éthique, l'utilisation de LED permet de diminuer l'énergie de 80%...

Groupe n°3

Le groupe a également réfléchi à la manière de mettre en œuvre un GAC afin de se procurer des produits qui ne nuisent pas à la santé. Ils se posent la question de savoir avec quel(s) commerçant(s) réaliser ce genre de projet sans poser problème aux commerçants qui ne participeront pas à l'action. La création d'un GAC permettra également d'éliminer les déchets et éventuellement de transformer (ce qui est recyclable). Cette initiative peut également être liée avec *un SEL (Service d'Echange Local)*, une coopérative de personnes aptes à échanger des prestations.

Certains participants soulignent qu'il y aura des problèmes urbanistiques si des projets sont en dehors des modèles traditionnels et que cela coïncera au niveau politique.

En conclusion, V. Wattelet pose la question suivante. Qu'est-ce qui favorise le comportement ? L'imaginaire social amène une notion d'identité. Lors de la consultation, par exemple, il a recensé une demande de création d'identité (proposition de développer le folklore, par exemple autour de l'histoire des nutons du Condroz). Et si on écrivait une mythologie d'Ouffet qui ne soit pas celle d'aujourd'hui mais celle de demain...

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion d'information

à l'attention du personnel communal

le 30 septembre 2008

(Administration communale – rue du village 3 à 4590 Ouffet)

La réunion débute à 13H30 et rassemble 9 personnes. En introduction, Sarah BEAUFAYS explique que le personnel communal a été invité pour être informé de ce qu'est une Opération de Développement Rural (ODR) afin qu'il puisse participer à cette ODR en transmettant des informations aux agents de développement. Elle explique que le but de cette réunion est de favoriser l'échange d'informations et de se présenter car les agents de développement feront appel à des membres du personnel pour obtenir des informations tout au long du processus.

Marie-Françoise GILIS présente le GREOA et plus particulièrement la cellule PCDR du GREOA. Elle présente ensuite les objectifs d'une ODR et ses trois originalités ainsi que le concept de développement durable.

Benoît HOUBEAU explique qu'il réalise l'étude socio-économique de la Commune et présente brièvement les différents chapitres de cette dernière. Il incite les personnes présentes à en prendre connaissance et à lui transmettre des informations afin de la compléter et de corriger les éventuelles inexactitudes. Il présente également la cartographie qui accompagne l'étude socio-économique. Ensuite, il explique les différentes parties du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) : l'étude socio-économique, la synthèse de la consultation citoyenne, les objectifs de développement, les projets et des tableaux de synthèse.

Isabelle LAURENT présente les différentes étapes de l'ODR et la logique du processus. Elle informe que les réunions d'information et de consultation débuteront en novembre. Le but de ces réunions est d'informer les citoyens et de les inviter à s'exprimer sur la vie dans la Commune. Suite à ces réunions, les agents de développement identifieront des enjeux qui seront présentés aux réunions de retour. Par la suite, il y aura la mise en place d'une Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et de Groupes de travail (GT). Isabelle LAURENT explique également la notion de "lots". Elle termine en donnant les coordonnées des différentes personnes de contact.

Sarah BEAUFAYS conclut en rappelant que le personnel ne doit pas hésiter à transmettre des informations et des propositions de projet aux agents de développement. Une fiche de propositions est remise à chaque participant. En effet, le personnel est en contact avec la population et peut être un relais entre la population et les agents de développement et

inversement. Il est important que le personnel parle de l'ODR à la population et l'incite à y participer.

La parole est alors laissée au personnel communal. Plusieurs questions et suggestions sont émises :

- Combien d'agents de développement animent les réunions ? Il y a trois agents de développement qui se répartissent le travail. En fonction des réunions, il y a un ou deux agents de développement.
- Quels seront les moyens publicitaires pour annoncer l'ODR ? Une toute boîte en octobre insérée dans le Bulletin communal, un rappel dans le feuillet communal de novembre, des affiches, le site internet communal, le site www.pcdr.be et des articles de presse.
- Les associations et les clubs sont-ils contactés ? Ils sont informés par la publicité générale et des courriers leurs sont envoyés soit au début du processus, soit pour les Groupes de Travail.
- Combien coûte une ODR ? La Commune ne paie pas les agents de développement. Elle paie l'étude socio-économique et la publicité. Au départ, cela représente un effort financier mais permet de décrocher des subsides importants. (NDLR : La Commune désignera un bureau d'étude qui sera chargé de tracer des esquisses et de budgétiser les fiches-projets du PCDR).
- Quelle est la charge de travail pour le personnel communal ? Il y a souvent une personne de contact qui transmet les renseignements nécessaires aux agents de développement et à l'auteur de projet. Il y a également une personne qui rédige les comptes-rendus de la Commission Locale de Développement Rural.
- Combien y a-t-il de personnes aux réunions en général ? C'est variable en fonction des communes.
- Quels sont les organismes accompagnateurs autres que le GREOA ? la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) et la Wirtschaftsförderungsgesellschaft Ostbelgien (WFG).
- Une personne fait part du fait qu'il sera important de tenir compte de la présence des deux écoles secondaires (important pour une petite Commune!). Cela a des conséquences : embouteillages, horaires de bus fonction des horaires scolaires... (NDLR : Cet élément est d'ailleurs intégré dans l'étude socio-économique).
- La problématique de la mobilité dans les villages, notamment à Ellemelle, est évoquée.
- Concernant les bus, une proposition est faite de remettre des abris de bus.

La séance est clôturée à 14h30.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion avec le Conseil communal
le 24 novembre 2008**

(Salle du Collège, Administration communale à 4590 Ouffet)

Présents : membres du Conseil communal de la commune de Ouffet, Isabelle LAURENT (agent de développement, GREOA), Benoît HOUBEAU (auteur de projet, GREOA)

La rencontre débute à 20H.

Sur proposition des agents de développement du GREOA, le Conseil communal rencontre un agent de développement et l'auteur de projet. Les objectifs de la rencontre sont de présenter l'ODR au Conseil et de favoriser l'échange d'information (tout au long du processus). La majorité des membres a déjà participé à une des réunions d'information et de consultation ou y participera. Isabelle LAURENT présente donc brièvement le GREOA et ce qu'est une ODR (Opération de Développement Rural). Benoît HOUBEAU présente alors le document « pré-diagnostic ». Isabelle LAURENT poursuit les explications relatives aux différentes étapes du processus, à ce qu'est une CLDR et rappelle les coordonnées des personnes de contact afin de faciliter les relations de collaboration entre le Conseil et le GREOA.

Un temps de question-réponse est alors prévu. Les membres du Conseil posent différentes questions concernant notamment les délais nécessaires avant la réalisation des projets, ce qui permet de les sensibiliser à l'importance des Lots 0, afin que la population se sente écoutée et ne se démotive pas. Une autre question concerne la désignation du bureau d'étude et le degré de précision demandé pour les esquisses. D'autres questions permettent encore de répondre aux interrogations des membres et de les inciter à participer au processus.

La rencontre prend fin à 20H30.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation
Pour le village d'Ellemelle
le 17 novembre 2008
(Salle L'Aurore – rue de Verlée 6 à 4590 Ellemelle)**

La réunion débute à 19H40, par une introduction de Monsieur Marc GIELEN, Bourgmestre d'Ouffet; elle rassemble 22 personnes. En introduction, Monsieur GIELEN explique que la Commune entame une Opération de Développement Rural (ODR) et que les agents de développement du GREOA accompagneront la Commune dans ce processus.

Après la présentation générale de la soirée, du déroulement de l'Opération de Développement Rural et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune (cf. PowerPoint), la consultation citoyenne débute. A la fin de la réunion, une copie de la présentation PowerPoint est remise aux participants. Notons également que l'étude socio-économique en l'état actuel (disponible sur le site www.pcdr.be) est un document de travail qui sera complété au cours de l'ODR.

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont regroupées dans un même paragraphe. Lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique. Les remarques transmises par courrier par un groupe d'habitant de la Commune sont intégrées dans le compte rendu.

Environnement

- Concernant le projet d'aménagement de l'étang d'*Ellemelle*, des habitants regrettent que ce projet ait été conçu sans une consultation des habitants. Les responsables de cet étang (propriété de la salle) sont satisfaits que la Commune réalise des aménagements car ils sont responsables en cas d'accident. Les participants s'accordent sur le fait qu'un aménagement est nécessaire mais certains aspects de cet aménagement sont mis en cause par une partie des habitants. Ces derniers auraient préféré que ce projet s'inscrive dans le cadre de la conservation de la nature plutôt que dans celui du plan Mercure (espace de vie conviviaux). Ces habitants ont émis quelques remarques par rapport au projet tel que proposé:
 - Le curage est nécessaire mais il faut veiller à ne pas l'effectuer en période de reproduction de la faune
 - Il faut cacher les bulles à verre soit en les enterrant soit en les dissimulant avec des plantations indigènes sempervirentes (if) ou marcescentes (charme,

- hêtre)
- L'éclairage est un élément superflu, source de nuisances pour la faune sauvage et inopportun dans le contexte des économies d'énergie.
- La qualité de l'eau alimentant la mare devrait être analysée.
- Il faut envisager l'entretien des aménagements sur le long terme.
- Les habitants d'*Ellemelle* souhaitent être informés du projet de station d'épuration à *Ellemelle*.

Bâti

- Les habitants indiquent qu'il y a un patrimoine bâti intéressant dans la Commune.
- Certains participants regrettent que la Commune ne se soit pas encore dotée d'un Règlement Communal d'Urbanisme (RCU) ni d'un Schéma de Structure Communal (SSC).
- Au vu de la qualité architecturale du centre d'*Ellemelle*, certains habitants souhaitent que celui-ci soit préservé voire valorisé (ex.: adoption d'un Règlement Communal d'Urbanisme, aménagement de voirie...).

Commerces

Certains habitants aimeraient qu'il y ait une boulangerie à *Ellemelle*. Un des participants indique qu'un four à pain public pourrait être une alternative à l'implantation d'une boulangerie.

Infrastructures et activités de loisirs

- Des activités devraient être organisées pour les jeunes (12-16 ans).
- Un terrain multisports ainsi qu'un terrain de pétanque pourraient être installés à *Ellemelle*.
- Rénovation de la salle L'Aurore (scène pour spectacle, cuisine...).

Vie de quartier

- Le comité de la salle L'Aurore pourrait être redynamisé et/ou un comité d'organisation de fête pourrait être créé.
- L'accueil des nouveaux habitants une fois par an est un atout.

Communication

- Manque d'information sur les activités existantes
- Profiter de l'outil Internet pour améliorer la communication. Par exemple, pouvoir contacter les élus par mail via le site communal
- Le Bulletin Communal s'est amélioré

Accès à l'Internet

- Toutes les habitations ont la possibilité d'avoir une connexion Internet
- Des ordinateurs pourraient être mis à disposition notamment via les écoles
- Des formations pourraient être organisées
- Le WebBus est un atout

Enseignement

Les bâtiments de l'athénée se dégradent et le nombre d'élève diminue.

Tourisme

Le tourisme est un axe à développer dans la Commune. Actuellement, le patrimoine environnemental est sous-exploité. Des promenades balisées (avec carte) devraient être créées notamment en forêt. Cela attirerait des touristes et le secteur HoReCa pourrait se développer. Un représentant du Syndicat d'Initiative indique que les cartes de promenades sur l'entité ne correspondent plus à la réalité et qu'une mise à jour est nécessaire. Cette mise à jour pourrait être réalisée avec la collaboration du Syndicat d'Initiative et éventuellement du garde forestier.

Chemins et sentiers

Une mise à jour de la liste des chemins et sentiers existants est nécessaire. En effet, certains chemins n'existent plus (intégrés dans des champs), d'autres traversent des propriétés privées ou se terminent en cul-de-sac. En outre, un entretien plus régulier des chemins (envahis par des herbes, boue...) est souhaité pour les rendre plus praticable notamment pour les marches qui sont organisées.

Mobilité et sécurité routière

- Les habitants se plaignent d'une vitesse excessive des véhicules dans l'ensemble du village d'*Ellemelle*. Des aménagements destinés à réduire la vitesse sont souhaités mais il faut veiller à l'aspect paysager des casse-vitesse.
- D'un point de vue transport en commun, le village d'*Ellemelle* est mal desservi et l'horaire des bus n'est pas suffisamment respecté. Il faudrait une liaison vers *Warzée* et vers *Anthisnes*.
- Certains endroits à *Ellemelle* (ex: Rue de Verlée) sont dangereux pour les piétons : pas de trottoir et peu de visibilité. La route étant trop étroite que pour créer des trottoirs, il faut limiter la vitesse des véhicules.
- Il manque des plaques de signalisation pour indiquer les directions (ex: direction *Fraiture* depuis *Ellemelle*)
- A certaines entrées du village d'*Ellemelle*, les panneaux n'indiquent plus *Ellemelle* mais *Ouffet*.

La séance est clôturée à 21h15.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation
Pour le village de Warzée
le 25 novembre 2008
(Buvette du Football – Tige de Pair 6 à 4590 Warzée)**

La réunion débute à 19H40, par une introduction de Monsieur Marc GIELEN, Bourgmestre d'Ouffet; elle rassemble 25 personnes. En introduction, Monsieur GIELEN explique que la Commune entame une Opération de Développement Rural (ODR) et que les agents de développement du GREOA accompagneront la Commune dans ce processus.

Après la présentation générale de la soirée, du déroulement de l'Opération de Développement Rural et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune (cf. PowerPoint), la consultation citoyenne débute. A la fin de la réunion, une copie de la présentation PowerPoint est remise aux participants. Notons également que l'étude socio-économique en l'état actuel (disponible sur le site www.pcdr.be) est un document de travail qui sera complété au cours de l'ODR.

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont regroupées dans un même paragraphe. Lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

Environnement

- Selon certains participants, il n'y a pas assez de haies dans la Commune. La plantation de haies serait un plus à la fois d'un point de vue paysager et biodiversité. Chaque parcelle est un relais potentiel du point de vue de la biodiversité. Plusieurs actions peuvent être menées pour améliorer la biodiversité : fauche, vergers, étangs, nichoirs, jardin vertical sur un mur... Ces activités pourraient en plus amener un échange entre les citoyens.
- Des participants souhaitent que la Commune veille à conserver des espaces verts dans les villages et dans le centre de l'entité.

Gestion des déchets

- Le système de sac payant ne donne pas satisfaction. Il faut payer un euro par sac et ils ne sont pas résistants.
- Il a été proposé de réfléchir au concept de bac à ordures.
- Le parc à conteneur est un atout.

Bâti

- Il a été proposé de définir un cadre qui rendrait les villages plus harmonieux (intégration des nouvelles habitations par rapport aux anciennes). Pour le développement touristique, une harmonie du bâti est un plus. Il ne faut pas pour autant se passer des nouvelles technologies; les constructions peuvent être modernes avec un cachet. Il faudrait identifier ce qui caractérise les maisons de Ouffet et valoriser/favoriser ces caractéristiques.
- La *place du Baty* pourrait être aménagée de manière plus conviviale (banc, fontaine...).

Infrastructures et activités de loisirs

- Les jeunes disposent d'un local.
- Il a été proposé de développer le concept de la SITELLE. Des activités et des stages pour enfants et adolescents pourraient être organisés.
- Il a été proposé d'aménager une plaine de jeu dans le village, sur la *place du Baty* par exemple.

Vie de quartier

- Selon certains, il n'y a pas assez de fêtes de village ou de quartier à *Warzée*. Par contre, d'autres participants indiquent que des activités (marches...) existent et qu'il y a eu des tentatives pour en instaurer de nouvelles qui n'ont pas fonctionnées. La vie du village se fait principalement via les écoles.
- Certains souhaitent une maison de village. Cette maison devrait être construite de manière à être passive.

Communication

Les participants souhaitent une meilleure information sur les activités existantes, notamment pour les jeunes.

Participation citoyenne

La consultation citoyenne dans le cadre de l'ODR est un atout et c'est une initiative qui devrait être renouvelée.

Bibliothèque

- Elle devrait être ouverte plus souvent.
- Elle pourrait être informatisée.

Cimetière

- Il faut entretenir davantage le cimetière et pas seulement à la Toussaint. Il est en mauvais état, il y a beaucoup de mauvaises herbes.
- La grille d'entrée est très difficile à pousser notamment pour les personnes âgées.
- Améliorer la distribution d'eau.
- Aménager un parking avec plus de place.
- Mettre un passage pour piéton à proximité.

Tourisme

- Les participants s'étonnent qu'il soit indiqué dans l'étude socio-économique que l'HoReCa est peu développé. Selon eux, c'est bien pour une petite commune.
- Réfléchir au développement touristique.

Commerces

Beaucoup de grandes surfaces.

Mobilité et sécurité routière

- Les habitants se plaignent d'une vitesse excessive des véhicules dans l'ensemble de la Commune. Des aménagements destinés à réduire la vitesse notamment sur les petites routes sont souhaités. Certains estiment qu'il faut intensifier les contrôles de vitesse car c'est plus efficace que des casse-vitesse.
- Les aménagements de sécurité qui ont été réalisés sur la Grand Route donnent satisfaction.
- Des aménagements de trottoirs sont souhaités pour sécuriser le déplacement des usagers doux et notamment des enfants qui vont à l'école. Il faut également veiller à ce que les trottoirs existants soient libres d'accès.
- L'aménagement du *sentier de l'école* à Warzée est un atout. Certains habitants proposent de réaménager davantage de sentiers dans les villages. Cela permettrait aux usagers doux de se déplacer en toute sécurité.
- Un parking à camion pourrait être aménagé en dehors du village.
- D'un point de vue transport en commun, la Commune est mal desservie. Il est très difficile de se rendre à Liège en bus et pour aller à Huy, il faut 1h05. Il a été proposé que les arrêts de bus soit situés sur la Route du Condroz plutôt que dans les villages pour diminuer le temps de parcours. Certains suggèrent qu'il y ait une ligne de bus jusqu'à la gare de Hamoir avec une correspondance des horaires. En outre, les participants font remarquer que le prix de l'abonnement est élevé pour le service offert (pas assez de places dans les bus, horaires inadaptés...).
- Afin de pallier à ce déficit de transport en commun, des participants proposent la mise en place d'un bus communal. Cela serait intéressant pour les PMR, les ménages à petit budget, les personnes âgées...

La séance est clôturée à 21h10.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation
Pour le village de Ouffet
le 3 décembre 2008
(Salle polyvalente – rue du village 3 à 4590 Ouffet)**

La réunion débute à 19H40, par une introduction de Madame Renée Lardot, Echevine; elle rassemble 28 personnes. En introduction, Madame Lardot explique que la Commune entame une Opération de Développement Rural (ODR) et que les agents de développement du GREOA accompagneront la Commune dans ce processus.

Après la présentation générale de la soirée, du déroulement de l'Opération de Développement Rural et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune (cf. PowerPoint), la consultation citoyenne débute. A la fin de la réunion, une copie de la présentation PowerPoint est remise aux participants. Notons également que l'étude socio-économique en l'état actuel (disponible sur le site www.pcdr.be) est un document de travail qui sera complété au cours de l'ODR.

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont regroupées dans un même paragraphe. Lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

Milieu naturel :

- Certains estiment que la Commune ne sera plus assez rurale suite à différents projets
- Il est proposé de replanter des haies et de tailler celles qui existent
- Des participants suggèrent que chaque riverain entretienne son trottoir
- Un participant émet l'idée de réouvrir certains chemins et de réaliser un effort concernant le balisage des chemins

Bâti :

Il est suggéré :

- de remettre à l'honneur les monuments disparus ou négligés ; ils sont nombreux.
- de sauver les anciennes tombes dans le patrimoine des cimetières

Gestion environnementale :

- Revoir l'égouttage de la *rue Monier*
- Isoler davantage les bâtiments avant d'investir dans des installations de chauffage ou de production d'électricité alternatives comme les panneaux photovoltaïques

Commerces :

- Certains regrettent la disparition du commerce de détail. Il n'existe plus qu'un bistrot à Ouffet.
- Il est suggéré de veiller à l'accès pour les PMR dans les commerces
- Tous les commerces de base sont présents au sein du village. Il existe cependant des problèmes de parking. Proposition est faite d'aménager le dessus de la *rue Sauvenière* et l'espace situé devant le cimetière.

Extraction :

- Un participant estime que les carrières causent beaucoup de dérangement pour ce qu'elles apportent. En outre, beaucoup ne suivraient pas le règlement.

Agriculture :

- Des participants estiment que celle-ci devient trop industriel
- Certains regrettent qu'il n'existe pas de ferme qui fournissent des produits directement à la population.

Tourisme :

- Il manque d'informations
- Il n'existe pas de permanence, de local. Il est suggéré d'avoir un lieu visible, situé au centre
- La question se pose de savoir si Ouffet veut devenir touristique : les participants expriment leur souhait de voir se développer un tourisme diffus et non un tourisme de masse.
- Un participant estime qu'Ouffet fait partie du Pays d'Ourthe-Amblève mais qu'il est aussi tourné vers Huy (Condroz).
- Il est proposé de développer la documentation relative aux chambres d'hôtes

Activités et infrastructures

- La Sittelle est un atout de la Commune
- Il est demandé d'améliorer la Tour de Justice et de réfléchir à « comment l'utiliser ». Il n'est cependant pas facile de monter à la Tour qui est organisée en hauteur. En outre, elle n'est pas chauffée.
- Il est important pour les habitants d'avoir une maison de village
- Il est proposé de développer la bibliothèque : en faire une médiathèque, trouver des accords avec les écoles concernant les heures d'ouverture, la rendre davantage attrayante pour les enfants afin de leur donner l'envie de lire...
- Il manque d'espaces de rencontre pour les jeunes (complémentaire à la maison des jeunes)
- Il manque d'activités pour les jeunes. Une problématique évoquée est la nécessité de se déplacer pour se rendre à des activités (cours...) Il y aurait notamment beaucoup de professeurs de musique à Ouffet mais qui donnent cours à l'extérieur. Une salle donnerait la possibilité d'organiser ce type d'activités à Ouffet.
- Les activités de la Commission des aînés sont peu suivies
- Pour les seniors, il n'y a pas non plus de local adéquat. Ceux-ci se sont réunis tout un temps dans une école mais devaient à chaque fois déménager tout le matériel, ce qui n'était pas évident.
- Il manque d'activités culturelles

- Le bénévolat se perd. Il y en a mais il faut trouver la branche qui intéresse les potentiels bénévoles.

Sport

- La situation actuelle du terrain de football fait que le centre est encombré lors des activités. Il est proposé de déplacer le terrain dans le zoning. Cela permettrait en outre de récupérer du terrain à bâtir au centre.
- Il est proposé davantage de sport
- Les infrastructures existantes ne sont pas accessibles car elles sont situées dans les écoles ; le judo, par exemple, cherche un local.

Vie de quartier

- Le souhait d'une place plus conviviale est énoncé : plaine de jeux, pétanque, parcours vitae, barbecue...
- Les fêtes de quartier existent de moins en moins

Communication

- Sur le site communal, mettre un lien vers le site internet des associations
- Davantage d'information et de communication sont demandées : courriers, toutes boîtes...
- Il est proposé d'organiser des formations à l'informatique et à l'Internet mais il manque de local. Il est vrai qu'un local pour consulter Internet existe à la Bibliothèque mais il serait intéressant que celle-ci ouvre plus souvent.

Administration communale

- Le personnel communal est un atout

Logement

- Certains estiment le prix du logement élevé. D'autres estiment qu'il est encore relativement bas en comparaison avec les communes alentours.
- Les participants semblent constater une dénatalité à Ouffet. Ils y voient notamment deux explications : le manque de terrains à bâtir car la majorité d'entre eux appartiennent aux agriculteurs qui ne souhaitent pas les vendre et le fait qu'Ouffet soit situé loin des axes de circulations importants (autoroute, route du Condroz...) Il s'agit donc pour les participants de trouver des solutions pour attirer du monde et faire vivre les commerces en gardant toutefois le caractère rural de la Commune.
- Beaucoup de terrains et d'appartements restent vides

Enseignement

- La présence de tous les réseaux d'enseignement sur la Commune est un atout

Mobilité :

- Beaucoup de rues n'ont pas de trottoirs
- Beaucoup de trottoirs sont monopolisés par des voitures
- La propreté sur les routes laisse parfois à désirer
- Des taques d'égouts sont parfois dangereuses (trou)
- Il est demandé des lignes TEC plus régulières vers Huy, les hôpitaux liégeois et l'Université (CHU) ainsi que des lignes correspondants à l'horaire de trains à Hamoir. Il est aussi demandé de tenir compte des correspondances sur Aywaille.
- Il est proposé de créer un car communal (pour les 3X20...)

- Il est également proposé de créer une dorsale sur la route du Condroz avec des navettes
- Certains suggèrent de détourner les camions en passant par le zoning
- Des pistes cyclables sont proposées étant donné le nombre important d'écoles notamment.

La séance est clôturée à 21h35.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation
thématique : agriculture**

le 19 janvier 2009

(Salle polyvalente – rue du village, 3 à 4590 Ouffet)

La réunion débute à 20H15, par une introduction de Monsieur Marc GIELEN, Bourgmestre d'Ouffet; elle rassemble 8 personnes. En introduction, Monsieur GIELEN explique que la Commune entame une Opération de Développement Rural (ODR) et que les agents de développement du GREOA accompagnent la Commune dans ce processus.

Après la présentation générale de la soirée, du déroulement de l'Opération de Développement Rural et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune (cf. PowerPoint) intéressant les agriculteurs, la consultation citoyenne thématique débute. A la fin de la réunion, une copie de la présentation PowerPoint est remise aux participants. Notons également que l'étude socio-économique en l'état actuel (disponible sur le site www.pcdr.be) est un document de travail qui sera complété au cours de l'ODR.

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont regroupées dans un même paragraphe. Lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique. Le thème de la réunion est l'agriculture, les participants ont cependant l'opportunité de s'exprimer sur l'ensemble des sujets en rapport avec la vie communale.

Agriculture (relations agriculteurs – non agriculteurs, ...)

- Un agriculteur regrette que l'eau devienne toujours plus chère pour les agriculteurs, alors que leurs revenus sont moindres : les comptes devraient être différents car les agriculteurs sont obligés de prendre toute une série de mesures visant à la protection de l'environnement et c'est donc grâce à eux que la qualité des eaux reste bonne. Il est cependant signalé que l'agriculteur qui ne rejette aucune eau usée peut se faire rembourser son CVA (Coût-Vérité à l'Assainissement).
- Globalement les relations entre agriculteurs et non-agriculteurs sont assez bonnes. Certains problèmes peuvent cependant apparaître :
 - Le bruit généré par le travail de nuit des agriculteurs dérange certains habitants. Il importe d'éviter de prendre des mesures telles que celles qui sont prises dans certaines communes, par exemple l'interdiction de travailler dans les champs après 22 heures.

- Les agriculteurs sont parfois critiqués car ils agrandissent leur terrain en empiétant sur certains passages. Un agriculteur répond qu'il suffit alors que la Commune tonde à cet endroit.
 - Les agriculteurs laissent parfois des pierres (ou même des piquets de clôture) sur les accotements, ce qui abîme les machines de la Commune.
 - Certaines personnes laissent parfois leur chien courir après les bêtes.
- Concernant les produits du terroir, les participants relèvent qu'il y a très peu de produits transformés.
 - S'engager dans la voie de la diversification agricole (tourisme à la ferme ...) semble risqué. Le nombre réduit de commerces, hôtels, attractions... à Ouffet laisse penser que les gîtes qui existent actuellement sont en nombre suffisant.

Gestion environnementale – déchets

- Le ramassage des déchets agricoles se fait 2 fois par an, ce qui pose problème (les bâches stockées 6 mois deviennent vraiment très sales...). Il faudrait pouvoir déposer les plastiques durant toute l'année au parc à conteneurs. Les autres déchets, tels que ficelles de ballots, filets de ballots ronds devraient pouvoir être déposés dans un conteneur sans être triés.
- Proposition : éviter de tondre les accotements avant la mi-juillet (fauchage tardif) afin de permettre aux oiseaux de réussir leurs premières nichées.
- Proposition : installer une fontaine à *Ouffet*. C'est en effet un village très « sec », ce qui peut être problématique, par exemple pour les oiseaux lors des années très sèches.
- Proposition : la Commune devrait prendre en charge le ramassage des cannettes et autres déchets, au printemps par exemple, car cette tâche est lourde pour les fermiers qui ont déjà beaucoup de travail.
- Proposition : organiser des opérations de nettoyage collectives (mouvements de jeunesse,...).

Mobilité

- Certaines routes ne sont entourées que par des chemins agricoles, or elles sont empruntées par de nombreuses voitures. Il est proposé d'y placer un panneau d'interdiction - excepté circulation locale/convois agricoles (par exemple chemin de Lizin,...).
- Certaines routes empruntées par les agriculteurs sont en tarmac or le fumier entraîne des dégradations. Par ailleurs, pour évacuer le fumier les agriculteurs font parfois appel à des sous-traitants qui ne sont pas toujours nécessairement très attentifs et il arrive que le fumier se retrouve sur la route ou sur les trottoirs.
- Le stockage de fumier à proximité des routes pose problème vu l'écoulement des jus vers les routes.
- Il est proposé de ne pas saler certaines routes afin de faire des économies. Il n'est cependant pas envisageable de ne pas saler les accès à certains villages.
- En cas d'aménagement de sécurité routière, les chicanes sont à préférer aux casses-vitesses car ceux-ci sont problématiques pour les tracteurs.
- L'aménagement de sécurité devant l'école des sœurs pose problème pour les tracteurs. L'espace pour protéger les élèves *rue de Temme* vient trop en avant et il est impossible pour un tracteur de tourner vers la Grand-Place. Cette route dépend du MET et cet aménagement est de toutes façons provisoire.
- La Commune est bien desservie en chemins.

- Pour le développement de balades, il est important de concilier les intérêts de chacun (fermiers et promeneurs) en balisant les passages qui gênent le moins les agriculteurs (il est inutile de couper des terres, des tronçons).
Il est vrai, comme certains en font le reproche, que les agriculteurs ont rebouché des sentiers dans les années 70 et 80, mais ce n'est plus le cas depuis les années 90. De plus la population pense parfois qu'il s'agit de sentiers or ce sont des servitudes de passage.
- Les quads sont dangereux.

Vie de quartier

- La vie de quartier est considérée positivement. Mais ce sont des bénévoles qui font vivre ces quartiers, et il devient difficile de les garder.

Divers

- L'église d'Ellemelle est éclairée jusqu'à 1h du matin. Dans un souci d'économie, cet éclairage pourrait être réduit.

La séance est clôturée à 21h40.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation
thématique : le secteur associatif
le 26 janvier 2009
(Salle polyvalente – rue du village, 3 à 4590 Ouffet)**

La réunion débute à 19H15, par une introduction de Monsieur Marc GIELEN, Bourgmestre d'Ouffet; elle rassemble 11 personnes. En introduction, Monsieur GIELEN explique que la Commune entame une Opération de Développement Rural (ODR) et que les agents de développement du GREOA accompagnent la Commune dans ce processus.

Après la présentation générale de la soirée, du déroulement de l'Opération de Développement Rural et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune (cf. PowerPoint), la consultation citoyenne thématique débute. A la fin de la réunion, une copie de la présentation PowerPoint est remise aux participants. Notons également que l'étude socio-économique en l'état actuel (disponible sur le site www.pcdr.be) est un document de travail qui sera complété au cours de l'ODR.

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont regroupées dans un même paragraphe. Lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique. Le thème de la réunion est le secteur associatif, les participants ont cependant l'opportunité de s'exprimer sur l'ensemble des sujets en rapport avec la vie communale.

Vie sociale et associative

Activités et infrastructures

1) **Pour les enfants**

- Les activités pour les enfants sont nombreuses et sont organisées, notamment, par la Sitelle, association enviée par d'autres communes.

2) **Pour les jeunes**

- Les activités prévues pour les jeunes sont diverses : maisons des jeunes à *Ouffet* et à *Warzée*, patro... . La maison des jeunes de *Warzée* est vue positivement, elle est ouverte tous les vendredis et une vingtaine de jeunes environ sont présents chaque semaine, c'est donc vraiment un lieu de rencontres. Les jeunes organisent le carnaval

et on ne constate pas de débordements. Certains suggèrent cependant d'organiser davantage d'activités, afin d'éviter que la maison de jeunes se transforme en débit de boissons.

- Une réunion a été organisée au mois de janvier pour les 12-16 ans et leurs parents, afin de réfléchir aux activités qui pourraient être développées dans la Commune pour cette tranche d'âge. Personne n'a cependant participé à la réunion ! Cela signifie peut-être que cette tranche d'âge n'a aucune demande particulière.
- La Commune est également bien lotie en matière d'offre scolaire, en comparaison avec d'autres communes.

3) Pour les seniors

- Les activités organisées rencontrent parfois du succès (par exemple les voyages et les excursions) et parfois pas du tout. Les après-midi de détente, ainsi que les après-midi « jeux d'échecs » n'attirent que peu de personnes.
- Différents problèmes sont mis en évidence :
 - lacunes en matière d'infrastructures : la salle d'*Ouffet* ne peut accueillir plus de 40 personnes ;
 - difficultés relatives à la mobilité : les transports en commun ne sont pas toujours adaptés,...

4) Pour tous

- Il manque une salle à *Warzée*, dans laquelle un certain nombre d'activités pourraient être organisées. Il n'y a que la buvette du football et pas de salle communale. La buvette est parfois louée pour des soirées au cours desquelles il arrive que des dégâts soient occasionnés, ce qui est décourageant. Il est donc essentiel de demander une caution suffisante lors de toute location de salle afin de pouvoir réparer ces dégâts.
- Il manque d'une salle polyvalente à *Ouffet*.
- Le Moto-club est à la recherche d'un petit local qui leur serait propre ; l'association dispose de la Tour de Justice mais relève que l'appropriation des lieux n'est pas équitable.

L'information

- Le site communal devrait être plus à jour et donner davantage d'informations.
- Le Bulletin communal pourrait être amélioré.
- L'information par rapport à la Commune n'est pas suffisamment prise en compte au niveau de l'Ourthe-Amblève. La « découpe » est d'ailleurs assez illogique : la commune d'Ouffet, en matière de culture par exemple, a une convention avec le Centre culturel de Huy. On relève que, commercialement, l'Ourthe est une frontière : les Ouffetois iront plus naturellement vers Huy ou vers Liège que vers Aywaille.

Activités artistiques

- Aucune activité n'est proposée à *Ouffet*-même. Des partenariats devraient être initiés. La Tour de Justice a déjà accueilli quelques expositions ; lors des vendredis de la Tour, des concerts sont organisés. Il semble que les expos, concerts... attirent plus ou moins toujours les mêmes personnes. *Ouffet* serait un village dont les habitants aiment rester chez eux.

Sport

- Un certain nombre d'activités sportives sont proposées, dans différentes salles : football, tennis...

Associations

- Chaque village compte ses associations. Le secteur associatif est bien développé à *Warzée* et la collaboration entre associations est bonne. A *Ouffet*, qui est un gros village comptant de nombreuses nouvelles constructions, la situation est différente. Des synergies sont à développer entre les associations de la Commune. On constate par ailleurs qu'il est difficile de garder les bénévoles dans les associations. Un des aspects positifs de la fête médiévale est que de nombreux habitants apportent volontiers leur aide pour cet évènement qui attire de nombreux visiteurs de la Commune ou de l'extérieur.

Accès aux nouvelles technologies de l'information

- L'accès aux nouvelles technologies est problématique pour les aînés. Des formations Internet devraient leur être proposées, ce qui nécessiterait la mise à disposition de locaux et la présence de formateurs. Des subsides ou sponsors sont recherchés, depuis plus d'un an, afin de pouvoir disposer de 2 ou 3 ordinateurs pour les seniors. Or les communes de Hamoir, Comblain-au-Pont ainsi qu'une troisième commune ont reçu des subsides à cet effet et les cours se donneront prochainement à Hamoir. Un participant se demande pourquoi ce genre de projet ne voit pas le jour dans la commune d'Ouffet. Si une salle de village devait être construite, on pourrait imaginer une grande salle et d'autres salles de dimensions plus réduites dans lesquelles des cours d'informatique pourraient notamment être dispensés. Il est également proposé d'organiser des séances au cours desquelles des jeunes pourraient expliquer aux aînés le fonctionnement d'un gsm.

Bibliothèque

- Le fait que la bibliothèque soit ouverte en soirée est apprécié.
- Une nouvelle dynamique semble s'installer. Mais les locaux sont vieillot et pas attirants, et il est difficile de s'y retrouver, l'infrastructure n'est donc pas idéale.

Cadre de vie

Gestion environnementale

- Des déchets sont abandonnés, notamment sur les chemins, ce qui donne une mauvaise image de la Commune. Ce problème est révélateur d'un manque de civisme et de lacunes dans l'éducation.

Mobilité douce

La région d'Ouffet, située au cœur du Condroz, est magnifique (champs, bois, ballades...). La Commune compte de belles promenades (pédestres, pour VTT...) mais les cartes IGN ne reflètent pas toujours la réalité. Les chemins communaux

manquent d'entretien : il arrive qu'on circule sur un chemin et que l'on soit soudain bloqué par un talus, un buisson, des ronces... . Il arrive aussi que certains chemins qui étaient publics soient devenus privés (suite à l'achat et au regroupement de propriétés, ou à l'agrandissement d'une chasse...). Un participant est prêt à s'investir, avec l'aide communale, afin de rouvrir certains de ces chemins fermés à bon ou mauvais escient.

Mobilité

- Certaines rues de la Commune sont fort étroites, notamment la *rue Mognée* qui longe l'Athénée. Il est difficile de passer sur le trottoir avec une poussette. Certaines rues pourraient être mises en sens interdit et certains trottoirs pourraient ainsi être élargis.

Le bâti

- L'absence d'une CCATM est regrettée.

Vie économique

Activités commerciales et services

- A *Warzée* et à *Ellemelle*, il n'y a pas de magasins de proximité, ce qui pose problème notamment pour les personnes âgées. Il est cependant signalé que les personnes qui s'installent dans ces villages connaissent la situation !
- L'HoReCa est davantage développé qu'il y a 5 ou 6 ans, ce qui est positif.

Activités industrielles et artisanales

- Il est important de développer l'emploi dans la Commune et tout aussi important de veiller à la qualité de vie.
- Les carrières posent certains problèmes, parfois aigus.

La séance est clôturée à 20h40.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation
à l'attention des jeunes
le 6 février 2009 à 18h00
(Salle polyvalente – rue du village 3 à 4590 Ouffet)**

La réunion débute à 18H20; elle rassemble 8 personnes. Afin de préparer la consultation, les représentants du Patro et des Maisons des jeunes avaient reçu des grilles "atouts – faiblesses - propositions" à compléter préalablement. Certains participants sont donc le porte-parole d'autres jeunes (12).

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont regroupées dans un même paragraphe. Lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

Enfance

- Il a été proposé d'organiser une animation d'une journée par le patro pendant les plaines de vacance pour faire découvrir le patro aux plus jeunes

Jeunes

- Le nombre de comités de jeunes (patro, maisons des jeunes) est un atout. Les adultes critiquent parfois les activités organisées par le patro.
- De nombreuses activités sont proposées : activités spécifiques aux 12-15 ans, tournoi de kicker...

Activités sportives

- Il y a une offre d'activités à Ouffet (tennis, football, judo, stages pendant les vacances...) et un transport organisé depuis Ouffet vers le hall omnisports à Hamoir
- Il y a un manque d'infrastructures pour la pratique du sport en dehors du football et du tennis. Le projet de terrains multisports pourra combler ce manque.

Activités culturelles

- Les activités organisées fonctionnent bien : vendredis de la Tour, village des crèches, Ouffet Médiéval...
- Il y a beaucoup de choses qui sont organisées mais il y a un manque de moyens pour ceux qui veulent en créer de nouvelles. Il n'y a pas assez d'informations concernant les moyens qui existent. Il a été proposé d'améliorer cette information.
- Il a été proposé d'organiser plus d'activités

Infrastructures

- Des locaux pour les jeunes existent
- Aménager la Tour de justice à Ouffet pour que plus d'activités puissent s'y tenir
- Il a été proposé de créer une salle des fêtes à Ouffet, éventuellement en annexe de la Tour de justice

Associations

- Il y en a beaucoup et dans plusieurs domaines
- Il a été proposé de mieux informer la population par rapport aux activités de ces associations. Par exemple, les jeunes ne connaissent pas les activités du Télé-service bien qu'il y ait une brochure d'information

Enseignement

- Il y en a pour tous les âges
- Les infrastructures de l'athénée permettraient d'accueillir des formations en soirée (mécanique, menuiserie, informatique...)
- Il a été proposé d'organiser des cours pour le permis de conduire pour les jeunes

Bibliothèque

- Il a été suggéré d'agrandir la bibliothèque pour qu'elle puisse accueillir plus de livres car il n'y en a pas assez pour l'instant
- Il faudrait rénover l'existant (éclairage, étagère...)

Accès à l'Internet

- Il a été proposé de créer une salle informatique pour que tout le monde puisse avoir accès à Internet
- Il a également été suggéré de créer des cours d'informatique notamment pour les aînés et voir si ils pourraient être donnés par des jeunes

Communication

- Le Bulletin communal donne satisfaction
- Le site Internet communal pourrait être amélioré et mis à jour plus régulièrement
- Il a été proposé de créer une borne d'information à l'extérieure : ordinateur qui donne accès au site communal

Logements sociaux

- Les locataires de certains logements sociaux sont à l'origine de tapages nocturnes. Il faudrait que les gens portent plainte plus souvent pour que le problème puisse être réglé

Services sociaux

- Les assistantes sociales sont dynamiques
- Il a été suggéré d'organiser des permanences du planning familial à Ouffet ou dans une commune voisine si ce n'est pas possible à Ouffet car il n'y en a aucune à proximité

Economie

- Il y a un souhait d'une vidéothèque

Transport

- Adapter les horaires de bus vers Ouffet en fonction de l'horaire des trains à Hamoir

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation
thématique : la Culture
le 19 février 2009
(Salle polyvalente – rue du village, 3 à 4590 Ouffet)**

La réunion débute à 19H40, par une introduction de Monsieur Marc GIELEN, Bourgmestre d'Ouffet; elle rassemble 15 personnes. En introduction, Monsieur GIELEN explique que la Commune a entamé une Opération de Développement Rural (ODR) et que les agents de développement du GREOA accompagnent la Commune dans ce processus.

Après la présentation générale de la soirée, du déroulement de l'Opération de Développement Rural et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique¹ de la Commune plus principalement orienté « culture », Hervé Persain, animateur de l'action régionale au Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy (CCAH) présente le Centre culturel et les possibilités de collaborations avec le CCAH (cf. présentations PowerPoint).

Quelques éléments supplémentaires émis oralement sont utiles à préciser. Les types de services proposés par le CCAH sont les suivants : prêt de matériel, présence de régisseurs, conseil à la programmation, promotion au niveau régional... A Ouffet, un permanent culturel, en l'occurrence un conseiller communal, est formé par le CCAH une fois par mois. A Hamoir, il s'agit de la personne de l'Office du tourisme, à Héron la gestionnaire de la salle le plein Vent, à Modave, l'animateur jeunesse, à Nandrin, Tinlot et Villers d'un employé communal... Les centres culturels locaux faisant partie du CCAH sont présentés avec leurs activités et spécificités : Amay (salle - jazz), Braives-Burdinne (pas de salle), Engis (Hermalle sous Huy, salle, danse contemporaine), Marchin (projet sur les arts du cirque et de la rue – axé sur les arts plastiques), Saint Georges (salle), Wanze (2 salles situées sur la place, une de 120 personnes et une pour de plus grandes manifestations), Huy (salle de 900 places - expos, ciné action locale, ateliers, programmation scolaire...).

Boule de neige est une exposition itinérante, organisée tous les 2 ans. Elle passe tous les deux mois dans une Commune. La prochaine édition sera consacrée au thème des « passages » (prévue pour le 2^{ème} semestre 2009).

Suite aux comptes rendus des précédentes réunions, Monsieur Persain met en avant quelques éléments. Concernant la rénovation de la salle l'Aurore évoquée lors de la consultation et la

¹ L'étude socio-économique en l'état actuel est un document de travail qui sera complété au cours de l'ODR. Cette étude est disponible sur le site www.pcdr.be.

proposition de créer une scène, il attire l'attention sur le fait qu'il est important de consulter un professionnel : il n'est par exemple pas nécessairement intéressant d'avoir une salle avec une scène car c'est une perte de place. Il est parfois préférable de placer une scène temporaire. L'outil internet a été évoqué. De ce point de vue, le CCAH peut collaborer pour donner un retentissement régional à certaines activités. En ce qui concerne les maisons de village, Monsieur Persain souligne l'importance d'une réelle polyvalence pour réaliser des expositions, des petits spectacles... Un bus communal serait également une bonne chose car il est vrai que la mobilité est une problématique majeure dans les communes rurales comme Ouffet.

Ensuite, la parole est laissée à l'assemblée pour exprimer les atouts et faiblesses de la Commune dans le domaine de la culture (au sens large) mais aussi des idées de projets. Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont regroupées dans un même paragraphe. Lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

Il existe beaucoup de choses à l'échelon communal de type culturel ou convivialité mais il existe un problème d'infrastructures.

Les vendredis de la Tour sont appréciés. C'est une idée à exploiter en tenant compte de la disposition du lieu : petites pièces (100 personnes), disposées en plusieurs étages, problème pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduites), personnes âgées... Le confort est à améliorer. Des petits travaux sont envisageables à la tour (phase 1) dans une logique globale.

Il existe un problème de diversité dans la taille des locaux. La Tour offre des possibilités pour de petites manifestations mais il manque une salle de taille intermédiaire pour des spectacles de moyenne importance.

Au niveau des arts plastiques, une dame donne des cours à Vien, notamment car il n'existe pas d'infrastructures disponibles à Ouffet. Il manque de lieu où discuter, où faire de la poterie. Il serait intéressant de réaliser un inventaire des richesses des communes alentours : envisager les possibilités de synergies avec le symposium de sculpture de Clavier... et de réaliser un réseau culturel pour voir ce qu'il est possible de partager. L'idée d'un endroit « multiculture » est évoqué.

En ce qui concerne la salle l'Aurore, la scène peut être enlevée. La salle appartient toujours au comité mais il y a le souhait que la Commune puisse la reprendre.

La bibliothèque a besoin de plus de place, il faudrait également réinvestir au niveau matériel et livres. Il y a beaucoup de jeunes dans la Commune et ils ne trouvent pas ce qu'ils cherchent à la bibliothèque. En outre, celle-ci n'est pas reconnue par la Communauté française, il est intéressant d'introduire un dossier (en cours). Des propositions d'animation sont faites : des formations en informatique, un espace numérique, un partenariat avec La Sittelle pendant les vacances...

Il semble qu'il y ait une demande d'activités culturelles même si la participation actuelle des habitants semble faible à certains égards. En outre, les gens vont ailleurs car ils ne trouvent pas d'activités sur la Commune. Il serait intéressant de faire venir plus d'activités sur Ouffet. L'exemple de Anthisnes (ex : Les Anthisnoises) est évoqué pour son dynamisme culturel qui fait la réputation de la Commune.

Au niveau mobilité, il est difficile de se déplacer pour se rendre aux activités (ex : aller au cours de musique à Hamoir). Le Bourgmestre explique qu'au niveau sportif, plusieurs communes se sont organisées pour utiliser des cars (TSA asbl). Si cela s'organise pour le sport, ce doit également être possible pour les activités culturelles.

Noël au Théâtre, proposé en décentralisation, fonctionne bien. Il est suggéré de faire de même avec d'autres activités. Il semble toutefois qu'il y ait peu de personnes d'Ouffet qui participe à Noël au Théâtre.

Le week-end des crèches et le week-end médiéval sont les événements piliers de la Commune. Il est proposé de développer des projets de marketing touristique et culturel pouvant avoir des effets induits positifs pour la Commune. Il s'agirait de proposer des sites de tournages à des sociétés de production car Ouffet dispose de beaux paysages et d'un patrimoine bâti intéressant. Il s'agirait alors de réaliser un inventaire des sites de tournage possibles dans la région, des possibilités d'intendance, des personnes intéressées par la figuration...

Le petit patrimoine de la Commune est riche mais peu mis en valeur. Le vieux cimetière serait également à valoriser et à entretenir ainsi que les murets. Il est proposé de « mettre en scène » le petit patrimoine via des itinéraires thématiques fléchés. Il serait également intéressant de faire l'inventaire de ce qui existe comme produits « ruraux ».

Un participant note qu'il manque de balades balisées et qu'il n'existe pas de carte officielle pour dire où le promeneur peut se balader. Il semble qu'il existe cependant une carte avec 6 balades. Le problème, malgré l'existence de ces balades, c'est que certains chemins sont clôturés et donc non accessibles.

Madame Lardot demande si les participants voient un intérêt à la création d'un Comité culturel. Pour les participants, il s'agit d'abord d'avoir une infrastructure pour organiser quelque chose. La Tour, par exemple, pourrait être le déclencheur d'un Comité culturel.

Une difficulté cependant se pose au niveau des bénévoles qui semblent difficiles à trouver. Pour certains, si il existe un projet mobilisateur, il mobilisera les troupes.

Madame Marchal s'est excusée de ne pouvoir participer à la réunion : dans un mail du 6 février 2009, elle propose de suivre l'exemple de 6 communes hesbignonnes qui ont créé un parc patrimonial sur le thème « découvrir le patrimoine architectural constitué par les fermes en quadrilatère de Hesbaye ». De nombreuses fermes sont répertoriées à L'Inventaire du Patrimoine Architectural rédigé par le service de la Région wallonne. Elle propose également d'étoffer le nombre de balades et de prévoir des panneaux explicatifs sur les principaux bâtiments et/ou de former des guides (bénévoles). Elle reste à la disposition de la Commune pour toute aide dans la concrétisation de projets culturels.

Justine Marotta s'est également excusée à la réunion mais souhaite être tenue au courant des projets culturels.

La séance est clôturée à 21H30 ; une copie de la présentation PowerPoint du GREOA et du CCAH est remise aux participants.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation
CPAS**

le 5 mars 2009 à 14h30

(Salle polyvalente – rue du village 3 à 4590 Ouffet)

La réunion débute à 14h45; elle rassemble 3 personnes. En introduction, l'agent de développement explique ce qu'est une Opération de Développement Rural et l'objet de la réunion (consultation).

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont regroupées dans un même paragraphe. Lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

Emploi et insertion socioprofessionnelle

- Il faudrait proposer du bénévolat aux jeunes qui sont au chômage. Mais, sans avantages financiers, c'est peu probable que les jeunes viennent travailler bénévolement.
- Pour aider les gens à trouver un emploi, il y a la Maison de l'emploi. Il faut encourager les gens à y aller.
- Actuellement, la différence entre les allocations de chômage et un salaire n'est pas suffisante. Pour motiver les gens à travailler, il faut valoriser les emplois de proximité.

Services sociaux

- Pas assez de logements sociaux.
- Dans les logements sociaux *rue du village*, le coût du chauffage est élevé pour les locataires car c'est du chauffage électrique.
- La commune a entrepris beaucoup de choses pour les logements sociaux.

Commerces

- C'est positif qu'il y ait des grandes surfaces à Ouffet mais elles sont difficiles d'accès à pied (distance par rapport au centre, pas de trottoirs...).
- Il y a tout ce qu'il faut en commerces et services.

Tourisme

- Commune bien située au carrefour de Huy, Aywaille, Liège, Durbuy mais c'est une commune de passage. Les gens ne s'arrêtent pas car il n'y a pas d'activités pour les attirer.
- Valoriser le patrimoine notamment aux journées du patrimoine.
- Faire découvrir les villages (fermes, châteaux, histoires des villages...) lors de week-ends portes ouvertes.
- Le village des crèches attire beaucoup de monde.
- Créer des promenades.
- Valoriser les chambres d'hôtes.

Infrastructures de rencontre

- Pas de salles adaptées pour organiser des soirées
- Il faut absolument conserver les maisons des jeunes même si les voisins se plaignent de nuisances sonores.
- Un nouveau local communal va être aménagé (ancien local ONE)

Vie de quartier

- Ce sont toujours les mêmes qui organisent, les gens s'épuisent. Il faut motiver les jeunes à prendre la relève.

Culture

- Les activités culturelles sont ponctuelles, il n'y a pas de fil conducteur tout au long de l'année.
- Il faut proposer plus d'activités culturelles et organiser des excursions culturelles (cinéma, théâtre...) mais pas uniquement pour les 3 x 20.
- Il y a un projet pour organiser les fêtes de la musique à Ouffet le dernier week-end de juin. D'habitude, cette activité a lieu à Clavier mais la commune de Clavier ne sait pas l'organiser cette année.

Bibliothèque

- Des aménagements vont être réalisés : des ordinateurs permettront d'accéder à Internet.

Communication

- Il y aurait un manque de communication sur les projets en cours. Le feuillet mensuel apporte déjà beaucoup d'informations mais les gens ne le lisent pas suffisamment. En outre, il arrive souvent inséré dans les petits journaux.
- De manière générale, la population reçoit des informations de toutes parts. Lorsqu'il y a trop d'informations, cette information n'est pas retenue par la population. Il faudrait trouver un moyen de communiquer qui rende l'information abordable pour tout le monde.

Mobilité

- Problème de mobilité au niveau des transports en commun
- Pour les personnes à faible revenu qui souhaitent aller faire leurs courses à l'Aldi (*route du Condroz*), il n'y a pas de bus.
- Il faudrait proposer une mobilité "à la carte" via un mini-bus.
- Pour les personnes à faible revenu, les transports en commun représentent un coût important.
- Aménager des sentiers pour sécuriser les déplacements des usagers doux.

En conclusion de la réunion, l'agent de développement explique la suite du processus.



OUFFET

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

**REUNIONS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION
ouvertes à tous les habitants de la Commune**

Zones concernées	Dates et lieux
Ellemelle et ses hameaux	Lundi 17 novembre 2008 à 19h30 Salle L'Aurore (Rue de Verlée 6 – Ellemelle)
Warzée et ses hameaux	Mardi 25 novembre 2008 à 19h30 Buvette du Football (Tige de Pair 6 - Warzée)
Ouffet et ses hameaux	Mercredi 3 décembre 2008 à 19h30 Salle Polyvalente (Rue du village 3 – Ouffet)

Info GREOA: 04 384 67 88
www.pcdr.be





Administration communale

Rue du Village, 3
4590 Ouffet

Tél.: 086 36 61 36

Site Internet: www.ouffet.be

Renée Lardot
*Echevine en charge
du Développement Rural*
Tige de Fairon, 9
4590 Ouffet

Tél.: 0479 50 46 36

Présentation de l'organisme accompagnateur de l'ODR

Le Groupement Régional Economique des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève (GREOA) a été désigné comme organisme accompagnateur de l'ODR. Ses agents de développement encadreront le déroulement de la soirée.

Les agents de développement



Isabelle LAURENT
Marie-Françoise GILIS
Sarah BEAUFAYS

N'hésitez pas à les contacter !

Asbl GREOA

Place de Chézy, 1
4920 Harzé – Aywaille

Tél.: 04 384 67 88

Fax: 04 384 74 37

Email: pcdr.ouffet@ourthe-ambleve.be

Site Internet: www.pcdr.be

OUFFET OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

REUNIONS D'INFORMATION
ET DE CONSULTATION
ouvertes à tous
les habitants
de la Commune



Soucieuse de l'amélioration de votre cadre de vie, votre commune a lancé une opération de développement rural sur son territoire.

Aujourd'hui, vous pouvez participer à la mise en place d'une stratégie globale de développement rural et durable pour votre commune. Une stratégie qui sera cohérente, réfléchie et tournée vers le long terme.

Pour ce faire, votre participation est essentielle: pour être acteur de votre cadre de vie, pour exprimer vos attentes, vos besoins, vos souhaits...

Pour construire les actions et les projets de demain, participez à l'opération de développement rural de votre commune!

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme

Chers habitants d'Ouffet,

Voici près de 30 ans notre commune, pionnière dans le développement rural en Wallonie, obtenait la réalisation de la liaison Ellemelle-Ouffet, tout un symbole au lendemain de la fusion des communes.

Aujourd'hui nous sommes à l'aube d'une nouvelle opération de développement rural, politique qui a fortement évolué de par l'indispensable participation citoyenne.

Je vous invite donc vivement à vous y impliquer activement afin de définir au mieux une grande partie de votre cadre de vie à Ouffet durant les 10 à 15 prochaines années.

Marc Gielen
Bourgmestre

Agenda des réunions d'information et de consultation

Zones concernées	Dates et lieux
Ellemelle et ses hameaux	Lundi 17 novembre 2008 à 19h30 Salle L'Aurore (Rue de Verlée 6 – Ellemelle)
Warzée et ses hameaux	Mardi 25 novembre 2008 à 19h30 Buvette du Football (Tige de Pair 6 - Warzée)
Ouffet et ses hameaux	Mercredi 3 décembre 2008 à 19h30 Salle Polyvalente (Rue du village 3 – Ouffet)

Si la date prévue pour votre village ne vous convient pas, vous pouvez sans problème participer à une autre réunion.

L'Opération de Développement Rural (ODR)

Pourquoi?

- Pour améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants de la Commune

Avantages pour la Commune et ses citoyens

- Mise en œuvre de projets concrets répondant aux besoins réels de la population
- Projets pouvant être financés par la Région wallonne (jusqu'à 80%)

Les thèmes abordés lors de la réunion

- La vie sociale et associative
- La vie économique
- L'environnement et le cadre de vie
- La sécurité routière et la mobilité
- ...



Les réunions

Objectifs

- Permettre à tous les habitants de Ouffet de s'exprimer sur les atouts et les faiblesses de leur commune
- Partager ensemble des idées de projets à réaliser dans le cadre de l'ODR

Déroulement

1. Qu'est-ce qu'une Opération de Développement Rural ? Explication(s) et communication d'informations issues de l'étude socio-économique réalisée sur la Commune (30 minutes)
2. Séparation de l'assemblée en plusieurs sous-groupes pour un travail de consultation en petit comité (1 heure)
3. Mise en commun avec l'ensemble des participants (entre 30 minutes et 1 heure).



L'avenir de votre Commune ou de votre village vous intéresse?

Vous avez envie de participer à la vie de votre Commune?

Venez identifier ses atouts et ses faiblesses et nous faire part des projets qui vous tiennent à cœur. Nous avons besoin de vous pour réaliser des projets vous concernant!



Vous êtes agriculteur ?

L'agriculture vous intéresse ?

Vous avez des idées de projets pour
votre village ou votre Commune ?

Venez nous en faire part !

Ouffet

Opération de Développement Rural

Lundi 19 janvier 2009 à 20h00

Salle polyvalente d'Ouffet

Rue du village, 3

Venez exprimer votre avis et donner des idées de projets à mener en faveur de l'agriculture. Différentes thématiques seront abordées et notamment : les activités agricoles, les produits locaux, les services aux agriculteurs, la diversification agricole, les relations entre agriculteurs et non-agriculteurs...



Région wallonne



OUFFET



OURTHE
AMBLÈVE

Qu'est-ce que le développement rural ?

C'est l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de tous les habitants de la Communauté. Après consultation de la population, un catalogue de projets à mener à court, moyen et long terme (10 ans) est élaboré. C'est le Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Il présente deux grands avantages :

- Il permet de mettre en œuvre des projets concrets répondant aux besoins réels de la population
- Certains de ces projets peuvent être financés par la Région wallonne (jusqu'à 80%)

L'organisme accompagnateur de l'ODR

Le Groupement Régional Economique des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève (GREOA) a été désigné comme organisme accompagnateur de l'Opération de Développement Rural (ODR).

Ses agents de développement encadreront le déroulement de la rencontre.

N'hésitez pas à les contacter pour de plus amples informations.

Isabelle LAURENT
Marie-Françoise GLIS
Sarah BEAUFAYS

Abel GREOA
Place de Chilly, 1
4920 Harzé
Tél : 04 384 67 88
Fax: 04 384 74 37
Email: pcdr.ouffet@ourthe-ambleve.be
Web: www.pcdr.be

L'Administration communale

Rue du village, 3
4590 Ouffet
Tél : 086 36 61 36
Web: www.ouffet.be

Qu'est-ce que le Développement Rural ?

C'est l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de tous les habitants de la Commune. Après consultation de la population, un catalogue de projets à mener à court, moyen ou long terme (10 ans) est élaboré. C'est le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Il présente deux grands avantages :

- Il permet de mettre en œuvre des projets concrets répondant aux besoins réels de la population;
- Ces projets peuvent être financés par la Région wallonne (jusqu'à 80%).

L'organisme accompagnateur de l'ODR

Le Groupement Régional Economique des vallées de l'Ourthe et de l'Ambève (GREOA) a été désigné comme organisme accompagnateur de l'Opération de Développement Rural (ODR). Ses agents de développement encadreront le déroulement de la rencontre.

N'hésite pas à les contacter pour de plus amples informations.

Isabelle LAURENT
Marie-Françoise GILIS
Sarah BEAUFAYS

Asbl GREOA
Place de Chézy, 1
4920 Harzé
Tél.: 04 384 67 88
Fax: 04 384 74 37
Email: pcd.r.ouffet@ourthe-ambève.be

L'Administration communale

Rue du Village, 3
4590 Ouffet
Tél.: 086 36 61 36
Web: www.ouffet.be

Un groupe *Ouffet, je participe!* a été créé sur Facebook
Rejoins-le !

Editeur responsable: Administration communale (R. LAROOT), 4590 Ouffet

Tu as entre 15 et 25 ans ?

Tu as des idées de
projets pour ton village
ou ta Commune ?

Viens nous en faire part !

Ouffet

Opération de Développement Rural

Vendredi 6 février 2009 à 18h
Salle polyvalente
(rue du Village 3, 4590 Ouffet)

Lors de cette rencontre, tu auras l'occasion de t'exprimer sur les sujets qui te tiennent à cœur : les infrastructures de rencontre, les activités sportives et culturelles, la mobilité, les services d'aide à la jeunesse, le logement, l'emploi...



RÉGION WALLONNE



OUFFET



OURTHE
AMBEVE
GREOA





Ouffet

Opération de Développement rural

La Culture

Réunion d'information et de consultation
ouverte à tous les habitants

Jeudi 19 février 2009 à 19h30
Salle polyvalente d'Ouffet (rue du Village 3)

Venez partager vos avis et propositions de projet !

Hervé Persain, animateur de l'action régionale au Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy (CCAH), informera également des possibilités de collaborations avec le CCAH.

Info GREOA : 04 384 67 88
www.pcdr.be



Ouffet

Ellemelle Ouffet Warzée

Bulletin communal

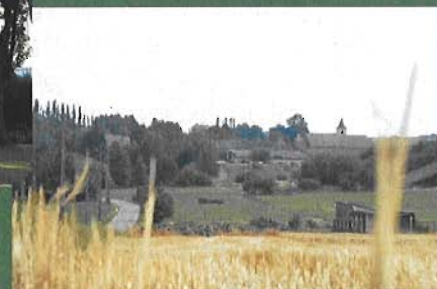
VENEZ NOUS FAIRE PART DES PROJETS QUI VOUS TIENNENT À CŒUR.



OUFFET
OPERATION DE
DEVELOPPEMENT RURAL



REUNIONS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION
ouvertes à tous les habitants de la Commune



Octobre 2008

UNE OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL A OUFFET

Le Conseil communal en date du 19 décembre 2006 a marqué son accord sur le principe de mener une Opération de Développement Rural sur l'ensemble du territoire communal.

Qu'est-ce qu'une Opération de Développement Rural (ODR) ?

Une Opération de Développement Rural consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une commune, dans le but de sa revitalisation et de sa restauration, dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants au point de vue économique, social et culturel. L'opération est synthétisée dans un document appelé Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Les trois originalités d'une Opération de Développement Rural

1. La participation citoyenne

La participation citoyenne est la clé de voûte du processus. Dans le courant du mois de novembre 2008, tous les habitants seront conviés à donner leur avis sur la Commune lors des réunions d'information et de consultation qui se tiendront dans les différents villages de l'entité. Par la suite, chaque ouffetois pourra apporter sa pierre à l'édifice en participant aux Groupes de Travail ou en faisant partie de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

2. Un programme global

Une Opération de Développement Rural, c'est tout d'abord une réflexion sur l'ensemble des aspects qui font la vie d'une commune rurale: agriculture, économie, emploi, aménagement du territoire, urbanisme, environnement, mobilité, action culturelle... Ce sont ensuite des projets qui combinent plusieurs de ces éléments.

3. Une réflexion stratégique à long terme, clairement encouragée

Le programme communal qui émane de cette réflexion collective propose des objectifs qui orienteront la politique locale pour plusieurs années. Les projets se réaliseront par conventions annuelles entre la commune et la Région wallonne. L'aide de cette dernière peut aller jusqu'à 80 % du coût des projets.

Les étapes d'une ODR

1. Décision de principe du Conseil Communal de démarrer une Opération de Développement Rural

2. Désignation de l'organisme accompagnateur et de l'auteur de projet
3. Réalisation de l'étude socio-économique
4. Réunions d'information et de consultation par village et par thème
5. Réunions de retour
6. Mise en place de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
7. Groupes de Travail
8. Mise en ordre des propositions par la CLDR et vote de l'avant projet du PCDR
9. Vote du projet de PCDR par le Conseil communal
10. Avis de la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire
11. Arrêté du gouvernement wallon approuvant le programme
12. Négociation d'une première convention avec le ministre compétent et réalisation graduelle des projets

L'organisme accompagnateur

Le Groupement Régional Economique Ourthe-Ambève (GREOA) a été désigné par la Commune comme auteur de projet et organisme accompagnateur de l'ODR. Créé en 1972, le GREOA développe ses activités sur onze communes de la Province de Liège. Les rôles et missions du GREOA se déclinent suivant trois grands axes: bureau d'études orienté vers l'environnement et l'aménagement du territoire, organisme de promotion (économie, tourisme, culturel, social) et groupe de pression qui défend les intérêts de la région Ourthe-Ambève.

Le service PCDR du GREOA

Actuellement, trois agents de développement du GREOA accompagnent les communes d'Aywaille, de Sprimont, d'Esneux, de Stoumont, de Hamoir et bientôt celle d'Ouffet dans leur ODR.

Ils organisent la consultation citoyenne et dynamisent ce processus en toute neutralité. Ils servent également de relais entre la population, le pouvoir communal et la Région wallonne.

Pour de plus amples renseignements, il vous est loisible de contacter les agents de développement :

Sarah BEAUFAYS
Marie-Françoise GILIS
Isabelle LAURENT

GREOA - Service PCDR
Place de Chézy 1
4920 HARZE

Tél. : 04/384.67.88 Fax : 04/384.74.37
pcdr.ouffet@ourthe-ambleve.be
<http://www.pcdr.be>



Novembre 2008

Novembre, un mois de réflexion : après les citrouilles et sorcières d'Halloween, pensez à rédiger votre liste à St-Nicolas et peut-être déjà à la décoration de votre sapin de Noël et à vos menus de fin d'année !

➤ **OUFFET : début de l'Opération de Développement Rural**

La commune de Ouffet a décidé de se lancer dans une Opération de Développement Rural (ODR). Une consultation de la population va débuter et débouchera sur des projets concrets répondant aux besoins réels de la population. Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés : la vie sociale et associative, la vie économique, la vie culturelle, l'environnement et le cadre de vie, la sécurité routière et la mobilité. Un des grands avantages de cette opération, c'est que certains de ces projets peuvent être financés jusqu'à 80% par la Région Wallonne.

Vous avez envie de participer à la vie de votre Commune? La phase d'information et de consultation des habitants, accompagnée par le GREOA (Groupement Régional Economique Ourthe-Ambève), débutera au mois de novembre 2008. L'objectif principal est de permettre à tous les habitants de s'exprimer afin d'identifier les atouts et les faiblesses de leur Commune ou de leur village mais aussi de proposer des projets d'intérêt collectif. L'essentiel d'une ODR, c'est la participation citoyenne. Alors, notez déjà dans vos agendas les dates des premières réunions :

Zones concernées	Dates et Lieux
Ellemelle et ses hameaux	Lundi 17 novembre 2008 à 19h30 Salle L'Aurore Rue de Verlée 6 - Ellemelle
Warzée et ses hameaux	Mardi 25 novembre 2008 à 19h30 Buvette de Football Tide de Pair 6 - Warzée
Ouffet et ses hameaux	Mercredi 3 décembre 2008 à 19h30 Salle polyvalente Rue du Village 3 - Ouffet

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter les agents de développement du GREOA : Sarah Beaufays - Isabelle Laurent - Marie-Françoise Gilis.

Adresse : GREOA - Service PCDR, Place de Chézy, 1 - 4920 Harzé. Tél.:04 384 67 88 - Fax:04 384 74 37 ; pcdr.ouffet@ourthe-ambleve.be ; <http://www.pcdr.be>

Comme déjà mentionné dans le BC précédent le Conseil Communal souhaite que vous participiez nombreux à ce débat, il en va de votre cadre de vie et de la physionomie de votre commune pour les dix prochaines années. Une telle opportunité sera peut-être unique. Il y a plus d'un an que nous avons amorcé ce programme, nous souhaitons vivement que chacun s'implique activement dans ce projet fédérateur.

De plus : nous entrons également dans une association dénommé **Gal « Pays des Condruses »**

Cette initiative communautaire (la Région et l'Europe) réservée aux zones rurales vise à encourager la mise en œuvre de stratégies originales de développement durable intégrées

ayant pour objet l'expérimentation de nouvelles formes de valorisation du patrimoine naturel et culturel, le renforcement de l'environnement économique afin de contribuer à la création d'emplois et l'amélioration de la capacité organisationnelle des communautés. Elle a notamment pour mission, dans le cadre du programme de développement rural wallon 2007-2013 - Axe Leader - de privilégier le développement « rurable » des 7 communes d'Anthisnes, Clavier, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet et Tinlot, dont l'objectif est de maîtriser une ruralité en mutation.

Les axes de travail retenus sont :

- la gestion des ressources hydriques du territoire,
- la création de nouvelles filières économiques,
- la mobilité durable et intégrée au service de tous,
- le développement de la filière bio-méthanisation en agriculture,
- l'accompagnement des mutations du territoire et la gestion concertée de ce dernier,
- le développement d'actions en matière touristique, culturelle et de valorisation du patrimoine.

L'association est composée de membres effectifs, membres de droit, membres associés et de « **membres consultatifs** ».

Ces « membres consultatifs » vous concernent. Nous faisons appel à des personnes ou associations de la commune afin d'apporter leurs connaissances techniques lors des débats aux assemblées générales et ce dans les matières reprises ci-dessus. Ces avis sont dispensés à titre consultatif

Personne de contact : Renée Lardot 0479/504636.

➤ **SACHA : un nouveau service en Ourthe-Amblève**

Sacha, **S**ervice d'**AC**compagnement pour personnes **H**andicapées **A**dultes, est là pour aider toute personne adulte handicapée à trouver des solutions personnelles à ses besoins et à ses problèmes, qu'il s'agisse de recherche de logement, de loisirs, d'emploi, de formation, de gestion financière, d'aide administrative, ...

Le service Sacha fait partie de l'a.s.b.l. CESAHM, rue du Sewage 9 à Seraing.

La mise en place du service est soutenue financièrement au démarrage par la Mutualité Chrétienne de Liège et par les communes d'Aywaille, Ouffet, Sprimont, et depuis peu, Hamoir.

Pour tout contact : **SACHA** – Laurine Ploumen, Avenue de la République française 10/14 à Aywaille (au centre de services de la Mutualité Chrétienne)

Tél. : 04 361 32 47

sacha@mc.be

CESAHM – Fabienne Ludovicy, rue du Sewage 9 à Seraing Tél. : 04 336 72 76

cesahm@skynet.be

➤ **Bibliothèque communale**

La rencontre avec Alain VOISOT, auteur du conte régionaliste des « Nutons du Condroz », dont l'intrigue se déroule en région condruzienne, et notamment à Ouffet, ne pourra avoir lieu le 7 novembre prochain comme prévu. Ce rendez-vous est fixé au 21 novembre. En espérant vous y voir nombreux malgré ce désagrément.

Kristel COPPE, Bibliothécaire – 0495/36.56.03

Feuillet communal

(Janvier 2009)

➤ **Opération de Développement Rural - Bilan positif des premières réunions d'information et de consultation**

Le développement rural, c'est l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de tous les habitants d'une Commune. Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) se base sur la participation citoyenne pour mettre en place des projets à court, moyen ou long terme.

La population d'Ouffet a participé activement aux trois réunions d'information et de consultation organisées dans les différents villages de l'entité en novembre et décembre dans le cadre de l'Opération de Développement Rural. Après quelques explications sur le processus en cours et une brève présentation de données générales relatives à l'entité, les

participants se sont exprimés sur les atouts et faiblesses de leur Commune. Ils ont également formulé des propositions de projets afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie de leur village, de leur Commune.

Il ressort de ces premières réunions que la sécurité routière, la mobilité, l'aménagement de lieux de rencontre (salle, place), la convivialité dans les villages (comités de quartier), l'organisation d'activités pour les jeunes...sont quelques-uns des thèmes qui préoccupent les citoyens. Les comptes-rendus des différentes réunions sont consultables sur le site www.pcdr.be ou sur demande (voir coordonnées ci-dessous).

Nous remercions les citoyens qui ont participé aux rencontres et invitons ceux qui n'ont pas encore eu l'opportunité de s'exprimer à le faire. La participation citoyenne ne s'arrête pas là ! Elle continue en ce début d'année 2009 avec des réunions thématiques :

- le lundi **19 janvier 2009 à 20H00, à la Salle polyvalente d'Ouffet**, sur le thème de *l'agriculture* ; toute personne intéressée par ce sujet est invitée à venir s'exprimer.
- le lundi **26 janvier 2009 à 19H00, à la Salle polyvalente d'Ouffet** (rue du village, 3) ; il s'agira d'une *réunion de consultation des associations*.
- le vendredi **6 février 2009 à 18H00, à la Salle polyvalente d'Ouffet** (rue du village, 3) ; cette réunion est organisée spécifiquement à l'attention des *jeunes de 15 à 25 ans*.
- le jeudi **19 février 2009 à 19H30, à la Salle polyvalente d'Ouffet** (rue du village, 3) sur le thème de *la culture*. En première partie de soirée, avant la consultation, Hervé Persain, animateur de l'action régionale au Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy (CCAH) informera des possibilités de collaborations avec le CCAH.

Nous vous informons également qu'un groupe *Ouffet, je participe!* a été créé sur le site www.facebook.com. Vous êtes conviés à rejoindre ce groupe, c'est une autre façon de participer à l'Opération de Développement Rural.

La participation des citoyens constitue le fondement même de la démarche du développement rural. N'hésitez donc pas à participer aux prochaines réunions ou à transmettre votre avis et vos idées par téléphone, fax, courrier ou courriel aux agents de développement du GREOA qui accompagnent la Commune tout au long du processus. Vous êtes également invités à consulter le site Internet www.pcdr.be.

Meilleurs vœux !

Sarah BEAUFAYS ; Marie-Françoise GILIS; Isabelle LAURENT
Place de Chézy, 1 4920 Harzé-Aywaille tél. 04 384 67 88 - fax 04 384 74 37
pcdr.ouffet@ourthe-ambleve.be www.pcdr.be

Bulletin communal

(février 2009)

➤ Opération de Développement Rural

Le développement rural, c'est l'amélioration du cadre de la qualité de vie de tous les habitants d'une Commune. Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) se base sur la participation citoyenne pour mettre en place des projets à court, moyen ou long terme.

A Ouffet, la consultation de la population a débuté en novembre 2008 avec une réunion d'information et de consultation dans chacun des villages. La population a aussi été invitée à s'exprimer lors de réunions de consultation thématiques : En janvier, ce sont les thèmes de l'agriculture et des associations qui ont été abordés. La phase de consultation se termine en ce mois

de février avec la consultation des jeunes de 15 à 25 ans et une réunion sur le thème de la Culture. Cette dernière aura lieu le jeudi 19 février 2009 à 19H30, à la salle polyvalente de Ouffet. En première partie de soirée, Hervé Persain, animateur de l'action régionale au Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy (CAAH) informera des possibilités de collaborations avec le CCAH.

Au cours de ces réunions, les participants se sont exprimés sur les atouts et faiblesses de leur Commune. Ils ont également formulé des propositions de projets afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie de leur village, de leur Commune. Il ressort de ces premières réunions que la sécurité routière, la mobilité, l'aménagement de lieux de rencontre (salle, place), la convivialité dans les villages (comités de quartier), l'organisation d'activités pour les jeunes...sont quelques uns des thèmes qui préoccupent les citoyens. Les comptes-rendus des différentes réunions sont consultables sur le site www.pcdr.be ou sur demande (voir coordonnées ci-dessous).

La prochaine étape de l'Opération de Développement Rural : les réunions de retour qui débiteront fin avril. A ces réunions, les citoyens pourront découvrir et s'exprimer sur les défis à relever pour la commune de Ouffet dans les prochaines années. Ces défis sont formulés à partir de l'étude socio-économique réalisée par le GREOA et des avis et propositions des citoyens.

Nous vous rappelons qu'un groupe *Ouffet, je participe!* a été créé sur le site www.facebook.com. Vous êtes conviés à rejoindre ce groupe et à vous y exprimer, c'est une autre façon de participer à l'Opération de Développement Rural.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter les agents de développement du GREOA : Sarah Beaufays - Isabelle Laurent - Marie-Françoise Gilis.
Adresse : GREOA – Service PCDR, Place de Chézy, 1 – 4920 Harzé. Tél.:04 384 67 88 – Fax:04 384 74 37 ; pcdr.ouffet@ourthe-ambleve.be ; <http://www.pcdr.be>

JOURNAL VLAN LES ANNONCES
(mercredi 5 novembre 2008)

OUFFET

**Début de l'Opération
de Développement Rural!**

La commune de Ouffet a décidé de se lancer dans une Opération de Développement Rural (ODR). Une consultation de la population va débuter et débouchera sur des projets concrets répondant aux besoins réels de la population. Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés : la vie sociale et associative, la vie économique, la vie culturelle, l'environnement et le cadre de vie, la sécurité routière et la mobilité. Un des grands avantages de cette opération, c'est que certains de ces projets peuvent être financés jusqu'à 80% par la Région Wallonne.

Vous avez envie de participer à la vie de votre Commune? La phase d'information et de consultation des habitants, accompagnée par le GREOA (Groupement Régional Economique Ourthe-Ambève), débutera au mois de novembre 2008. L'objectif principal est de permettre à tous les habitants

de s'exprimer afin d'identifier les atouts et les faiblesses de leur Commune ou de leur village mais aussi de proposer des projets d'intérêt collectif. L'essentiel d'une ODR, c'est la participation citoyenne. Alors, notez déjà dans vos agendas les dates des premières réunions:

• Lundi 17 novembre 2008 à 19h30 à Ellefelle (Salle L'Aurore - rue de Verlée 6) • Mardi 25 novembre 2008 à 19h30 à Warzée (Buvette de Football - Tide de Pair 6) • Mercredi 3 décembre 2008 à 19h30 à Ouffet (Salle polyvalente - rue du Village 3)

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter les agents de développement du GREOA : Sarah Beaufays - Isabelle Laurent - Marie-Françoise Gills.

Adresse GREOA - Service PCDR, Place de Chezy, 1 - 4920 Harzé. Tél. 04 384 67 88 - Fax: 04 384 74 37 / pcdr@ourthe-ambleve.be / <http://www.pcdr.be>

Le Jour Huy-Waremme
(samedi 8 novembre 2008)

OUFFET - Exprimez-vous sur le devenir d'Ouffet

Ouffetois, la parole est à vous. Exprimez vos souhaits sur les projets à venir dans le cadre de l'Opération de Développement Rural.

Ouffetois, exprimez-vous! Tel est le mot d'ordre de l'Opération de Développement Rural (ODR) lancée par la commune en décembre 2006. Objectif : améliorer le cadre de vie des habitants de l'entité , grâce à des projets qui correspondent à leurs souhaits. En novembre et décembre, trois réunions d'information et de consultation populaire sont donc programmées pour rencontrer les habitants. Tous les domaines de la vie quotidienne seront abordés : vie sociale, tourisme, culture, mobilité, environnement, cadre de vie, sécurité routière, économie.

«On présentera les objectifs du projet, puis on travaillera en sous-groupes sur différents thèmes, détaille Sarah Beaufays, du GREOA (Groupement Régional Économique des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève), accompagnateur du projet au côté de la commune. Il sera question de détailler les points forts et les faiblesses de la commune et de lancer les premières pistes de solution. Toute cette réflexion fera l'objet d'une réunion de synthèse où l'on déterminera les grands enjeux et besoins à moyen et long terme sur la commune.»

L'ODR débouchera ainsi sur des actions concrètes, subsides importants à la clé (jusqu'à 80 % par la Région wallonne). «Ça peut être des petits et grands projets, comme une maison de village, un comité de quartier, un réseau de sentiers balisés», indique Sarah. La première étape, déjà réalisée, consistait en un prédiagnostic socio-économique de la commune, qui sera présenté lors des trois réunions. «On voit notamment une démographie en expansion, une riche activité touristique et agricole, un bâti bien rénové, un indice de richesse élevé, précise l'échevine du développement rural, Renée Lardot. Mais aussi, un problème criant de mobilité, un manque d'appartements, un vieillissement de la population, l'absence d'un centre culturel et d'une salle polyvalente.»

La consultation populaire n'est cependant qu'une première étape du processus global. Restera encore à réaliser une étude socio-économique complète, à mettre en place une Commission Locale de Développement Rural, à définir une stratégie de développement et à rédiger un catalogue des projets prioritaires.

Bref, un travail de longue haleine qui s'étalera sur deux ans au moins. Notez la date des trois réunions : le 17 novembre à la Salle L'Aurore à Ellemelle (19h30), le 25 novembre à la buvette du foot de Warzée (19h30) et le 3 décembre à la salle polyvalente d'Ouffet (19h30).

Sabine LOURTIE

La Meuse Huy-Waremme
(lundi 17 novembre 2008)

Vite!

OUFFET
**Séances d'info
pour les habitants**

La commune d'Ouffet a décidé de se lancer dans une opération de Développement Rural (ODR). Une consultation de la population va débiter et débouchera sur des projets concrets répondant aux besoins de la population que ce soit concernant la vie sociale, culturelle, sportive, économique... Dans ce cadre-là, la phase d'information et de consultation de la population est lancée. Objectif? Que les Ouffetois puissent mettre le doigt sur les forces et faiblesses de leur commune. Trois séances sont prévues: ce lundi 17 novembre à 19h30 à Ellemelle (salle L'Aurore), le mardi 25 novembre à 19h30 à Warzée (buvette de foot) et le mercredi 3 décembre à 19h30 à Ouffet (salle polyvalente). Infos: 04/384.67.88. «

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion de retour
pour le village de Ellemelle et hameaux
le 28 avril 2009**

(salle L'Aurore – rue de Verlée à 4590 Ellemelle)

1. Introduction et objectif de la réunion

La réunion débute à 19H30; elle rassemble 10 personnes. En introduction, l'agent de développement remercie les participants pour leur présence et leur rappelle qu'il est important que la population continue à s'investir dans le processus. Il explique que **l'objectif de cette réunion est de permettre à la population de donner son avis sur les enjeux qui ont été identifiés par les agents de développement du GREOA à partir des données de l'étude socio-économique et de la consultation de la population.**

2. Présentation des enjeux

La présentation Powerpoint débute par un rappel de ce qu'est une Opération de Développement Rural. La logique suivie pour définir les défis est ensuite expliquée. Les cinq défis identifiés, sur base du pré-diagnostic et de la consultation citoyenne, sont alors exposés. Pour chacun des enjeux, quelques éléments du pré-diagnostic ainsi que les avis et les propositions des citoyens sont présentés.

Suite à cette présentation, un document intitulé "Les défis" (reprenant de façon détaillée ce que l'agent de développement a synthétisé oralement) est remis à chaque participant.

3. Réactions des participants

L'agent de développement invite alors les personnes présentes à donner leur avis sur ces enjeux. L'agent de développement propose, pour chaque thème, et sur base de l'intitulé du défi et de la très courte synthèse y afférant (cf. document « Les défis »), de compléter individuellement un **tableau à trois colonnes, reprenant les éléments avec lesquels les participants sont en accord, ceux avec lesquels ils sont en désaccord et les suggestions qu'ils souhaitent apporter.** Les tableaux sont disposés sur les tables et les participants sont invités à circuler entre les tables afin de les compléter. Mais **les participants préfèrent réaliser le travail demandé tous ensemble.**

Les remarques formulées par rapport aux enjeux sont reprises ci-dessous, sous les intitulés qui figuraient dans les tableaux (« *Je suis d'accord avec* », « *Je ne suis pas d'accord avec* », « *Je suggère* »). Ces remarques sont simplement retranscrites et ne font pas toujours nécessairement l'objet d'un consensus.

a) Défi « Environnement – urbanisme » : « Préserver et valoriser le patrimoine naturel et bâti »

Je suis d'accord avec :

- la proposition de favoriser l'implantation de haies et bosquets (mais les démarches pour bénéficier de primes de la Région Wallonne sont lourdes)
- la proposition de créer des outils d'aménagement du territoire tels qu'une CCATM, un RCU...

Je suggère :

- de favoriser les primes pour l'isolation, au niveau communal

b) Défi « Economie » : « Développer le secteur économique »

Je suis d'accord avec :

- la proposition d'accueillir les touristes dans le centre d'Ouffet (accueil par une personne qui a la formation adéquate)
- la proposition de développer les commerces de proximité
- la proposition de créer un Groupement d'Achat Commun (GAC)

Je suggère :

- de réfléchir aux possibilités de création d'emplois (dans le secteur du tourisme notamment)
- de développer un parc artisanal regroupant des entreprises actives dans le développement durable

Par rapport à l'intitulé du défi, il est proposé de mentionner spécifiquement le tourisme, qui est à développer via :

- le développement des produits du terroir,
- la valorisation du patrimoine bâti (promenades thématiques, ...),
- l'agritourisme.

Mais les habitants souhaitent que la Commune garde son identité ; ils ne souhaitent pas être « envahis » par les Hollandais.

c) Défi « Activités et infrastructures de rencontres » : « Développer et améliorer les infrastructures de rencontres »

Je suis d'accord avec :

- la proposition de développer des infrastructures de rencontres

- la proposition d'aménager une salle polyvalente plus grande à Ouffet. La question de l'emplacement de cette salle est à débattre : si elle est un peu à l'extérieur, cela génère des problèmes d'accès, si elle est au centre, cela génère des nuisances pour les riverains !

Je suggère :

- de développer les synergies entre la Commune et les écoles. En cas de besoin d'une salle plus grande, la Commune peut ainsi demander aux écoles s'il est possible qu'elles mettent des salles à disposition.
- de développer les contacts et les solidarités locales (seniors, jeunes...)
- de réfléchir aux difficultés d'intégration des nouveaux habitants

d) Enjeu « Les services » : « Améliorer l'offre de services »

Je suis d'accord avec :

- la proposition de créer un Système d'Echange Local (SEL)
- la proposition de créer ou aménager une salle informatique
- la proposition de rendre la bibliothèque plus accessible du point de vue des horaires

Je ne suis pas d'accord avec :

- le fait que la WebBus soit un atout pour la Commune (matériel dépassé, passage seulement une fois par mois, cela peut juste servir pour le dépannage)

Je suggère :

- de réfléchir à l'aménagement de lieux pour accueillir les enfants

e) Enjeu « Mobilité et sécurité routière » : Améliorer la mobilité et la sécurité routière

Je suis d'accord avec :

- la mise en évidence de problèmes liés aux trottoirs, à la signalisation et à la vitesse
- la mise en évidence des lacunes en matière de transports en commun (ceux-ci se font vraiment sentir à Ellemelle) et des problèmes d'accessibilité aux commerces (absence de commerces dans les villages...)
- le fait que des problèmes de circulation se font sentir à La Sauvenière (tracteurs, gros camions, bus...)

Je suggère :

- l'aménagement d'un casse-vitesse au-dessus de la côte d'Ellemelle
- la mise en circulation d'un mini-bus du TEC
- la création d'un système d'échanges local (SEL), incluant dans les services échangés le transport des personnes
- des dépôts ou passages hebdomadaires d'un légumier, un boulanger..., notamment à Ellemelle

4. Suite du processus

Pour terminer la soirée, la suite du processus est présentée et deux documents sont distribués aux participants : présentation de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et inscription à la CLDR. Les agents de développement commencent par présenter la CLDR (rôles, composition...). Le GT objectifs est ensuite présenté. Il a pour mission de formuler des objectifs de développement pour la Commune pour les 10 années à venir. En effet, les enjeux formulés sont par définition très généraux et il s'agit maintenant de les préciser pour les adapter à Ouffet. Une fois les objectifs de développement définis, les projets seront discutés au sein des GT thématiques.

La séance est clôturée à 22h00.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion de retour
pour le village de Warzée et hameaux
le 4 mai 2009**

(Buvette du Football – Tige du Pair 6 à 4590 Warzée)

1. Introduction et objectif de la réunion

La réunion débute à 19H30; elle rassemble 10 personnes. En introduction, l'agent de développement remercie les participants pour leur présence et leur rappelle qu'il est important que la population continue à s'investir dans le processus. Il explique que **l'objectif de cette réunion est de permettre à la population de donner son avis sur les enjeux qui ont été identifiés par les agents de développement du GREOA à partir des données de l'étude socio-économique et de la consultation de la population.**

2. Présentation des enjeux

La présentation Powerpoint débute par un rappel de ce qu'est une Opération de Développement Rural. La logique suivie pour définir les défis est ensuite expliquée. Les cinq défis identifiés, sur base du pré-diagnostic et de la consultation citoyenne, sont alors exposés. Pour chacun des enjeux, quelques éléments du pré-diagnostic ainsi que les avis et les propositions des citoyens sont présentés.

Suite à cette présentation, un document intitulé "Les défis" (reprenant de façon détaillée ce que l'agent de développement a synthétisé oralement) est remis à chaque participant.

3. Réactions des participants

L'agent de développement invite alors les personnes présentes à donner leur avis sur ces enjeux. L'agent de développement propose, pour chaque thème, et sur base de l'intitulé du défi et de la très courte synthèse y afférant (cf. document « Les défis »), de compléter individuellement un **tableau à trois colonnes, reprenant les éléments avec lesquels les participants sont en accord, ceux avec lesquels ils sont en désaccord et les suggestions qu'ils souhaitent apporter.** Les tableaux sont disposés sur les tables et les participants sont donc invités à circuler entre les tables afin de les compléter.

L'agent de développement lit ensuite à l'assemblée ce qui figure dans les différents tableaux. Les participants sont invités à réagir s'ils le souhaitent.

Les remarques formulées par rapport aux enjeux sont reprises ci-dessous, sous les intitulés qui figuraient dans les tableaux (« *Je suis d'accord avec* », « *Je ne suis pas d'accord avec* », « *Je suggère* »). Ces remarques sont simplement retranscrites et ne font pas toujours nécessairement l'objet d'un consensus.

a) Enjeu « Environnement – urbanisme » : « Préserver et valoriser le patrimoine naturel et bâti »

Je suis d'accord avec :

- le classement de zones naturelles

Je ne suis pas d'accord avec :

- l'utilisation « sans limites » d'insecticides inadéquats
- l'installation d'un parc industriel d'éoliennes de 100 m dans le patrimoine naturel (en vision directe pour les habitants de Warzée)
- le déversement des effluents (eaux usées, ...) dans les cours d'eau
- les parcs de loisirs non demandés
- le manque d'uniformisation dans les « consignes urbanistiques »

Je suggère :

- la réintroduction systématique de ruches (lien avec le point précédent concernant les insecticides)
- en cas d'installation d'éoliennes, que ces éoliennes soient citoyennes et installées sur terrains communaux (engagement – cfr « Vents d'Houyet »)
- la mise en place rapide de stations d'épuration (Ellemelle)
- la mise en place d'un système de lagunage à Ellemelle (de loin préférable à la station d'épuration)
- l'instauration de contacts avec les associations de protection de la nature
- de prévoir des barrières autour de l'étang d'Ellemelle (1,2 m minimum)

b) Enjeu « Economie » : « Développer le secteur économique »

Je suis d'accord avec :

- le développement d'un tourisme diffus (mais problème de l'accessibilité à la Commune)
- le soutien aux commerces de proximité

Je suggère :

- que l'on rassemble le plus possible les commerces au centre de Ouffet
- un développement plus important du Parc artisanal
- d'inciter les agriculteurs à développer des « produits du terroir » et du maraîchage

c) Enjeu « Activités et infrastructures de rencontres » : « Développer et améliorer les infrastructures de rencontres »

Je suis d'accord avec :

- la nécessité d'avoir des infrastructures de culture et de rencontres : petites salles dans les villages et une salle pour 300 personnes dans la Commune
- l'aménagement d'un espace vert de rencontres à Warzée
- la proposition d'aménager une « salle polyvalente »

Je ne suis pas d'accord avec :

- une plaine de jeux qui ne servirait qu'à l'école

Je suggère :

- l'aménagement d'un bon terrain de football synthétique pour tous nos petits enfants
- l'aménagement de 1 ou 2 zones ludiques, didactiques et de rencontres
- de renseigner les endroits où l'on peut se procurer les cartes de promenades
- de rechercher quelques personnes qui pourraient fournir des renseignements touristiques bénévolement
- de mentionner le « Week-end médiéval » dans le document de synthèse « Les Enjeux ».

d) Enjeu « Les services » : « Améliorer l'offre de services »

Je suggère :

- de développer les actions menées par la bibliothèque (actions dans les écoles primaires pour développer l'envie de lire chez les plus jeunes)

e) Enjeu « Mobilité et sécurité routière » : Améliorer la mobilité et la sécurité routière

Je suis d'accord avec :

- la proposition d'installer des casse-vitesse
- la proposition de bus social, de navette

Je suis d'accord avec :

- la poursuite des investissements dans ce domaine : ils ont déjà été très importants les dernières années

Je suggère :

- le développement du co-voiturage, par l'intermédiaire du site communal
- de coordonner les horaires de train et de bus
- de mettre à disposition une base de renseignements, sur un site Internet, au sujet des allers et des retours par rapport aux 2 villes principales Huy et Liège, ...

4. Suite du processus

Pour terminer la soirée, la suite du processus est présentée et deux documents sont distribués aux participants : présentation de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et

inscription à la CLDR. Les agents de développement commencent par présenter la CLDR (rôles, composition...). Le GT objectifs est ensuite présenté. Il a pour mission de formuler des objectifs de développement pour la Commune pour les 10 années à venir. En effet, les enjeux formulés sont par définition très généraux et il s'agit maintenant de les préciser pour les adapter à Ouffet. Une fois les objectifs de développement définis, les projets seront discutés au sein des GT thématiques.

La séance est clôturée à 21H45.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion de retour
pour le village de Ouffet et hameaux
le 13 mai 2009**

(Salle polyvalente – rue du Village, 3 à 4590 Ouffet)

1. Introduction et objectif de la réunion

La réunion débute à 19H30; elle rassemble 9 personnes. En introduction, l'agent de développement remercie les participants pour leur présence et leur rappelle qu'il est important que la population continue à s'investir dans le processus. Il explique que **l'objectif de cette réunion est de permettre à la population de donner son avis sur les enjeux qui ont été identifiés par les agents de développement du GREOA à partir des données de l'étude socio-économique et de la consultation de la population.**

2. Présentation des enjeux

La présentation Powerpoint débute par un rappel de ce qu'est une Opération de Développement Rural. La logique suivie pour définir les défis est ensuite expliquée. Les cinq défis identifiés, sur base du pré-diagnostic et de la consultation citoyenne, sont alors exposés. Pour chacun des enjeux, quelques éléments du pré-diagnostic ainsi que les avis et les propositions des citoyens sont présentés.

Suite à cette présentation, un document intitulé "Les défis" (reprenant de façon détaillée ce que l'agent de développement a synthétisé oralement) est remis à chaque participant.

3. Réactions des participants

L'agent de développement invite alors les personnes présentes à donner leur avis sur ces enjeux. L'agent de développement propose, pour chaque thème, et sur base de l'intitulé du défi et de la très courte synthèse y afférant (cf. document « Les défis »), de compléter individuellement un **tableau à trois colonnes, reprenant les éléments avec lesquels les participants sont en accord, ceux avec lesquels ils sont en désaccord et les suggestions qu'ils souhaitent apporter.** Les tableaux sont disposés sur les tables et les participants sont invités à circuler entre les tables afin de les compléter. Mais **les participants préfèrent réaliser le travail demandé tous ensemble.**

Une véritable discussion s'instaure entre les participants, par rapport aux différents enjeux. Les différentes idées exprimées, qui ne font pas toutes nécessairement l'objet d'un consensus, sont reprises ci-dessous. Elles permettront éventuellement d'affiner les défis afin qu'ils soient moins « généraux » et qu'ils « collent » vraiment à la réalité de la commune de Ouffet (figurent en gras les éléments de la discussion plus généraux).

a) Enjeu « Environnement – urbanisme » : « Préserver et valoriser le patrimoine naturel et bâti »

- **Le territoire communal bénéficie d'un bâti (bâtiment mais aussi bâti moyen) qui est vraiment de qualité. Il est important de le valoriser et de le faire connaître davantage.**
- La proposition de création d'une CCATM est une idée très intéressante mais ce genre de Commission est très difficilement « gérable ».
- Le classement du centre d'Ellemelle comme ensemble architectural est un projet de la Région wallonne. Ce type de classement ne permet pas d'obtenir des subsides mais bien des déductibilités fiscales. Le village de Mozet vient d'être classé et les habitants étaient très motivés par ce projet, ce qui est bien sûr fondamental, sinon le classement se ressent juste comme une série de contraintes ! Le projet relatif à Ellemelle ne pourra se réaliser que s'il y a une réelle motivation de la population.
- Le projet de l'étang d'Ellemelle est en cours de réalisation. Les suggestions des habitants ont été prises en compte.
- Les cimetières font partie intégrante du patrimoine immobilier.

b) Enjeu « Economie » : « Développer le secteur économique »

- **Le défi, dans la mesure où l'on voudrait développer des commerces, paraît utopique, pour plusieurs raisons :**
 - La Commune ne comprend pas d'axe routier rapide,
 - La population ne s'accroît pas, et les terrains à bâtir ne sont pas à vendre,
 - Ouffet est une Commune qui « n'attire plus » : c'est un centre rural et scolaire, mais plus un centre commercial. La plupart des habitants effectuent leurs achats sur le chemin de leur travail,
 - La commune d'Ouffet n'offre pas d'emplois

Le seul avantage de la Commune : c'est un centre scolaire.

Il paraît par contre pertinent de vouloir développer le tourisme, en réfléchissant aux activités à proposer (chemins,...). Une personne devrait être chargée du développement du tourisme sur la Commune. Une Agence de Développement Local (ADL) pourrait prendre cela en charge, ainsi que le développement du parc artisanal.

- La Tour de Justice serait le bâtiment idéal pour l'accueil des touristes, mais le bâtiment serait bien sûr à réaménager.
- La proposition de favoriser l'implantation d'une vidéothèque n'est pas vraiment d'actualité. Les gens, surtout les jeunes, téléchargent les films... La vidéothèque qui s'était implantée à Hamoir a fermé ! Par contre, la bibliothèque pourrait devenir un centre multimédia.

c) Enjeu « Activités et infrastructures de rencontres » : « Développer et améliorer les infrastructures de rencontres »

- Un représentant du Patro regrette que la Commune ne sollicite pas davantage leur mouvement (Journée d'animation par le Patro lors des plaines de vacances...). Le Patro n'est pas suffisamment mis en avant, n'est pas assez connu de la population. Le nombre d'animés diminue (30 actuellement) et il devient difficile de trouver des animateurs, les 2 aspects ayant bien sûr tendance à se renforcer l'un l'autre. Diverses initiatives vont être prises pour renforcer l'attrait du mouvement, notamment le changement du jour de réunion (le samedi plutôt que le dimanche). Proposition est faite de faire paraître des articles dans le Bulletin communal...
- L'agent de développement mentionne le projet Aquavie, à Aywaille, qui est une journée des associations, organisée début septembre. Les associations ont donc l'occasion de se faire connaître auprès de la population de par les stands, démonstrations... Cette initiative est née suite au souhait, exprimé au départ par la population, lors des réunions d'information et de consultation qui se sont tenues dans le cadre de l'Opération de Développement Rural sur la Commune d'Aywaille. L'objectif était également de renforcer les synergies entre ces associations. Pourquoi ne pas imaginer ce type de projet à Ouffet ?
- La communication relative à la vie dans la Commune, les activités... n'est pas toujours idéale.
- Les activités pour les seniors rencontrent des succès divers. Il est signalé qu'à Hamoir, les cours d'informatique proposés aux aînés rencontrent un grand succès. Il est alors proposé de créer un Espace Public Numérique (EPN) dans la commune d'Ouffet.
- La proposition d'aménager un terrain de pétanque est soutenue, même s'il y en a déjà plusieurs dans la Commune. Une localisation proposée est le terrain derrière la Tour de Justice.
- A propos des infrastructures, l'essentiel est de disposer de bénévoles et de personnes compétentes qui fassent vivre ces infrastructures. La Sittelle est par exemple vue de façon très positive.
En matière de sport, il est important qu'une personne coordonne l'ensemble des activités sur la Commune (il s'agirait d'une personne engagée à cette fin, par exemple sous statut PTP ou autre), afin d'optimiser les infrastructures.
Quant à l'encadrement des jeunes, des moyens humains sont nécessaires. Pour les 13-25 ans, à part le Patro et la Maison des jeunes, rien d'autre n'existe. Ce qui serait intéressant, c'est une Maison des jeunes encadrée par un éducateur. Plusieurs communes (Hamoir, Tinlot...) ont rentré un projet dans le cadre du Plan de Cohésion sociale et pourront engager un éducateur à mi-temps ou trois quarts-temps. La Commune d'Ouffet ne pourrait-elle pas s'inclure dans ce projet.
Une Agence de Développement Local (ADL) permettrait d'engager au minimum 2 personnes.
- Il manque d'une grande salle des fêtes. Des aménagements pourraient être réalisés à la Tour de Justice, et l'espace existant à l'arrière pourrait être utilisé pour aménager une série de salles. Plus aucun bal n'est organisé dans la Commune, et les problèmes causés par les jeunes expliquent le fait qu'il est désormais difficile de louer des salles.

En conclusion, et tous les participants semblent d'accord sur ce point, les moyens humains doivent être renforcés. Et cet aspect doit être intégré dans la formulation du défi.

d) Enjeu « Les services » : « Améliorer l'offre de services »

- Concernant les moyens de communication, il s'avère que certains d'entre eux sont peu ou mal utilisés :

- Facebook
- Le Bulletin communal : il n'est pas réalisé par un professionnel et il est orienté vers un public de plus de 30 ans ; il n'est pas très attractif pour les plus jeunes.
- Le site Internet communal n'est pas à jour. Et l'existence de subventions régionales à destination des Communes pour des sites interactifs est signalée

Il serait intéressant que la Commune dispose d'une personne qui serait « chargée de communication » et qui s'occuperait également de l'organisation et de l'encadrement de certaines activités (cf. lien avec le point précédent « Activités et infrastructures de rencontres »).

Les activités organisées à la Tour de Justice sont très intéressantes mais elles pourraient attirer davantage de monde. Il faudrait pour cela améliorer la communication.

- La proposition d'organiser des cours du soir en mécanique est à retenir.

- Concernant la proposition d'aménagement d'une salle informatique, il est suggéré d'établir un partenariat avec les écoles secondaires.

- La Bibliothèque sera prochainement repeinte et l'éclairage sera revu ; l'aménagement d'une mezzanine avec des jeux pour enfants est suggéré. La Bibliothèque pourrait être installée dans la Tour de Justice si celle-ci était aménagée (les murs sont froids et humides, il n'y a pas d'ascenseur...).

e) Enjeu « Mobilité et sécurité routière » : Améliorer la mobilité et la sécurité routière

- Concernant la proposition de créer un bus communal ou un taxi social, certains aspects semblent difficiles à gérer (chauffeur...). La Commune souhaiterait rentrer un projet mais le dossier n'est pas encore monté.

- La proposition d'aménager un parking pour camions est intéressante. Le stationnement de ceux-ci pose problème. Il existe une aire près du cimetière mais les camionneurs ne l'utilisent guère car les réservoirs sont parfois siphonnés.

- Concernant les trottoirs :

- Il faudrait voir quelles sont les possibilités offertes par le Plan Escagot pour prolonger les trottoirs à Ouffet
- Le trottoir menant à l'Intermarché va être prochainement sécurisé (il est déjà sécurisé le long du cimetière)

- La proposition d'améliorer les correspondances entre bus et trains apparaît comme pertinente. Il faudra donc contacter le TEC, mais travailler avec cet organisme n'est pas toujours aisé.

- Il est important de maintenir et valoriser les chemins et sentiers. Quelques endroits sont problématiques (appropriés par des privés, charrués...). Les liens avec les chemins des communes alentours posent également problème.

4. Suite du processus

Pour terminer la soirée, la suite du processus est présentée et deux documents sont distribués aux participants : présentation de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et inscription à la CLDR. Les agents de développement commencent par présenter la CLDR (rôles, composition...). Le GT objectifs est ensuite présenté. Il a pour mission de formuler des objectifs de développement pour la Commune pour les 10 années à venir. En effet, les enjeux formulés sont par définition très généraux et il s'agit maintenant de les préciser pour les adapter à Ouffet. Une fois les objectifs de développement définis, les projets seront discutés au sein des GT thématiques.

Quelques questions sont alors posées par rapport au processus :

- Combien de fois se réunit la CLDR ? La CLDR se réunit minimum 4 fois par an. Pour les GT, le nombre de réunions dépendra de l'évolution du travail réalisé.
- Quelle est la différence entre un membre effectif et suppléant ? Dans les faits, il n'y a pas de différence car tous les membres sont invités à toutes les réunions et les décisions se prennent généralement par consensus.

La séance est clôturée à 22h00.

Bulletin communal

(mars 2009)

EDITORIAL

Après une longue période hivernale, pour une fois digne de ce nom, nous voici repartis pour une nouvelle année de gestion communale que nous voulons sans cesse plus proche des préoccupations de nos concitoyens.

La dizaine de réunions publiques tenues durant cet hiver (notamment dans le cadre de l'opération de développement rural) nous confortent dans l'idée que beaucoup souhaitent la poursuite et l'aboutissement des projets en réflexion voire en cours, une valorisation optimale des infrastructures communales et le développement harmonieux des activités associatives, communales et autres.

Un récent classement officiel de notre Commune dans la catégorie des communes les plus propres de Wallonie nous incite aussi à poursuivre l'attention continue portée à notre environnement direct. Profitons-en pour remercier ici les services communaux pour le travail accompli et leur engagement au service de nos concitoyens.

L'année 2009 devrait voir l'aboutissement du dossier de réhabilitation de l'étang d'Ellemelle et de ses abords, ainsi que la création de deux terrains multisports à Ouffet et Warzée.

Au niveau des bâtiments, l'aménagement du bâtiment des Pahys se poursuit par

nos services au profit des adolescents et plus jeunes de l'accueil extrascolaire.

Le dossier de réfection du local du Patro, Rue du Perron, est lui aussi en bonne voie et un nouveau dossier crédits d'impulsion (Plan Escargot) sera déposé sous peu pour terminer la sécurisation des cheminements piétonniers à Warzée (vers le Gros-Thier et Tige de Pair).

Les plans liés aux aménagements de sécurité (Plan Triennal) prévus à Ellemelle (Rue de Moulin et Ruelle des Fossés), Warzée (Rue du Batty) et Ouffet (Rue Tige Pirette) seront prochainement soumis au Conseil communal.

Lentement diront certains esprits chagrins (oui il y en a !) mais sûrement, nous voulons poursuivre notre politique de proximité tout en offrant à nos concitoyens les services les plus adaptés afin de rencontrer le maximum de leurs préoccupations quotidiennes.

Bonne lecture.

Marc GIELEN
Bourgmestre

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL (ODR)

Bilan de la consultation populaire et poursuite du processus

Une ODR vise l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de tous les habitants d'une Commune et se base sur la participation citoyenne pour la réalisation de projets.

Depuis novembre 2008, **7 réunions d'information et de consultation** ont été organisées par village puis par thème : l'agriculture, les associations, les jeunes, la culture... Des personnes ressources ont également été consultées. Nous tenons dès à présent à remercier tous les Ouffetois qui ont exprimé leurs avis et leurs idées de projets pour la Commune.

Les agents de développement du GREOA vont maintenant réaliser la synthèse des données recueillies. Celle-ci sera présentée à la population aux dates suivantes :

Mardi 28 avril 2009 à 19h30 à Ellemelle

Lundi 4 mai 2009 à 19h30 à Warzée

Mercredi 13 mai 2009 à 19h30 à Ouffet

L'appel à candidatures pour constituer la Commission Locale Développement Rural (CLDR) débutera en avril (plus d'infos dans le feuillet d'avril). Cette Commission consultative, représentative de la population supervisera l'ensemble du processus.

Pour rappel, un groupe *Ouffet, je participe!* a été créé sur le site www.facebook.com. Nous vous invitons à le rejoindre et à vous y exprimer ; c'est une autre façon de participer à l'Opération de Développement Rural.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter les agents de développement du GREOA : Sarah Beaufays - Isabelle Laurent - Marie-Françoise Gillis.
Adresse : GREOA – Service PCDR, Place de Chézy, 1 – 4920 Harzé. Tél.:04 384 67 88 – Fax:04 384 74 37 ; pcdr.ouffet@ourthe-ambieve.be ; <http://www.pcdr.be>

Feuillet communal

(avril 2009)

➤ Opération de Développement Rural : réunions de retour et appel à candidatures pour la Commission Locale de Développement Rural

Suite du processus

Les réunions d'information et de consultation organisées par village puis par thèmes dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (ODR) sont à présent terminées. Au cours de ces réunions, chacun a eu l'opportunité de s'exprimer sur les sujets qui lui tenaient à cœur.

Vos avis et propositions mais aussi les données de l'étude socio-économique réalisée par le GREOA ont permis d'identifier les défis majeurs à relever par la commune d'Ouffet pour améliorer le cadre et la qualité de vie de ses habitants.

Ces défis vous seront présentés lors des « réunions de retour ». Vous êtes tous invités à y participer pour donner votre avis en toute convivialité afin que ces défis correspondent aux projets que vous souhaitez voir développés dans votre Commune.

Bien entendu, la participation citoyenne restera de mise pour la suite du processus avec la constitution de Groupes de Travail (GT) et la mise en place de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

Agenda des réunions de retour	
Zones concernées	Dates et lieux
Ellemelle et ses hameaux	Mardi 28 avril 2009 à 19h30 Salle L'Aurore (rue de Verlée 6 – Ellemelle)
Warzée et ses hameaux	Lundi 4 mai 2009 à 19h30 Buvette du Football (Tige de Pair 6 – Warzée)
Ouffet et ses hameaux	Mercredi 13 mai 2009 à 19h30 Salle polyvalente (Rue du village 3 – Ouffet)
Si la date prévue pour votre village ne vous convient pas, vous pouvez participer à une autre réunion.	

Contact

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter les agents de développement du GREOA : Sarah Beaufays - Isabelle Laurent - Marie-Françoise Gilis.

Adresse : GREOA – Service PCDR, Place de Chézy, 1 – 4920 Harzé. Tél.:04 384 67 88 – Fax:04 384 74 37 ; pcdr.ouffet@ourthe-ambleve.be ; <http://www.pcdr.be>

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

La CLDR est un organe consultatif, représentatif de l'ensemble de la population. Interlocuteur privilégié des autorités communales, elle participe activement à toutes les phases d'élaboration du PCDR, de son exécution et de son évolution.

Elle a pour rôles de

- Représenter la population : chaque membre représente un ou plusieurs groupes de citoyens et a pour mission principale de relayer leurs intérêts, leurs avis, leurs préoccupations.
- Etre un relais entre la population et le Conseil communal : la CLDR est le porte-parole de la population mais sa mission est également d'informer les habitants de l'évolution de l'ODR.
- Donner des avis judicieux aux décideurs.

La CLDR compte 10 membres effectifs au moins et trente membres effectifs au plus, ainsi qu'un nombre égal de suppléants. Ses membres sont représentatifs de la population en rassemblant des habitants de tous les âges, de tous les villages, de différentes catégories sociales et professionnelles... désireux de s'investir pour promouvoir le bien être et la qualité de vie dans leur commune. Un quart de ces membres peut être désigné au sein du Conseil communal. La présidence est assurée par le Bourgmestre ou son délégué.

Comment être candidat ?

Vous pouvez poser votre candidature en adressant un courrier, avant le 5 juin 2009, au Collège communal, rue du village 3 à 4590 Ouffet, en précisant vos coordonnées (nom, prénom, adresse, tél., mail, âge, profession) et vos motivations (intérêts personnels, représentants d'une association, d'un quartier...). Vous aurez également l'opportunité de poser votre candidature à la CLDR lors des réunions de retour (voir ci-dessus).

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
 DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE

(asbl GREOA)

OUFFET
 PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Réunions de retour
Proposition de défis pour l'avenir de la Commune

Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) constitue une véritable stratégie globale de développement communal cohérente, réfléchie et établie pour 10 ans. Préalablement à la réalisation de projets proprement dits, il est primordial de définir cette stratégie de développement. Pour ce faire, cinq grands défis ont été identifiés, pour la Commune, à partir des avis de la population mais aussi grâce aux données objectives du prédiagnostic.

Ces défis sont inévitablement liés : Le premier défi concerne l'environnement et l'urbanisme; le second traite de l'économie; le troisième aborde les activités et les infrastructures de rencontre; le quatrième concerne les services à la population (aides sociales, bibliothèque, communication...) et le cinquième traite de la mobilité et de la sécurité routière.

Ce document servira de base pour la réflexion en *Groupes de Travail* (GT) afin d'établir des *objectifs de développement*.

Quelques caractéristiques de OUFFET...



Au cœur du Condruz liégeois, Ouffet est une commune à caractère rural (93 % de surface non bâtie) comptant trois villages principaux (Ouffet, Warzée, Ellemelle). Elle est intégrée dans le Pays d'Ourthe-Ambève et le GAL "Pays des Condruses"¹.

Avec une superficie de 4022 ha, Ouffet comptait 2613 habitants en 2008.

¹ Le Groupe d'Action Locale, regroupant sept communes (Clavier, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet, Tinlot et Anthisnes), a pour objectif principal de mettre en œuvre une stratégie de développement territorial permettant d'établir des collaborations entre les communes afin de mieux répondre aux souhaits des citoyens dans divers domaines (développement économique, urbanisme, agriculture, tourisme, culture, mobilité, hydrographie...).

LES DEFIS

Préserver et valoriser le patrimoine naturel et bâti

Ouffet est une commune à caractère rural dont le patrimoine naturel (paysages, cours d'eau, forêts...) et bâti (habitat traditionnel, fermes en cour carrée, châteaux, maisons fortes...) est intéressant.

Ces éléments du cadre de vie peuvent être préservés et valorisés notamment par

- l'adoption d'outils d'aménagement du territoire
- la valorisation des richesses locales
- une gestion environnementale efficace (eau, déchets, énergie...)
- la sensibilisation de la population au respect de son cadre de vie (environnement, bâti...)

Les principaux faits de l'étude socio-économique

- Le territoire communal présente **93 % de surface non bâtie** principalement constituée de surfaces agricoles (67%) et de bois (28%). Sur les 347 ha de zones destinées à l'urbanisation, plus de 75 % sont destinés à de l'habitat. Il y a une **disponibilité de terrains pour construire**.
- Au niveau du bâti, le territoire communal comporte un **patrimoine intéressant** (Tour de Justice, fermes, châteaux, habitat traditionnel...).
- Actuellement, la Commune ne dispose **pas** de Schéma de Structure Communal (**SSC**), de Règlement Communal d'Urbanisme (**RCU**) et de Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (**CCATM**).
- Le territoire communal comporte **plusieurs sites et éléments naturels** protégés ou reconnus (Natura 2000, arbres et haies remarquables...), un réseau hydrographique important (Ourthe, Néblon, étendues d'eau...).
- Au niveau **hydrographique**, les problèmes liés aux inondations sont peu importants à Ouffet. La Commune compte une **station de mesurage** (débit, hauteur d'eau) dans la vallée du Fond du Néblon et des **captages** dans les nappes phréatiques. Notons encore que la Commune n'est **pas inscrite** dans le **Contrat de Rivière Ourthe**.

- La Commune dispose d'un **recyparc**, a adopté le tri sélectif des déchets et l'utilisation du sac payant.
- Les Plans d'Assainissement par Sous-bassins Hydrographiques (**PASH**) définissent le type d'assainissement des eaux usées: la majorité des habitants de la Commune sont situés dans des zones où l'**assainissement** est **collectif** avec un réseau d'égouttage bien développé, une station d'épuration à Ouffet en fonctionnement et trois en projet.
- La Commune octroie une **prime** pour l'installation d'un **chauffe-eau solaire**.

Vous avez dit...

- Le **cadre de vie** est **agréable** et les beaux paysages sont nombreux à Ouffet. Des habitants craignent que certains projets ne portent atteinte au caractère rural de la Commune. D'ailleurs, **certains bâtiments** plus récents **ne s'intègrent pas** à l'existant.
- Bien qu'il existe une disponibilité de **terrains à bâtir**, beaucoup ne sont **pas à vendre** car ils sont exploités pour l'agriculture.
- Le **patrimoine** bâti intéressant (Tour de Justice, fermes, châteaux, petit patrimoine...) n'est **pas suffisamment mis en valeur**. En outre, certains éléments du patrimoine sont en mauvais état ou ont disparu.
- Un aménagement de **l'étang d'Ellemelle** est nécessaire mais les habitants auraient souhaité être

consultés et inscrire davantage le projet dans le cadre de la conservation de la nature.

- Le coût de l'eau ne cesse d'augmenter. Cela pose problème aux agriculteurs d'autant plus qu'ils prennent des mesures pour éviter la pollution des eaux.
- Au niveau de la **gestion des déchets**, le système de **sac payant** ne donne pas satisfaction car ils sont chers et non résistants. Quant aux **déchets agricoles**, le ramassage n'est pas assez fréquent (2X/an).
- Les déchets le long des routes et sur les chemins sont révélateurs d'un manque de civisme.

Vous avez proposé...

- Créer un **service communal d'environnement** (conseils, aides, sensibilisation...)
- **Adopter des outils d'aménagement du territoire** tels que SSC, CCATM, RCU, PCA²
- Identifier et valoriser les caractéristiques des maisons d'Ouffet
- **Entretien, restaurer et valoriser le patrimoine** (biens et sites classés, fermes et châteaux, petit patrimoine, murets, cimetière...). Des itinéraires thématiques et des panneaux didactiques sont proposés
- **Préserver** et valoriser le **centre d'Ellemelle** au vu de sa qualité architecturale
- **Entretien** davantage les **cimetières** : mauvaises herbes, grille d'entrée (Warzée), distribution d'eau, sauvegarde des anciennes tombes...
- Participer aux actions *village fleuri*, *village étape*...
- **Conserver des espaces verts dans les villages** et dans le centre
- **Améliorer la biodiversité et le réseau écologique**: plantation d'espèces indigènes et de fruitiers (haies, places...), fauchage tardif pour permettre la nichée des oiseaux, mares, nichoirs...

- Pour l'aménagement de l'**étang d'Ellemelle**, il a été recommandé de ne pas effectuer le curage en période de reproduction de la faune, de dissimuler les bulles à verres, d'analyser la qualité de l'eau, d'envisager l'entretien des aménagements sur le long terme...
- **Inform**er les habitants d'Ellemelle du projet de **station d'épuration**
- Revoir l'égouttage de la *rue Monier*
- Installer une fontaine à Ouffet car c'est un village très sec pour la faune
- **Réfléchir** au concept de **bac à ordures**
- Intensifier la récolte des encombrants verts
- **Améliorer la gestion des déchets agricoles** (possibilités de déposer les plastiques toute l'année au recyparc...)
- Organiser des **opérations de nettoyage collectives**
- **Organiser des achats groupés** (pellets, panneaux photovoltaïques, mazout...)
- Isoler davantage les bâtiments avant d'investir dans des énergies alternatives
- **Réduire l'éclairage de l'église d'Ellemelle** car elle est éclairée jusqu'à 1h00 du matin

² Plan Communal d'Aménagement

Développer le secteur économique

De manière générale, les emplois de proximité sont à développer et à valoriser.

Il est nécessaire de valoriser au mieux les commerces de proximité ainsi que le parc artisanal présent sur le territoire. Quant à l'agriculture qui est encore bien présente à Ouffet, elle a besoin de soutien.

La Commune a un potentiel touristique important (patrimoine naturel et bâti) qu'il serait opportun d'exploiter pour développer un tourisme diffus. Pour contribuer au développement du secteur touristique, le secteur HoReCa doit poursuivre son développement et des produits touristiques (promenades, animations...) doivent être proposés.

Les principaux faits de l'étude socio-économique

- Le **secteur commercial** est **diversifié** avec plusieurs petites et moyennes surfaces commerciales au centre de l'entité. Par contre, les villages de Warzée et Ellemelle présentent une structure commerciale assez réduite.
- Situé à l'écart du centre et des habitations, le **parc artisanal** (14 ha) accueille quelques entreprises.
- Le nombre d'emplois liés à l'**enseignement** est élevé.
- Bien que le nombre d'exploitations diminue, l'**agriculture** constitue une **part importante de l'économie locale** avec plusieurs entreprises liées au secteur (établissement de machines agricoles, dépôt, magasin, service de remplacement agricole Hesbaye-Condroz...). La surface consacrée aux pâturages est similaire à celle des terres arables cultivées. L'exploitation de terres louées est majoritaire.
- L'**industrie extractive** est toujours active à divers endroits du territoire communal.
- La **forêt** représente un **intérêt économique** car la vente de bois et la fonction cynégétique sont sources de rentrées financières importantes. Les fonctions sociale, culturelle et récréative des forêts sont peu développées (peu de promenades...).
- Le tourisme est diffus et familial. Le **secteur touristique** est cependant **peu exploité** et le **secteur HoReCa** relativement **peu présent**.

- Le **cadre naturel** (vallée du Néblon...) et le **patrimoine bâti** **constituent** le principal **attrait touristique**.
- La **Maison du Tourisme Ourthe-Ambève** accueille et informe les touristes.
- Le réseau de **chemins et sentiers** est valorisé par des promenades pédestres et cyclistes.
- **Certaines manifestations récurrentes** attirent un large public (village des crèches, Ouffet Médiéval...).
- L'**offre d'hébergements** est **diversifiée** avec des hébergements de terroir et une structure hôtelière qui propose des escapades gastronomiques.

Vous avez dit...

- Dans le centre de l'entité, le **nombre important de grandes surfaces** affaiblirait les petits commerces indépendants. En outre, les personnes non motorisées ont des difficultés d'**accès aux commerces**, et ce, d'autant plus pour les villages d'Ellemelle et Warzée.
- L'offre de **parking** ne paraît pas suffisante dans le centre.
- Les **horaires de la poste** ne donnent pas satisfaction.
- Les **carrières causent des nuisances** aux riverains.
- Avec l'industrialisation de l'agriculture, certains regrettent la disparition de la vente directe de produits dans les fermes et le **faible nombre** de

produits du terroir mais les agriculteurs font remarquer que la diversification agricole est risquée.

- **Les relations entre agriculteurs et non agriculteurs sont assez bonnes** même si quelques désagréments se produisent (nuisances sonores, empiètement sur certains passages, piquets sur les accotements, certains laissent courir leur chien après les bêtes...).
- Actuellement, le **patrimoine** tant naturel que bâti est **sous-exploité** au niveau touristique. En outre, il n'existe **pas de permanences locales pour l'accueil des touristes**. Pourtant, la Commune, située au carrefour de plusieurs villes, bénéficie d'un passage important de touristes mais ceux-ci ne s'arrêtent pas faute d'informations et d'activités.
- Des **promenades** (pédestres, VTT) existent sur l'entité mais les cartes de ces promenades ne seraient plus à jour. En outre, le nombre de promenades balisées ainsi que la promotion des promenades ne sont pas suffisants.
- Le secteur **HoReCa**, davantage développé que par le passé, est satisfaisant pour une petite commune.

d'hôtes et du tourisme à la ferme (informations sur les aides possibles...)

- **Mettre à jour les cartes et améliorer le balisage des promenades** existantes pour aboutir à une carte officielle des promenades à pied, à vélo et à cheval (en collaboration avec Syndicat d'initiative, DNF...)
- Créer de **nouvelles promenades** en conciliant les intérêts de chacun (fermiers et promeneurs)
- **Former des guides bénévoles**
- Créer une **zone pour résidences secondaires** (caravanes, chalets...)
- **Prendre davantage en compte** la commune de **Ouffet** au niveau de l'information touristique **en Ourthe-Ambève**

Vous avez proposé...

- Pour faciliter l'accès à la rue commerçante, aménager le dessus de la *rue Sauvenière* et l'espace situé devant le cimetière en **parking**
- Veiller à l'**accès** des personnes à mobilité réduite (**PMR**) dans les commerces
- Favoriser l'implantation d'une boulangerie à Ellemelle ou créer un four à pain public
- Favoriser l'implantation d'une vidéothèque
- Créer un **Groupe d'Achats Communs**
- Créer un **lieu d'accueil pour les touristes** au centre de l'entité
- **Développer** la documentation concernant les **chambres d'hôtes** existantes et aider au développement de nouvelles chambres d'hôtes, tables

Développer et améliorer les infrastructures de rencontre

Bien qu'il existe déjà de nombreuses activités, les besoins ne sont pas entièrement rencontrés. Afin de poursuivre le développement de l'offre d'activités, une réflexion en terme d'infrastructures doit être menée. En effet, les locaux existants sont inadaptés et on relève un manque de salles polyvalentes ainsi que d'un ou plusieurs espaces sportifs. En outre, l'amélioration des infrastructures permettrait de meilleures synergies entre clubs, associations et la Commune.

Les principaux faits de l'étude socio-économique

- L'offre sportive est diversifiée (football, tennis, judo, volley...) à Ouffet et le hall omnisports de Hamoir n'est pas loin. En outre, des projets de plaines de jeux et de terrains multisports sont en cours.
- Pendant les vacances scolaires, la Commune organise une **plaine de vacances** et l'asbl TSA propose des **stages** sportifs et de langues au hall omnisports de Hamoir avec un ramassage en car sur l'entité.
- Les **vendredis de la Tour**, organisés par le Syndicat d'initiative³, valorisent le site de la Tour de Justice tout en développant des activités culturelles ouvertes à tous.
- Il n'y a pas de centre culturel local. Cependant, la Commune est **affiliée** à l'asbl Le Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy (**CCAH**) et un permanent culturel est formé par le CCAH.
- Pour l'**enseignement artistique**, les citoyens peuvent suivre des cours avec l'Académie des Ardennes ou se tourner vers l'Académie Ourthe-Vesdre-Amblève et le Conservatoire de Musique de Huy.
- Chaque village a un **mouvement ou une association de jeunes**. Quant aux seniors, ils sont représentés par la **commission consultative des aînés** et des activités ainsi que des associations leur sont dédiées.
- Au niveau de la convivialité, il existe des **comités** de fêtes et de quartier et

³ Le Syndicat d'initiative d'Ouffet a pour but le développement et la promotion de la culture, du patrimoine local et d'un tourisme à caractère rural.

un **accueil des nouveaux habitants** est organisé une fois par an.

- Concernant les **infrastructures** pour accueillir les activités, on compte trois salles dans les écoles, pour des activités sportives principalement, mais aussi la Tour de Justice, la petite salle qui jouxte l'Administration communale, la salle d'Ellemelle ainsi que les locaux du tennis et du football à Warzée. Toutefois, le **manque d'une salle polyvalente** se ressent et les salles existantes sont nettement améliorables et insuffisantes.

Vous avez dit...

- L'offre d'activités sportives semble satisfaisante. Toutefois, il y a un **manque d'infrastructures pour la pratique du sport** en dehors du football et du tennis. Les salles pour la pratique du sport ne sont accessibles que via les écoles.
- La **plaine de jeux** prévue à **Warzée** semble **mal localisée** au vu de la proximité de la Grand Route.
- Bien que des **activités** soient proposées aux **enfants**, notamment via la SITELLE, mais aussi aux **jeunes** (maisons des jeunes, patro, activités pour les 12-15...), il semble y avoir un **manque**. Par contre, les comités de jeunes disposent de **locaux adéquats**.
- Les **activités** organisées pour les **seniors** connaissent des succès divers: les voyages et excursions fonctionnent bien contrairement aux après-midi détente. Les aînés rencontrent des **problèmes de mobilité** pour se rendre aux **activités**.
- Outre, les vendredis de la Tour, village des crèches..., les **activités artistiques et culturelles** ne sont pas

assez nombreuses à Ouffet **faute d'infrastructures adéquates**. Il est souvent nécessaire de se déplacer. En outre, il y a un manque d'informations et de moyens pour ceux qui veulent créer de nouvelles activités.

- Les **associations** sont **nombreuses** et diversifiées **mais** elles **manquent de lieux de rencontre**.
- La **vie de quartier** est **peu développée**, les habitants d'Ouffet aiment rester chez eux. Les fêtes de quartier existent de moins en moins, la vie du village se fait principalement via les écoles. En outre, les bénévoles qui font vivre les quartiers se démotivent et la relève n'est pas assurée.
- Les **infrastructures de rencontres** sont **insuffisantes et mal équipées** (Tour de Justice organisée sur plusieurs étages et non chauffée...). Il y a un manque de locaux polyvalents à Ouffet et Warzée et des travaux sont nécessaires à la salle L'Aurore à Ellemelle.
- Les **espaces publics** ne sont **pas** assez **conviviaux**.

- Utiliser la thématique des **nutons** (conte fantastique local) pour développer le **folklore**
- Développer des projets de marketing touristique et culturel (ex: proposer des sites de tournage à des sociétés de production...)
- Améliorer la **Tour de Justice** et réfléchir à la meilleure façon de l'utiliser
- Créer une **salle polyvalente** à Ouffet
- Créer une **maison de village** à Warzée
- Rénover la **salle L'Aurore** (scène, cuisine...) à Ellemelle
- Créer des **espaces de convivialité** et un **local communautaire** dans le nouveau **lotissement** à Ouffet
- **Aménager de manière plus conviviale** la **place du centre d'Ouffet** (plaine de jeux, pétanque, parcours Vitae, barbecue...) et la **place du Baty** de Warzée (banc, fontaine, plaine de jeu...)

Vous avez proposé...

- Créer des **plaines de jeu**, des **terrains multisports** et des terrains de **pétanque** dans les villages
- Organiser **davantage d'activités pour les jeunes** (12-16 ans, 16-20 ans...)
- **Développer** le concept de la **SITELLE**, organiser des activités et stages pour enfants et adolescents
- Organiser une **journée d'animation par le patro** pendant les plaines de vacances pour le faire connaître
- **Développer l'offre artistique et culturelle** (expositions, excursions...). Cela peut se faire en initiant des partenariats : activités en décentralisation, synergies avec les communes voisines, collaboration avec le CCAH pour la promotion d'événements...
- **Développer des synergies entre associations** de la Commune
- Redynamiser le comité de la salle L'Aurore ou créer un comité des fêtes

Améliorer l'offre de services

Comme dans les autres communes wallonnes, on constate un vieillissement progressif de la population à Ouffet. Par contre, la présence d'un nombre important de jeunes via les nombreux établissements scolaires est une caractéristique particulière pour une Commune rurale de cette taille. L'évolution de la composition de la population (jeunes, seniors, sans-emploi...) implique des changements dans l'organisation de la société. Il est nécessaire d'adapter l'offre de services en veillant à favoriser la mixité sociale.

Au niveau de la communication, la diffusion des informations pourrait être améliorée en utilisant de manière plus optimale les outils existants (site Internet, Bulletin communal).

Les principaux faits de l'étude socio-économique

- **L'enseignement** maternel, primaire et secondaire est présent dans l'entité via quatre établissements scolaires. En outre, il existe un Centre d'Accueil extra-scolaire (SITTELLE) et des cours de promotion sociale sont dispensés à l'Athénée Royal d'Ouffet.
- Une **bibliothèque** est implantée à Ouffet mais elle n'est pas reconnue par la Communauté française. Le Bibliobus de la Province de Liège fait arrêt dans la Commune.
- Le Bulletin et feuillet communal mensuel ainsi que le site Internet communal sont des **moyens de communication locaux**.
- **Plusieurs asbl et associations** à vocation **sociale** sont actives sur l'entité: Action Régionale de Prévention Intégrée (ARPI), télé-service du Condroz, Aide à Domicile en Milieu Rural, services rendus par les mutuelles, Croix-Rouge...
- En matière d'insertion socio-professionnelle, la **Maison de l'Emploi** de Durbuy organise des **permanences** à Ouffet. L'**Agence Locale pour l'Emploi** permet à certaines personnes (chômeurs, bénéficiaires d'aide sociale...) de prester un nombre restreint d'heures de travail. En outre, le **CPAS** apporte un soutien dans la recherche d'un emploi.
- En ce qui concerne le logement, une tendance générale à la **baisse du secteur locatif** se dégage et l'**offre d'appartements** semble **insuffisante**. Pour les logements sociaux, des

projets sont en cours. Les organismes actifs sur l'entité sont l'Agence Immobilière Sociale Ourthe-Ambève (**AISOA**), la société Ourthe-Ambève Logement (**OAL**) et la scrl Crédit Social Logement (**CSL**). En outre, il existe un **logement de transit**.

Vous avez dit...

- **L'offre scolaire est bonne** mais les bâtiments de l'Athénée se dégradent et le nombre d'élève diminue dans cet établissement.
- **L'infrastructure de la bibliothèque n'est pas idéale** : manque d'équipements, locaux vieillots et peu attirants. Il y a un manque d'animation mais une nouvelle dynamique semble s'installer. En outre, elle n'est pas assez souvent ouverte mais l'ouverture en soirée est appréciée.
- Toutes les habitations ont la possibilité d'avoir une connexion Internet mais l'**accès aux nouvelles technologies** est **problématique pour les aînés**. Le WebBus est un atout.
- Un **manque d'informations** sur les activités existantes est ressenti. Si le Bulletin communal s'est amélioré et donne satisfaction, le site Internet communal ne semble pas mis à jour assez régulièrement.
- La Commune est bien desservie en **services sociaux**. Les assistantes sociales du CPAS sont dynamiques.
- Bien que la Commune ait pris de bonnes initiatives au niveau des **logements sociaux**, ceux-ci ne sont **pas assez nombreux**. Les espaces communaux libres pour le

développement du logement social et collectif sont donc un atout. Par contre, le coût du chauffage est élevé pour les logements sociaux de la *rue du village*.

- Au niveau du logement, beaucoup de terrains et d'appartements sont vides.

Vous avez proposé...

- Créer un **Système d'Echange Local**
- **Organiser** des **formations** en soirée (mécanique, menuiserie...) et des cours pour le permis de conduire
- **Rénover la bibliothèque** (agrandissement, éclairage, étagère, informatisation...) et la rendre plus accessible (heures d'ouverture, partenariat avec écoles, SITELLE...). En outre, un dossier de reconnaissance devrait être introduit à la Communauté française
- **Créer une salle informatique** (écoles, bibliothèque, salle annexe d'une future salle communale...) et organiser des formations aux nouvelles technologies notamment pour les seniors
- **Informier et communiquer davantage** (activités des associations, activités pour les jeunes, moyens disponibles pour créer des activités...) via l'amélioration du site Internet communal (mise à jour plus régulière, lien vers le site des associations, adresses mails des élus...) et du Bulletin communal et via la création d'une borne d'information extérieure
- Poursuivre la participation citoyenne
- Organiser des **permanences** du **planning familial** à Ouffet
- Encourager les sans-emploi à se rendre à la Maison de l'emploi
- Faciliter l'accueil et l'implantation de nouveaux habitants en créant de **nouveaux logements** et notamment des logements adaptés aux seniors et/ou handicapés légers

Améliorer la mobilité et la sécurité routière

Ouffet est une commune où il est difficile de se déplacer sans un véhicule automobile car le transport en commun offre peu de possibilités. Ceci mérite une attention particulière puisque cette déficience peut représenter un frein dans le développement même des activités économiques, culturelles, sportives... Dès lors, il est opportun d'envisager de nouvelles initiatives en matière de mobilité (bus communal, co-voiturage...).

En outre, des aménagements pourraient être effectués pour améliorer la mobilité : parkings, casses-vitesse, plaques de signalisation...

Pour favoriser la mobilité douce, des aménagements de sécurité pour les usagers doux sont à réaliser : ces aménagements concernent la réhabilitation de chemins et sentiers, l'élargissement ou la création de trottoirs, la création de pistes cyclables...

Les principaux faits de l'étude socio-économique

- Ouffet est traversée par **quatre routes régionales** (N654, N66, N623, N638).
- Au niveau des transports en commun, il n'y a **pas de gare mais plusieurs lignes TEC** desservent l'entité. Cependant, les destinations, horaires et fréquences ne sont pas toujours adaptés aux besoins surtout en dehors des heures et jours scolaires.
- Ouffet est inscrite dans le **Plan interCommunal de Mobilité** Amblève-Condroz-Ourthe. La Commune peut ainsi bénéficier de subsides pour des projets rentrés dans le cadre du plan Escargot.

Vous avez dit...

- Les habitants rencontrent des **problèmes de mobilité** pour se rendre à des **activités**.
- La présence des écoles a des conséquences sur la mobilité (embouteillages) et les transports en commun (horaires de bus adaptés aux horaires scolaires).
- D'un point de vue **transports en commun**, la Commune (notamment Ellemelle) est **mal desservie**. Il est très difficile de se rendre à Liège en bus et le temps de parcours pour aller à Huy est long. En outre, le prix de l'abonnement est élevé pour le service offert (pas assez de places dans les

bus, horaires inadaptés et non respectés...).

- L'aménagement de sécurité *rue de Temme* ne permet pas aux machines agricoles de tourner vers la *Grand-Place*. En outre, les voiries servant au **charroi agricole** sont trop souvent encombrées.
- La Commune est **bien desservie en chemins et sentiers** mais ceux-ci manquent d'entretien et certains ont disparus. Cependant, la population confond parfois sentiers et servitudes de passage. La réfection du sentier de l'école (Warzée) est un atout.
- Les habitants se plaignent d'une **vitesse excessive** des véhicules dans la Commune (Ellemelle...).
- La situation actuelle du terrain de foot fait que le centre de Ouffet est encombré lors des activités.
- Il **manque de plaques de signalisation** pour indiquer les directions (ex: direction Fraiture depuis Ellemelle) et les entrées de village (ex: les panneaux indiquent Ouffet à Ellemelle).
- Le fumier cause des dégâts aux voiries (écoulement, dégradation...).
- Les **trottoirs** sont **trop étroits ou inexistant** à plusieurs endroits de la Commune (*rue Mognée, rue de Verlée*...). De plus, beaucoup de trottoirs sont monopolisés par les voitures.
- Les aménagements de sécurité de la *Grand Route* donnent satisfaction.

- Des taques d'égouts sont parfois dangereuses.

Vous avez proposé...

- Créer un **bus communal** ou **taxi social** pour les personnes à mobilité réduite (PMR), les ménages à petit budget, les personnes âgées... et organiser un service de **co-voiturage** (notamment pour les écoles)
- Organiser des déplacements pour des activités culturelles (ex: TSA) et des navettes jusqu'aux lignes de bus plus régulières ou jusqu'à Liège et Huy
- **Entretien et valoriser les chemins et sentiers** existants ainsi qu'en réaliser un inventaire
- Créer des pistes cyclables et réaménager des sentiers dans et entre les villages pour les **usagers doux**
- Détourner les camions en passant par le zoning et aménager un **parking pour camions** en dehors du village
- Placer des **casse-vitesse** dans toute l'entité en veillant à l'aspect esthétique et à l'accessibilité du charroi agricole
- Intensifier les **contrôles de vitesse**
- Placer des panneaux "excepté circulation locale/convois agricoles" sur certaines routes (*chemin de Lizin...*)
- Aménager un parking avec plus de places ainsi qu'un passage pour piétons au cimetière à Warzée
- Déplacer le terrain de foot dans le zoning pour diminuer l'encombrement du centre de Ouffet et récupérer du terrain à bâtir
- **Améliorer les lignes TEC** : correspondance avec les trains à Hamoir et les bus à Aywaille, fréquence plus régulière vers Huy, les hôpitaux et l'Université de Liège, déplacement des arrêts sur la route du Condroz plutôt que dans les villages, liaison vers Warzée et Anthisnes depuis Ellemelle, placement d'abris de bus...
- **Améliorer les trottoirs** : réfection de certains tronçons (du *carrefour de la Sauvenière* au cimetière...), mettre certaines rues étroites en sens interdit pour permettre l'élargissement, veiller à ce que ceux qui existent soient libres d'accès, limiter la vitesse des véhicules où l'élargissement des trottoirs est impossible...
- Améliorer la visibilité au carrefour *rue aux oies - chaussée de Huy*

Contacts

Administration communale :

Marc GIELEN, *Bourgmestre*
Renée LARDOT, *Echevine en charge du développement rural*

Rue du Village, 3
4590 Ouffet

☎ : 086 36 61 36

🌐 : <http://www.ouffet.be>

Agents de développement du GREOA :

Sarah BEAUFAYS
Marie-Françoise GILIS
Isabelle LAURENT

Asbl GREOA – Service PCDR
Place de Chézy 1 – 4920 Harzé

☎ : 04 384 67 88

☎ : 04 384 74 37

📧 : pcdr.ouffet@ourthe-ableve.be
<http://www.pcdr.be>



**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion
du Groupe de Travail "Objectifs"
le mardi 9 juin 2009
(Salle polyvalente – rue du Village, 3 à 4590 Ouffet)**

1. Introduction

La réunion débute à 20h00, elle rassemble 21 personnes. Le but de la réunion est de définir les défis et les objectifs de développement c'est-à-dire d'exprimer ce que les habitants veulent pour la commune de Ouffet au terme de l'Opération de Développement Rural (ODR). Cette étape est essentielle dans le processus car elle permet de définir une ligne directrice, une stratégie pour les 10 ans à venir.

Les agents de développement présentent la logique de l'ODR à travers un schéma de synthèse (diagnostic, défis, objectifs de développement, projets). Un document reprenant ce schéma ainsi que la définition des différents termes est remis aux participants. Pour illustrer ce schéma, un exemple est présenté.

Un agent de développement explique qu'au cours de la soirée, les participants sont invités à approfondir la réflexion sur les cinq grands axes qui ont été identifiés sur base de la consultation citoyenne et de l'étude socio-économique. Les défis sont des déterminants essentiels et spécifiques à la Commune et les objectifs de développement précisent les défis. Les projets qui seront mis en œuvre devront répondre à des besoins de la population et ils contribueront à atteindre les objectifs de développement identifiés.

2. Réflexion sur l'identité communale

Les agents de développement invitent les participants à s'exprimer sur ce qui caractérise la commune de Ouffet selon eux. Les participants pensent que la commune de Ouffet est

- une entité avec un environnement naturel magnifique
- un centre de village autonome (beaucoup de corps de métiers) et deux villages moins bien desservis où des problèmes de mobilité existent
- une commune à caractère rural avec une agriculture encore bien présente
- un petit centre commercial en symbiose avec la nature (autonomie et ruralité)
- une entité avec beaucoup de convivialité (beaucoup de clubs sportifs, etc.) qui n'est pas encore une commune dortoir. Les participants précisent qu'il est important de développer des lieux de convivialité pour maintenir cette convivialité.
- une commune sans haies

3. Réflexion sur les défis et les objectifs de développement

Méthode

L'assemblée se répartit en trois sous-groupes selon les thèmes : *patrimoine naturel et bâti, économie et infrastructures de rencontre*. Pour aider les participants dans la réflexion, le document 'Les Défis' reprenant une synthèse des éléments de l'étude socio-économique ainsi que les avis et propositions des citoyens est remis aux participants. Dans chaque sous-groupe, une proposition de défi et une synthèse relative à ce défi sont présentées. Dans un premier temps, la discussion porte sur la formulation du défi : modifie-t-on le défi ou non ? Ensuite, chaque participant est invité à réfléchir à des objectifs de développement et à les noter sur des post-it. Les agents de développement rassemblent alors les post-it par thème. Sur base de cette première réflexion, le groupe discute et formule des objectifs de développement.

L'assemblée est réunie et le résultat du travail en sous-groupes est présenté. Les participants sont invités à réagir sur les défis et les objectifs de développement proposés.

Ensuite, l'assemblée est à nouveau séparée en deux sous-groupes pour discuter des thèmes *services à la population et mobilité et sécurité routière*. La méthode de travail est identique à celle utilisée dans les premiers sous-groupes.

Résultats de la réflexion

- Thème : Patrimoine naturel et bâti

Préserver et valoriser le cadre de vie (patrimoine naturel, bâti...)

- Valoriser les promenades de l'entité
- Sensibiliser la population et les gens de passage aux qualités du bâti et du patrimoine naturel
- Réfléchir à l'adoption d'outils en matière d'aménagement du territoire
- Favoriser la biodiversité

Au cours de la discussion, deux propositions d'objectifs de développement avaient été formulées mais elles n'ont pas été retenues car redondantes avec d'autres :

- Entretien, restauration et valorisation du patrimoine (sites classés, fermes, châteaux...)
- Valoriser les qualités paysagères de la Commune

- Thème : Economie

Développer le secteur économique

- Développer l'offre d'emplois dans l'entité
- Maintenir les commerces de proximité
- Améliorer la mobilité vers le "centre commercial"
- Favoriser les livraisons à domicile
- Développer le tourisme rural
- Soutenir l'agriculture
- Promouvoir les produits finis

Concernant le défi, les participants ont souhaité conserver une formulation assez générale. Pour l'objectif "Développer l'offre d'emplois dans l'entité", les participants indiquent que cela

comprend le développement du parc artisanal mais aussi la création d'emplois de manière générale dans la Commune. A propos de l'objectif "Maintenir les commerces de proximité", les participants indiquent que le terme *maintenir* est plus approprié que le terme *développer* car la tendance est à la disparition des commerces de proximité. Pour l'objectif "Améliorer la mobilité vers le centre commercial", un participant précise qu'il ne faut pas se limiter à l'améliorer depuis les villages de Warzée et Ellemelle mais qu'il faut aussi tenir compte des communes voisines car leurs habitants peuvent contribuer au développement de l'économie à Ouffet. L'objectif "Favoriser les livraisons à domicile" a été formulé comme une alternative aux commerces de proximité qui ont tendance à disparaître et qui sont difficiles d'accès pour certaines personnes. En ce qui concerne l'objectif "Promouvoir les produits finis", cela vise les produits de la ferme mais également les pierres des carrières, etc.

▪ Thème : Infrastructures de rencontre

Développer et améliorer les infrastructures de rencontre

- Pouvoir organiser des activités culturelles d'importance moyenne
- Améliorer l'encadrement des jeunes et du secteur associatif
- Créer des maisons de village et des espaces communautaires
- Créer des espaces de détente et de loisirs
- Diversifier les pratiques sportives
- Favoriser la lecture et l'accès aux multimédias

Les participants insistent sur le manque d'infrastructures pour organiser des activités tant associatives que culturelles ou sportives (ex: le judo n'a plus de salle). L'objectif "pouvoir organiser des activités culturelles d'importance moyenne" concerne la création et l'amélioration de salles. Les participants ont formulé l'objectif "créer des espaces de détente et de loisirs" en pensant à des aménagements plutôt en extérieur.

▪ Thème : Services à la population

Améliorer l'offre de services

- Dynamiser la création de logements à loyers modérés notamment pour les jeunes
- Développer une offre de soutien aux familles
- Améliorer la communication et l'information et décentraliser certains services
- Favoriser les synergies entre les écoles de l'entité
- Favoriser l'émancipation intellectuelle de tous via divers services (bibliothèque, etc.)
- Permettre à chacun de s'épanouir via diverses formations et activités, notamment dans les nouvelles technologies

Les participants ont souhaité un défi formulé de manière générale. Les participants indiquent qu'il y a un souhait de maintenir les jeunes dans la Commune mais un objectif n'est pas formulé dans ce sens car selon les participants, c'est plusieurs objectifs qui contribuent à ce que les jeunes restent dans la Commune comme par exemple "Dynamiser la création de logements à loyers modérés notamment pour les jeunes". L'objectif "développer une offre de soutien aux familles" comprend l'aide aux familles dont un membre est handicapé, l'accueil extrascolaire, la maison communautaire...

▪ Thème : Mobilité et sécurité routière

Améliorer la mobilité et la sécurité routière

- Sécuriser la Commune par des équipements adéquats

- Revoir le plan de circulation pour l'ensemble de la Commune
- Améliorer et créer des voies lentes entre les entités
- Innover les services de mobilité

L'objectif "sécuriser la Commune par des équipements adéquats" comprend notamment la problématique des trottoirs. L'objectif "revoir le plan de circulation pour l'ensemble de la Commune" concerne des propositions relatives à une meilleure signalisation, l'instauration de sens uniques, l'élargissement de certains trottoirs, l'aménagement de voies lentes...

3. Nouvelles propositions

Au cours des différentes discussions pour formuler les objectifs de développement, des propositions de projets ont été faites :

- Valoriser le bâtiment et le parc de la Tour de Justice
- Conserver les espaces verts
- Valoriser la vallée du Néblon
- Remettre les fontaines en valeur
- Cartographier le patrimoine architectural de qualité (à partir du PMB, etc.) et disposer de fiches ou documents les décrivant (infos touristiques)
- Créer des circuits touristiques (à pied, à vélo...) avec des informations concernant les principaux bâtiments rencontrés (panneaux, cartes, plans...)
- Etablir un groupe de "personnes-ressources" : guide nature, guide touristique
- Faire un relevé officiel des chemins ouverts aux marcheurs, VTT, cavaliers... et réaliser un plan d'actions pour permettre l'ouverture et la praticabilité des chemins
- Aider à valoriser des jardins, trottoirs... (ex: machines à disposition, etc.)
- Créer une salle multisports
- Créer une nouvelle salle communale pour les diverses activités culturelles, sportives...
- Améliorer la salle d'Ellemelle
- Aménager une salle à Warzée
- Créer une maison de jeunes (remarque : *de* et pas *des* jeunes) avec des éducateurs
- Créer une maison communautaire près de la Sitelle (=> intergénérationnel)
- Améliorer la bibliothèque (contenu, fonctionnement, locaux) et y intégrer les nouvelles technologies. La bibliothèque doit être plus grande, plus diversifiée et avec des animateurs qui suscitent le goût à la lecture notamment chez les enfants.
- Créer des collaborations entre la bibliothèque et les écoles
- Créer une école des devoirs avec des grands-parents
- Organiser des formations aux nouvelles technologies pour les seniors
- Organiser des formations le soir à l'Athénée et créer des partenariats avec le CPAS
- Engager une personne pour la communication (organisation, information, site Internet...)
- Rendre des formulaires de l'Administration disponibles sur le site Internet communal
- Organiser des permanences de différents services et notamment du planning familial
- Apporter un soutien aux familles de personnes handicapées
- Créer des logements à loyers modérés et sociaux
- Créer un Groupe d'Achats Communs (GAC)
- Communiquer les possibilités de co-voiturage sur le site Internet communal
- Harmoniser les horaires TEC avec ceux du chemin de fer pour les gares à proximité.
- Créer un Bus à Grande Vitesse (BGV) sur la route du Condroz avec des navettes vers ce BGV depuis les villages
- Aménager des liaisons entre les 3 villages pour les usagers lents

- Placer un miroir au carrefour à Ellemelle
- Améliorer la mobilité vers le parc artisanal

4. Conclusion

En conclusion de la soirée, les agents de développement indiquent que les défis et objectifs de développement formulés dans ce Groupe de Travail seront revus par les membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) notamment pour vérifier la cohérence de l'ensemble. La première réunion de la CLDR devrait avoir lieu en septembre. Les agents de développement informent également les participants que les Groupes de Travail thématiques débiteront à la rentrée scolaire. Les réunions seront organisées par thème pour approfondir la réflexion sur les projets. Selon les thèmes, certaines personnes ressources seront invitées pour apporter de l'information avant de réfléchir aux projets.

La séance est clôturée à 22h30.

Feuillet communal

(Mai 2009)

Nous vous rappelons également que **l'appel à candidatures pour constituer la CLDR est actuellement en cours**. La CLDR est un organe consultatif, représentatif de l'ensemble de la population. Interlocuteur privilégié des autorités communales, elle participe activement à toutes les phases d'élaboration du PCDR, de son exécution et de son évolution. Elle est ouverte à tous ceux qui souhaitent s'impliquer dans le processus.

Vous pouvez poser votre candidature en adressant un courrier, avant le 5 juin 2009, au Collège communal, rue du village 3 à 4590 Ouffet, en précisant vos coordonnées (nom, prénom, adresse, tél., mail, âge, profession) et vos motivations (intérêts personnels, représentants d'une association, d'un quartier...).

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter les agents de développement du GREOA : Sarah Beaufays - Marie-Françoise Gillis - Isabelle Laurent
Adresse : GREOA – Service PCDR, Place de Chézy, 1 – 4920 Harzé. Tél.:04 384 67 88 – Fax:04 384 74 37 ; pcdr.ouffet@ourthe-ambleve.be ; <http://www.pcdr.be>

➤ Premier Groupe de Travail et appel à candidatures pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Pour rappel, la commune d'Ouffet a débuté une Opération de Développement Rural (ODR) en novembre 2008. Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) se base sur la participation citoyenne pour mettre en place des projets à court, moyen ou long terme qui ont pour objectif l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de tous les habitants.

Les avis et propositions recueillis lors des réunions d'information et de consultation mais aussi les données de l'étude socio-économique réalisée par le Groupement Régional Economique Ourthe-Ambève (GREOA) ont été synthétisés et proposés à la population sous forme de défis. La participation citoyenne est plus que jamais de mise pour les prochaines étapes du processus avec la mise en place des Groupes de Travail (GT) et de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

Tous les habitants sont invités à une première réunion du Groupe de Travail "Objectifs" qui aura lieu le mardi 9 juin 2009 à 20h00 à la salle polyvalente à Ouffet. Les participants à ce « GT Objectifs » définiront les objectifs de développement à atteindre au terme de l'Opération de Développement Rural.

Par la suite, des Groupes de Travail thématiques seront mis en place pour réfléchir à des projets concrets à mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs de développement qui auront été définis.

Composition du Groupe de Travail *Objectifs*
Réunion du 9 juin 2009 (salle polyvalente de Ouffet)

COLPANI G.
DEFRENE P.
DEGOTTE L.
DIRIX A.
DONCEEL-RENSON M.-L.
FONZE J.
GIELEN M.
GODELAINE J.-M.
GROSFILS F.
JADIN B.
KALBUSCH X.
LARDOT R.
LIZEN J.-M.
MARCHAL M.
RUTHY P.
SERVAIS E.
TAENS G.
THIRION J.-C.
TRINE J.-M.
VAN EYNDE-GROGNA A.
WAUTELET P.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion thématique
"Village d'Ellemelle"
le 14 septembre 2009 à 19h30
(Salle L'Aurore – rue de Verlée 6 à 4590 Ellemelle)**

La réunion débute à 19H30 (après l'inauguration des aménagements de l'étang), par une introduction de Madame Lardot, Echevine en charge du développement rural; elle rassemble 20 personnes. L'agent de développement fait un rappel de ce qu'est une Opération de Développement Rural et des étapes précédentes (réunions d'information et de consultation, réunion de retour, GT Objectifs). Ensuite, l'agent de développement explique que l'objectif de la réunion est de mener une première réflexion sur des projets à développer à Ellemelle. Cette discussion débute sur base des propositions de projets qui ont été formulées depuis le début du processus à savoir :

- Rénover la salle L'Aurore
- Aménager les abords de la salle (terrain de pétanque, etc.)
- Aménager des trottoirs
- Installer des chicanes
- Placer davantage de plaques de signalisation (directions, entrée de village...)
- Aménager des sentiers dans les villages et entre les villages
- Recommandations pour l'entretien de l'étang d'Ellemelle

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont regroupées dans un même paragraphe.

Salle L'Aurore et ses abords

Actuellement, la salle appartient au comité du village mais la Commune souhaite l'acquérir. Le réaménagement de cette salle est nécessaire au vu de sa vétusté, de sa consommation énergétique... Les souhaits des habitants en ce qui concerne la rénovation de la salle sont : aménagement d'une cuisine, rénovation des sanitaires, maintien d'une scène pour y organiser des spectacles, meilleure isolation... Les participants s'interrogent pour savoir s'il est plus opportun de rénover l'existant ou de reconstruire une nouvelle salle. L'agent de développement indique qu'un bureau d'étude sera désigné par la Commune pour étudier la question.

Les participants ont émis le souhait que la salle soit davantage accessible aux habitants (possibilités de location par un particulier) et à un prix abordable.

En ce qui concerne les abords de la salle, les participants souhaitent que la Commune poursuive les aménagements de convivialité entamés (table de pique-nique, bancs, éclairage...) avec l'installation d'un barbecue, de terrains de pétanque, d'une plaine de jeu et éventuellement d'un terrain multisports.

A proximité de la salle, les travaux pour aménager les abords de l'étang sont à présent terminés. Les participants s'interrogent à propos de l'entretien de l'étang (gestion des plantes, empoisonnement...) sur le long terme. La Commune indique qu'un comité de gestion regroupant des bénévoles va être créé.

Ancienne administration communale

Il a été proposé de réaménager le bâtiment de l'ancienne administration communale. Ce bâtiment pourrait éventuellement accueillir des gardiennes ONE (partenariat public/privé) de manière à offrir un service de garde pour les enfants (structure comparable à une crèche).

Chemins et sentiers

Des participants regrettent la "disparition" de certains chemins et sentiers. Il est proposé de réaliser un relevé des chemins et sentiers communaux et d'identifier ceux qui sont à réhabiliter pour créer un maillage intervillage et des accès aux lieux publics (administration, écoles, commerces...). Cet inventaire pourrait également servir à la création de promenades. Pour ce faire, un comité "chemins et sentiers" pourrait être créé.

Des participants font remarquer que par le passé, certains chemins communaux (ex: chemin des partisans) ont été vendus à des particuliers et qu'il n'est plus possible d'y passer. Ces participants souhaitent instaurer des servitudes de passage pour certains de ces chemins. Cela permettrait de pouvoir les emprunter notamment lors de l'organisation de marches.

Mobilité et sécurité routière

La problématique du manque de transport en commun a été évoquée mais les participants sont conscients que la création de nouvelles lignes et l'augmentation de la fréquence des bus ne sont pas rentables. La Commune indique que deux projets sont à l'étude en matière de mobilité : un taxi social et un rapidobus sur la route du Condroz.

En ce qui concerne les aménagements en matière de mobilité et de sécurité routière (ex: trottoir, casse-vitesse...), les habitants souhaitent être davantage informés des travaux prévus et en cours. Il a également été proposé de placer un casse-vitesse au début de la *ruelle des fossés*.

Une participante indique que *Tige de Parfondvaux*, un agriculteur empiète progressivement sur la voie publique entraînant une diminution de la largeur de la route.

Patrimoine

Les habitants souhaitent que le patrimoine tant public que privé soit entretenu et valorisé. Citons à titre d'exemples, les fours à chaux, les chapelles, les "pierres rouge" (météorite)...

Divers

- Entretien du mobilier urbain (bancs)
- Elaguer un tilleul (propriété communale) situé sur une propriété privée
- Certains participants pensent que la Commune devrait planter des fleurs dans tous les quartiers. D'autres pensent que c'est aux habitants qui le souhaitent de prendre l'initiative de fleurir leur façade (opération village fleuri).
- Pour l'organisation de festivités dans les villages, c'est aux citoyens qui le souhaitent de s'investir dans l'organisation avec un soutien de la Commune. Les bénévoles sont nécessaires ; la Commune ne saurait pas organiser des activités sans leurs aides.

La séance est clôturée à 20h45.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion thématique
"Tourisme et Patrimoine"
le 14 octobre 2009 à 20h
(Salle polyvalente – rue du village 3 à 4590 Ouffet)**

Présents :

Mesdames et Messieurs Marcel DEFRERE, Lucienne DEGOTTE (CLDR), Alain DIRIX (Architecte, membre de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles), Marie-Louise DONCEEL-RENSON (CLDR, Commission des Aînés), Francis GROSFILS, Tony JACOB, Paulette JANSSEN (CLDR), Xavier KALBUSCH (CLDR), Renée LARDOT (Echevine), Pascal LEGARDEUR, Jean-Pierre LEGRAND (CLDR), Jean-Marie LIZEN (CLDR), Jacqueline RINGLET, Tony ROBERT (Conseiller Communal, architecte, CLDR, Syndicat d'Initiative), Philippe RUTHY (CLDR, Président du Syndicat d'Initiative), Isabelle SCHLÖSSER (CLDR), Jean-Pierre SCHLÖSSER (Commission des Aînés, CLDR), Emilie SERVAIS (Conseillère communale, CLDR), Valentine SERVAIS (CLDR), Jean-Claude THIRION (CLDR, Commission des Aînés), Jean-Marie TRINE (CLDR, Syndicat d'Initiative), Paul WAUTELET (Président du CPAS, CLDR).

Excusés : Jacques LILIEN (GREOA, Maison du Tourisme Ourthe-Amblève)

Agent de développement : Sarah BEAUFAYS (GREOA)

Invités : Martine MARCHAL, 1^{ère} attachée au SPW, Département du Patrimoine, Direction de la Restauration et membre de la CLDR, Jean-Pierre HENROTEAUX, chargé de cours « Tourisme » à la Haute Ecole Charlemagne de Liège.

Introduction

La réunion débute par le rappel de ce qu'est une Opération de Développement Rural et des étapes précédentes (réunions d'information et de consultation, réunions de retour, rédaction des objectifs de développement...). Ensuite, l'agent de développement explique que l'objectif de la réunion est de mener une première réflexion sur des projets à mener pour le Tourisme et le Patrimoine, à partir des propositions émises lors de la consultation de la population. Ces projets devront permettre d'atteindre les objectifs identifiés. Trois objectifs rédigés à l'heure actuelle concernent plus spécifiquement le sujet à l'ordre du jour : *Valoriser les promenades de l'entité, Préserver la qualité du bâti et du patrimoine naturel en sensibilisant entre autre la population, Développer le tourisme rural*. Par la suite, des réunions spécifiques aux projets seront organisées afin de les approfondir.

La réunion se poursuit par un rapide tour de table afin de permettre à chacun de se présenter.

Ensuite l'agent de développement rappelle les atouts et faiblesses principaux identifiés dans l'étude socio-économique et lors de la consultation, relatifs au Tourisme et au Patrimoine.

Atouts principaux évoqués :

Les hameaux typiques, la tour de Justice, les fermes, le patrimoine immatériel (village des crèches, Ouffet médiéval...) sont des atouts pour le développement touristique de la Commune. En outre, celle-ci bénéficie de différents acteurs dans le secteur : le Syndicat d'Initiative, la Maison du Tourisme Ourthe-Amblève et le Groupe d'Action Local (GAL) du Pays des Condruses qui rassemble 7 Communes (Anthisnes, Clavier, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet et Tinlot). Celui-ci projette notamment la réalisation d'une étude sur le potentiel touristique du Territoire du GAL. Celle-ci devrait apporter des recommandations sur les actions suivantes :

- Création d'un réseau structuré de promenades sur le territoire du GAL (création et balisage d'itinéraires de liaison touristiques intercommunaux...)
- Tour du Condroz (boucle multi-usager idéalement adaptée aux cavaliers, vététistes et piétons)
- Renforcer la promotion du territoire

Faiblesses principales évoquées :

Déficit d'image, peu d'hébergements et secteur HoReCa peu présent, petit patrimoine peu valorisé.

Présentation powerpoint de M. MARCHAL relative au patrimoine

Etant donné l'importance du patrimoine au niveau touristique évoquée à maintes reprises, Madame MARCHAL présente, sur base d'une powerpoint, ce qu'est le patrimoine et quels sont les outils qui existent pour le mettre en valeur (cf. annexe).

Première réflexion sur les projets à mener

La réunion se poursuit, sur base des propositions suggérées lors des consultations, en précisant que de nouvelles idées peuvent être énoncées. Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont regroupées dans un même paragraphe.

Révision de l'offre de promenades

Il est proposé en priorité de créer un groupe de travail afin de revoir l'offre de promenades. M. HENROTEAUX précise en effet qu'il est intéressant de développer un tourisme diffus à Ouffet et que le panel de promenades actuel est insuffisant à lui seul pour attirer le touriste. Il insiste donc sur l'importance de travailler avec les Communes voisines (cartes avec promenades de plusieurs entités...). L'entretien des promenades et un balisage parfait sont une condition très importante pour le touriste. Il est suggéré de partir des promenades existantes car le Syndicat d'Initiative a réalisé un repérage des endroits intéressants et de les étoffer, notamment en ce qui concerne la faune et la flore. En outre, des panneaux didactiques (bilingue ou trilingue) sont également suggérés. Il est proposé de contacter, au moment

opportun le DNF. Plusieurs personnes ont marqué leur intérêt pour leur inscription à un GT promenades : Jean-Pierre LEGRAND, Francis GROSFILS, Jacqueline RINGLET, Marcel DEFRERE, Paulette JANSSEN, Isabelle SCHLÖSSER, Jean-Pierre SCHLÖSSER, Philippe RUTHY, Jean-Marie LIZEN

Pour certains participants, il est curieux de constater que, bien qu'Ouffet soit situé sur une ligne intéressante vers les Ardennes, peu de personnes s'y arrêtent. Il est proposé de réfléchir à l'implantation de lieux d'arrêts, de repos et d'y installer des panneaux judicieux (proposant diverses découvertes, comme par exemple l'étang d'Ellemelle...)

Chemins et sentiers

Un inventaire est proposé afin de voir quels chemins et sentiers seraient à rendre accessibles au public.

Développement du tourisme à la ferme

Il pourrait contribuer à diversifier l'agriculture comme mentionné dans l'objectif *Promouvoir la production locale et l'artisanat (agriculture diversifiée, carrières...)*. M. HENROTEAUX rappelle l'existence des *Gîtes de Wallonie et d'Accueil Champêtre Wallonie* qui sont des organismes actifs dans le secteur.

Promotion des produits ruraux (alimentation, artisanat, carrières...)

Il ne semble pas exister beaucoup de produits du terroir à Ouffet. Les normes de l'AFSCA notamment n'encouragent pas les agriculteurs dans ce sens. A Lizin, il y aurait toutefois un producteur de fromage. Certains proposent d'informer les agriculteurs de la Commune. D'autres précisent qu'on ne peut pas obliger les agriculteurs à se diversifier dans telle ou telle voie. Il est signalé que certaines grandes surfaces locales se fournissent chez des producteurs locaux. M. HENROTEAUX suggère de se servir du « label » de la Commune comme le *village des crèches* ou *Ouffet médiéval* (dont la prochaine édition aura lieu en avril 2010) et de donner une amplification à l'événement en proposant, autour du chapiteau, une diffusion de produits (cartes de visite, dégustations...). Ce serait l'occasion de profiter de l'évènement pour lancer autre chose.

L'information aux touristes

L'important semble avant tout d'informer via Internet. M. HENROTEAUX explique que le GREOA a un rôle fondamental car il regroupe des communes dont certaines ont une image à vocation plus touristique et que son site permet de découvrir toutes les potentialités de la région. L'Internet est en effet à favoriser par rapport à des brochures qui deviennent rapidement obsolètes.

En ce qui concerne la proposition de formations pour des guides bénévoles, cela dépend de la bonne volonté des gens et l'idéal serait en outre qu'ils soient pluridisciplinaires (proposition à conserver).

D'autres propositions sont également conservées :

- Répertorier les sites potentiels pour le tournage de films
- Préserver et valoriser le centre d'Ellemelle
- Entretien des cimetières et sauver les anciennes tombes
- Remettre à l'honneur les monuments négligés ou disparus

- Valoriser et entretenir les murets
- Remettre les fontaines en valeur (Ellemelle, Warzée...)
- Cartographier le patrimoine architectural de qualité
- Adopter des outils d'aménagements du territoire (RCU, SSC...)
- Créer une CCATM (bien que cela semble difficile à mettre en place)
- Développer la documentation sur les chambres d'hôtes
- Informer des possibilités d'aides pour les chambres et tables d'hôtes

Les propositions suivantes ne sont pas retenues lors de la réunion :

- Rédiger une fiche descriptive des éléments intéressants du patrimoine (il existe déjà l'inventaire du patrimoine monumental de Belgique qui est bien détaillé)
- Organiser des week-ends portes ouvertes (ce genre de projet existe déjà)

Il est rappelé que l'aménagement de la tour doit aussi être pris en compte. Il en sera question notamment lors de la réunion du 26 octobre relative au village d'Ouffet.

Pour conclure, M. HENROTEAUX explique que la redécouverte par le tourisme permet de remettre en évidence certains éléments. Il n'y a pas de meilleurs ambassadeurs d'Ouffet que les habitants eux-mêmes.

La séance est clôturée à 21h55.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion thématique

"Village de Warzée"

le 19 octobre 2009 à 20h

(Buvette du Football de Warzée – Tige de Pair 6 à 4590 Warzée)

Présents :

Mesdames et Messieurs Caroline CASSART (CLDR, Echevine), Giuliana COLPANI, Marcel DEFRERE, Lucienne DEGOTTE (CLDR), Marc Gielen (CLDR, Bourgmestre), Tony JACOB, Benoît Jadin (CLDR, Conseiller communal), Paulette JANSSEN (CLDR), Renée LARDOT (CLDR, Echevine), Jean-Pierre LEGRAND (CLDR), Philippe RUTHY (CLDR, Président du Syndicat d'initiative), Isabelle SCHLÖSSER (CLDR), Jean-Pierre SCHLÖSSER (Commission des Aînés, CLDR), Jean-Claude THIRION (CLDR, Commission des Aînés), Paul WAUTELET (CLDR, Président du CPAS)

Agent de développement : Isabelle LAURENT (GREOA)

1. Introduction

La réunion débute par le rappel de ce qu'est une Opération de Développement Rural (ODR) et des étapes déjà réalisées (réunions d'information et de consultation, réunions de retour, rédaction des objectifs de développement...). L'agent de développement précise ensuite l'objectif de la réunion qui est de mener une première réflexion sur les projets à développer pour le village de Warzée, à partir des propositions émises lors de la consultation de la population. Ces projets devront permettre d'atteindre les objectifs identifiés (cf. document distribué en réunion). Par la suite, des réunions spécifiques aux projets seront organisées afin de les approfondir.

2. Première réflexion sur les projets à mener

La discussion débute sur base des propositions de projets qui ont été formulées depuis le début du processus à savoir :

A) Propositions relatives au village de Warzée

- 1) Aménagement d'un espace de convivialité à Warzée (ex: place du Baty)*
- 2) Aménagement d'une plaine de jeux et des terrains de pétanque à Warzée*
- 3) Création d'une Maison de village ou d'une salle polyvalente à Warzée (près du terrain de football ?)*

- 4) Aménagement d'un parking avec plus de places au cimetière à Warzée
- 5) Créer un passage pour piétons près du cimetière à Warzée

B) Propositions relatives à la mobilité et la sécurité routière dans l'ensemble de la Commune

- 1) Aménager des sentiers dans les villages (ex: vers les écoles)
- 2) Aménager des liaisons sécurisées entre les trois villages pour les usagers doux
- 3) Créer des pistes cyclables
- 4) Installer des plaques de signalisation là où elles font défaut (directions, entrées de village...)
- 5) Installer des chicanes ou casses-vitesse (ex: au-dessus de la ruelle des Fossés) mais préférer les chicanes aux casses-vitesse pour le charroi agricole
- 6) Mettre certaines rues à sens unique (rue du Perron, rue Tige Pirette, rue Mognée...)
- 7) Limiter l'accès de certaines routes aux convois agricoles et à la circulation locale (ex: chemin de Lizin)
- 8) Réaliser un inventaire des problèmes de sécurité routière
- 9) Aménager des trottoirs (rue de Verlée, rue Mognée, chaussée de Huy...)

Il est précisé que de nouvelles suggestions de projets et d'actions peuvent bien entendu être faites tout au long de la discussion.

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont regroupées dans un même paragraphe.

A) Propositions relatives au village de Warzée

Propositions 1) 2) et 3) : Espace de convivialité – plaine de jeux et terrain de pétanque – Maison de village ou salle polyvalente

Les 3 premières propositions sont analysées conjointement.

L'aménagement d'un espace de convivialité est souhaité par la population. L'aménagement d'un terrain multisports (ainsi qu'un espace avec quelques bancs et une aire de détente) étant prévu très prochainement à côté de l'école, la question de savoir s'il est utile de prévoir un espace de convivialité à un autre endroit de la Commune est posée. Il n'est en tous cas pas possible d'aménager un véritable espace de convivialité à proximité de l'école et du terrain multisports car on se trouve là en bordure de route. Le terrain derrière l'école pourrait cependant éventuellement être exproprié.

La création d'une Maison de village ou d'une salle polyvalente répondrait manifestement à un réel besoin, vu notamment la richesse de la vie associative dans le village et les nombreux événements organisés (Carnaval...). La buvette du terrain de foot est utilisée environ 100 fois par an et ne répond pas aux besoins de la population: cette salle a en effet une « vocation » de buvette de foot, et des problèmes d'agenda se posent (le choix de la date pour l'organisation du Carnaval dépend par exemple de l'agenda du club de football). Quant aux jeunes, ils disposent d'un espace situé en-dessous de la buvette de football et en sont apparemment relativement satisfaits.

Les participants se posent la question de savoir s'il s'agirait plutôt d'une salle polyvalente ou d'une maison de village. Il est précisé qu'une maison de village comprend différents locaux,

de dimensions variables, à disposition pour des expositions, des réunions... La nouvelle infrastructure devrait en tous cas pouvoir accueillir 100 à 150 personnes.

Il apparaît qu'il serait intéressant de jouxter la salle ou la Maison de village, et l'espace de convivialité.

Qu'en est-il de la localisation ?

- Le petit terrain derrière le presbytère est le seul terrain communal envisageable pour ce projet.
- D'autres terrains pourraient être acquis par la Commune, il serait alors intéressant de cibler les terrains que les propriétaires seraient disposés à vendre.
- Les bâtiments de l'école deviennent exigus : manque d'espace pour le réfectoire, utilisation du préau pour le cours de gymnastique et absence de local pour le rangement du matériel... Il serait donc intéressant de réaliser un aménagement (locaux polyvalents) à proximité de l'école, répondant aux besoins en matière scolaire et liés à la vie associative locale.

La question des nuisances, sonores et autres, est également évoquée. Celles-ci seront fonction de la localisation retenue, au centre du village ou à l'extérieur.

Propositions 4) et 5) : Parking avec plus de places au cimetière de Warzée – passage pour piétons

Il apparaît utile d'aménager un parking sur un des terrains autour du cimetière. Le terrain situé à droite du cimetière est idéal car il est au même niveau que le cimetière. Dans ce cas la proposition d'aménagement d'un passage pour piétons n'a plus de raison d'être. Par ailleurs, il serait utile de penser à un aménagement pour les déchets du cimetière.

Nouvelle proposition : installer davantage de radars préventifs solaires

La sécurité sur la grand-route s'est améliorée grâce aux différents aménagements réalisés (trottoirs, bandes blanches...), mais cette voirie reste dangereuse. Il est prévu que l'IBSR revienne placer un appareil de mesure (la vitesse moyenne enregistrée précédemment était de 51 km/heure en zone 30).

Par ailleurs, un problème de vitesse des convois agricoles et des camions est signalé à Bémont sur la route qui descend de Pair.

B) Propositions relatives à la mobilité et la sécurité routière dans l'ensemble de la Commune

Il s'agit de propositions déjà formulées précédemment, ne concernant pas spécifiquement Warzée.

1) Aménager des sentiers dans les villages (ex : vers les écoles)

2) Aménager des liaisons sécurisées entre les trois villages pour les usagers doux

Entre Warzée et Ouffet, le prolongement de Tige d'Oneux mène à un cul de sac, il manque 200 à 300 m. Le chemin des meuniers va jusqu'à la rue de Bende (ancien vicinal). On pourrait donc aller

de Warzée à Ouffet sans emprunter la grand-route.

Au départ de la partie cul-de-sac du Tige d'Oneux à Warzée, un sentier pourrait être recréé vers la rue du Moulin à Ouffet.

Entre Ellemelle et Warzée, il y avait anciennement un chemin (à refaire ?).

Entre Ellemelle et Lizin, il existe un chemin de promenade pour lequel il serait intéressant de refaire le revêtement.

3) Créer des pistes cyclables

Sur la route reliant Ellemelle à Ouffet, proposition est faite d'aménager une piste cyclable d'un côté et de placer des petits plots en plastique dans les virages pour ralentir la vitesse.

Il n'est pas possible d'envisager d'autres pistes cyclables qu'à cet endroit.

4) Placer des plaques de signalisation, là où elles font défaut (directions, entrées de village...)

Aucune information particulière n'a été apportée.

5) Installer des chicanes ou casses-vitesse (ex : au-dessus de la côte d'Ellemelle) en préférant les chicanes aux casses-vitesse pour le charroi agricole

De nombreuses réalisations de ce type ont déjà vu le jour dans la Commune.

6) Mettre certaines rues à sens unique (rue du Perron, rue Tige Pirette, rue Mognée...)

La ruelle au Ry pourrait être mise à sens unique.

7) Limiter l'accès de certaines routes aux convois agricoles et à la circulation locale (ex : rue Lizin)

Cette proposition n'est pas retenue.

8) Réaliser un inventaire des problèmes de sécurité routière

Par rapport à ce qui a déjà été dit à ce sujet depuis le début de la réunion, un participant ajoute qu'un passage pour piétons est envisagé en face de l'église mais le MET n'est pas d'accord avec ce projet qu'il considère comme dangereux, risqué.

9) Aménager des trottoirs (rue Verlée, rue Mognée, chaussée de Huy...)

La rue de l'Eglise n'est pas adaptée aux piétons : les trottoirs existants sont encombrés. L'aménagement de cette rue doit être envisagé : il faut des trottoirs convenables, la route trop élevée et en mauvais état est à refaire et il existe un problème d'égouttage.

Enfin, une proposition relative aux déchets est formulée : instaurer les poubelles publiques à tri sélectif. Cette proposition pourra faire l'objet d'une réflexion à la réunion programmée le lundi 9 novembre et qui concernera l'environnement.

La séance est clôturée à 21H20.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion thématique

"Village d'Ouffet"

le 26 octobre 2009 à 20h

(Salle polyvalente d'Ouffet – rue du village 3 à 4590 Ouffet)

Présents :

Mesdames et Messieurs Guiliana COLPANI, Marcel DEFRERE, Lucienne DEGOTTE (CLDR), Alain DIRIX, Marie-Louise DONCEEL-RENSON (CLDR), Marc GIELEN (CLDR, Bourgmestre), Pierre GROGNA, Francis GROSFILS (CLDR), Philippe GROSJEAN (CLDR), Michelle HINCQ, Benoît JADIN (CLDR, Conseiller communal), Paulette JANSSEN (CLDR), Xavier KALBUSCH (CLDR), Renée LARDOT (CLDR, Echevine), Jean-Pierre LEGRAND (CLDR), Jean-Marie LIZEN (CLDR), Marc LOSSON, Martine MARCHAL (CLDR), Michel PIRLOT, Jean-Michel PIRLOT, Jacqueline RINGLET, Tony ROBERT (CLDR), Isabelle SCHLOSSER (CLDR), Jean-Pierre SCHLOSSER (Commission des Aînés, CLDR), Emilie SERVAIS (CLDR), Guillaume TAENS (CLDR), Jean-Claude THIRION (CLDR, Commission des Aînés), Freddy WALHIN, Paul WAUTHELET (CLDR, Président du CPAS,)

Agent de développement : Isabelle LAURENT (GREOA)

Excusée : Madame Caroline CASSART (CLDR, Echevine)

1. Introduction

La réunion débute par le rappel de ce qu'est une Opération de Développement Rural (ODR) et des étapes déjà réalisées (réunions d'information et de consultation, réunions de retour, rédaction des objectifs de développement...). L'agent de développement précise ensuite l'objectif de la réunion qui est de mener une première réflexion sur les projets à développer pour le village d'Ouffet, à partir des propositions émises lors de la consultation de la population. Ces projets devront permettre d'atteindre les objectifs identifiés (cf. document distribué en réunion). Par la suite, des réunions spécifiques aux projets seront organisées afin de les approfondir.

2. Première réflexion sur les projets à mener

La discussion débute sur base des propositions de projets qui ont été formulées depuis le début du processus à savoir :

A) Propositions spécifiques au village d'Ouffet

- 1) *Créer une salle polyvalente à Ouffet*
- 2) *Améliorer et valoriser la Tour de Justice et le parc*
- 3) *Aménager une place près de la Tour de Justice et de l'église*

- 4) *Aménager la place d'Ouffet de manière plus conviviale*
- 5) *Aménager une plaine de jeu, un terrain multisports et des terrains de pétanque à Ouffet*

- 6) *Aménager un local communautaire et des espaces de convivialité dans le lotissement en projet à Ouffet*

- 7) *L'aménagement rue de Temme empêche les tracteurs de tourner vers la Grand Place*
- 8) *Créer un passage pour piétons sur la grand-route où arrive le chemin de la Sitelle*
- 9) *Améliorer la visibilité au carrefour rue aux oies - chaussée de Huy*
- 10) *Détourner le passage des camions par le zoning*
- 11) *Déplacer le terrain de foot dans le zoning pour diminuer l'encombrement de la voirie*
- 12) *Aménager un parking à camions*

B) Propositions relatives à la mobilité et la sécurité routière dans l'ensemble de la Commune

- 1) *Aménager des sentiers dans les villages (ex: vers les écoles)*
- 2) *Aménager des liaisons sécurisées entre les trois villages pour les usagers doux*
- 3) *Créer des pistes cyclables*
- 4) *Placer des plaques de signalisation, là où elles font défaut (directions, entrées de village...)*
- 5) *Installer des chicanes ou casses-vitesse (ex: au-dessus de la côte d'Ellemelle) mais préférer les chicanes aux casses-vitesse pour le charroi agricole*
- 6) *Mettre certaines rues à sens unique (rue du Perron, rue Tige Pirette, rue Mognée...)*
- 7) *Limiter l'accès de certaines routes aux convois agricoles et à la circulation locale (ex: chemin de Lizin)*
- 8) *Réaliser un inventaire des problèmes de sécurité routière*
- 9) *Aménager des trottoirs (rue de Verlée, rue Mognée, chaussée de Huy...)*

Il est précisé que de nouvelles suggestions de projets et d'actions peuvent bien entendu être faites tout au long de la discussion.

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont regroupées dans un même paragraphe.

A) Propositions spécifiques au village d'Ouffet

Propositions 4) et 5) : Place d'Ouffet – plaine de jeux – terrain de pétanque

Proposition est faite d'aménager sur la place d'Ouffet une plaine de jeux, un terrain de pétanques ainsi que des bancs et un barbecue.

Selon certains, il est important de ne pas toucher aux arbres. Sans toucher à ceux-ci, il est possible d'aménager un terrain de pétanque (on signale cependant qu'il en existe déjà un près de la Tour de Justice).

Le village d'Ouffet ne compte aucune plaine de jeux, et cette absence est regrettée (il en existait une au fond de la place mais elle a été détériorée). Si la plaine de jeux était aménagée sur la place, plus près de l'école Saint-Joseph, elle serait plus visible que celle qui existait auparavant et ainsi peut-être moins sujette à détériorations. L'aménagement d'une plaine de jeux près de la Tour semble également être une bonne idée. Le site du cimetière serait également un endroit à envisager.

Il est signalé qu'un terrain multisports est prévu près de la Sittelle, ainsi que quelques petits jeux et éventuellement un barbecue. Ce terrain n'est pas dédié à un sport en particulier mais permet la pratique du basket, du volley, du mini-foot... Un petit mur d'escalade sera également aménagé.

Le fait que cet emplacement soit un peu éloigné du centre fait craindre à certains des détériorations éventuelles.

Propositions 1) 2) et 3) : Salle polyvalente – Tour de Justice

La proposition d'aménager une salle polyvalente suscite une discussion animée.

L'idée est de pouvoir organiser des événements de plus grande ampleur que ceux que l'on peut organiser à l'heure actuelle. **Le besoin d'une salle polyvalente (une salle des fêtes) apparaît assez clairement** (salle destinée à accueillir des concerts, des événements de moyenne importance pour 200 à 300 personnes). Des responsables d'associations expriment également clairement le besoin d'une salle, avec une cuisine, des tables qu'il ne faudrait pas chaque fois déménager... Les jeunes expriment également leur besoin d'une salle.

Concernant la Tour de Justice, il apparaît assez unanimement qu'elle devrait être réhabilitée (chauffage, accès PMR...). Il s'agit d'un patrimoine de qualité, à mettre en valeur. On signale que la façade, donc l'extérieur est classé, ce qui n'est pas le cas de l'intérieur. Aucun subside ne pourra donc être alloué par le département « Patrimoine » pour l'aménagement de l'intérieur de la Tour. Des activités culturelles, ponctuelles ou permanentes, pourraient y trouver leur place (musée, bibliothèque...), un ascenseur semble alors indispensable.

Quant aux abords (église...), ils nécessitent eux-aussi des aménagements, il manque d'un lien végétal. On pourrait même imaginer des aménagements allant jusqu'à la grand-place.

Concernant l'aménagement d'une salle des fêtes, différentes options sont envisagées.

1) **Adjoindre une salle des fêtes à cette Tour** est une possibilité envisageable pour certains participants, alors que pour d'autres personnes présentes, c'est tout à fait inapproprié, pour une ou plusieurs des raisons qui suivent :

- La Tour de Justice doit rester un lieu dédié uniquement à la culture, ce lieu a une âme et il doit la garder.
- L'agrandissement et la transformation de cet endroit seront plus coûteux que la construction d'une salle ailleurs.
- L'aménagement d'une salle au centre du village engendrerait certaines nuisances : places de parking en nombre limité (difficulté de trouver une place au centre d'Ouffet pour 200 voitures), nuisances sonores pour les Ouffetois résidants à proximité de la salle ainsi que pour ceux qui habitent autour de la place (bruit des portières des voitures lors du retour, vers 2H ou 3H du matin...). Actuellement certains événements sont organisés ponctuellement dans la

Tour de Justice notamment par le Syndicat d'initiative (SI), mais les organisateurs sont très respectueux des riverains et les relations entre le SI et ceux-ci sont très bonnes.

La construction d'une salle adjointe à la Tour ne permettra jamais de concevoir un seul grand complexe (il n'est en effet par exemple pas possible, ou en tous cas difficile, de placer un ascenseur dans la Tour).

2) Une autre possibilité est d'aménager cette salle polyvalente à un autre endroit. Il est important de mener une réflexion pour l'ensemble de l'entité.

Plusieurs possibilités sont envisageables. Il importe de tenir compte de différents éléments: nuisances de tous types et notamment sonores, accès des PMR, sécurité des enfants...

a) L'exploitation du bâtiment de l'ancien GB pourrait peut-être être envisagée. La rue Sauvenière est « morte » pour certains, et cet aménagement pourrait réinsuffler de la vie. Une réflexion sur les coûts qu'engendrerait cette rénovation pourrait être initiée.

b) Le complexe du terrain de football à Warzée pourrait être un endroit approprié. Certains signalent que malgré l'éloignement des habitations, des problèmes de bruit existent, explicable selon certains par la mauvaise isolation ; une rénovation du bâtiment permettrait donc de réduire fortement ces nuisances sonores.

c) D'autres localisations éventuelles pourraient être recherchées.

Afin de poursuivre la réflexion, plusieurs participants souhaitent qu'une visite de la Tour de Justice soit organisée. Il est prévu qu'une visite sera organisée au mois de janvier ou février 2010 lors de la prochaine série de réunions destinées à approfondir les différents projets.

Proposition 6) Local communautaire et espaces de convivialité dans le lotissement en projet à Ouffet

Concernant le projet de lotissement une étude d'environnement a été réalisée.

Le local communautaire, intégré au projet de lotissement, serait accessible à tous (il serait l'équivalent d'une salle polyvalente).

Autres propositions

Proposition 8) : Créer un passage pour piétons sur la grand-route où arrive le chemin de la Sitelle

Le sentier passant en face de la Sitelle débouche sur la grand-route. Une barrière devrait donc être installée pour la sécurité des enfants notamment.

Proposition 9) : Améliorer la visibilité au carrefour rue aux oies - chaussée de Huy

La réflexion devrait être plus large. On pourrait imaginer l'aménagement d'un giratoire (obligation de prendre à droite en sortant de la rue aux oies et demi-tour au giratoire pour repartir vers Huy).

Un projet de trottoir existe par ailleurs (cimetière, éco-marché...).

Proposition 10) : Détourner le passage des camions par le zoning

Le projet consisterait à aménager un accès vers le zoning à partir de la rue de Hody (pour rejoindre la route de Hamoir). Ce projet n'apparaît pas comme prioritaire mais une réflexion sur la problématique des camions paraît cependant nécessaire et souhaitée.

Proposition 11) : Déplacer le terrain de foot dans le zoning pour diminuer l'encombrement de la voirie

Le problème est résolu car les matchs de foot ne sont plus organisés sur ce terrain.

Proposition 12) : Aménager un parking à camions

Proposition avait été faite d'aménager ce parking à proximité du cimetière d'Ouffet. Pour certains, le stationnement des camions devant ou à proximité des habitations des chauffeurs pose certains problèmes : diminution de la largeur de la voirie et des trottoirs, nuisances sonores tôt le matin... Les riverains sont donc demandeurs d'un parking sécurisé. Certains se demandent si c'est bien le rôle de la Commune d'aménager ce type de parking et si cela ne relève pas plutôt de la responsabilité des entreprises de transport.

B) Propositions relatives à la mobilité et la sécurité routière dans l'ensemble de la Commune

1) Aménager des sentiers dans les villages (ex: vers les écoles)

Un réseau de sentiers existe dans le centre du village mais ils ne sont pas reliés de manière sécurisée, ce qui pose problème notamment pour les enfants qui effectuent seuls les trajets école-maison.

Il est signalé que de nouveaux aménagements ont été réalisés: pose de potelets sur la liaison école Saint-Joseph – Sittelle.

En conclusion il apparaît qu'un « tissage » est à réaliser, et pas uniquement pour permettre aux enfants d'emprunter ces sentiers pour se rendre à l'école.

2) Aménager des liaisons sécurisées entre les trois villages pour les usagers doux

Selon les participants présents à la réunion citoyenne thématique de la semaine précédente (réunion du 19 octobre 2009) à Warzée, il n'y a rien à ajouter à la discussion qui s'est déroulée ce jour là.

3) Créer des pistes cyclables

Il existe en France des systèmes de trottoirs partagés (piétons, cyclistes). Il serait intéressant de voir si ce système est possible, légal, en Belgique. Il pourrait être intéressant à Warzée.

4) Placer des plaques de signalisation, là où elles font défaut (directions, entrées de village...)

On signale l'absence de panneau indiquant un virage dangereux près du terrain de foot, mais il s'agit d'une zone 50.

5) Installer des chicanes ou casses-vitesse (ex : au-dessus de la ruelle des Fossés) en préférant les chicanes aux casses-vitesse pour le charroi agricole

Les casses-vitesse génèrent des nuisances sonores.

La rue du village connaissant un problème de vitesse, l'installation de chicanes pourrait y être envisagée.

6) Mettre certaines rues à sens unique (rue du Perron, rue Tige Pirette, rue Mognée...)

La rue du Perron pourrait être mise à sens unique (blocage fréquent suite aux passages des bus et des voitures dans les 2 sens).

7) Limiter l'accès de certaines routes aux convois agricoles et à la circulation locale (ex : rue Lizin)

Cela ne semble pas pertinent.

8) Réaliser un inventaire des problèmes de sécurité routière

La discussion des points précédents était en quelque sorte un inventaire, à approfondir si nécessaire.

9) Aménager des trottoirs (rue Verlée, rue Mognée, chaussée de Huy...)

Un trottoir pourrait être aménagé rue Mognée.

La réunion est clôturée à 21H20.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion thématique

"Environnement"

le 9 novembre 2009 à 20h

(Salle l'Aurore – rue de Verlée 6 à 4590 Ellemelle)

Présents :

Mesdames et Messieurs Anne-Marie GERDAY, Maria DEFAYS (CLDR), Lucienne DEGOTTE (CLDR), Francis FROIDBISE (CLDR), Marc GIELEN (CLDR, Bourgmestre), Francis GROSFILS (CLDR), Tony JACOB, Marc HEUSER, Renée LARDOT (CLDR, Echevine), Pierre LEGRAND, Martine MARCHAL (CLDR), Isabelle SCHLÖSSER (CLDR), Jean-Pierre SCHLÖSSER (CLDR, Commission des Aînés), Jean-Claude THIRION (CLDR, Commission des Aînés), Philippe VAN SULL (CLDR), Paul WAUTHELET (CLDR, Président du CPAS)

Marc WAUTHELET (GAL, Pays des Condruses)

Agent de développement : Isabelle LAURENT (GREOA)

1. Introduction

Madame R. LARDOT introduit la réunion et présente Monsieur M. WAUTHELET, du GAL Pays des Condruses.

Monsieur M. WAUTHELET présente brièvement ce GAL qui regroupe 7 communes (Anthisnes, Clavier, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet et Tinlot) et couvre environ 300 km². Monsieur M. WAUTHELET est chargé de mission et s'occupe essentiellement des projets liés à la gestion des ressources hydriques (épuration...).

Le GAL est subventionné à 45% par l'Union Européenne, à 45% par la Région wallonne et à 10% par les communes. Le GAL comprend un coordinateur et des chargés de mission, travaillant sur différentes fiches-projets, concernant les matières suivantes :

- agriculture, énergie (un projet de bio-méthanisation est notamment envisagé) ;
- gestion des ressources hydriques du territoire (gestion des eaux usées, réduction de l'érosion des sols, gestion des petits ruisseaux et gestion différenciée des espaces verts),
(une réunion est programmée le 18 novembre 2009, à Nandrin. La Faculté de Gembloux y présentera un plan anti-érosion) ;

- mobilité durable et intégrée au service de tous, avec notamment le projet de « Taxi social »
- ...

Par ailleurs, deux nouveaux engagements sont prévus : une personne chargée du tourisme et une autre du développement rural.

Un tour de table permet ensuite à chacun de se présenter et de préciser, s'il le souhaite, son intérêt ou engagement particulier pour l'un ou l'autre point relatif à l'environnement.

L'agent de développement rappelle ce qu'est une Opération de Développement Rural (ODR) et les étapes déjà réalisées (réunions d'information et de consultation, réunions de retour, rédaction des objectifs de développement...). L'objectif de la réunion est précisé : il s'agit de mener une première réflexion sur les projets à développer en matière d'environnement, à partir des propositions émises lors de la consultation de la population. Ces projets devront permettre d'atteindre les objectifs identifiés (cf. document distribué en réunion). Par la suite, des réunions spécifiques aux projets seront organisées afin de les approfondir.

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont regroupées dans un même paragraphe.

2. Première réflexion sur les projets à mener

La discussion débute sur base des propositions de projets qui ont été formulées depuis le début du processus.

1) Valoriser le patrimoine naturel

Il s'agit là plus d'un objectif que d'un projet. L'aménagement de l'étang est en tous cas un projet allant dans ce sens (il semble, sans certitude, que 2 maisons pourraient y être raccordées « sauvagement »).

Monsieur M. Wauthelet (GAL) signale qu'il est disposé à fournir des conseils sur l'aménagement, l'entretien de cet étang et qu'il a par ailleurs dans ses contacts des personnes compétentes en la matière.

Une remarque plus ponctuelle est formulée concernant un tilleul sur un terrain privé, qui doit être élagué. Ce tilleul fait partie des arbres remarquables recensés sur la Commune. Un permis d'urbanisme est nécessaire pour l'abattage, mais pas pour un entretien, un élagage « normal ».

2) Favoriser la biodiversité

a) planter des arbres et arbustes d'espèces indigènes

b) planter des haies

En matière de haies, mais aussi plus généralement pour la préservation de la biodiversité, il est nécessaire de mettre sur pied des incitants financiers, en parallèle avec une conscientisation, afin d'inciter les citoyens à mener des actions dans ce sens. La prime pour la plantation de haies¹ devrait être valorisée. Elle est insuffisante aujourd'hui.

¹ Subventions pour la plantation et l'entretien de haies vives, de vergers et d'alignement d'arbres : <http://environnement.wallonie.be>, rubrique nature et forêts

Les fermiers ont également des incitants pour les haies, mais ils sont insuffisants, surtout pour l'entretien. Or il est important de garder à l'esprit que les fermiers sont aussi gestionnaires de paysages.

Vu la disparition de nombreuses haies, une réflexion globale sur les haies dans le Condroz pourrait être menée. L'exemple de La Bourgogne est cité car là c'est la Municipalité qui prend en charge les haies. Des propositions d'actions à mener pourraient être faites par des spécialistes. **La population manque de conseils sur les plantations. L'information est donc à renforcer.** Il est notamment proposé de **joindre au permis de bâtir une brochure d'information sur les haies...** Une brochure sur ce thème est par ailleurs éditée par la Région wallonne.

Pour information, des arbres (ainsi que des brochures explicatives) seront distribués à la population le 28 novembre².

Comme cela a été signalé en début de réunion, le GAL travaille sur une fiche relative à l'agriculture. Un important chapitre de cette fiche concerne les haies. Le Centre des technologies agronomiques (CTA³) de Strée mène un projet de plantations de haies. **Il est possible d'aller visiter ce projet et donc de bénéficier de nombreux conseils. La personne à contacter est Monsieur Benoît Noël. Il peut également animer une conférence sur ce thème à destination de l'ensemble de la population.** Les participants expriment leur intérêt pour ce type d'initiative qui pourrait se concrétiser prochainement.

c) créer des fontaines « naturelles »

d) créer des mares

Monsieur P. Van Sull (participant à la réunion) **informe qu'il peut présenter une conférence sur « la création de mares »**. Pour information, le CRIE (Centre Régional d'Initiation à l'Environnement) de Modave⁴ organise régulièrement des conférences relatives à l'environnement, dont une sur la création des mares naturelles le vendredi 13 novembre 2009.

e) installer des nichoirs et des ruches

Les ruches doivent être installées par des spécialistes. Ce n'est pas une activité accessible à tout un chacun.

f) favoriser le fauchage tardif

La Commune fauche 2 fois par an. Selon certains c'est insuffisant et cela génère des problèmes de sécurité. Pour d'autres, c'est une fréquence à maintenir.

3) Préserver les espaces verts dans les villages

Il est intéressant d'avoir un équilibre entre les pelouses et les herbes sauvages. L'importance de la sensibilisation et de l'information des habitants et des autorités communales est à nouveau mise en évidence.

² De 9H30 à 12H à l'Administration communale d'Ouffet dans le cadre de la journée de l'arbre. (Cf <http://environnement.wallonie.be/dnf/semarbre/>)

³ (<http://www.cta-stree.be/index-5.php>)

⁴ (<http://www.crie.be/CRIE-de-Modave.html>)

Monsieur M. Wauthelet signale l'existence d'un **pôle wallon de la gestion différenciée**⁵. **Ce pôle peut former des agents communaux** (la première formation est gratuite, la deuxième est payante).

4) Valoriser la vallée du Néblon

La question de l'égouttage est abordée avec notamment la question du lagunage. (cf point 16)

A propos de la station d'épuration d'Ouffet, il semble qu'elle ne fonctionne pas en hiver, ce qui pose problème car la population a été incitée à supprimer les fosses sceptiques. Il semble que cette station serait court-circuitée.

5) Entretien des bords des cours d'eau

L'entretien est à charge des propriétaires (terrains privés). Certains réalisent un entretien de qualité, d'autres pas.

Des réglementations existent afin de limiter les interventions humaines à proximité des cours d'eau (pas d'élevage...). Mais la plupart des Communes obtiennent des dérogations, ce qui finit par sembler un non-sens. Par ailleurs, il semble que ces réglementations ne sont pas toujours respectées. On trouve par exemple parfois du fumier à proximité des bords des cours d'eau alors que c'est interdit.

L'exemple de la commune de Paliseul est cité. Cette commune a mis des systèmes à disposition permettant de détourner le ruisseau pour le bétail.

Le CICC (Comité d'Initiative et de Culture de Clavier)⁶ a mis sur pied des abreuvoirs solaires hors ruisseau.

Le CTA (Centre de Technologies Agricoles) peut également être contacté (personne de contact : Benoît Noël).

6) Installer la station d'épuration à Ellemelle et informer les habitants

Une centrale d'épuration sera installée à Ellemelle.

7) Revoir l'égouttage de la rue Mognée

Cette proposition n'est pas retenue.

8) Améliorer la gestion des déchets (concept de bac à ordures...)

9) Améliorer la gestion des déchets agricoles

Il est regrettable que certains habitants brûlent des plastiques, même si c'est interdit.

Il n'est pas possible de déposer les plastiques agricoles au parc à conteneurs d'Ouffet (sauf 2 fois par an). Ils sont cependant acceptés au parc à conteneurs de Clavier.

⁵ Le Pôle de gestion différenciée a pour mission de répondre à un réel besoin communal d'information et de formation technique sur la gestion différenciée des espaces verts (cf. <http://www.gestiondifferentiee.be/>)

⁶ (<http://www.cicc-clavier.be/abreuvoir.html>)

Pour les cordes agricoles, rien n'est prévu, la seule possibilité à l'heure actuelle est de les mettre dans des sacs poubelles, ce qui peut être coûteux vu les quantités importantes.

Aucune proposition particulière n'est retenue en matière de déchets.

10) Organiser des opérations de nettoyage collectives

La discussion porte notamment sur le bien-fondé de ce type d'opération, notamment pour les enfants. On leur demande de ramasser les déchets des adultes mais d'autre part ce type d'opération a un but éducatif pour ces enfants (« adultes de demain » et enfants pouvant « éduquer » leurs parents). La motivation pour organiser ce type d'opération ne semble en conclusion pas très grande.

11) Favoriser l'isolation des bâtiments (information, prime communale...)

La population devrait être davantage informée à ce sujet ; des campagnes d'information sont à réaliser. Des informations pourraient par exemple figurer dans le Bulletin communal. On y trouverait des informations sur les moyens d'isoler, les primes existantes...

Le Bulletin communal pourrait aussi reprendre un certain nombre de témoignages de citoyens ayant une compétence particulière ou une expérience intéressante à partager, en matière de construction ou de rénovation écologique. Ce type d'information permettrait en tous cas aux lecteurs de découvrir de nouvelles pistes de réflexion.

Les missions et coordonnées des guichets de l'énergie pourraient également être rappelées régulièrement (cf. energie.wallonie.be)⁷.

Il est par ailleurs signalé qu'un atelier à Tinlot va fabriquer des isolants à partir de chanvre. L'avantage est que le chanvre est produit sans pesticide. Mais la production est insuffisante en Belgique et il faut se fournir à l'étranger.

12) Réduire l'éclairage de l'église d'Ellemelle

L'éclairage a été réduit.

13) Organiser des commandes groupées (mazout, pellets, panneaux photovoltaïques...)

Il semble que les commandes groupées publiques soient interdites, mais rien n'empêche les « privés » de se regrouper pour effectuer des commandes.

Ces commandes peuvent concerner toute une série de produits (pellets, panneaux solaires photovoltaïques...). Il est également possible de grouper des commandes de micro-station de lagunage.

La Commune fait partie du projet « 31 communes au soleil » (projet visant l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur des bâtiments appartenant aux communes associées). Différents projets sont prévus : conférence, réunion d'information sur les panneaux photovoltaïques...

⁷ (cf site <http://energie.wallonie.be/fr/les-guichets-de-l-energie.html?IDC=6060>)

14) Installer des éoliennes avec une participation citoyenne

Il serait intéressant que quelques habitants se regroupent pour l'achat d'une éolienne à axe vertical.

15) Créer un service communal d'environnement

Ses missions seraient à préciser. Seraient-elles équivalentes à celles d'un éco-conseiller ? Il pourrait surtout s'agir de diffuser des informations auprès de la population et de jouer un rôle de « police de l'environnement ».

Lors de la Conférence organisée le 30 septembre 2009 sur le Développement durable, un certain nombre de propositions avaient également été formulées. Elles sont également brièvement passées en revue.

16) Lagunage

Monsieur M. Wauthelet (GAL) explique qu'il existe des **possibilités en matière de lagunage. Un lagunage collectif pourrait être aménagé route de Hody (40 maisons).**

Monsieur M. Gielen apporte des informations à propos de la rue de Hody. C'est une des seules rues d'Ouffet qui est en épuration individuelle. L'AIDE propose de la mettre en épuration collective, avec une pompe de refoulement vers la station d'épuration d'Ouffet. La Commune a alors proposé le système de lagunage et a visité la station de Louveigné. Il s'agit là d'un filtre végétalisé et d'un bassin étanche. L'investissement est 2 fois plus élevé que pour un autre système, mais par contre les frais de fonctionnement le sont beaucoup moins. Cinq m² sont nécessaires par habitant. En conclusion le lagunage serait plus intéressant que les stations d'épuration individuelles.

Monsieur M. Wauthelet propose de présenter au Collège ou au Conseil communal l'ensemble des nouvelles techniques en matière d'épuration.

17) Agenda 21 scolaire

L'agenda 21 scolaire permet d'engager les jeunes et tous les acteurs d'un établissement scolaire dans une démarche de développement durable.

18) Visite de la commission des aînés à Beckerich

Il avait été proposé, lors de la conférence sur le Développement Durable, que la Commission des aînés organise différentes visites dans des villes, village ou lieux, où l'aspect développement durable est prédominant (ville de Beckerich, village de Fribourg, Ferme de Vevy Wéron⁸ à Wépion). Ces visites pourraient ensuite servir de base pour une information des aînés dans les écoles, qui pourraient éventuellement élaborer un Agenda 21 scolaire.

Les participants ne semblent pas particulièrement motivés par cette proposition.

19) Biomasse

⁸ (cf. <http://www.vevyweron.be/>)

Des matières organiques comme les déchets de cuisine, crottins d'animaux... peuvent devenir source d'énergie (comme c'est le cas par exemple à Beckerich).

Ce serait un projet intéressant dans la mesure où il rencontrerait l'adhésion des agriculteurs.

20) valorisation de la paille

Ce matériau noble local est de mieux en mieux utilisé (ex : société paille-tech). Proposition a été faite, lors de la conférence Développement Durable, d'imaginer un espace convivial (salle...) utilisant ce matériau, valorisant ainsi l'agriculture locale et symbolisant ainsi l'identité de la Commune.

La construction d'une salle polyvalente pourrait donc s'envisager avec ce type de matériau (voir fiabilité...). Cette proposition pourrait être approfondie.

21) Valorisation des sentiers

La commune d'Anthisnes est citée en exemple : les sentiers y sont particulièrement bien entretenus et bien balisés, notamment avec le soutien d'agents PTP du GREOA. Pour rappel un Groupe de Travail (GT) « chemins et sentiers » sera prochainement mis en place, comme cela avait été annoncé lors d'une précédente réunion.

Un participant rappelle également qu'il est toujours possible pour un ou plusieurs habitants de prendre l'une ou l'autre initiative (par exemple débroussailler une partie de chemin) sans toujours attendre nécessairement que tout soit pris en charge par la Commune.

La réunion est clôturée à 22H20.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion thématique
"Economie"**

le 17 novembre 2009 à 20h

(Buvette du Football de Warzée – Tige de Pair 6 à 4590 Warzée)

Présents :

Mesdames et Messieurs Caroline CASSART (CLDR, Echevine), Giuliana COLPANI, Marcel DEFRERE, Francis FROIDBISE (CLDR, Conseil communal), Marc GIELEN (CLDR, Bourgmestre), Francis GROSFILS (CLDR), Tony JACOB, Paulette JANSSEN (CLDR), Renée LARDOT (CLDR, Echevine), Jean-Pierre LEGRAND (CLDR), Jean-Marie LIZEN (CLDR), Jean-Pierre SCHLÖSSER (CLDR, Commission des Aînés), Jean-Claude THIRION (CLDR, Commission des Aînés), Paul WAUTELET (CLDR, Président du CPAS)

Agent de développement : Marie-Françoise GILIS (GREOA)

1. Introduction

La réunion débute par le rappel des étapes précédentes. L'agent de développement précise ensuite l'objectif de la réunion qui est de mener une première réflexion sur les projets à développer en rapport avec le thème de l'économie, à partir des propositions émises lors de la consultation de la population et en en proposant de nouvelles. Par la suite, des réunions spécifiques aux projets seront organisées afin de les approfondir.

2. Première réflexion sur les projets à mener

La discussion débute sur base des propositions de projets qui ont été formulées depuis le début du processus à savoir :

- Valoriser les emplois de proximité
- Valoriser les commerces de proximité
- Créer des alternatives aux commerces de proximité, exemples :
 - Four à pain public
 - Dépôts ou passages d'un légumier, boulanger...
 - Groupe d'Achats Commun (GAC)
 - Vente directe de produits à la ferme
- Rendre les commerces plus accessibles aux usagers doux et Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

- Développer le parc artisanal
- Développer des produits du terroir
- Créer une Agence de Développement Local (ADL)
- Encourager les demandeurs d'emploi à se rendre à la Maison de l'Emploi
- Améliorer la mobilité vers le parc artisanal
- Aménager un parking de délestage au cimetière et un sentier qui rejoint la rue Sauvenière

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont regroupées dans un même paragraphe.

Propositions : valoriser les emplois de proximité et les commerces de proximité, créer des alternatives aux commerces de proximité (four à pain public, Groupe d'Achats Commun, dépôts ou passages d'un légumier, boulanger...)

Les avis divergent sur la proposition de créer un Groupe d'Achats Communs (GAC) pour des produits alimentaires. Pour certains, cela crée une concurrence aux commerces de l'entité. Pour d'autres, par contre, cela résoudrait le problème de l'accessibilité à des commerces de proximité notamment pour les villages de Warzée ou Ellemelle et cela permettrait à certaines personnes de sortir de leur isolement. Le GAC n'a pas pour seul objectif de se rassembler pour obtenir un prix intéressant mais c'est également vouloir consommer différemment. Les participants estiment que si un tel projet voit le jour, c'est à partir d'une initiative citoyenne à laquelle la Commune ne doit pas être associée. Des participants informent qu'il existe déjà des regroupements pour l'achat de mazout.

Certains commerçants (légumier, boulanger, etc.) effectuent des livraisons sur demande. Le service est existant mais pas suffisamment connu de la population. Il est proposé de **créer un bottin des commerces** pour répertorier tous les commerces et services.

La proposition de créer un four à pain public n'est pas retenue.

Proposition : rendre les commerces plus accessibles pour les usagers doux et PMR

Au niveau infrastructure, il est noté que des aménagements sont en cours (ex : rampe d'accès à la bibliothèque, CPAS, commerces, etc.). Quant à la question de la mobilité, elle sera discutée lors de la réunion du 1^{er} décembre.

Propositions : développer le parc artisanal, améliorer la mobilité vers le parc artisanal

Le parc artisanal se développe petit à petit. Les participants indiquent que le prix des terrains est attractif pour les entreprises. Certains participants pensent que l'aménagement d'un meilleur accès permettrait de le développer davantage. La SPI+ prévoit d'y implanter un hall relais; la création d'un atelier rural ne semble donc pas nécessaire.

Proposition : créer une Agence de Développement Local (ADL)

A titre d'information, une ADL est une asbl ou une régie communale autonome qui a pour objet social unique le développement local d'une commune (ou de plusieurs communes limitrophes) de moins de 40.000 habitants. L'ADL a diverses missions : réunir l'ensemble des acteurs locaux dans un partenariat de développement local, initier et animer ce partenariat qui associe les pouvoirs publics, les secteurs privé et associatif, identifier la nature des besoins et des potentialités locales en tenant compte des aspects économiques et de la création d'emplois,

déterminer les objectifs prioritaires et mettre en œuvre ceux-ci, susciter et coordonner les actions partenariales définies dans le plan d'actions, utiliser prioritairement les ressources et le savoir-faire en vue de développer les capacités d'entreprises du territoire communal et de maintenir ou développer l'emploi durable, participer au réseau des ADL et articuler le développement local avec les autres outils et organes de développement territorial de niveaux communal, intercommunal, provincial, régional, fédéral et européen.

Les participants pensent qu'il n'est pas pertinent de créer une ADL pour une commune de la taille d'Ouffet même en association avec des communes voisines. Cette proposition n'est donc pas retenue.

Proposition : développement de produits du terroir, vente directe de produits à la ferme

Il apparaît qu'il existe une ferme dans laquelle les citoyens peuvent aller acheter du fromage. Pour les initiatives nouvelles, cela relève du domaine privé.

Proposition : encourager les demandeurs d'emploi à se rendre à la Maison de l'Emploi

La Maison de l'Emploi organise des permanences dans la Commune et une farde reprenant les offres d'emploi mises à jour régulièrement est à disposition des demandeurs d'emploi dans la Commune. En outre, des ordinateurs sont accessibles à la bibliothèque pour effectuer des recherches sur Internet, notamment pour un emploi. Des formations en informatique sont également organisées pour les débutants et les initiés.

Pour ce qui est d'inciter les personnes à se rendre à la Maison de l'Emploi, divers organismes (CPAS, FOREM, etc.) le font déjà.

Pour les jobs étudiants, un appel est lancé aux jeunes chaque année au mois de mai pour leur proposer des jobs d'été.

Proposition : aménager un parking de délestage au cimetière et un sentier qui rejoint la rue Sauvenière

Les participants ne pensent pas que les citoyens iront dans un parking à proximité du cimetière pour se rendre dans les commerces d'Ouffet car il n'est pas assez proche. Toutefois, comme cela a été proposé lors de la réunion du 26 octobre à Ouffet, les abords du cimetière sont à aménager.

La Commune informe que les trottoirs entre la rue de la Sauvenière et le cimetière vont être aménagés.

Divers

Les participants regrettent l'absence de commerçants et d'agriculteurs à la réunion.

La séance est clôturée à 21H00.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion thématique
"Vie culturelle, associative, sportive & Jeunesse"
le 23 novembre 2009 à 20h
(Salle l'Aurore – rue de Verlée 6 à 4590 Ellemelle)**

Présents :

Mesdames et Messieurs Marcel DEFRERE, Lucienne DEGOTTE (CLDR), Marie-Louise DONCEEL-RENSON (CLDR), Francis GROSFILS (CLDR), Tony JACOB, Paulette JANSSEN (CLDR), Xavier KALBUSCH (CLDR), Renée LARDOT (CLDR, Echevine), Jean-Pierre LEGRAND (CLDR), Marc LOSSON, Jean-Pierre SCHLÖSSER (CLDR, Commission des Aînés), Jean-Claude THIRION (CLDR, Commission des Aînés)

Hervé PERSAIN (animateur régional au CCAH - Centre culturel de l'Arrondissement de Huy)

Agent de développement : Isabelle LAURENT (GREOA)

Excusés :

Madame et Messieurs Marc GIELEN (CLDR, Bourgmestre), Isabelle SCHLÖSSER (CLDR), Paul WAUTHELET (CLDR, Président du CPAS)

1. Introduction

Madame R. LARDOT introduit la réunion et présente Monsieur H. PERSAIN, animateur régional au CCAH (Centre culturel de l'Arrondissement de Huy).

Monsieur H. PERSAIN explique qu'il est l'intermédiaire entre le Centre culturel et les communes affiliées. Il a participé à différentes réunions organisées par le GREOA¹ et participe à cette réunion afin de préciser les collaborations pouvant être envisagées avec la commune d'Ouffet.

Un tour de table permet ensuite à chacun de se présenter et de préciser, s'il le souhaite, son intérêt ou engagement particulier pour l'un ou l'autre point relatif à l'ordre du jour.

¹ Notamment la réunion d'information et de consultation thématique sur le thème de la culture le 19 février 2009.

L'agent de développement rappelle ce qu'est une Opération de Développement Rural (ODR) et les étapes déjà réalisées (réunions d'information et de consultation, réunions de retour, rédaction des objectifs de développement...). L'objectif de la réunion est précisé : il s'agit de mener une première réflexion sur les projets à développer en matière de vie culturelle, associative et sportive, et en rapport avec la jeunesse. Ces projets devront permettre d'atteindre les objectifs identifiés (cf. document distribué en réunion). Par la suite, des réunions spécifiques aux projets seront organisées afin de les approfondir.

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont regroupées dans un même paragraphe.

2. Première réflexion sur les projets à mener

La discussion débute sur base des propositions de projets qui ont été formulées depuis le début du processus.

- *Développer les activités culturelles*
- *Améliorer la bibliothèque (agrandir, informatiser, animer, collaborer avec les écoles ...)*
- *Organiser un festival du conte*
- *Développer le folklore local (exemple : les Nutons...)*

- *Créer des synergies entre associations*
- *Redynamiser la vie de quartier (comités de fête...)*
- *Intégrer davantage les nouveaux habitants*
- *Inciter la population à participer à l'action « village fleuri »*
- *Créer un Système d'Echange Local (SEL)*

- *Développer les activités sportives*
- *Créer une salle multisports*
- *Coordonner les activités sportives au niveau des infrastructures*

- *Aménager des espaces de rencontre pour les jeunes (complémentaires à la Maison des jeunes)*
- *Organiser davantage d'activités pour les jeunes et les encadrer (maison de jeunes)*
- *Organiser une journée d'animation par le Patro pendant les plaines de vacances*

- *Augmenter les moyens pour créer de nouvelles activités (information, aide...)*

1) Vie culturelle (bibliothèque, folklore...)

Selon un participant, la vie culturelle à Ouffet n'est pas assez développée. Un autre participant relève que certaines initiatives sont prises, des activités sont organisées... mais les gens ne sortent guère de chez eux. L'exemple de la « Journée de l'artisan » est mis en avant et il est relevé que peu d'Ouffetois y ont participé. Certains précisent qu'ils n'ont pas vu de publicité à ce sujet. Par rapport à l'information à la population, un des problèmes est que l'on privilégie peut-être Internet pour toucher la population, au détriment de moyens de communication plus classiques.

Concernant le village d'Ellemelle, la vie culturelle y était très riche jusqu'il y a 10 ans, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui. Les activités culturelles se sont raréfiées et parallèlement les contacts sont moins développés aujourd'hui, et cela au grand regret de certains habitants. Une

des explications à cette évolution réside dans les **problèmes liés à l'état de la salle. Si elle était rénovée par la Commune, de nouvelles activités pourraient être mises sur pied.** Ce problème d'infrastructures a déjà été évoqué lors de précédentes réunions (notamment la réunion d'information et de consultation concernant la culture). Et, comme cela avait déjà été souligné, « les briques » sont nécessaires, mais il faut également « les animer ».

Il y a quelques jours, une pièce de théâtre a été présentée à Ellemelle, à la grande satisfaction de certains habitants. **Il est donc important d'essayer de susciter à nouveau les rencontres.**

D'anciennes manifestations ou événements folkloriques pourraient être remis sur pied, par exemple les processions, l'enterrement de Mati Loè (qui fêtait généralement la fin de quelque chose, par exemple une journée de carnaval). Des courses cyclistes étaient également organisées à Ouffet (avec un chapiteau).

Concernant la thématique des Nutons, le Syndicat d'initiative n'est pas preneur.

Concernant la bibliothèque et les différentes demandes formulées, plusieurs informations sont apportées.

- Pour l'agrandissement des locaux, il sera très difficile d'obtenir des subsides à la Communauté Française.

- Concernant la demande d'animer davantage cette structure, il est signalé que la bibliothèque ouvrira probablement le mercredi après-midi après approbation du budget par le Conseil communal (La Sittelle est également ouverte à ce moment, ce qui permettra aux enfants de fréquenter la bibliothèque).

- **Une collaboration avec les écoles peut tout à fait être envisagée,** cela figure d'ailleurs dans le mandat de la bibliothèque ; la bibliothèque devrait alors pouvoir être ouverte sur rendez-vous. Il faut voir s'il y a un budget prévu à cet effet. Il est également possible que la bibliothécaire se déplace dans les écoles !

Monsieur H. PERSAIN évoque également la possibilité pour le Comité des aînés de se rendre dans les écoles pour y faire la lecture, ce qui aurait notamment pour avantage de favoriser les liens intergénérationnels. Il est signalé que ce genre d'initiative a déjà été menée.

- En matière d'animation, il existe un projet de contes – lectures animées, le mercredi après-midi.

- **Une collaboration avec la bibliothèque de Huy (bibliothèque régionale, pivot) peut être envisagée.** Celle-ci peut être amenée à apporter un soutien, elle peut par exemple accompagner un projet de développement d'un équipement informatique.

Quant aux échanges de livres entre bibliothèques, ils sont possibles dans la mesure où un accord est passé. Il faut de toute façon réserver un budget communal et répondre à certaines conditions d'ouverture de la bibliothèque.

Pour information, Le Bibliobus ne vient plus qu'à l'Athénée.

Certains regrettent l'absence de **formation musicale dans la Commune. Il serait peut-être possible d'en proposer une !**

2) Vie associative

Un participant regrette le peu de jeunes présents à cette réunion, ainsi que l'absence des responsables des associations actives sur la commune.

L'Opération « Villages fleuris » n'existe plus, l'enthousiasme des habitants n'ayant jamais vraiment été au rendez-vous. **Peut-être serait-il intéressant de relancer ce projet ?**

Le projet « Village des crèches » pourrait être redynamisé. Il est (ou était) souvent associé à des fêtes de quartier. C'était le cas du quartier Cuvelier à Ouffet, cela pourrait éventuellement être relancé. Ce type d'événement, sans demander une implication et un travail trop lourd de la part des habitants, permet notamment de faciliter l'intégration des nouveaux habitants. **On pourrait également imaginer d'autres manifestations**, par exemple un village plein d'épouvantails, comme cela se fait déjà dans d'autres communes.

Quant à l'accueil des nouveaux habitants, il se fait à la Commune. L'an passé, 80 personnes étaient invitées et il n'y a qu'une quinzaine de personnes qui s'étaient déplacées, ce qui est un peu dommage !

La création d'un SEL est une des propositions qui avaient été formulées. Il s'agit d'un Système d'Echange Local qui peut se définir comme une association à but non lucratif dont les membres s'échangent des services ou du savoir sans contrepartie financière. On met en relation les besoins formulés et les ressources. La valeur d'un service est généralement dictée en fonction du temps qu'il nécessite.

Monsieur H. PERSAIN relève les avantages que présente ce type de projet. Il favorise les liens entre les habitants d'une commune, il incite les habitants à sortir de chez eux, ce qui crée une certaine dynamique. Ce projet répond également à certains des défis et objectifs identifiés pour la Commune (défi : dynamiser la vie citoyenne afin de permettre à chacun de s'épanouir, de renforcer le lien social et la participation citoyenne ; objectifs : favoriser les relations intergénérationnelles...). Cela va au-delà du simple échange de services entre deux personnes, dans la mesure où ce projet est créateur de réseau. **Un membre d'un SEL pourrait être invité lors de la prochaine série de réunions afin de témoigner de son expérience.** Il serait alors plus aisé de déterminer si ce projet suscite ou non l'intérêt des participants.

3) vie sportive

A Ellemelle, deux sports y étaient pratiqués dans le passé (le ping-pong et le cyclisme). C'est notamment le manque de locaux qui explique la fin du club de ping-pong. Monsieur H. PERSAIN relève, suite à cette remarque, que le propre d'un projet, c'est « d'avoir sa vie ». Si le projet s'essouffle, cela signifie peut-être simplement qu'il faut passer à autre chose. Il est cependant parfois possible de raviver certains projets ou parties de ceux-ci. Et ce qui disparaît laisse peut-être la place pour faire naître de nouveaux projets.

Un projet doit être pensé pour l'ensemble de la Commune. Cela permet de mobiliser davantage de personnes, et cela favorise le vivre-ensemble dans la Commune.

Il semble que l'objectif à poursuivre ne soit pas de développer les activités sportives, mais bien de les maintenir. **Il est important d'aider les clubs existants à se maintenir.**

Le terrain de tennis à Ouffet n'est pas entretenu, il n'y a même plus de filets. Le terrain de foot de Ouffet quant à lui n'est plus utilisé pour les matchs mais bien pour les entraînements. Quant au club de judo, il utilise une salle à l'Athénée vu l'absence d'infrastructures communales adaptées, mais cela engendre certaines difficultés. La Commune tente de finaliser un accord pour la reprise de ce bâtiment, avec la Communauté française.

4) Jeunesse

Il y a deux infrastructures pour les jeunes dans la Commune ; une à Warzée et une à Ouffet mais il n'y pas d'encadrement. Monsieur H. PERSAIN relève donc qu'on ne peut parler, dans ces conditions, de Maison de jeunes. **Créer une « vraie » Maison des jeunes serait un beau projet pour la Commune.** Il est signalé qu'un projet de ce type avait déjà été lancé avec la Teignouse mais avait été un échec.

5. Nouvelles activités, communication ...

Il apparaît en conclusion qu'avant de développer des nouveaux projets relatifs à la vie culturelle, associative et sportive ainsi qu'à la jeunesse, il est important de consolider l'existant et de réfléchir aux infrastructures.

La communication est également un élément essentiel à prendre en compte (ce thème sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion thématique citoyenne du 1^{er} décembre 2009). Il serait utile qu'une personne centralise toutes les informations relatives aux activités (calendrier des associations). **Un employé communal pourrait apporter des conseils aux associations et pourrait les soutenir lorsque des événements sont organisés (réalisation d'affiches...).** La plupart des activités communiquées à la Commune sont toutefois reprises sur le calendrier d'Intradel.

Monsieur H. PERSAIN informe du mode de fonctionnement de différentes communes à cet égard. A Anthisnes, c'est la Maison des Associations qui remplit cette fonction. A Hamoir, l'Office du Tourisme joue en partie ce rôle. Un réseau de permanents culturels locaux sont basés à Huy et soutiennent certains des responsables des communes comme Ouffet . A terme, l'idéal serait que des gens soient engagés dans les communes pour remplir ce rôle. C'est en fait déjà le cas dans quelques communes qui ont engagé un permanent.

La création d'un Comité culturel permettrait l'échange de ressources, et permettrait également de mener des projets concernant l'ensemble des associations.

Monsieur H. PERSAIN signale qu'un media blog va être créé (il devrait être prêt à fonctionner début 2010) ; il aura pour objectif de promouvoir les activités des associations de la région hutoise.

Les associations pourraient également communiquer bien davantage entre elles, l'organisation d'une réunion des associations une fois par an permettrait de (re)lancer la dynamique.

Pour terminer, deux informations relatives à la vie culturelle sont apportées ;

- Dans le cadre de « Noël au théâtre », un spectacle est proposé aux enfants le 21 décembre 2009.

- Le projet « Boule de Neige » (exposition itinérante circulant dans les communes) passera à Ouffet en mars 2011. Les artistes des communes sont invités à réaliser des créations sur un thème donné, thème du « Passage » pour cette édition.

La réunion est clôturée à 22H10.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion thématique
"Services – Logement – Communication - Mobilité"
le 1^{er} décembre 2009 à 20h
(Salle polyvalente d'Ouffet – rue du village 3 à 4590 Ouffet)**

Présents :

Mesdames et Messieurs Giuliana COLPANI, Marcel DEFRERE, Lucienne DEGOTTE (CLDR), Marc GIELEN (CLDR, Bourgmestre), Francis GROSFILS (CLDR), Tony JACOB, Paulette JANSSEN (CLDR), Renée LARDOT (CLDR, Echevine), Jean-Pierre LEGRAND (CLDR), Jean-Marie LIZEN (CLDR), Emilie SERVAIS (CLDR, Conseillère communale), Isabelle SCHLÖSSER (CLDR), Jean-Pierre SCHLÖSSER (CLDR, Commission des Aînés), Jean-Claude THIRION (CLDR, Commission des Aînés), Paul WAUTHELET (CLDR, Président de CPAS)

Madame Béatrice Georges (Chargée de mission au GAL pays des Condruses)

Agent de développement : Isabelle LAURENT (GREOA)

Excusée :

Madame Caroline CASSART (CLDR, Echevine)

1. Introduction

Madame R. LARDOT introduit la réunion et présente Madame B. GEORGES, chargée de mission au GAL « Pays des Condruses ».

Madame B. Georges explique que 7 communes se sont fédérées pour mener des actions transcommunales, afin notamment de soutenir le développement d'une nouvelle ruralité. Elle est chargée de la question de la mobilité : mise en place d'un transport social, réflexion sur les chemins...

L'agent de développement rappelle ce qu'est une Opération de Développement Rural (ODR) et les étapes déjà réalisées (réunions d'information et de consultation, réunions de retour, rédaction des objectifs de développement...). L'objectif de la réunion est précisé : il s'agit de mener une première réflexion sur les projets à développer en matière de services, logement,

communication et mobilité. Ces projets devront permettre d'atteindre les objectifs identifiés (cf. document distribué en réunion). Par la suite, des réunions spécifiques aux projets seront organisées afin de les approfondir.

En remarque préalable, l'agent de développement fait part d'un mail envoyé au GREOA par le Préfet des Etudes de l'Athénée Royal d'Ouffet. Celui-ci a en effet réagi à un élément du dossier « Les Défis » distribué aux participants lors des réunions de retour et reprenant notamment, en les synthétisant, les différents avis exprimés par la population. Parmi ces avis, on retrouvait ceci : « Les bâtiments de l'Athénée se dégradent et le nombre d'élèves diminue dans cet établissement ». Monsieur P. CAES apporte l'information selon laquelle, loin de se dégrader l'état des bâtiments s'améliore d'années en années. Il cite des réalisations passées: remise à neuf des toits du bâtiment principal, du toit du hall omnisport, nouveau revêtement de la salle omnisport, cuisine et restaurant didactique entièrement rénovés, nouveaux éclairages, etc... Il informe également des chantiers en cours, dont les plus importants: remplacement de tous les châssis et portes (double vitrage) du bâtiment du primaire (400.000 €), remplacement de toutes les corniches des RTG, insonorisation du hall omnisport, et en fin, janvier 2011, construction d'un garage automobile sur le site (800.000 €).

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont regroupées dans un même paragraphe.

2. Première réflexion sur les projets à mener

La discussion débute sur base des propositions de projets qui ont été formulées depuis le début du processus.

1. Le logement

Propositions de projets :

- *Créer une maison communautaire près de La Sittelle*
- *Créer des logements sociaux*
- *Créer des logements adaptés aux seniors ou handicapés légers*
- *Créer des logements à loyers modérés pour les jeunes*
- *Déplacer le terrain de foot dans le zoning pour récupérer du terrain à bâtir au centre*

Pour la Maladrée, Tige Pirette, l'étude d'incidence est terminée. Il s'agit d'un projet d'une quarantaine de maisons autour de voiries déjà construites. Il s'agit de logements pour personnes à revenus moyens ou modestes. Trois logements seront mis en location par l'OAL, de même que, dans 2 ou 3 ans, un immeuble à 4 appartements. Le reste est à vendre.

Pour les seniors, une maison de repos est implantée sur le territoire communal.

Concernant la proposition de logements pour seniors, le concept de résidences-services semble intéressant¹.

¹ Le Décret du 5 juin 1997 (modifié le 6 fév. 2003) définit la RS :

« Un ou plusieurs bâtiments, constituant un *ensemble fonctionnel*, géré par un pouvoir organisateur qui, à titre onéreux, offre à des personnes âgées de 60 ans au moins des *logements particuliers* leur permettant de mener une *vie indépendante* ainsi que des *services* auxquels elles peuvent *librement faire appel* ».

Il serait également utile d'apporter une aide aux personnes qui réalisent des adaptations à leur logement afin d'y faciliter la vie des personnes âgées et/ou handicapées. Il existe des primes ; il est important que les personnes disposent d'une bonne information à ce sujet.

Il ressort de la discussion que ce qui semble important, ce sont les services offerts aux seniors. Ceux-ci sont pourtant nombreux. Un inventaire des services a été réalisé et diffusé par le CPAS. Se pose une nouvelle fois la question de l'information, quantitativement, qualitativement, sur quels supports, destinée à qui... ? Il ressort également que certaines personnes peuvent ressentir une certaine gêne et même honte à faire appel à certains services, et préfèrent, le plus longtemps possible, se « débrouiller seules ».

Le projet de Maison communautaire fait déjà l'objet au sein de la commune d'une réflexion qui doit être poursuivie. Certaines personnes de la Commune avaient été visiter une maison de ce type à Couthuin (commune de Héron). Il s'agit en fait d'une Maison d'accueil et d'occupation pour personnes âgées, ouverte quelques jours par semaine ; il en existe 3 ou 4 en Wallonie. Ce type de structure a entre autres comme effet d'apporter une aide à la famille et aux proches.

Les propositions de « logements intergénérationnels » et de « logements tremplins » sont à analyser. Une première information est apportée sur ce que recouvrent ces deux concepts.

Les logements intergénérationnels sont des logements conçus et aménagés, par un pouvoir public, pour accueillir simultanément des locataires jeunes et des locataires âgés, en encourageant et facilitant les interactions entre eux, notamment l'échange de services². En ville, le concept de « logement intergénérationnel » (parfois appelé « logement kangourou ») est développé sur une base un peu différente puisqu'il s'agit de favoriser, par des incitants publics, l'aménagement par le propriétaire privé, de maisons urbaines devenues trop grandes, pour y créer des appartements qui seront loués à des jeunes ménages ou à des étudiants, en permettant au propriétaire âgé de n'occuper qu'une partie, en espérant la création de liens entre générations.

Les logements tremplins sont des logements locatifs mis à disposition de jeunes ménages par une commune moyennant un loyer modéré. L'idée est de permettre aux jeunes de faire ainsi des économies et, endéans quelques années, de s'installer définitivement dans la Commune en acquérant ou en construisant un logement. Une partie du loyer versé est restituée aux jeunes locataires en cas d'achat ou de construction d'un logement dans la même commune³.

Ces deux types de projets, subventionnables en partie par le développement rural, feront l'objet d'une réflexion plus approfondie lors de la prochaine série de réunions thématiques.

La proposition de déplacer le terrain de foot dans le zoning pour récupérer du terrain à bâtir au centre n'est pas retenue. Même s'il n'y plus de matchs sur ce terrain, il y a toujours des entraînements. Et par ailleurs, si l'on déplace le terrain de foot, il faut trouver un terrain tout à fait plat !

² Pour des informations détaillées, consulter le site de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : <http://www.frw.be> (publications – les cahiers de la FRW – cahier n°3 – Le logement intergénérationnel)

³ Pour des informations détaillées, consulter le site de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : <http://www.frw.be> (publications – les cahiers de la FRW – cahier n°2 – Le logement « tremplin »)

Services

Propositions de projets :

- *Créer un SEL (Service d'Echange Local)*
- *Créer une école des devoirs (avec des grands-parents ?)*
- *Organiser des permanences du planning familial et autres services*
- *Apporter un soutien aux familles de personnes handicapées*

Le projet de **création d'un SEL** avait déjà fait l'objet d'une première discussion lors de la réunion du 23 novembre (« Vie culturelle, associative, sportive et Jeunesse »). **Il avait été décidé de poursuivre la réflexion sur ce projet.**

Concernant la proposition de création d'une école de devoirs, il ne semble pas y avoir de demande au sein de la population pour ce type de projets.

Un participant propose d'établir une liste reprenant les personnes disposant de compétences particulières (bricolage...) et prêtes à en faire profiter, gratuitement, les personnes ayant besoin de ce type de services. Le problème posé par ce type d'initiative est qu'il concurrence les corps de métier. Il est également signalé que l'ALE propose ce type de services à un prix tout à fait raisonnable. Le SEL permettrait également de bénéficier de certains services mais dans le cadre d'une réciprocité.

La proposition d'organiser des permanences du planning familial et autres services n'est pas particulièrement retenue. Le planning familial tient ses permanences à Aywaille. Le service de santé mentale de Nandrin a tenu une permanence à Ouffet, mais vu le peu de monde qui s'y rendait, cette permanence a été supprimée.

Quant au soutien aux familles de personnes handicapées, le CPAS d'Ouffet a signé une convention avec SACHA, mais il n'y a guère de demandes. SACHA est le Service d'Accompagnement pour personnes handicapées adultes ; ce service est implanté à Aywaille. Il apporte son aide aux personnes handicapées pour trouver des activités de jour (aides bénévoles, activités artistiques, culturelles, sportives ou associatives), apprendre à gérer le budget du ménage, trouver un logement décent...

3. Communication

Propositions de projets :

- *Informier davantage des activités existantes*
- *Informier davantage sur les associations existantes*
- *Améliorer le site Internet communal*
- *Rendre possible le téléchargement de formulaires sur le site Internet communal*
- *Améliorer le bulletin communal*
- *Créer une borne informatique extérieure*
- *Créer un Espace Public Numérique ou mettre des ordinateurs à disposition des citoyens*
- *Organiser des formations en informatique*
- *Organiser des cours pour le permis de conduire*
- *Organiser des formations en soirée à l'Athénée (mécanique, menuiserie, électricité...)*

Le site internet communal est à améliorer. Les lacunes constatées s'expliquent par le peu de personnel à la commune d'Ouffet et le fait qu'aucun membre du personnel ne soit spécialisé en informatique. Afin de remédier à ces lacunes, il faudrait engager une personne à mi-temps, ce qui n'est pas possible. **Il serait par contre intéressant d'envisager dans ce cadre l'accueil d'un étudiant en stage par exemple.** Une autre possibilité à explorer est de faire appel à la personne qui donne les cours d'informatique (ceux-ci se donnent dans le cadre de l'Espace Public Numérique de Marchin).

L'« information papier » doit elle aussi être améliorée. Il n'existe pas de répertoire d'activités, de commerçants). Selon certains, le livret reprenant la liste des commerçants qui avait été édité n'était pas consulté par la population c'est pourquoi l'initiative n'avait pas été réitérée.

Concernant les formations en informatiques, celles-ci sont organisées. Quatre formations de 2 heures sont proposées, pour 5 personnes et il y a une liste d'attente (débutants: 3x2H et initiés: 1x2H). Ces formations rencontrent donc un franc succès.

Sur base de la proposition d'organiser des cours pour le permis de conduire, un participant suggère de mettre le logiciel « Feu Vert » à disposition de ceux qui le souhaitent (sur les ordinateurs de la bibliothèque...). Cette proposition ne rencontre pas l'adhésion de tous car il semble que beaucoup de jeunes et moins jeunes disposent d'un ordinateur.

Il existe déjà des structures qui apportent un soutien pour l'accès au permis de conduire : l'asbl « Devenir » située à Marchin, l'ALE... Mais il est évident que les gens doivent connaître l'information.

Des formations sont organisées à l'Athénée en soirée.

4. La mobilité

Liste des propositions :

- Augmenter l'offre de bus vers Liège et Huy
- Augmenter l'offre hors périodes et horaires scolaires
- Favoriser la correspondance avec les horaires de communes voisines (ex. : gare de Hamoir, Aywaille...)
- Mise en place d'un bus à grande vitesse sur la route du Condroz avec des navettes depuis les villages
- Assurer un meilleur respect des horaires
- Placer des abris de bus aux arrêts
- Organiser le co-voiturage sur le site Internet communal (notamment pour les écoles)
- Créer un bus communal ou taxi social
- Développer le principe de comobilité
- Organiser un transport pour les activités culturelles similaire à celui de l'asbl TSA pour le sport
- Intensifier les contrôles de vitesse
- Veiller à ce que les trottoirs soient libres d'accès
- Remplacer les taques d'égouts dangereuses

Madame B. Georges présente les projets du GAL en matière de mobilité. Concernant les propositions formulées par la population ouffetoise, elle avait déjà eu connaissance de toutes celles-ci par d'autres voies que celle de la consultation dans le cadre de l'ODR.

Le bus communal ou taxi social est le premier projet qui sera mené par le GAL. Les 7 communes sont en train de finaliser ce projet, qui devrait démarrer au mois d'avril 2010, afin de tenter de répondre aux besoins d'un public rencontrant des problèmes de mobilité (personnes qui rentrent dans la catégorie IDESS, ou par exemple stagiaires qui ont du mal à se rendre dans une EFT – Entreprise de Formation par le Travail – ou transport de demandeurs d'emploi vers les lieux d'entretien avec les futurs employeurs, etc...). Il s'agit de mutualiser les ressources existantes. Les évaluations seront régulières afin de pouvoir réaliser les ajustements nécessaires.

Le GAL va jouer le rôle d'une centrale de mobilité et va travailler en concertation avec les CPAS. L'objectif est de combiner des « transports collectifs » et des « transports individuels », mais également de fournir une information sur l'offre existante en matière de transport.

Monsieur M. Gielen explique que ce projet complètera le projet de taxi social mis en place par le CPAS de Ouffet. Il relève également que l'accès au Sart-Tilman représente un gros problème pour les Ouffetois (étudiants...), il s'agit vraiment d'une urgence et d'une priorité pour la Commune. Le projet consisterait à établir une liaison rapide entre Marche et Liège et les communes se chargeraient d'amener les gens sur la route du Condroz (à Tinlot ...).

Madame B. Georges précise qu'elle a été engagée en août 2009 et qu'elle a été amenée à finaliser le projet de Taxi social qui était déjà entamé. Le projet de Taxi social pourra d'ailleurs également être utile dans le cadre du projet « Marche – Liège ». Et dès que le projet de taxi social sera plus affermi, de nouvelles réunions seront organisées par le GAL afin de réfléchir à la façon de rééchelonner les nouvelles priorités (développement de l'offre de transports en commun, sécurisation des voies lentes...).

Monsieur P. WAUTHELET signale que le CPAS a pris contact avec la firme VisioCom qui met des bus à la disposition des communes et se fait rétribuer par la publicité. Un bus de 8 places (plus 1 place pour le chauffeur) sera à disposition de la Commune fin décembre 2009 pour une durée de 3 ans. Le poste de chauffeur sera occupé par une personne remise au travail (objectif de réinsertion). Les transports effectués en priorité seront des transports groupés, sur base de réservation. Ce taxi social sera aussi utile dans le cadre de la vie culturelle. En conclusion, il est évident que ce projet sera complémentaire à celui du GAL.

Madame B. Georges signale que la demande de mettre en avant les pôles locaux (ainsi que Liège, Marche et Huy) a été clairement exprimée. D'autres demandes concernent notamment des correspondances plus logiques entre les trains et les bus...

En matière de mobilité lente, la création d'un Groupe de Travail (GT) « Chemins » avait été annoncée. Ce GT sera mis en place prochainement dans le cadre de la prochaine série de réunions (en janvier ou février 2010). Une collaboration est bien entendu à établir avec le GAL, qui travaille également sur ce thème dans les 7 communes.

En matière de sécurité routière, les participants relèvent un problème (de priorité de droite) au carrefour de la rue du Moulin, rue de Soheit et ruelle des Fossés. Il serait utile d'y mettre un miroir et de voir si l'on peut envisager d'autres actions pour le sécuriser.

La réunion est clôturée à 22H00.



Ouffet

Opération de Développement Rural

Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) se base sur la participation citoyenne pour mettre en place des projets à court, moyen ou long terme qui visent l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de tous les habitants d'une Commune. Pour rappel, certains projets ou actions peuvent être réalisés rapidement par la Commune, les associations, les citoyens. D'autres projets de plus grande ampleur et demandant davantage d'investissements pourront recevoir un subside de la Région wallonne pouvant atteindre 80%.

A partir de septembre, des **réunions citoyennes thématiques** seront organisées pour mener une réflexion sur des projets concrets à réaliser dans la commune de Ouffet. Toutes les thématiques relatives à la vie communale seront abordées lors de différentes réunions (voir agenda au verso). **Ces réunions sont ouvertes à toute la population, n'hésitez donc pas à y participer !**



Thèmes	Dates et lieux
Village d'Ellemelle (salle L'Aurore, terrain multisports...)	Lundi 14 septembre 2009 à 18h La réunion débutera après l'inauguration de l'étang d'Ellemelle (rue de Verlée - Ellemelle)
Tourisme & Patrimoine (offre touristique, création de circuits thématiques...)	Mercredi 14 octobre 2009 à 20h * Salle polyvalente d'Ouffet (rue du village 3 - Ouffet)
Village de Warzée (espaces de convivialité, maison de village...)	Lundi 19 octobre 2009 à 20h Buvette du Football de Warzée (Tige de Pair 6 - Warzée)
Village d'Ouffet (Tour de Justice, salle polyvalente, Grand place...)	Lundi 26 octobre 2009 à 20h Salle polyvalente d'Ouffet (rue du village 3 - Ouffet)
Environnement (biodiversité, gestion environnementale...)	Lundi 9 novembre 2009 à 20h Salle L'Aurore (rue de Verlée 6 - Ellemelle)
Economie (commerces, parc artisanal, produits de terroir...)	Mardi 17 novembre 2009 à 20h Buvette du Football de Warzée (Tige de Pair 6 - Warzée)
Vie culturelle, associative, sportive & Jeunesse (vie de quartier, activités culturelles...)	Lundi 23 novembre 2009 à 20h ** Salle L'Aurore (rue de Verlée 6 - Ellemelle)
Services - Logement - Communication - Mobilité (outils de communication, formations, bus communal...)	Mardi 1 décembre 2009 à 20h Salle polyvalente d'Ouffet (rue du village 3 - Ouffet)

* En présence de Monsieur Jean-Pierre HENROTEAUX, chargé de cours «Tourisme» à la Haute Ecole Charlemagne de Liège, et de Madame Martine MARCHAL, 1re attachée au SPW, Département du Patrimoine, Direction de la Restauration.

** En présence de Monsieur Hervé PERSAIN, animateur de l'action régionale au CCAH (Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy).

Conférence-échange sur le Développement Durable

Par ailleurs, une conférence-échange sur le thème du Développement Durable sera organisée le **mercredi 30 septembre 2009 à 20h00** à la salle polyvalente d'Ouffet (rue du village 3): « Le développement durable au quotidien : projets collectifs et actions individuelles ».

Cette conférence-échange sera animée par l'asbl Expositant D, organisatrice du 5ème Festival du Développement Durable de Méry-Tilff (www.festivaldd.be).

Contacts

Asbl GREOA – Service PCDR

Place de Chézy, 1

4920 Harzé-Aywaille

Tél.: 04 384 67 88

Fax: 04 384 74 37

Email: pcdr.ouffet@ourthe-ableve.be

Site Internet: www.pcdr.be



Feuillet communal (septembre 2009)

➤ Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Participez aux prochaines réunions thématiques pour donner votre avis sur des projets à développer dans votre Commune !

L'**Opération de Développement Rural** (ODR) a débuté à Ouffet en novembre 2008. Pour rappel, le développement rural vise l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de tous les habitants d'une Commune. Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) se base sur la participation citoyenne pour mettre en place des projets à court, moyen ou long terme.

A partir de septembre, des **réunions citoyennes thématiques** seront organisées pour mener une réflexion sur des projets concrets à réaliser dans la commune de Ouffet. Toutes les thématiques relatives à la vie communale seront abordées lors de différentes réunions.

Ces réunions sont ouvertes à toute la population, n'hésitez donc pas à y participer !

Thèmes	Dates et lieux
Village d'Ellemelle (salle L'Aurore, terrain multisports...)	Lundi 14 septembre 2009 à 18h La réunion débutera après l'inauguration de l'étang d'Ellemelle (rue de Verlée - Ellemelle)
Tourisme & Patrimoine (offre touristique, création de circuits thématiques...)	Mercredi 14 octobre 2009 à 20h¹ Salle polyvalente d'Ouffet (rue du village 3 - Ouffet)
Village de Warzée (espaces de convivialité, maison de village...)	Lundi 19 octobre 2009 à 20h Buvette du Football de Warzée (Tige de Pair 6 - Warzée)
Village d'Ouffet (Tour de Justice, salle polyvalente, Grand place...)	Lundi 26 octobre 2009 à 20h Salle polyvalente d'Ouffet (rue du village 3 - Ouffet)
Environnement (biodiversité, gestion environnementale...)	Lundi 9 novembre 2009 à 20h Salle L'Aurore (rue de Verlée 6 - Ellemelle)
Economie (commerces, parc artisanal, produits de terroir...)	Mardi 17 novembre 2009 à 20h Buvette du Football de Warzée (Tige de Pair 6 - Warzée)
Vie culturelle, associative, sportive & Jeunesse (vie de quartier, activités culturelles...)	Lundi 23 novembre 2009 à 20h** Salle L'Aurore (rue de Verlée 6 - Ellemelle)
Services - Logement - Communication - Mobilité (outils de communication, formations, bus communal...)	Mardi 1 décembre 2009 à 20h Salle polyvalente d'Ouffet (rue du village 3 - Ouffet)

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter les agents de développement du GREOA.

Par ailleurs, une **conférence-échange sur le thème du Développement Durable** sera organisée le **mercredi 30 septembre 2009 à 20h00** à la salle polyvalente d'Ouffet (rue du village 3) : « Le développement durable au quotidien : projets collectifs et actions individuelles ».

Cette conférence-échange sera animée par l'asbl Expositant D, organisatrice du 5^{ème} Festival du développement durable de Méry-Tilff.

Asbl GREOA - Service PCDR Place de Chézy, 1 - 4920 Harzé-Aywaille Tél.: 04 384 67 88
Fax: 04 384 74 37 pcdr.ouffet@ourthe-ableve.be Site Internet : www.pcdr.be

¹ En présence de Monsieur Jean-Pierre HENROTTAUX, chargé de cours « Tourisme » à la Haute Ecole Charlemagne de Liège, et de Madame Martine MARCHAL, Ire attachée au SPW, Département du Patrimoine, Direction de la Restauration.

** En présence de Monsieur Hervé PERSAIN, animateur de l'action régionale au CCAH (Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy).

Bulletin Communal

(octobre 2009)

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL (ODR)

Participez aux réunions thématiques et donnez votre avis sur des projets à développer dans votre Commune !

L'**Opération de Développement Rural** (ODR) a débuté à Ouffet en novembre 2008. Pour rappel, le développement rural vise l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de tous les habitants d'une Commune. Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) se base sur la participation citoyenne pour mettre en place des projets à court, moyen ou long terme.

Les avis et propositions des citoyens recueillis lors des réunions d'information et de consultation ainsi que les données de l'étude socio-économique réalisée par le Groupement Régional Economique Ourthe-Amblève (GREOA) ont permis d'identifier, pour la Commune, des défis et des objectifs de développement à atteindre au terme de l'ODR. Ce travail a été réalisé, en juin 2009, par les participants du « **Groupe de Travail Objectifs** ».

Pour la suite du processus, la participation citoyenne est plus que jamais d'actualité avec la mise en place de **réunions thématiques** au cours desquelles les participants réfléchiront à des projets concrets à mettre en oeuvre afin d'atteindre les objectifs de développement définis. Toutes les thématiques relatives à la vie communale seront abordées dans les prochaines semaines.

Notez que certaines thématiques transversales seront abordées dans plusieurs réunions. Ainsi, pour la mobilité et la sécurité routière, les propositions de projets plus spécifiques à certains villages seront abordées lors des réunions par village et les propositions plus générales seront abordées lors de la réunion « services à la population ». **Ces réunions sont ouvertes à toute la population (quel que soit le village où la réunion est organisée), n'hésitez donc pas à y participer !**

Pour rappel, certains projets ou actions peuvent être réalisés rapidement par la Commune, les associations, les citoyens. D'autres projets de plus grande ampleur et demandant davantage d'investissements pourront recevoir un subside de la Région wallonne allant jusqu'à 80%.

Thèmes	Dates et lieux
Tourisme & Patrimoine (offre touristique, création de circuits thématiques...)	Mercredi 14 octobre 2009 à 20h¹ Salle polyvalente d'Ouffet (rue du village 3 – Ouffet)
Village de Warzée (espaces de convivialité, maison de village...)	Lundi 19 octobre 2009 à 20h Buvette du Football de Warzée (Tige de Pair 6 – Warzée)
Village d'Ouffet (Tour de Justice, salle polyvalente, Grand place...)	Lundi 26 octobre 2009 à 20h Salle polyvalente d'Ouffet (rue du village 3 – Ouffet)
Environnement (biodiversité, gestion environnementale...)	Lundi 9 novembre 2009 à 20h Salle L'Aurore (rue de Verlée 6 – Ellemelle)
Economie (commerces, parc artisanal, produits de terroir...)	Mardi 17 novembre 2009 à 20h Buvette du Football de Warzée (Tige de Pair 6 – Warzée)
Vie culturelle, associative, sportive & Jeunesse (vie de quartier, activités culturelles...)	Lundi 23 novembre 2009 à 20h² Salle L'Aurore (rue de Verlée 6 – Ellemelle)
Services – Logement – Communication – Mobilité (outils de communication, formations, bus communal...)	Mardi 1 décembre 2009 à 20h Salle polyvalente d'Ouffet (rue du village 3 – Ouffet)

¹ En présence de Monsieur Jean-Pierre HENROTTAUX, chargé de cours « Tourisme » à la Haute Ecole Charlemagne de Liège, et de Madame Martine MARCHAL, 1re attachée au SPW, Département du Patrimoine, Direction de la Restauration.

² En présence de Monsieur Hervé PERSAIN, animateur de l'action régionale au CCAH (Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy)

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est en place

La CLDR est un organe consultatif, représentatif de l'ensemble de la population, qui assurera le suivi de l'Opération de Développement Rural (ODR). Elle donnera son avis aux décideurs et relayera les souhaits de la population auprès du Conseil communal. La CLDR, qui s'est réunie pour la première fois en septembre 2009, compte 36 membres représentatifs des différents villages, partis, classes d'âges et associations de la Commune. La présidence en est assurée par le Bourgmestre, Monsieur Marc Gielen.

Membres de la Commission Locale de Développement Rural	
Effectifs	Suppléants
COPPE Kristel	DEFAYS Maria
DEGOTTE Lucienne	GROSFILS Francis
GIELEN Marc	MAILLEUX Caroline
GROSJEAN Philippe	MONFORT Nathalie
JADIN Benoît	ROBERT Tony
KALBUSCH Xavier	LIZEN Jean-Marie
LABORY Cécile	DEBOTZ Vincent
ARDOT Renée	SERVAIS Emilie
LEGRAND Jean-Pierre	DEMOITIE Armand
MARCHAL Martine	JANSSEN Paulette
RONDELET Jacques	ROYER Myriam
SCHLÖSSER Isabelle	SCHLÖSSER Jean-Pierre
SERVAIS Valentine	WAUTELET Fanny
TAENS Guillaume	MAROTTA Justine
THIRION Jean-Claude	DONCEEL Marie-Louise
TRINE Jean-Marie	RUTHY Philippe
VAN SULL Philippe	LEGREVE Chantal
WAUTELET Paul	FROIDBISE Francis

Le Jour Huy-Waremme (11 septembre 2009)

OUFFET

Ellemelle se penche sur son avenir

Ouffet a fait sien le processus de développement rural. L'objectif ? Améliorer les conditions de vie des habitants en développant avec eux des projets, des actions concrètes à mener. Les Ouffetois, de tous les âges, de tous les milieux socioculturels et professionnels, ont ainsi été invités à se mobiliser pour expliquer leurs satisfactions et leurs difficultés à vivre quotidiennement à Ouffet, proposer leurs idées et projets pour l'avenir de leurs villages.

le jour

La commune d'Ouffet s'est inscrite dans cette logique, tout comme d'ailleurs ses habitants qui veulent être partie prenante. À la tête de la manoeuvre : l'ASBL GREOA, le groupement régional économique Ourthe-Amblève. Chacun des villages d'Ouffet sera ainsi ciblé. Avec, dès lundi prochain, la première des réunions qui devrait permettre de coucher sur papier les projets des villageois. « *On a commencé il y a un an*, note le bourgmestre Marc Gielen. *Là, on en est au stade des réunions de projets, de la réflexion des gens.* » Ellemelle accueillera la première réunion. Pour mettre les villageois en appétit, inauguration de l'étang prévue. Avant de se lancer dans le partage d'idées, de projets à lister, à analyser, à choisir puis, peut-être, à concrétiser. Après Ellemelle, place à Warzée puis Ouffet qui, à leur tour, se pencheront sur leur devenir. C.Du 086/36 61 36

COMPOSITION DES PREMIERS GT

Village d'Ellemelle

J. BOURLED, L. DEGOTTE, F. DOZO, F. FROIDBISE, A.-M. GERDAY, L. GOFFART, A. GROGNA, F. GROSFILS, F. JACOB, M. KEUSER, R. LAMBAY, C. LIMAGE, J.-P. LEGRAND, E. MULLENS, J.-P. SCHLOSSER, J.-C. THIRION, P. WAUTELET

Collège: C. CASSART, M. GIELEN, R. LARDOT

Tourisme et Patrimoine

M. DEFRERE, A. DIRIX, T. JACOB, P. LEGARDEUR, J. RINGLET

Collège: R. LARDOT, P. WAUTELET

CLDR: L. DEGOTTE, M.-L. DONCEEL-RENSON, F.GROSFILS, P. JANSSEN, X. KALBUSCH, J.-P. LEGRAND, J.-M. LIZEN, T. ROBERT, P. RUTHY, I. SCHLÖSSER, J.-P. SCHLÖSSER, E. SERVAIS, V. SERVAIS, J.-C. THIRION, J.-M. TRINE

Invités:

Martine MARCHAL, 1ère attachée au SPW, Département du Patrimoine, Direction de la Restauration et membre de la CLDR,

Jean-Pierre HENROTEAUX, chargé de cours « Tourisme » à la Haute Ecole Charlemagne de Liège.

Village de Warzée

G. COLPANI, M. DEFRERE, T. JACOB

Collège: C. CASSART, M. GIELEN, R. LARDOT, P. WAUTELET

CLDR: L. DEGOTTE, B. JADIN, P. JANSSEN, J.-P. LEGRAND, P. RUTHY, I. SCHLÖSSER, J.-P. SCHLÖSSER, J.-C. THIRION

Village d'Ouffet

G. COLPANI, M. DEFRERE, A. DIRIX, P. GROGNA, M. HINCQ, M. LOSSON, M. PIRLOT, J.-M. PIRLOT, J. RINGLET, F. WALHIN

Collège: M. GIELEN, R. LARDOT, P. WAUTHELET

CLDR: L. DEGOTTE, M.-L. DONCEEL-RENSON, F.GROSFILS, P. GROSJEAN, B. JADIN, P. JANSSEN, X. KALBUSCH, J.-P. LEGRAND, J.-M. LIZEN, M. MARCHAL, T. ROBERT, I. SCHLOSSER, J.-P. SCHLOSSER, E. SERVAIS, G. TAENS, J.-C. THIRION

Environnement

A.-M. GERDAY, M. HEUSER, T. JACOB, P. LEGRAND

Marc WAUTHELET (GAL, Pays des Condruses)

Collège: M. GIELEN, R. LARDOT, P. WAUTHELET

CLDR: M. DEFAYS, L. DEGOTTE, F. FROIDBISE, F. GROSFILS, M. MARCHAL, I. SCHLÖSSER, J.-P. SCHLÖSSER, J.-C. THIRION, P. VAN SULL

Economie

G. COLPANI, M. DEFREERE, T. JACOB

Collège: C. CASSART, M. GIELEN, R. LARDOT, P. WAUTELET

CLDR: F. FROIDBISE, F. GROSFILS, P. JANSSEN, J.-P. LEGRAND, J.-M. LIZEN, J.-P. SCHLÖSSER, J.-C. THIRION

Vie culturelle, associative, sportive & Jeunesse

M. DEFREERE, T. JACOB, M. LOSSON

Hervé PERSAIN (animateur régional au CCAH - Centre culturel de l'Arrondissement de Huy)

Collège: R. LARDOT

CLDR: L. DEGOTTE, M.-L. DONCEEL-RENSON, F. GROSFILS, P. JANSSEN, X. KALBUSCH, J.-P. LEGRAND, J.-P. SCHLÖSSER, J.-C. THIRION

Services – Logement – Communication - Mobilité

G. COLPANI, M. DEFREERE, T. JACOB

Collège: M. GIELEN, R. LARDOT, P. WAUTHELET

CLDR : L. DEGOTTE, F. GROSFILS, P. JANSSEN, J.-P. LEGRAND, J.-M. LIZEN, E. SERVAIS, I. SCHLÖSSER, J.-P. SCHLÖSSER, J.-C. THIRION

Béatrice Georges (Chargée de mission au GAL pays des Condruses)

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion thématique
"Mobilité douce : chemins, promenades..."
le 24 février 2010 à 20h
(Salle polyvalente – rue du village 3 à 4590 Ouffet)**

Présents :

Mesdames et Messieurs Caroline CASSART (Echevine, CLDR), Christiane CLOSE, Giuliana COLPANI, Marcel DEFRERE, Damien DUESBERG, Francis FROIDBISE (CLDR), Pierre GROGNA, Francis GROSFILS (CLDR), Paulette JANSSEN (CLDR), Chantal KRAFT, Renée LARDOT (Echevine, CLDR), Joséphine LATOUR, Jean-Pierre LEGRAND (CLDR), Jean-Marie LIZEN (CLDR), Pierre PELTZER, Jacqueline RINGLET, Jean-Pierre SCHLÖSSER (Commission des Aînés, CLDR), Jean-Claude THIRION (CLDR, Commission des Aînés), Agnès VAN EYNDE, Fanny WAUTELET (CLDR), Paul WAUTELET (Président du CPAS, CLDR), Henri LABORY (Secrétaire communal)

Excusés :

Mesdames et Messieurs Marc GIELEN (Bourgmestre, CLDR), Isabelle SCHLÖSSER (CLDR), Emilie SERVAIS (Conseillère communale, CLDR), Alain VOISOT

Agent de développement : Isabelle LAURENT (GREOA)

Introduction

La réunion débute par le rappel des premières étapes de l'Opération de Développement Rural (réunions d'information et de consultation, réunions de retour, rédaction des objectifs de développement...). Ensuite, l'agent de développement explique que l'objectif de la réunion est de poursuivre la réflexion entamée sur des projets liés à la mobilité douce (chemins, promenades ...).

Les participants reçoivent un document reprenant les différentes propositions résultant des précédentes réunions.

Brève présentation de l'existant en matière de mobilité douce

Monsieur H. LABORY présente une brève synthèse de l'existant en matière de mobilité douce. Il a commencé, il y a dix ans, à réaliser l'inventaire des chemins vicinaux. Une carte de la Commune reprenant les chemins et sentiers est présentée aux participants ; on y distingue les chemins carrossables, les chemins agricoles et forestiers et les sentiers.

La réalisation d'un inventaire des chemins vicinaux se réalise sur base :

- de l'atlas des chemins vicinaux, datant de 1840 et qui n'est plus à jour (on ne peut inscrire aucune modification sur ce document). Les différents dossiers relatifs aux modifications des chemins se trouvent à la Commune ou à la Province et certains ont même disparu. Certains renseignements figurent également sur les plans cadastraux mais n'ont pas de valeur légale (la portée du plan cadastral n'est pas de fixer des limites légales mais, le cadastre étant un service du Ministère des Finances, de servir de base au précompte immobilier).
- d'un travail de terrain,
- des usages.

Vers 2004, 2005, une carte reprenant 6 promenades balisées a été réalisée. Elle était le fruit d'une collaboration entre la commune d'Ouffet, le Syndicat d'initiative, la Région Wallonne et le GREOA. On retrouve un panneau avec une carte spécifique dans chaque village de la Commune.

Création d'un maillage intervillage

Lors de précédentes réunions, il avait été proposé de réaliser un relevé des chemins et sentiers communaux et d'identifier ceux qui sont à réhabiliter pour créer un maillage intervillage et des accès aux lieux publics (Administration, écoles, commerces...). Un réseau de sentiers existe dans le centre du village mais ils ne sont pas reliés de manière sécurisée, un « tissage » est donc à réaliser.

Les participants adhèrent à l'idée de créer ce maillage.

Il est proposé d'aménager des liaisons sécurisées entre les 3 villages pour les usagers doux et notamment les cyclistes, qui concerneraient les endroits suivants :

- Entre Warzée et Ouffet, le prolongement de Tige d'Oneux mène à un cul de sac, il manque +/- 100 m. Au départ de la partie cul-de-sac du Tige d'Oneux à Warzée, un sentier pourrait être recréé vers la rue du Moulin et donc vers Ouffet. Le chemin des Meuniers va ensuite jusqu'à la rue de Bende (ancien vicinal). On pourrait donc aller de Warzée à Ouffet sans emprunter la Grand-route.
- Entre Warzée et Ouffet, la vieille route de Huy pourrait être sécurisée (mise en circulation locale, par exemple).
- Entre Ellemelle et Lizin, il existe un chemin de promenades pour lequel il serait intéressant de refaire le revêtement, actuellement en mauvais état.
- Entre Ellemelle et Warzée, il y avait anciennement un vicinal. Le chemin agricole existant, actuellement en cul-de-sac, pourrait être prolongé.
- Une piste cyclable pourrait être aménagée, d'un côté, sur la route (de remembrement) reliant Ellemelle à Ouffet, et des petits plots en plastique pourraient être placés dans les virages pour ralentir la vitesse. Il est difficile d'envisager d'autres pistes cyclables qu'à cet endroit.

D'autres propositions sont formulées :

- réhabiliter le sentier qui longe le Pelé Bois (sentier n°6), sentier qui n'existe plus car il a été envahi par la végétation ;
- restaurer les chemins de la Ferme de Houpe-le-Loup et du Bois du Trou du Loup vers Comblain-Fairon ;

- voir les possibilités de relier Ouffet à La Rock à Anthisnes (l'assiette de l'ancien tram vicinal vers La Rock a été rachetée par un privé).

Révision de l'offre de promenades

Il avait été proposé lors des réunions précédentes de revoir l'offre de promenades en en créant de nouvelles et/ou en modifiant les promenades existantes. Ce serait un des moyens permettant de rencontrer un des objectifs identifiés pour la commune dans les 10 années à venir, à savoir le développement d'un tourisme rural.

Il est important également de veiller à l'entretien des promenades, d'en assurer un balisage parfait et d'y placer des panneaux didactiques.

Il faut également une réflexion sur l'implantation de lieux d'arrêts, de repos et y installer des panneaux judicieux (bilingue ou trilingue) (proposant diverses découvertes, comme par exemple l'étang d'Ellemelle).

Une personne ayant participé à l'identification des itinéraires de promenades au moment de la réalisation de la carte signale qu'elle a vraiment le sentiment que toutes les possibilités avaient été envisagées à l'époque.

Il est par contre intéressant de voir quelles connexions peuvent être établies avec les promenades des communes voisines. Monsieur H. LABORY poursuit ses recherches dans ce sens. Mais la question de la longueur des promenades se pose alors. Les promeneurs sont en général demandeurs de promenades en boucle, permettant de revenir à son point de départ.

Il est signalé qu'une promenade, celle d'Ellemelle, tarmaquée, est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Des boucles cyclistes pourraient également être créées et reprises sur la carte des promenades.

Création de circuits patrimoine

La proposition de créer une promenade reliant les éléments clés du patrimoine de la Commune avait été formulée précédemment.

Monsieur A. VOISOT, auteur du livre « Les Nutons du Condroz », qui ne peut être présent à la réunion de ce jour, a soumis l'idée de créer une balade thématique. Il s'agirait d'un circuit balisé par un fléchage de qualité reprenant quelques-unes des étapes suivantes : Village d'Ouffet, la Vallée du Renal, la Vallée du Néblon... « Sur les traces des Nutons du Condroz – station 1, Station 2, Station 3... ». Une dizaine de stations « magiques » agrémenterait le parcours avec des jeux de questions et remarques fantaisistes en relation avec le conte et les lieux redécouverts. Si cette idée était retenue, Monsieur A.VOISOT se chargerait de concevoir un petit guide décrivant chaque étape et d'en faire la promotion.

Monsieur A. VOISOT devrait être présent à la réunion du 30 mars 2010 « Patrimoine et développement touristique ». Cela permettrait aux participants d'avoir davantage de détails sur ce projet, et de connaître un peu mieux l'histoire des Nutons.

Quelques remarques sont formulées :

- Par rapport aux étapes proposées, il apparaît que certaines sont privées.

- Anthisnes développe déjà un projet sur les Nutons.
- Il serait préférable que le parcours ne soit pas trop étendu.
- Le thème des carrières est également un thème intéressant. Les Nutons ont-ils un lien avec les carrières ?

Par ailleurs, il existe déjà un feuillet décrivant le patrimoine de la promenade n°4. Des données existent sur les éléments du patrimoine se trouvant sur le parcours des 5 autres promenades, mais ces informations ne sont pas encore mises en forme. Il semble qu'il y ait encore un long travail à réaliser. Madame R. LARDOT se propose de contacter Monsieur FOCAN, auteur du premier feuillet, et de voir comment le travail peut être poursuivi. Elle ne s'engage pas car, actuellement, Monsieur FOCAN ne souhaite plus continuer ce travail.

Il faudra, peut-être, évaluer la possibilité de créer un feuillet « Patrimoine » au lieu d'un feuillet pour chaque balade.

Divers

Différentes propositions relatives à la mobilité et à la sécurité sont formulées par les participants :

- Il existe en France des systèmes de trottoirs partagés (piétons, cyclistes). Il serait intéressant de voir si ce système est possible, légal, en Belgique. Il pourrait être intéressant à Warzée.
- La Commune pourrait mettre en place des moyens de dissuasion pour les quads.
- Sur les voiries à partir d'Ellemelle, un participant relève l'absence de bandes blanches sur les voiries. La plupart des voiries communales n'en n'ont pas mais il est envisageable de faire une demande pour certaines voiries.
- Entre Ellemelle et Fraiture, il serait utile de mettre un catadioptre dans le virage au bout de la rue de Soheit.
- Au bout de la descente de la ruelle des Fossés, certains proposent de placer un miroir, proposition à laquelle tout le monde n'adhère pas. Par ailleurs, il est signalé que des aménagements de sécurité sont prévus ruelle des Fossés.

Suites

Il sera nécessaire de fixer des priorités parmi les projets proposés. Par ailleurs, des crédits d'impulsion ou Escargot continueront peut-être à être attribués chaque année à la Commune afin de lui permettre de développer des projets de mobilité douce.

Il est proposé de mettre en place un groupe, chargé d'aller sur le terrain, afin d'approfondir les propositions formulées ce jour. Les personnes suivantes marquent leur intérêt : Mesdames et Messieurs J.-P. SCHLÖSSER, C. CLOSE, C. KRAFT, P. GROGNA, F. GROSFILS, J.-M. LIZEN, F. FROIDBISE.

L'ensemble des participants à la réunion de ce jour seront informés, par les agents de développement, de la première visite de terrain.

La séance est clôturée à 21H30.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion thématique

"Energie et production locale"

le 6 mars 2010 à 13H30

(Salle polyvalente – rue du village 3 à 4590 Ouffet)

Présents :

Mesdames et Messieurs Giuliana COLPANI, Jean-Pierre DAWANCE (agriculteur), André DEMARCIN (agriculteur), Francis FROIDBISE (CLDR, Conseiller communal), Marc GIELEN (Bourgmestre, CLDR), Agnès GROGNA (agricultrice, conseillère communale), Marie-Hélène HAVELANGE (agricultrice), Chantal KRAFT, Renée LARDOT (Echevine, CLDR), Jean-Pierre LEGRAND (CLDR), Denis MARCOURT (agriculteur), Jean-François SIMON (agriculteur), Jean-Claude THIRION (CLDR, Commission des Aînés)

Invités : Messieurs Benoît NOEL et Marc WAUTHELET (GAL Pays des Condruses)

Agents de développement : Sarah BEAUFAYS et Isabelle LAURENT (GREOA)

1. Introduction

La réunion débute par le rappel des premières étapes de l'Opération de Développement Rural (réunions d'information et de consultation, réunions de retour, rédaction des objectifs de développement...). Ensuite, l'agent de développement explique que l'objectif de la réunion est de poursuivre la réflexion entamée sur des projets liés à l'énergie et la production locale, afin de déterminer ceux qu'il sera pertinent de mettre en œuvre dans la Commune. Certains projets ou actions pourront être réalisés assez rapidement, d'autres figureront dans les fiches-projets et pourront, pour certains, être financés jusqu'à 80% par la Région Wallonne.

L'objectif de développement identifié en rapport avec le thème de ce jour est le suivant : *promouvoir la production locale et l'artisanat.*

Un tour de table est réalisé afin que chacun puisse se présenter.

2. Proposition de projets

En synthèse des réunions publiques organisées, il apparaît que la production locale ou les énergies locales pourraient être un atout à valoriser et qu'il est également essentiel d'utiliser l'énergie rationnellement.

Voici les propositions de projets liés à l'énergie et à la production locale :

- a) développement d'un projet de biométhanisation dans la Commune
- b) installation d'éoliennes avec une participation citoyenne ou regroupement de quelques habitants pour l'achat d'une éolienne à axe vertical.
- c) création d'un Groupement d'Achat Commun.
- d) valorisation de la paille et valorisation du chanvre. La paille est un matériau noble local de mieux en mieux utilisé (ex : société paille-tech). Le chanvre peut être transformé en isolant, c'est ce que fait la société Chanvreco à Soheit-Tinlot. La construction d'une salle polyvalente pourrait s'envisager avec ce type de matériau, valorisant ainsi l'agriculture locale et symbolisant l'identité de la Commune.
- e) favoriser les constructions et les rénovations écologiques (isolation...)
 - en informant davantage la population, sur les moyens d'isoler, les primes existantes...
 - en incitant les citoyens (ayant une compétence particulière ou une expérience intéressante à partager, en matière de construction ou de rénovation écologique) à témoigner, par exemple via des articles dans le Bulletin communal. Ce type d'information permettrait en tous cas aux lecteurs de découvrir de nouvelles pistes de réflexion.

3. Présentation par les représentants du GAL

Avec une présentation Power Point comme support, Monsieur B. NOEL présente le GAL (Groupe d'Action Locale) Pays des Condruses (cadre de financement des GAL, les GAL en Wallonie, la naissance du GAL Pays des Condruses et les projets à mettre en œuvre dans les 5 ans).

Il présente ensuite quelques données liées à l'agriculture sur le territoire du GAL et décrit le projet du GAL en rapport avec cette thématique (fiche agriculture). Le déroulement du projet agricole est le suivant :

- aller à la rencontre des agriculteurs,
- créer un cadre de concertation,
- mener des actions concrètes afin de maintenir l'emploi agricole.

Les idées de la fiche agriculture sont les suivantes :

- pratiques agricoles innovantes
- biométhanisation, autonomie énergétique
- nouveaux maillages écologiques (haies...)
- nouvelles formes d'organisation.

Monsieur M. WAUTHELET explique ensuite les principes de la biométhanisation. La biométhanisation est le procédé utilisé pour la production biologique de biogaz (méthane et gaz carbonique) à partir de la décomposition de matières organiques en digesteurs. Le processus biologique en œuvre est expliqué en détails. La biométhanisation génère donc une production de biogaz (énergie) et la production de digestat (engrais). Monsieur B. NOEL développe ensuite les points suivants : potentiel biogaz pour les 7 communes du GAL du Pays des Condruses, mettre le biogaz au service de l'agriculture. Des exemples de réalisations sont également présentés.

Monsieur B. NOEL poursuit avec les possibilités de développement de nouveaux maillages, la production de bois-énergie et les synergies avec le biogaz, les cultures énergétiques (chanvre et miscanthus...). Un des avantages du miscanthus est qu'il n'a pas besoin d'être fertilisé. Il peut servir à la fabrication de pellets. Le chanvre peut être transformé en une sorte de béton léger servant à l'isolation.

Pour plus d'informations, la présentation Power Point est disponible sur le site www.pcdr.be ou peut être transmise à toute personne qui en fait la demande.

4. Discussion sur les différents projets

Par souci de clarté et de concision, les remarques, émises à différents moments de la réunion, sont regroupées dans un même paragraphe.

a) Biométhanisation

Deux infrastructures de biométhanisation font l'objet de discussions :

- à Surice : cette installation a bénéficié d'un financement européen important mais les résultats ne sont pas bons ;
- à Saint-Vith, cela fonctionne vraiment bien. L'agriculteur chauffe ses porcheries et chauffe également la sciure de bois. Une partie de l'électricité est revendue au réseau.

Ce qui est intéressant dans le cadre du PCDR, c'est de voir si un projet d'intérêt collectif pourrait voir le jour dans la Commune (utilisation de la chaleur produite pour chauffer des bâtiments communaux, etc...).

Si la Commune compte un lotissement, celui-ci pourrait être alimenté par l'infrastructure de biométhanisation (cf. Fleurus ...).

Le GAL peut réaliser gratuitement des pré-études de faisabilité.

c) GAC (Groupement d'achat commun)

Monsieur B. NOEL explique en quoi consiste un GAC. La gamme des possibilités est large, cela peut aller du panier bio que l'on va chercher à un endroit, à une organisation demandant un engagement beaucoup plus grand à ses membres.

Les participants relèvent certains obstacles :

- normes très strictes de l'AFSCA,
- nécessité de ne pas rompre la chaîne du froid pour le transport de la viande notamment,
- quasi inexistence de producteurs de ce type (maraîchage...) sur le territoire communal.

Le sujet mérite cependant d'être creusé :

- une participante signale qu'elle produit des fromages dans son exploitation et que ses produits pourraient être inclus dans les paniers.
- des guides méthodologiques existent et permettent de voir comment les autres groupements fonctionnent,
- il ne faut pas se limiter au territoire communal.

Les représentants du GAL signalent que le GAL pourrait éventuellement développer un projet de panier. Il faudrait pour cela rencontrer les producteurs afin d'identifier ceux qui seraient intéressés par le projet. Il faut également bien évidemment une demande des consommateurs.

d) Chanvre

La culture du chanvre a plusieurs avantages et notamment celui de ne pas nécessiter d'engrais. Comme isolant, le chanvre permet aux murs de respirer naturellement et résiste bien à l'humidité. Le défi principal de la société Chanvreco, de Tinlot, est de trouver des marchés pour écouler son produit.

Le chanvre pourrait être utilisé pour la rénovation ou la construction de salles de village dans la commune d'Ouffet.

e) Isolation écologique...

Les participants proposent d'organiser une réunion d'information sur les primes, l'isolation... Il est en effet essentiel d'informer les citoyens car le système des primes a été modifié récemment (il faut cependant attendre les derniers arrêtés) et des surprimes pour les matériaux écologiques existent également.

Suites

Il est proposé aux participants de contacter le GREOA (04 384 67 88) ou le GAL (Marc Wauthélet et Benoît Noël : 085 274 610) pour tous commentaires, questions ou suggestions.

La séance est clôturée à 16H.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion thématique

"Eau"

le 11 mars 2010 à 20H

(Salle polyvalente – rue du village 3 à 4590 Ouffet)

Présents :

Mesdames et Messieurs Joseph BAUDOIN, Caroline CASSART (Echevine, CLDR), Marcel DEFRERE, Lucienne DEGOTTE (CLDR), Francis FROIDBISE (CLDR, Conseiller communal), Francis GROSFILS (CLDR), Paulette JANSSEN (CLDR), Chantal KRAFT, Renée LARDOT (Echevine, CLDR), Jean-Marie LIZEN (CLDR), Emilie SERVAIS (CLDR), Jean-Pierre SCHLOSSER (CLDR), Jean-Claude THIRION (CLDR, Commission des Aînés), Marie-Hélène TREMBLEY.

Invités : Madame Cécile PIRONET (Contrat de Rivière Ourthe) et Monsieur Marc WAUTHELET (GAL Pays des Condruses)

Excusés : Messieurs Marc GIELEN (Bourgmestre) et Paul WAUTELET (Président du CPAS)

Agents de développement : Sarah BEAUFAYS et Isabelle LAURENT (GREOA)

1. Introduction

La réunion débute par le rappel des premières étapes de l'Opération de Développement Rural (ODR) : réunions d'information et de consultation, réunions de retour, rédaction des objectifs de développement... Ensuite, l'agent de développement explique que l'objectif de la réunion est de poursuivre la réflexion entamée sur des projets liés à l'eau et à l'épuration, afin de déterminer ce qu'il sera pertinent de mettre en œuvre dans la Commune. Certains projets ou actions pourront être réalisés assez rapidement, d'autres figureront dans les fiches-projets et pourront, pour certains, être financés jusqu'à 80% par la Région Wallonne. De nouvelles propositions peuvent encore être suggérées.

Les objectifs de développement identifiés en rapport avec le thème de ce jour sont les suivants : *préserver et valoriser le patrimoine naturel, améliorer la gestion environnementale, améliorer la biodiversité.*

2. Proposition de projets

Lors des précédentes réunions publiques organisées, plusieurs propositions et constats liés à l'eau ont été formulées :

- Création de mares
- Entretien des bords des cours d'eau
- Certains problèmes recensés à la station d'épuration de Ouffet
- Aménager une station d'épuration à Ellemelle

La réunion se poursuit par l'information du Contrat de Rivière Ourthe afin d'envisager les actions à réaliser.

3. Présentation du Contrat de Rivière Ourthe (CRO) par Cécile Pironet

La Commune vient d'adhérer au Contrat de Rivière Ourthe. L'objectif de la réunion est de le présenter et de voir comment le faire évoluer. Il est positif que la Commune soit en PCDR car c'est un appui supplémentaire pour la réalisation de certaines actions, par exemple.

C. Pironet présente le CRO : *Regroupement des acteurs et usagers de la rivière autour d'un programme de restauration, protection et valorisation des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau.* Le CRO regroupe 24 communes, 3 provinces, 42 associations en partenariat avec la Région wallonne.

Les objectifs du CRO :

- Améliorer la qualité de l'eau
- Lutter contre les dégâts dus aux inondations
- Développement durable (activités économiques, loisirs, tourisme)
- Préservation du patrimoine naturel
- Mise en valeur du patrimoine culturel
- Information et concertation
- Se donner les moyens

Le CRO réalise des actions concrètes afin d'atteindre ces objectifs. Depuis 1998, 1098 actions ont été réalisées.

C. Pironet présente l'organisation en asbl du CRO, le but de l'inventaire de terrain à compléter, les principaux problèmes rencontrés relatifs à la qualité des masses d'eau : Néblon, Blokai, Fond de Martin, Ourthe.

L'inventaire de terrain réalisé en septembre 2009 a déjà permis de relever diverses problématiques aux:

- plantes invasives, comme la berce : il est possible de replanter des espèces qui sont aussi mellifères mais qui posent moins de problèmes. De plus, la berce provoque parfois des brûlures sur la peau, avec les rayons du soleil. La Région wallonne va lancer prochainement une grande action liée à la berce.
- captages
- patrimoine à réhabiliter : pompes et abreuvoirs, par exemple.
- déchets
- rejets d'eaux usées
- érosions
- ouvrages qui entravent le cours d'eau

- chablis
- utilisations d'herbicides sur les berges ou le long des filets d'eau.

Vous trouverez la présentation détaillée du CRO en annexe.

C. Pironet propose de compléter l'inventaire au printemps avec des bénévoles et propose de créer un Comité Local, par exemple, le groupe « Eau » du PCDR.

Une réunion est fixée le vendredi 30 avril 2010 afin de compléter l'inventaire. Elle sera encadrée par le Contrat de Rivière. Plusieurs personnes s'inscrivent: Jean-Pierre Schlösser, Jean-Marie Lizen, Chantal Kraft, Joseph Baudoin, Marcel Defrère, Paulette Janssen.

De plus amples informations sur cette réunion seront communiquées ultérieurement. Le Contrat de Rivière doit finaliser son programme d'actions 2011-2013 en juin 2010.

Une journée porte ouverte sera organisée par le Contrat de Rivière le 27 juin 2010.

4. Présentation de l'épuration par Marc Wauthelet (GAL du Pays des Condruses)

Isabelle Laurent, agent de développement au GREOA, rappelle que la Commune est dans 2 Plans d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique : le PASH Ourthe et le PASH Meuse aval.

Marc Wauthelet précise que la majorité du territoire communal est égouttée, et que la grande partie de la commune est en zone d'épuration collective, ce qui est opportun et permettra de faire financer les stations d'épuration par la SPGE. Il existe déjà une station d'épuration à Ouffet. Trois autres stations sont prévues par l'AIDE (Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration): Ellemelle, Warzée et Ouffet Nord.

M. Wauthelet présente le GAL en quelques mots. Celui-ci, dans le cadre du volet « eau », collabore avec le Contrat de Rivière. Dans le cadre du GAL, M. Wauthelet présente le système de lagunage (filtres végétalisés) qui peut se faire pour des villages entiers de 40 à 1200 habitants en comptant 5m² par habitant. M. Wauthelet signale qu'il se tient à la disposition de particuliers et de l'Administration communale pour toute information relative à l'épuration. Il propose également d'organiser une information plus complète ultérieurement.

A Ouffet, 70 maisons ne sont pas raccordées à l'égout et devront donc être épurées individuellement. Marc Wauthelet tient à leur disposition les informations de fabricants de micro-station ou de systèmes de lagunages.

Au niveau de l'épuration collective, il se propose d'étudier la mise en place de lagunages collectifs et compte travailler avec l'Administration communale et l'AIDE. Il a déjà travaillé avec l'INASEP à Namur où il existe des lagunages pour des villages de 100 à 1200 équivalent-habitants et avec l'AIVE qui a réalisé notamment un projet de ce type à Léglise (Xaimont).

Il y a toutes les personnes situées en zone de protection de captage, dont notamment la station d'épuration de Ouffet, qui aura besoin d'un traitement tertiaire. Il est donc important de réfléchir avec l'AIDE pour Warzée, Ellemelle et Ouffet Nord sur l'opportunité d'inclure du lagunage dans ces stations. (ex : Genappe).

Le lagunage peut coûter plus cher en investissement, mais revient beaucoup moins cher, à terme, en fonctionnement et amortissement. Il est possible de réaliser l'installation soi-même. Le coût de revient, pour 5 EH (Equivalent Habitant), est d'environ 2500-3000 € en auto-construction et 5000 à 8000 € si le système est réalisé par un entrepreneur. Pour M. Wauthelet, le lagunage donne de meilleurs résultats point de vue épuration (épuration de la matière organique et des boues, mais aussi de l'azote, du phosphore avec élimination des germes pathogènes et des métaux lourds).

Actuellement, la législation veut que si il y a un égout, il faut s'y raccorder, sauf si l'habitant obtient une dérogation (trop éloigné, contre pente...). Les nouvelles constructions ou rénovations doivent se mettre en ordre de suite.

Une question est posée pour savoir si toute les eaux rentrent dans les lagunages collectifs. M. Wauthelet répond que généralement les eaux pluviales et usées sont mélangées et rentrent, mais si elles sont séparées, il est possible de n'épurer que les eaux usées.

Il propose de réaliser une étude gratuite pour pouvoir défendre auprès de l'AIDE le principe d'ajouter du lagunage aux stations d'épuration projetées sur la Commune.

En conclusion, Marc Wauthelet rappelle que le GAL est ouvert à tout le monde et que tous ceux qui souhaitent des informations sur l'épuration peuvent le contacter, gratuitement. Ses coordonnées sont les suivantes : tél 085 27 46 12 - m.wauthelet@reseau-pwdr.be.

Les participants marquent le souhait d'être informé davantage par rapport à l'épuration. M. Wauthelet explique que le GAL peut aussi informer sur les Mesures Agro-environnementales. Les participants reçoivent deux documents réalisés par le GAL : « *Le GAL Eau vous informe rapidement* » et la présentation powerpoint habituellement utilisée. (cf. annexes)

La séance est clôturée à 22H.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion thématique
"Parc artisanal, atelier rural, soutien aux commerces et artisans..."
le 18 mars 2010 à 20h00
(Salle polyvalente – rue du village 3 à 4590 Ouffet)**

Présents :

Mesdames et Messieurs Joseph BAUDOIN, Jean-Marc FADANNI, Marc GIELEN (Bourgmestre, CLDR), Pol GILLET, Xavier KALBUSH (CLDR), Henri LABORY (Secrétaire communal), René LAMBAY (Echevin), Renée LARDOT (Echevine, CLDR), Jean-Pierre LEGRAND (CLDR), Caroline MARCHAL, Daniel ROMEYER, Isabelle SCHLÖSSER (CLDR), Jean-Pierre SCHLOSSER (CLDR), Bernard VALENGE

Invité : Monsieur Jordane DEMOLINER (MCH – Meuse Condroz Hesbaye)

Agents de développement : Marie-Françoise GILIS et Isabelle LAURENT (GREOA)

1. Introduction

La réunion débute par le rappel des premières étapes de l'Opération de Développement Rural (ODR) : réunions d'information et de consultation, réunions de retour, rédaction des objectifs de développement... Ensuite, l'agent de développement explique que l'objectif de la réunion est de poursuivre la réflexion entamée sur des projets liés à l'économie, afin de déterminer ce qu'il sera pertinent de mettre en œuvre dans la Commune. Certains projets ou actions pourront être réalisés assez rapidement, d'autres figureront dans les fiches-projets et pourront, pour certains, être financés jusqu'à 80% par la Région Wallonne. De nouvelles propositions peuvent encore être suggérées.

Le défi identifié pour la Commune, lors des précédentes réunions, en rapport avec le thème de ce jour est le suivant : *Développer le secteur économique et l'offre d'emplois en conservant l'identité rurale propre à Ouffet*. Les objectifs permettant d'atteindre ce défi sont : *Soutenir les commerces de proximité - Développer le tourisme rural – Promouvoir la production locale et l'artisanat – Favoriser l'implantation de nouvelles activités pourvoyeuses d'emplois*.

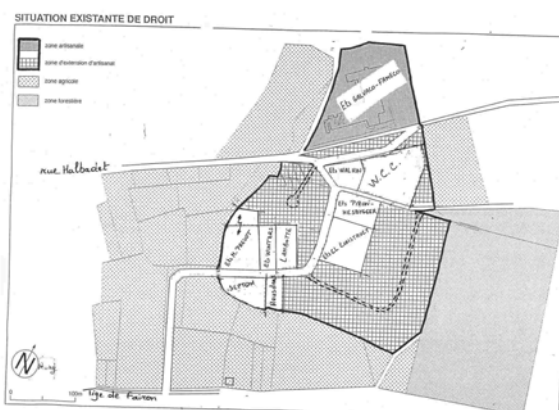
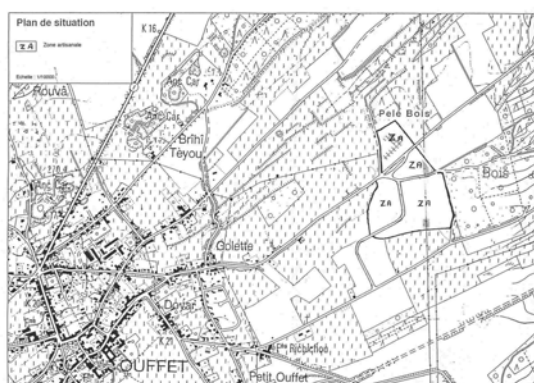
La réunion débute par une information sur les thèmes du parc artisanal et de l'atelier rural, et par une présentation, par un de ses représentants, de l'organisme Meuse Condroz Hesbaye, tout cela à l'aide d'une Présentation Power Point disponible sur le site www.pcdr.be.

2. Parc artisanal : perspectives de développement

(Présentation par Monsieur H. LABORY)

Sur base d'un plan, le parc artisanal est situé sur le territoire communal. Il est légèrement décentré par rapport au centre urbain car il a été conçu à l'époque où l'on projetait d'aménager un axe routier Huy – Tinlot et plus loin à Ouffet un axe reliant la route de Hody à la route de Hamoir, ce qui aurait permis de contourner le centre de Ouffet. En 1976, une charte urbanistique et un schéma directeur pour le zoning ont fixé les grandes règles pour les constructions dans le parc.

Un plan plus précis du parc permet de situer les différentes entreprises. Les zones arrières, encore inoccupées, connaissent un problème d'accès. La SPI+ a donc comme projet d'aménager de nouvelles voiries (cf tracé en pointillés sur la carte). La SPI+ a également comme projet d'aménager un bâtiment relais au nord-ouest du parc, sur un terrain qu'elle rachèterait à la Commune, plus ou moins en face de l'entreprise Galvaco.



3. Atelier rural : information

L'agent de développement explique brièvement ce qu'est un atelier rural et les différences avec un hall relais.

Un atelier rural est un bâtiment loué pour une durée limitée par la Commune aux TPE (très petites entreprises) et PME pour faciliter le lancement de jeunes entreprises, l'expansion et/ou la diversification d'entreprises existantes. L'objectif général est de fixer et développer des activités économiques, soutenir la diversification des activités rurales et la création d'emplois.

Le tableau suivant décrit les différences entre les 2 types de structure.

Hall relais	Atelier rural
Géré par une intercommunale de développement	Géré par une Commune
Situé obligatoirement sur une ZAE	Situé n'importe où en zone constructible
Subside de la RW plafonné à 375.000 euros	Subside de la RW non plafonné (sauf Objectif 1 et Phasing Out)
Ne sont généralement pas vendus	Peut être vendu. Le produit de la vente doit être réinvesti dans un projet de développement rural (atelier rural ou autre)

Dans le PCDR (Programme Communal de Développement Rural), reprenant toutes les fiches-projets à mettre en œuvre, il est intéressant d'avoir une fiche-projet pour un atelier rural. C'est uniquement à cette condition que le projet pourra bénéficier de subsides du développement rural. Même s'il n'y a pas de projets précis actuellement, des opportunités pourraient se présenter dans un avenir proche ou lointain.

4. Meuse Condroz Hesbaye : présentation (Présentation par Monsieur J. DE MOLINER)

Cet organisme a un rôle de promotion du tissu économique de Huy – Waremme :

- assurer la visibilité des initiatives locales
- permettre le réseautage des PME
- veille informative du tissu économique (PME avec fiduciaires, banques...).

Il assure pour les PME l'expertise et la prise en charge complète des dossiers de subventions publiques, et l'accès au financement (prêt lancement, prêt solidaire, plan jeunes indépendants...).

Il assure également le portage du projet ALPI (Action Locale Pour Indépendants) Créateurs et Entrepreneurs sur Huy-Waremme. Le projet ALPI Créateurs s'adresse à ceux qui veulent créer leur entreprise, et le projet ALPI Entrepreneurs assure un accompagnement à la carte des entrepreneurs. Il existe 3 antennes ALPI : Seraing, Herstal et Huy. ALPI propose plusieurs packages : marketing, gestion d'équipe, finances, construction, commerçants, communication.

Coordonnées : Avenue Delchambre, 4500 Huy (085 21 36 36)

5. Discussion sur les projets

Après un tour de table, permettant notamment d'identifier les commerçants, entrepreneurs, indépendants présents à la réunion, une discussion sur les différentes propositions de projets et d'actions est lancée. Ces propositions ont été collectées lors des différentes réunions organisées jusqu'à ce jour dans le cadre de l'Opération de Développement Rural. Les participants sont également invités à formuler de nouvelles propositions.

a) Développer le parc artisanal et améliorer la mobilité vers celui-ci afin d'en faciliter le développement

b) Détourner le passage des camions par le zoning (accès à partir de la rue de Hody vers la route de Hamoir)

Proposition : Le projet de liaison Tihange – Tinlot rencontrant d'importantes difficultés à être réalisé, le projet de contournement à Ouffet apparaît dès lors comme peu réaliste.

Concernant les parcelles du Parc, un participant regrette leur prix. Le prix du terrain (17 euros/m²) représente cependant seulement 1/3 du prix d'un terrain à bâtir. Il reste environ la moitié des parcelles à vendre. Pour la publicité pour ce parc, qui est propriété communale, la Commune mais également la SPI+ en font la promotion. L'avantage de ce parc est que les entrepreneurs peuvent construire une habitation sur leur terrain afin d'y habiter ou pour y installer un « concierge ».

La Commune informe qu'il existe une demande en terrain de la part de jeunes indépendants.

c) Aménager un atelier rural dans la Commune

Les participants sont favorables à l'aménagement de un ou plusieurs ateliers ruraux. Selon les participants, l'atelier rural est avantageux car il y a possibilité pour l'entreprise de l'acquérir. Vu les nombreuses questions des participants, il est convenu d'organiser une réunion à laquelle serai(en)t invitée(s) une ou plusieurs personnes ressources spécialiste(s) du sujet.

d) Créer un bottin des commerces et des services

Les participants proposent d'utiliser le terme « banque de données » plutôt que bottin, lié à l'image un peu « passée » des bottins téléphoniques. Il est intéressant de créer une banque de données sous format informatique, qui figurerait sur le site communal (avec un lien vers les sites éventuels des commerces, entreprises, services...). Il est cependant rappelé qu'un certain nombre de personnes, dont les personnes âgées, ont encore besoin de documents sous format papier.

e) Assurer la promotion des produits ruraux (alimentation, artisanat, carrières...)

Les carrières développent déjà une puissance marketing. La carrière du Troydo ne vend cependant pas aux particuliers mais aux marbriers. En ce qui concerne l'ensemble des produits locaux, la base de données qui serait reprises sur le site permettrait aux Ouffetois notamment de mieux connaître les productions locales. Pour les produits liés à l'alimentation, la brochure de l'APAQW sort au mois de mai.

En général, les gens attachent d'abord de l'importance aux prix. Il est essentiel de mettre la qualité des produits en avant, afin de diversifier les critères de choix.

f) Valoriser les emplois et les commerces de proximité

g) Poursuivre les aménagements afin de rendre les commerces et les lieux publics plus accessibles pour les usagers doux et les PMR (personnes à mobilité réduite)

Il s'agit là plutôt d'un objectif. Les participants sont donc invités à réfléchir aux actions et projets à mettre en œuvre afin de tenter d'atteindre cet objectif. Certains commerçants et entrepreneurs sont présents, et il est rappelé que des courriers individualisés ont été envoyés à chaque acteur économique de la Commune.

La Commune précise qu'elle n'est pas un acteur économique majeur mais elle veut être à l'écoute des actions sur lesquelles elle peut avoir une influence comme par exemple, le parking.

Certains participants posent le constat suivant : La Sauvenière est en train de « mourir ». Deux grandes surfaces se sont implantées aux extrémités de la Commune, et la grande surface de La Sauvenière a fermé. Cette fermeture a eu des conséquences importantes pour cette rue en terme de fréquentation. En effet, la grande surface amenait des personnes dans La Sauvenière et cela profitait aux commerces de cette rue.

Les participants relèvent des problèmes de parking dans La Sauvenière. Selon certains, les commerçants laissent leur voiture sur les places de parking ! Les places de parking sur la grand-place sont elles aussi souvent occupées. Or les facilités de parking sont un critère

important dans le choix d'un lieu où faire ses courses, ce que confirme une étude réalisée par le CRIOC (Centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs). Il est donc suggéré de mettre quelques places de La Sauvenière en zone bleue. La réalisation d'une analyse des flux de stationnement dans la rue de La Sauvenière est également suggérée. Concernant les vendeurs qui s'installent une fois par semaine sur la Grand Place (ex: vente de poulets), il est suggéré de leur aménager un emplacement spécifique car actuellement, ils occupent des places de parking qui sont proches des commerces.

Il apparaît que faire davantage de publicité ne puisse pas aider les commerces car selon les participants, les habitants connaissent déjà ce qui existe.

Concernant le Oufibus, il peut s'arrêter à la Sauvenière, c'est un service que existe déjà mais il faut le faire connaître davantage. Mais c'est en réalité plutôt un service qu'un outil de relance économique.

Il semble en conclusion qu'en ce qui concerne la Sauvenière il n'y ait pas d'autres suggestions. Pour certains, il est trop tard pour pouvoir agir de façon vraiment efficace pour retrouver le dynamisme de cette rue. D'autres participants indiquent qu'il faut essayer de conserver des commerces dans le centre car ce sont eux qui amènent "la vie" dans le centre. Les participants sont cependant invités à contacter les agents de développement pour toutes remarques ou suggestions complémentaires.

La séance est clôturée à 21h30.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion thématique
"Espaces publics et infrastructures de rencontre d'Ouffet »
le 20 mars 2010 à 10h
(Visite de terrain puis réunion salle polyvalente – rue du village 3 à 4590 Ouffet)**

Présents :

Mesdames et Messieurs Giuliana COLPANI, Marcel DEFRERE (Président Commission des aînés), Lucienne DEGOTTE (CLDR), Francis FROIDBISE (CLDR, Conseiller communal), Marc GIELEN (Bourgmestre, CLDR), Francis GROSFILS (CLDR, Conseiller communal), Philippe GROSJEAN (Syndicat d'Initiative, CLDR), Benoît JADIN (CLDR, Conseiller communal), Paulette JANSSEN (CLDR), Renée LARDOT (Echevine, CLDR), Jean-Pierre LEGRAND (CLDR), Jean-Marie LIZEN (CLDR), Marc LOSSON (Club de motards), Philippe PIRARD, Jacqueline RINGLET, Tony ROBERT (CLDR, Conseiller communal), Philippe RUTHY (Syndicat d'Initiative, CLDR), Jean-Pierre SCHLOSSER (CLDR), Emilie SERVAIS (CLDR, Conseillère communale), Valentine SERVAIS (CLDR), Yves SERVAIS (Directeur d'école, Week-end moyenâgeux), Jean-Claude THIRION (CLDR, Commission des Aînés), Jean-Marie TRINE (Syndicat d'Initiative, CLDR, Conseiller Communal), Jean-Michel PIRLOT

Agents de développement : Sarah BEAUFAYS et Marie-Françoise GILIS (GREOA)

1. Introduction

La réunion débute par une visite de la Tour de Justice et du bâtiment récemment acquis par la Commune situé rue aux Oies. L'agent de développement explique l'objectif de la réunion : poursuivre la réflexion entamée sur les projets liés aux espaces publics et infrastructures de rencontre à Ouffet, afin de donner des lignes directrices à un éventuel auteur de projet qui réalisera des esquisses : Tour de Justice et abords, salle polyvalente/maison de village, grand place, aménagement des abords du cimetière (giratoire, parking...), réaffectation du terrain du Doyard, local et/ou espaces de convivialité dans le lotissement en projet rue Tige Pirette... Certains projets ou actions pourront être réalisés assez rapidement, d'autres figureront dans les fiches-projets du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et pourront, pour certains, être financés jusqu'à 80% par la Région wallonne. De nouvelles propositions peuvent encore être suggérées.

2. Tour de justice et abords

L'agent de développement rappelle les propositions formulées lors des réunions précédentes.

Il ressort des discussions les points suivants :

- L'idée est de créer à la Tour un pôle culturel afin de pouvoir y organiser des expositions, d'y installer un petit musée, une salle pouvant accueillir de petits spectacles. Il est envisagé d'y aménager un point d'information touristique ainsi qu'un panorama au dernier étage. Certains proposent également d'y installer la bibliothèque. D'autres estiment qu'elle est bien à sa place et qu'il est possible d'effectuer des agrandissements si nécessaire.
- Il sera important de réfléchir à un système de chauffage et d'isolation adéquat, en fonction des activités prévues. Pour certaines, un chauffage momentané, pour d'autres un chauffage pour des périodes de plus longue durée.
- Des aménagements de base sont nécessaires : eau, électricité, toilettes et cuisine sont à prévoir.
- Un accès pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) est à envisager, notamment via l'aménagement d'un ascenseur.
- Les abords de la Tour sont à aménager et à sécuriser afin de diminuer l'importance donnée à la voiture. C'est un endroit touristique appelé à se développer (départ de promenades, développement des activités à la tour...) Il est proposé d'y installer un panneau d'information touristique. En ce qui concerne le parc, les organisateurs de la fête médiévale souhaitent qu'il soit conservé tel quel, mis à part la rénovation du mur et la plantation de quelques haies sur le pourtour.
- Les propositions émises lors des précédentes réunions à prendre en compte : favoriser les constructions et rénovations écologiques (isolation avec des matériaux locaux comme le chanvre ou la paille, par exemple) ; favoriser la biodiversité.

3. Bâtiment rue aux Oies

L'idée de départ est d'ouvrir le premier étage jusqu'au toit et d'y aménager une salle polyvalente pouvant accueillir des activités culturelles (scène et gradins amovibles, matériel son et lumière, aménagements acoustiques, éventuellement mezzanine), soupers, rencontres d'associations... Beaucoup de spectacles sont organisés par les écoles, le Syndicat d'Initiative...

Au rez-de-chaussée, il est proposé d'aménager différents locaux. Le club de moto est demandeur. Une cuisine est à aménager en plus d'un petit bar (à l'étage) et de sanitaires.

Des espaces de rangement sont à prévoir. Les caves pourront notamment servir à cet effet.

Une conciergerie est également envisagée.

Le hangar situé à côté du bâtiment est à déplacer. Il reste donc un terrain disponible pour un espace de convivialité (bancs, tables...).

L'agent de développement rappelle que lors d'une prochaine réunion (11 mai 2010) il sera question du projet de maison communautaire et qu'il conviendra de réfléchir à un emplacement. Monsieur Thirion explique en quelques mots l'objectif d'un tel projet. Il s'agit d'accueillir des personnes fragilisées via des activités de jour, une ou deux fois par semaine, encadrées par des professionnels. Pour ce type d'activité, il est nécessaire de disposer d'une petite cuisine et d'un petit salon, notamment. Mme Lardot voit davantage la Maison des jeunes actuellement située près de la Sittelle, rue aux Oies. Dès lors l'espace libéré à la Sittelle pourrait être occupé par la Maison communautaire, ce qui serait favorable pour les relations intergénérationnelles.

Une plaine de jeux est envisagée mais, Mme Lardot signale qu'un projet de terrain multisports est en cours près de la Sittelle et qu'il est prévu d'y installer également quelques jeux pour les tout-petits.

Pour les aménagements, l'accès aux PMR est à prendre en compte ainsi que les propositions évoquées lors des précédentes réunions : favoriser les constructions et rénovations écologiques via notamment une isolation réalisée avec des matériaux locaux (chanvre ou paille, par ex.), favoriser la biodiversité dans les aménagements des abords extérieurs.

Le parking est à envisager un peu plus loin, en face du cimetière. (cf. point 5)

Il est proposé d'essayer de concilier les activités sportives type judo avec les aménagements prévus soit à la tour de justice soit rue aux Oies.

M. Gielen signale que la Commune n'attendra pas l'approbation du PCDR pour lancer les aménagements du bâtiment rue aux Oies qui serait peut-être dès lors réalisé en Lot 0.

Certains mentionnent qu'il faut veiller à ce que le bâtiment rue aux Oies et la Tour de justice ne fassent pas double emploi.

4. Grand place

La Grand place est un lieu de passage important. Il est donc proposé de la rendre plus accueillante, en aménageant par exemple le fond de la place avec des plantations et un éventuel sentier. Toutefois, la fête médiévale a besoin d'un espace dégagé. L'idée de barbecues n'est pas retenue car cela engendre généralement beaucoup de nuisances et de dégradations s'ils ne sont pas suffisamment surveillés.

Par contre, une aire de repos avec bancs et tables serait utile ainsi qu'un panneau d'information touristique renseignant les principales curiosités à découvrir dans la Commune.

La proposition de créer un lien végétal entre la Grand place et la Tour ne semble pas possible. Il semble par contre envisageable de placer des bacs à fleurs.

Il est proposé d'aménager une fontaine sur la place ; il y a quelques années, il existait un étang.

Il sera également important de tenir compte des propositions suivantes évoquées précédemment : favoriser la biodiversité, réfléchir au stationnement.

5. Parking situé face au cimetière et alentours

Il est proposé d'aménager des places de parking pour les visiteurs du bâtiment rue aux Oies ainsi qu'un parking pour quelques camions. M. Gielen signale qu'il existe un projet en cours de réflexion avec le GAL Pays des Condruses pour aménager un site de co-voiturage à cet endroit. Ces trois idées sont complémentaires.

En ce qui concerne les propositions pour les alentours, il ressort ce qui suit :

- Aménagement d'un giratoire sur le haut de la Sauvenière : ce projet est prévu par le SPW.
- Les trottoirs entre la rue de la Sauvenière et le cimetière, chaussée de Huy, vont être aménagés.

6. Aménagements de sécurité

Suite aux propositions formulées précédemment, voici les résultats de la discussion :

- Rue Mognée, rue d'accès à l'Athénée, l'aménagement d'un trottoir a été demandé et sera certainement prochainement programmé dans les travaux à réaliser. La mise en sens unique a également été proposée mais certains signalent que cela encourage souvent les automobilistes à la vitesse et que ce n'est donc pas une solution idéale.
- Pistes cyclables : il est difficile étant donné l'espace de réaliser des pistes cyclables à proprement parler. Par contre, un réseau de mobilité douce intervillages est envisagé dans le cadre du GT Chemins et sentiers.
- Créer un passage pour piétons sur la grand-route où arrive le chemin de la Sittelle : réalisé (Lot 0).
- Rue du Perron et rue Tige Pirette en sens unique : pas de commentaire.

7. Réaffectation du terrain du Doyard

Les participants ont difficile de se prononcer sur la destination à envisager pour ce terrain mais souhaitent conserver le projet pour plus tard. Un participant attire l'attention sur le fait que le terrain de football est utilisé comme lieu d'atterrissage par l'hélicoptère médicalisé, notamment la nuit.

8. Aménagement d'un local et/ou d'espaces de convivialité dans le lotissement en projet rue Tige Pirette

Les participants précisent qu'il ne faut pas une deuxième maison de village mais un local pour des réunions ou un local pour les titres-services.

9. Conclusion

Suite à cette réunion, des fiches-projets seront rédigées et soumises à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) pour avis. En fonction de la priorité qui sera donnée aux projets, des esquisses seront réalisées par un bureau d'études : projets à réaliser dans les 1 à 3 ans du PCDR (esquisses précises), dans les 3 à 6 ans (esquisses moins précises), dans les 6 à 10 ans (pas d'esquisse nécessaire).

Il est précisé que la tâche de l'auteur de projet se limite à réaliser des esquisses qui permettront de dresser un budget et d'avoir une vue plus claire du projet. Lors de la réalisation du projet et avant l'élaboration des plans définitifs, un bureau d'études sera à nouveau désigné et un retour à la population sera organisé.

La séance est clôturée à 12H.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion thématique
"Patrimoine et développement touristique"
le 30 mars 2010 à 20h00
(Salle polyvalente – rue du village 3 à 4590 Ouffet)**

Présents :

Mesdames et Messieurs Caroline CASSART (Echevine, CLDR), Giuliana COLPANI, Martine DE LESCLERC-VOISOT, Marcel DEFRERE, Danièle FOURNEAU-DANZE, Marc GIELEN (Bourgmestre, CLDR), Francis GROSFILS, Paulette JANSSEN (CLDR), Chantal KRAFT, Josette LANGENDRIES, Renée LARDOT (Echevine, CLDR), Martine MARCHAL (CLDR), Jacqueline RINGLET, Isabelle SCHLÖSSER (CLDR), Marylise SERVAIS, Jean-Claude THIRION, Alain VOISOT

Agents de développement : Mesdames Marie-Françoise GILIS et Isabelle LAURENT (GREOA)

Excusés :

Madame Emilie SERVAIS (CLDR) et Monsieur Jean-Pierre SCHLÖSSER (CLDR)

1. Introduction

La réunion débute par le rappel des premières étapes de l'Opération de Développement Rural (ODR) : réunions d'information et de consultation, réunions de retour, rédaction des objectifs de développement... Ensuite, l'agent de développement explique que l'objectif de la réunion est de poursuivre la réflexion entamée sur des projets liés au patrimoine et au développement touristique, afin de déterminer ce qu'il sera pertinent de mettre en œuvre dans la Commune. Certains projets ou actions pourront être réalisés assez rapidement, d'autres figureront dans les fiches-projets et pourront, pour certains, être financés jusqu'à 80% par la Région Wallonne. De nouvelles propositions peuvent encore être suggérées.

Les défis et objectifs identifiés pour la Commune, lors des précédentes réunions, en rapport avec les thèmes de ce jour sont les suivants :

Défi : *Préserver et valoriser le cadre de vie condruzien et rural*

Deux des objectifs permettant de rencontrer ce défi :

Préserver et valoriser la qualité du bâti et du patrimoine naturel

Adopter des outils en matière d'aménagement du territoire

Défi : *Développer le secteur économique et l'offre d'emplois en conservant l'identité rurale propre à Ouffet*

Un des objectifs permettant de rencontrer ce défi :

Développer le tourisme rural

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

2. Création de circuits patrimoine

Lors des précédentes réunions, il avait été proposé de créer une promenade reliant les éléments clés du patrimoine de la Commune ; la création d'une balade thématique sur le thème des Nutons avait également été suggérée par Monsieur Alain VOISOT, auteur du livre « Les Nutons du Condroz ».

a) Balade thématique sur le thème des Nutons

Monsieur Alain VOISOT présente ce projet de balade thématique sur la commune d'Ouffet et replace ce projet dans un contexte plus vaste, à savoir les différents événements qui sont en train de se mettre en place sur ce thème. L'idée est de valoriser le Condroz liégeois à travers un thème fantastique et de créer des synergies autour de ce thème.

Différentes initiatives relatives aux Nutons sont en train de voir le jour. Une animation sur le thème sera présentée à partir du 3 avril à Comblain. Un reportage a été diffusé par RTC Liège le 22 mars 2010 et un documentaire de 5 minutes sera présenté les 4 et 8 avril 2010 dans le cadre de l'émission Télétourisme. Ce reportage est titré « Sur les traces des Nutons du Condroz ». Les acteurs de ce reportage sont les élèves de Madame Marylise SERVAIS de l'Athénée Royale d'Ouffet. Ces élèves ont travaillé sur le livre durant tout le premier trimestre de cette année académique 2009-2010. Une partie de ce parcours passe évidemment par Ouffet, capitale des Nutons du Condroz. Un projet est également en train de se mettre en place du côté de Huy avec la Maison du tourisme. Une dynamique est également à créer avec d'autres partenaires : Porais de Tilff, ULg... afin de créer des attractions touristiques. Le Val Saint Lambert va également créer un verre de bière des Nutons.

Quant au projet concernant la balade thématique, il s'agirait d'un circuit balisé par un fléchage de qualité reprenant quelques-unes des étapes suivantes : Village d'Ouffet, la Vallée du Renal, la Vallée du Néblon... « Sur les traces des Nutons du Condroz – station 1, Station 2, Station 3... ». Une dizaine de stations « magiques » agrémenterait le parcours avec des jeux de questions et remarques fantaisistes en relation avec le conte et les lieux redécouverts. Si cette idée était retenue, Monsieur Alain VOISOT se chargerait de concevoir un petit guide décrivant chaque étape et d'en faire la promotion.

L'itinéraire de randonnée pédestre reprendrait un parcours existant entre l'Avouerie d'Anthisnes qui offre une structure d'accueil et le site de la Grotte de l'Abîme à Comblain qui lui aussi offre une structure d'accueil. L'idée serait d'y intégrer Ouffet, capitale des Nutons, mais il faudrait prendre une initiative structurante centrée sur la Tour de Justice.

Ce parcours serait balisé avec des bornes de pierre. Ces bornes pourraient être créées dans le cadre d'une collaboration « bénévole » entre toutes les carrières du Condroz, les communes Les bornes pourraient être des sculptures créées par les membres de l'atelier des Avins en Condroz, en rapport avec le thème des Nutons. Deux personnes de cet atelier, présentes à la

réunion, font part de leur enthousiasme à participer à ce projet. Toutes les carrières de la région pourraient être sollicitées pour offrir un bloc de 50X50X150. Ces blocs seraient transportés vers l'atelier collectif des Avins par les communes concernées par le projet, communes qui se chargeraient également de la prise en charge et de la mise en place des œuvres réalisées. Chaque borne aurait sur son socle de base la mention d'un numéro en référence au guide « conté », le titre de l'œuvre et le nom du créateur ainsi que la mention de la carrière qui a offert le bloc et l'année de la création.

Ce parcours pourrait également être jalonné de plantes aromatiques et médicinales, avec panneaux explicatifs. Une collaboration pourrait être mise en place avec l'asbl « Semences de Curieux » à Ellemelle, où Madame Christiane CLOSE donne des cours sur les plantes. Le parcours pourrait également s'enrichir d'autres idées en lien avec le thème des Nutons du Condroz...

Deux représentants de l'atelier des Avins font part de leur grand enthousiasme pour ce projet, qui permettrait de mettre la région en valeur et de faire connaître leur atelier. Ils prennent pour référence le Parc de la Burdinale, qui attire beaucoup de touristes grâce à la mise en valeur de ce patrimoine naturel (guides nature, marché du terroir...).

Les participants à la réunion sont invités à réagir et poser leurs questions sur ce projet.

- Ce projet est une bonne idée, avec un côté ludique !
- La Tour de Justice de Ouffet pourrait constituer un point de départ (la Tour de Justice est le lieu d'exécution des Nutons).
- Concernant l'itinéraire, Monsieur Alain VOISOT n'a pas d'idées préconçues. L'ancien vicinal, qui part du cimetière vers Anthisnes, est privé à la limite de la Commune. Il est cependant possible de descendre vers Sparmont par un autre chemin. Un participant suggère de créer une boucle plutôt qu'un itinéraire avec un point de départ et une arrivée.
- Les étapes de la balade devraient être assez originales. Les élèves de l'Athénée pourraient compléter et enrichir les propositions afin que l'itinéraire devienne véritablement leur itinéraire.
- La balade serait a priori pédestre mais on pourrait envisager la création d'une balade cycliste.
- Il pourrait être envisagé de réinterpréter, d'une façon farfelue, en rapport avec l'histoire des Nutons, le patrimoine d'Ouffet. Il est également proposé de thématiser, sur le thème des Nutons, une des six balades existantes sur la Commune.
- Quant au rôle que pourrait jouer le GREOA, il est suggéré qu'il publie un guide racontant l'histoire des Nutons, avec une carte de la balade (document en couleurs, en français et néerlandais). Le GREOA pourrait également se charger de la réalisation des bornes explicatives.

En conclusion :

- Si le circuit passe par Ouffet, il faut une structure d'accueil. Il faut donc voir comment on intègre ce projet au projet d'aménagement de la Tour de Justice.
- Pour que ce projet prenne forme, il faut que les « acteurs » d'Ouffet (Syndicat d'initiative (SI), organisateurs de la Fête médiévale...) s'emparent de la matière et que des synergies se créent. Les participants regrettent l'absence de membres du Syndicat d'initiative, malgré les courriers personnalisés qui leur ont été envoyés.

b) Balade patrimoine

La création d'une promenade reliant les éléments clés du patrimoine de la Commune a également été suggérée lors de précédentes réunions. A travers les promenades, il serait intéressant d'exploiter davantage le patrimoine (bâtimens et sites) et de mieux le faire connaître.

Actuellement sur les 6 promenades de la Commune, seule une figure sur un carnet reprenant des informations et des anecdotes sur les lieux traversés. D'autres carnets pourraient également être réalisés pour plusieurs autres promenades. Un Groupe de Travail (GT) pourrait se constituer pour s'atteler à cette tâche. Madame Martine MARCHAL et Madame Renée LARDOT se proposent d'entamer ce travail. Comme c'est un travail important et de longue haleine, il est important que ce GT compte un certain nombre de personnes. Il est donc proposé de lancer un appel dans le feuillet communal et d'en parler à la CLDR (Commission Locale de Développement Rural, qui est une Commission représentative de la population).

3. Implantation de lieux d'arrêt, de repos

Les Ouffetois, lors de précédentes réunions, avaient suggéré de réfléchir à l'implantation de lieux d'arrêts, de repos et y installer des panneaux judicieux (proposant diverses découvertes, comme par exemple l'étang d'Ellemelle...).

Il est signalé que près de La Sittelle, rue Pahys, des bancs et un barbecue sont prévus.

Après discussion, il est proposé de réfléchir à la possibilité d'ajouter des bancs le long des promenades, plutôt que des barbecues et tables de pique-nique.

4. Amélioration de l'information aux touristes

L'information aux touristes peut être améliorée via une amélioration du site Internet communal. Il est également proposé de mettre le carnet promenade sur le site communal ainsi que sur le site du GREOA (www.ourthe-ableve.be).

Pour information, une balade guidée par Monsieur FOCAN est organisée le samedi 24 avril 2010 (rendez-vous à 13H30 à la Commune). La balade sera suivie de la projection de deux petits films originaux de 1948 et 1952. Il sera également possible de découvrir divers documents témoignant de l'histoire d'Ouffet, de Warzée et d'Ellemelle depuis 1950.

5. Développement du tourisme à la ferme

Un participant signale qu'à Lizin on trouve des produits du terroir.

Le tourisme à la ferme relève du privé

6. Développement de la documentation sur les chambres d'hôtes

Pour rappel, Gîtes de Wallonie et Accueil champêtre sont des organismes actifs dans le secteur.

7. Réflexion sur l'implantation d'un bureau d'information touristique

S'il n'apparaît pas réaliste d'aménager un chalet sur la Grand-place (le SI n'a pas de moyens humains suffisants), il serait cependant intéressant d'aménager à la Tour de Justice un lieu d'accueil ouvert de temps à autres pour le SI.

L'accent doit également être mis sur le site Internet. Le Syndicat d'initiative en a un et est en train de le faire évoluer.

PATRIMOINE

Les participants sont invités à réagir aux différentes propositions :

1. Entretien et valorisation du patrimoine tant public que privé

Préserver et valoriser le centre d'Ellemelle

Entretenir les cimetières et sauver les anciennes tombes

Remettre à l'honneur les monuments négligés ou disparus

Valoriser et entretenir les murets

Remettre les fontaines en valeur (Ellemelle, Warzée...)

Cartographier le patrimoine architectural de qualité

Proposition est faite de classer certains éléments du patrimoine mais on relève que, si c'est intéressant d'un point de vue financier, c'est par contre moins attrayant en ce qui concerne les procédures à suivre.

Il existe d'autres façons de valoriser le patrimoine, notamment en le faisant connaître davantage c'est-à-dire en diffusant plus largement l'information à ce sujet. Des panneaux peuvent être installés devant les éléments patrimoniaux intéressants. On peut également partir des promenades et placer des panneaux devant les éléments du patrimoine situés sur le parcours. Il est essentiel également de créer des synergies.

2. Inventaire du patrimoine et cartographie

Il serait peut-être aussi intéressant de réactualiser l'inventaire. Monsieur Alain VOISOT signale que la Jeune Chambre Economique avait édité un document très intéressant sur le patrimoine. Il relève également l'opportunité donnée par la route transcontinentale de Saint-Martin (existence d'une dynamique au niveau du Conseil de l'Europe). Il existe effectivement une église Saint-Martin à Warzée.

Madame Martine MARCHAL et Madame Renée LARDOT se proposent de travailler à cette mise à jour de l'inventaire.

3. « Image de marque » de la Commune

Il apparaît au cours de la discussion qu'il est nécessaire de mettre un thème en avant, c'est-à-dire se donner une identité, une image de marque. Cela permettra de créer ou renforcer une dynamique touristique, de valoriser le patrimoine...

Si l'on devait imaginer une « carte postale numéro 1 », quelle serait-elle ? Le thème des carrières est proposé. Cette question mérite réflexion et pourra être reposée ultérieurement.

4. Répertoire des sites potentiels pour le tournage de films

L'asbl CLAP est en recherche de sites. Monsieur Alain VOISOT se propose de réaliser des photos des sites intéressants (perspectives, plans ouverts...). Il demande cependant l'aval de la Commune pour ce travail et précise que le document devra bien sûr être officialisé par les autorités communales. Les personnes qui le souhaitent peuvent lui envoyer par mails des plans, des photos... (s.alain.voisot@cybernet.be).

5. Adoption d'outils d'aménagements du territoire (RCU, SSC...) et création d'une CCATM

Ces propositions ne sont pas retenues.

La séance est clôturée à 21h40.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion thématique
"Espaces publics et infrastructures de rencontre d'Ellemelle"
le 21 avril 2010 à 20h00
(Salle L'Aurore – rue de Verlée à 4590 Ouffet)**

Présents :

Mesdames et Messieurs Christiane CLOSE, Lucienne DEGOTTE (CLDR), Jean-Pierre LEGRAND (CLDR), Ludivine DE LEVAL, Marc HEUSER, Renée LARDOT (Echevine, CLDR), Henri NANDRIN, Mario QUINTO

Agents de développement : Mesdames Sarah BEAUFAYS et Isabelle LAURENT (GREOA)

Excusés :

Mesdames et Messieurs Caroline CASSART, Christel COPPE, Francis FROIDBISE, Marc GIELEN, Emilie SERVAIS, Jean-Claude THIRION, Paul WAUTHELET

1. Introduction

La réunion débute par le rappel des premières étapes de l'Opération de Développement Rural (ODR) : réunions d'information et de consultation, réunions de retour, rédaction des objectifs de développement.... Ensuite, l'agent de développement explique que l'objectif de la réunion est de poursuivre la réflexion entamée sur des projets liés au village de Ellemelle. Certains pourront être financés jusqu'à 80% par la Région Wallonne. De nouvelles propositions peuvent encore être suggérées.

Un tour de table est réalisé afin de permettre à chacun de se présenter car les habitués sont heureux de voir certaines personnes qui participent pour la première fois aux réunions du PCDR.

Les principales propositions évoquées pour Ellemelle sont reprises une à une.

2. Réflexion sur les projets

La salle et ses abords

Il y a quelques années, la salle était fort occupée. Actuellement, elle est encore occupée de manière épisodique pour des mariages, communions, anniversaires, par le théâtre wallon, la marche Adeps, une activité à la St Nicolas mais il n'y a plus d'associations qui occupent régulièrement la salle. Le Festival Country n'existe plus, le tennis de table est parti s'entraîner ailleurs...

La rénovation de la salle et de ses abords est importante pour redynamiser la vie associative et les participants à la réunion estiment que c'est un des projets à réaliser rapidement. En outre, de nombreuses nouvelles constructions (une vingtaine) sont apparues ces dernières années, avec généralement de jeunes enfants. Les jeunes jouent au football sur la route car ils n'ont aucun espace public disponible. Il y a aussi les 3*20 du village qui vont à Warzée et Ouffet car il n'existe rien à Ellemelle.

Les participants se mettent d'accord sur le fait qu'il faut reconstruire une nouvelle salle, de superficie plus importante, permettant d'accueillir une centaine de personnes assises. Actuellement, il n'est possible d'accueillir que 80 personnes et cela s'avère souvent trop petit. Les participants proposent d'utiliser des matériaux écologiques (chanvre : une entreprise de la région Chanvre Eco est citée...) et de veiller à réduire au maximum les frais de fonctionnement de la future salle, notamment par une bonne isolation et un système de chauffage adapté. Les agents de développement informent les participants d'un système proposé par une entreprise de la région qui place un système de chauffage aux pellets en leasing; sur 7 à 9 ans ce système est quasi remboursé si on calcule la différence de coût avec le système de chauffage utilisé auparavant, généralement du mazout ; ensuite, moyennant une somme modique, le système peut être acquis.

Aménagements intérieurs :

Il est suggéré d'aménager un nouvel espace scénique. Actuellement deux spectacles sont organisés par an mais si les infrastructures étaient plus adaptées, les participants pensent qu'il y aurait plus d'animations. Des cuisines et sanitaires sont à aménager ainsi qu'un espace permettant de stocker du matériel. Il est proposé d'aménager la salle avec des cloisons mobiles pour permettre aussi bien l'organisation de gros évènements mais aussi des réunions en groupes plus restreints. Pour les jeunes, il est proposé d'aménager un espace accessible indépendamment de la salle.

Abords :

L'idée d'aménager un barbecue n'est pas conservée. Par contre, l'aménagement d'une plaine de jeux et d'un terrain de pétanque serait à réaliser, tout en sécurisant bien l'espace par rapport à la route via une séparation physique.

Il est aussi suggéré de prévoir un espace pour permettre aux jeunes de jouer au foot ailleurs que sur la route.

Gestion :

Il y a quelques mois, la salle et l'étang ont été donnés par le comité de gestion à la Commune. Pour la gestion de l'étang, un groupement de bénévoles s'est constitué.

Pour la salle, M. Quinto qui fait partie de ce comité se charge de la location, c'est chez lui que l'on va chercher les clés. Il explique que l'association a donné la salle à la commune à condition d'en être toujours responsable en tant que gestionnaire et il est toujours d'accord de gérer la salle quand celle-ci sera rénovée. Le comité de gestion devra être étendu mais il semble difficile, en tous cas pour le moment, de trouver de nouveaux membres.

Aménagement de l'ancienne administration

Une personne loue une partie du bâtiment. Il y a une salle de classe à l'ancienne que le locataire utilise comme atelier ou comme salle d'exposition pour l'organisation de certaines manifestations culturelles.

Une proposition avait été de donner un espace de ce bâtiment pour accueillir des gardiennes ONE mais cette proposition étonne les participants et n'est donc pas retenue. Tout d'abord,

les gardiennes actuelles ont aménagé leurs maisons pour accueillir des enfants et elles ont encore des places disponibles.

Il semble par contre intéressant de conserver du logement (en revoyant éventuellement la structure intérieure des pièces), de rénover le bâtiment d'un point de vue énergétique et de le mettre aux normes. La salle de classe serait à conserver telle quelle car c'est un patrimoine intéressant, de même que la cour, le préau et la cloche. Il y a donc un aspect patrimonial et culturel du bâtiment à valoriser.

Il est proposé de reprendre contact avec le locataire du bâtiment pour qu'il nous présente son atelier.

Valorisation du centre d'Ellemelle, patrimoine

Plusieurs propositions ont été évoquées : classement du centre, mise en valeur de fontaines, restauration de certains bâtiments ou murets...

Il est proposé de classer le centre d'Ellemelle. Certains participants demandent s'il n'est pas possible de prendre contact avec Qualité Village Wallonie¹ ou la restauration du patrimoine². Toutefois les lieux mentionnés qui seraient à restaurer sont des lieux privés. Il est donc nécessaire, au départ, d'avoir l'accord du propriétaire. En outre, les demandes doivent venir des citoyens. Il est également proposé, pour Ellemelle, le Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGSBR³).

En ce qui concerne les fontaines, les participants mentionnent l'existence de deux fontaines qui ont disparus : rue du Moulin et au coin de la rue des Partisans (légèrement vers Tavier). Il est proposé d'introduire un dossier au petit patrimoine⁴ mais il n'existe pas de photos de ces fontaines.

3. Conclusion

Les agents de développement et Mme Lardot remercient les participants pour leur participation constructive à la réunion puis rappellent la suite du processus. Des fiches-projets vont être réalisées en ce qui concerne les projets d'Ellemelle. Celles-ci seront soumises à la Commission Locale de développement Rural (CLDR) avec l'ensemble des autres projets pour les autres villages et la Commune. La CLDR priorisera les projets à réaliser dans les 3 ans, les 6 ans et les 9 ans. Puis la Commune transmettra certains projets à un bureau d'étude qui réalisera une esquisse pour les premiers projets. Cette esquisse n'est pas un plan définitif mais permet de visualiser le projet et de calculer un budget global nécessaire afin de demander des subsides à la Région wallonne. Avant les plans définitifs, la population sera à nouveau consultée.

La séance est clôturée à 21h20.

¹ <http://www.qualitevillagewallonie.be>

² <http://mrw.wallonie.be/DGATLP/DGATLP/Pages/Patrimoine/Pages/Directions/Restauration.asp>

³ <http://mrw.wallonie.be/DGATLP/DGATLP/Pages/Patrimoine/CE/RW/RGSBR/RGSBR.html>

⁴ <http://mrw.wallonie.be/DGATLP/DGATLP/Pages/Patrimoine/Pages/Actualites/PPPW.asp>

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion thématique
"Espaces publics et infrastructures de rencontre de Warzée"
le 27 avril 2010 à 19h30
(Ecole de Warzée – rue des écoles 2 à 4590 Warzée)**

Présents :

Mesdames et Messieurs Frédéric BROGIATO (Directeur de l'école de Warzée), Caroline CASSART (Echevine, CLDR), Olivier COLLIN (Président du comité des fêtes et de la Maison des jeunes), Kristel COPPE (CLDR), Benoît JADIN (CLDR), Renée LARDOT (Echevine, CLDR), Catherine LONZAR, Marie-Jeanne LEGREVE, Yves MILIS, Jean-Marc MOES, Françoise MORREN, Anne-Catherine REGINSTER, Emilie SERVAIS (CLDR), Willy TAENS, Paul WAUTHELET (CLDR).

Agents de développement : Mesdames Isabelle LAURENT et Marie-Françoise GILIS (GREOA)

Excusés :

Mesdames et Messieurs Marc GIELEN (Bourgmestre, CLDR), Jean-Pierre LEGRAND (CLDR) et Jean-Claude THIRION (CLDR).

1. Introduction

La réunion débute par le rappel des premières étapes de l'Opération de Développement Rural (ODR) : réunions d'information et de consultation, réunions de retour, rédaction des objectifs de développement... Ensuite, l'agent de développement explique que l'objectif de la réunion est de poursuivre la réflexion entamée sur des projets liés au village de Warzée. Certains pourront être financés jusqu'à 80% par la Région wallonne. De nouvelles propositions peuvent encore être suggérées.

Les principales propositions évoquées pour Warzée sont reprises une à une.

2. Réflexion sur les projets

Aménagement d'une maison de village ou d'une salle

Les habitants pensent qu'il y a un besoin pour une salle ou une maison de village à Warzée car de nombreux événements sont organisés. Il y a une vie associative importante et des activités supplémentaires pourraient se développer. Actuellement, c'est la buvette du football qui est utilisée mais elle est inadaptée.

L'école communale de Warzée manque de place : manque d'espace pour le réfectoire, utilisation du préau pour le cours de gymnastique, absence de local pour le rangement du matériel, pas de lieu adéquat pour les fêtes de l'école (Saint-Nicolas, soupers...). Pour l'organisation des soupers de l'école, il faut une salle de 200 personnes. L'école organise des fêtes 3 à 4 fois par an. Pour l'école, l'idéal est d'avoir une salle à proximité directe.

Deux possibilités sont envisagées pour l'aménagement d'un local : créer une maison de village ou une salle à l'arrière de l'école ou reconstruire un bâtiment à l'endroit de la buvette de football tout en conservant des infrastructures pour le football (vestiaires, douches, etc.) et un local pour la Maison des jeunes.

Si un local est construit dans le centre du village, il s'agirait davantage de créer une maison de village plutôt qu'une salle, pour que cela engendre moins de nuisances pour le voisinage. Cependant, il apparaît qu'il y a plus besoin d'une salle que d'une maison de village qui ne permet pas l'organisation d'activités de grande ampleur. Les habitants et notamment les riverains craignent des nuisances sonores. Les nuisances sont majoritairement dues aux voitures qui démarrent et aux personnes qui parlent à l'extérieur plutôt qu'à l'activité à l'intérieur d'un local. Or, il ne paraît pas opportun de restreindre l'utilisation de la salle si elle est dans le centre du village car il faut pouvoir la louer le plus souvent possible pour être rentable au niveau financier.

Il apparaît plus opportun de construire un bâtiment à l'endroit de la buvette du football plutôt que de créer une salle dans le centre du village car

- les nuisances sonores seront réduites
- il y a un parking suffisant au football
- il y a peu de circulation dans la rue du football ce qui rend les abords plus sécurisés
- les rues près de l'école ne sont pas adaptées pour recevoir un trafic important
- contrairement au terrain derrière l'école, le terrain de la buvette du football appartient à la Commune

Pour l'école, une annexe à celle-ci pourrait être envisagée notamment pour accueillir un réfectoire.

La question est posée de savoir si la création d'une salle à Warzée n'est pas "superflue" si une salle est créée à Ouffet. Les habitants indiquent qu'ils ne se déplacent pas facilement à Ouffet pour organiser des activités et qu'ils préfèrent disposer d'un local adéquat dans leur village.

La création d'une salle est importante pour redynamiser la vie associative et les participants à la réunion estiment que c'est un des projets à réaliser rapidement.

Les participants proposent d'utiliser des matériaux écologiques et de veiller à réduire au maximum les frais de fonctionnement de la future salle, notamment par une bonne isolation et un système de chauffage adapté.

Aménagements intérieurs :

Il est suggéré d'aménager une grande salle modulable pour pouvoir la séparer en plusieurs locaux. Des cuisines et sanitaires sont à aménager ainsi qu'un espace permettant de stocker du matériel. Les activités du football doivent être maintenues : buvette, vestiaires, douches. Le bar peut être envisagé dans un plus petit volume.

La maison des jeunes dispose d'un espace situé en-dessous de la buvette de football et il faut veiller à leur conserver un local.

Abords :

Le parking est à maintenir. Un terrain de pétanque est à créer pour remplacer celui qui va être supprimé près de l'école.

Gestion :

Un comité des fêtes vient d'être recréé et il pourrait s'occuper de la gestion de la salle.

Place du Baty

Les participants souhaitent que des bancs et des poubelles soient installés sur cette place. Il y a également un souhait d'installer 2 ou 3 tables pour permettre le pique-nique.

Espaces de convivialité

Lors des précédentes réunions, les habitants avaient exprimé le souhait de créer des espaces de convivialité dans le village. La Commune informe qu'un terrain multisports et quelques jeux pour les plus jeunes vont être installés près de l'école. Les habitants pensent que c'est suffisant. Pour créer ces aménagements, le terrain de pétanque va disparaître. Il est proposé d'en recréer un près du football. Il pourra ainsi être utilisé par les utilisateurs de la buvette du football (future salle) et de la Maison des jeunes.

Aménagement d'un parking pour le cimetière

La Commune possède un terrain à droite du cimetière sur lequel il y a une possibilité de créer un parking. Il y a également un souhait de créer un espace pour les déchets du cimetière.

3. Conclusion

Les agents de développement et Mme Lardot remercient les participants pour leur participation constructive à la réunion puis rappellent la suite du processus. Des fiches-projets vont être réalisées, notamment en ce qui concerne les projets de Warzée. Celles-ci seront soumises à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) avec l'ensemble des autres projets pour les autres villages et la Commune. La CLDR priorisera les projets à réaliser dans les 3 ans, les 6 ans et les 9 ans. Puis la Commune transmettra certains projets à un bureau d'étude qui réalisera des esquisses pour les premiers projets. Ces esquisses ne sont pas des plans définitifs mais permettront de visualiser le projet et de calculer un budget global nécessaire afin de demander des subsides à la Région wallonne. Avant les plans définitifs, la population sera à nouveau consultée.

La séance est clôturée à 20h35.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion thématique

"Biodiversité"

le 5 mai 2010 à 20H00

(Salle polyvalente – rue du village 3 à 4590 Ouffet)

Présents :

Mesdames et Messieurs Joseph BAUDOIN (agriculteur), Michel BERTRAND (guide nature), Christiane CLOSE (guide nature et herboriste), Charles DEFAYS, Maria DEFAYS (CLDR), Marcel DEFREERE, Paulette DEFREERE (CLDR), Francis GROSFILS (CLDR), Francis FROIDBISE (CLDR, Conseiller communal), Marc GIELEN (Bourgmestre, CLDR), Chantal KRAFT, Renée LARDOT (Echevine, CLDR), Bernadette MELOTTE, Marc REGINSTER (agriculteur), Jean-Claude THIRION (CLDR, Commission des Aînés), Philippe VAN SULL (CLDR), Christian VERCRUYSE (agriculteur), Paul WAUTELET (Président du CPAS, CLDR)

Invités : Benoît NOEL et Béatrice GEORGES (GAL Pays des Condruses)

Agents de développement : Sarah BEAUFAYS et Marie-Françoise GILIS (GREOA)

Excusés: Caroline CASSART (Echevine, CLDR), Kristel COPPE (CLDR), Luc DEROCLETTE, Jean-Pierre LEGRAND (CLDR), Benjamin STASSEN

1. Introduction

La réunion débute par le rappel des premières étapes de l'Opération de Développement Rural (réunions d'information et de consultation, réunions de retour, rédaction des objectifs de développement, première réflexion sur les projets...). Ensuite, l'agent de développement explique que l'objectif de la réunion est de poursuivre la réflexion entamée sur des projets liés à la biodiversité, afin de déterminer ceux qu'il sera pertinent de mettre en œuvre dans la Commune. Certains projets ou actions pourront être réalisés assez rapidement par la commune ou des associations de citoyens, d'autres figureront dans les fiches-projets et pourront, pour certains, être financés jusqu'à 80% par la Région wallonne.

Un tour de table est réalisé afin que chacun puisse se présenter.

2. Présentation sur la biodiversité et ce qui peut être fait en matière d'agriculture

Avec une présentation Power Point comme support, Benoît NOEL, chargé de mission au GAL du Pays des Condruses, explique ce qu'est la biodiversité et ce qui peut être fait en agriculture.

Les activités de l'homme ont un impact sur la nature et ainsi sur la biodiversité. Lorsque la nature subit un peu de perturbation (ex: défrichage), la biodiversité a tendance à augmenter. Par contre, de trop grandes perturbations diminuent la biodiversité. Par exemple, on constate qu'il y a moins de diversité au Canada car le milieu naturel a subi peu d'influence de l'homme.

Au niveau de la biodiversité chez nous, on constate des disparitions d'espèces. Des sites dits "Natura 2000" ont été identifiés comme intéressants à préserver. En Wallonie, au nord du sillon Sambre et Meuse, il y a peu d'espaces à préserver. La commune d'Ouffet se situe dans une zone intermédiaire où la biodiversité est présente mais menacée. On constate qu'il y a beaucoup d'espèces envahissantes au nord du sillon Sambre et Meuse. Au sud de ce sillon, les écosystèmes sont moins perturbés et donc, résistent mieux.

Au niveau de la biodiversité en agriculture, il existe des Mesures Agri-Environnementales (MAE). Les agriculteurs peuvent recevoir des aides en mettant en place ces mesures. Les MAE sont en démonstration au CTA à Strée. Il faut toujours cependant garder à l'esprit que ce n'est pas toujours facile pour les agriculteurs de prendre des mesures en faveur de la biodiversité car ils font face à une concurrence au niveau mondial et il faut garder l'objectif de rentabilité.

Voici quelques exemples de ce qui peut être fait :

- Beetle bank, ou butte semée de hautes herbes pérennes non fauchées. Cela diversifie l'habitat agricole et constitue une zone idéale pour la reproduction des oiseaux. C'est également favorable aux auxiliaires utiles à l'agriculture c'est à dire aux espèces qui luttent contre les nuisibles.
- les mares permettent de valoriser les zones humides. Il existe des primes pour la création.
- Pré-verger : planter des arbres fruitiers dans les prairies. Au CTA et au CRIE de Modave, il y a des vergers conservatoires pour éviter la disparition de certaines espèces. Si on arrête de cultiver certaines espèces, elles disparaîtront. Or, certaines sont importantes pour lutter contre certains types de maladies par exemple.
- Arbre en champ : planter des arbres dans les terres de cultures. Le rendement de la culture est conservé à 80 % mais les revenus de la parcelle sont plus importants car on obtient 50 % de rendement en plus en exploitant les arbres (plusieurs espèces de bois précieux). Cette mesure permet de diminuer les produits phytosanitaires et a un impact paysager positif. C'est une mesure au carrefour entre la biodiversité et la productivité. Cela fonctionne bien avec le froment, l'orge, le colza. Les arbres améliorent les terres en carbone grâce aux feuilles et aux racines. Par contre, les arbres n'ont pas d'effet brise-vent, pour cela il faut planter des haies qui sont valorisées en bois-énergie.
- Elever des animaux de race locale menacée. Les moutons roux d'Ardennes peuvent en pâture débroussailler certains endroits difficilement accessible (ex: tumulus). Le Blanc Bleu mixte permet aux producteurs laitiers de diversifier les revenus car il produit du lait et de la viande. Les poules ardennaises, bien que peu productives, sont des poules robustes à chair et œufs de bonne qualité.

3. Présentation sur la gestion différenciée

Béatrice GEORGES, chargée de mission au GAL du Pays des Condruses, explique la gestion différenciée. C'est une méthode de gestion des espaces verts qui préconise :

- l'utilisation raisonnée de traitements phytosanitaires, qui sont à l'origine d'une pollution de l'eau et de l'air, ainsi que d'effets sur la santé de la population et des agents techniques. L'utilisation d'intrants est remplacée par des moyens mécaniques et des pratiques respectueux du fonctionnement écologique du milieu.
- la diversification des plantes et le retour à l'utilisation d'essences locales, favorisant le développement du patrimoine naturel local qui sont plus résistants aux parasites éventuels.
- une gestion très réduite sur certains sites naturels type boisement, sans exclure une gestion de sécurité.

Dans la pratique, la gestion différenciée, c'est :

- adapter le mode de gestion d'un espace en fonction de divers critères tels que sa situation géographique, son utilisation, sa fréquentation, sa superficie etc. Il ne faut pas essayer de tout gérer à l'identique.
- répartir les espaces publics en différentes classes d'entretien
- "ramener la nature en ville"
- limiter les intrants (pesticides, eau, engrais...)
- favoriser la biodiversité
- favoriser les espèces indigènes
- modifier nos comportements face aux "mauvaises herbes", à l'aménagement des parterres...

Actuellement, la gestion des espaces verts demande beaucoup de moyens humains et financiers. La gestion différenciée permet de réduire les moyens nécessaires. Il faut établir un classement des endroits à entretenir en fonction de l'utilisation et programmer un entretien en conséquence. Il est aussi nécessaire de revoir notre notion du "propre".

Comment faire de la gestion différenciée dans son jardin ?

- en diversifiant les espaces
- en aménageant des espaces plus sauvages à côté d'espaces plus horticoles
- en favorisant les plantes indigènes
- en favorisant l'installation d'une faune utile
- en réduisant les intrants

Pourquoi faire de la gestion différenciée dans son jardin ?

- diversifier la végétation permet d'accueillir une faune utile pour le jardinier
- utiliser des plantes indigènes limite les besoins en intrants et ces plantes sont plus résistantes
- la diversification des espaces offre des espaces de jeux et de découverte
- diminuer les pollutions
- limiter les besoins en eau
- moins de temps de travail pour certains aménagements

Chaque citoyen doit se sentir concerné par la pollution des eaux et du sol. En effet, contrairement à certaines idées reçues, cette pollution n'est pas principalement due à l'agriculture. Les sources de pollution non agricoles, comme le désherbage des parkings et des chemins par les services communaux ou les particuliers, contribuent à plus de la moitié des matières actives retrouvées dans les cours d'eau.

Pour plus d'informations, la présentation Power Point est disponible sur le site www.pcdr.be ou peut être transmise à toute personne qui en fait la demande. Béatrice Georges renseigne également le site www.gestiondifferentielle.be, pour plus d'informations.

4. Discussion sur les différents projets

L'agent de développement indique qu'il existe différents outils en Région wallonne auxquels les communes peuvent souscrire : fauchage tardif¹, combles et clochers, Contrat de rivière (la commune vient d'y souscrire), Plan Communal de Développement de la Nature²...

Ensuite, l'agent de développement rappelle les différentes propositions qui ont déjà été formulées :

- Plantation d'arbres, arbustes et haies d'espèces indigènes (information, incitants...)
- Création de fontaines naturelles et de mares
- Sensibiliser les habitants et les autorités communales à la préservation des espaces verts
- Création d'un service communal d'environnement
- Fleurir davantage la Commune
- Organiser des opérations de nettoyage collectives
- Installer des poubelles publiques à tri sélectif

Madame Lardot fait part de l'avis de Monsieur Derochette qu'elle a reçu par mail et auquel Monsieur Stassen adhère: *"En marge des idées comme la création de mares et de prairies fleuries que je trouve excellentes, il m'apparaît essentiel sur le territoire de la commune de réhabiliter le réseau de haies et les boisements linéaires. En effet, les massifs boisés existants, souvent de petites tailles, doivent être reliés entre eux pour créer la connectivité (maillage) nécessaire au déplacement de bon nombre d'espèces (oiseaux et chauves-souris entre autres..) et fournir ainsi un habitat plus propice à leur développement. Or notre territoire communal, à part quelques haies isolées en est fort dépourvu. Il me paraît utile d'examiner la possibilité d'en implanter, en essences indigènes adaptées bien sûr, d'une part sur les chemins communaux et d'autre part, avec sensibilisation et probablement incitants sur les terrains de nos agriculteurs. Quelques fonds de petits vallons se verraient également plantés de cordons d'aulnes ou de saules afin d'améliorer les capacités d'accueils pour l'avifaune assez peu gâtée dans cette zone. Je suis à votre disposition pour vous fournir quelques exemples d'endroits qui mériteraient ce type d'aménagement et examiner avec vous les possibilités de le mener à bien."*

Par souci de clarté et de concision, les remarques, émises à différents moments de la réunion, sont regroupées dans un même paragraphe.

¹ Le fauchage tardif consiste à ne pratiquer qu'un seul fauchage annuel, en fin de saison, sur certains talus et accotements du réseau routier. Les autres talus et accotements sont fauchés plusieurs fois dans l'année. Sur le réseau routier, les zones de fauchage tardif doivent être soigneusement sélectionnées en fonction des aspects de sécurité routière et du patrimoine naturel présent. Il convient de maintenir une végétation basse sur les bords de routes situés à l'intérieur des virages, à l'approche des carrefours de même qu'aux abords des accès aux propriétés riveraines. Le fauchage tardif se pratique après le 1er août ou le 1er septembre en fonction des cycles biologiques des espèces recensées.

² Un PCDN vise à maintenir, à développer ou à restaurer la biodiversité au niveau communal en impliquant tous les acteurs locaux et après avoir dégagé une vision commune de la nature et de son avenir au niveau local. Pour de plus amples informations sur ce qu'est un PCDN, nous vous invitons à consulter le site de la Région wallonne (<http://environnement.wallonie.be/dnf/PCDN>).

La Commune n'a pas souscrit à la convention de fauchage tardif. Pour les communes qui souhaitent pratiquer le fauchage tardif, un fonctionnaire de la Région wallonne peut aider à définir les endroits où pratiquer le fauchage tardif tout en tenant compte de l'aspect sécurité. Il réalise en même temps un inventaire botanique. Certains participants indiquent que le fauchage tardif n'est intéressant que si on enlève la matière organique pour éviter un enrichissement du sol. Si on laisse faire, cela conduit à une banalisation des plantes (orties, ronces...). Benoît Noël rappelle que la biomasse peut être valorisée en biogaz.

Des participants rappellent qu'idéalement il faut faucher lorsque les fleurs sont en graines et une seule fois par an. Les participants pensent que la Commune devrait participer à la démarche du fauchage tardif au moins à quelques endroits de la Commune.

La Commune s'est engagée à lutter contre les plantes invasives. Certains participants proposent que la Commune publie un article dans le Bulletin communal pour informer sur les plantes invasives et demander la contribution des citoyens pour signaler la présence de ces plantes. En outre, la Commune pourrait diffuser des dépliants de la Région wallonne, par exemple sur la Berce du Caucase, via le feuillet communal.

Les petites actions telles que la création de mares, la plantation de haies... doivent s'inscrire dans une réflexion plus globale. En effet, une mare n'a pas beaucoup de sens sans un réseau de mares. Certains se demandent comment commencer le maillage. Il faut que chacun participe à son échelle. Les participants pensent qu'il faut déjà commencer avec les personnes intéressées en espérant que cela produise un effet boule de neige. La notion de sensibilisation est également très importante. Dans le bulletin communal, il faudrait informer des actions entreprises par la commune et/ou des citoyens et expliquer que tout le monde peut le faire chez soi. Il faut changer les mentalités des citoyens !

5. Conclusion

Les agents de développement présentent quelques références en lien avec la biodiversité pour ceux qui sont intéressés (voir ci-dessous). Ensuite, les agents de développement remercient les participants pour leur participation à la réunion puis rappellent la suite du processus. Des fiches-projets vont être réalisées et soumises à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR). La CLDR priorisera les projets à réaliser dans les 3 ans, les 6 ans et les 9 ans. Puis la Commune transmettra certains projets à un bureau d'étude qui réalisera des esquisses pour les premiers projets. Ces esquisses ne sont pas des plans définitifs mais permettront de visualiser le projet et de calculer un budget global nécessaire afin de demander des subsides à la Région wallonne. Avant les plans définitifs, la population sera à nouveau consultée.

6. Divers

Pour aller plus loin, voici quelques idées

- Conseils et astuces pour agir au quotidien : « 366 gestes pour la biodiversité », publication gratuite à commander sur le site des sciences naturelles, <http://www.sciencesnaturelles.be/active/museumnews/366tips>
- Brochures " La biodiversité en Belgique : un aperçu" et "La biodiversité en Belgique : une question vitale" à télécharger sur <http://www.jedonnevieamaplanete.be>
- <http://biodiversite.wallonie.be/>
- <http://www.biodiversite52.be> (52 semaines, 52 thèmes)
- Nature et Progrès (visites de jardins...)

- Pour les enfants, DVD Ma planète chérie
- ...

La séance est clôturée à 21h45.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion thématique

"Services"

le 11 mai 2010 à 20h00

(Salle polyvalente – rue du village 3 à 4590 Ouffet)

Présents :

Mesdames et Messieurs Caroline CASSART (Echevine, CLDR), Giuliana COLPANI, Marcel DEFRERE, Lucienne DEGOTTE (CLDR), Francis FROIDBISE (CLDR), Béatrice GODFRIN (Maison Croix-Rouge Aywaille-Hamoir-Ouffet), Mariette HENRY (ADMR, Conseil communal des aînés), Patricia HOTTE (Télé-Service du Condroz), Renée LARDOT (Echevine, CLDR), Jean-Pierre LEGRAND (CLDR), Jean-Pierre SCHLÖSSER (CLDR), Emilie SERVAIS (CLDR), Jean-Claude THIRION (Commission des aînés, CLDR), Nadine VAN DER POORTEN (CPAS), Paul WAUTELET (CPAS, CLDR)

Agents de développement : Mesdames Isabelle LAURENT et Marie-Françoise GILIS (GREOA)

Invitée : Madame Martine BALTHAZART (ADMR)

1. Introduction

La réunion débute par le rappel des premières étapes de l'Opération de Développement Rural (ODR) : réunions d'information et de consultation, réunions de retour, rédaction des objectifs de développement... Ensuite, l'agent de développement explique que l'objectif de la réunion est de poursuivre la réflexion entamée sur des projets liés aux services, afin de déterminer ceux qu'il sera pertinent de mettre en œuvre dans la Commune. Certains projets pourront être financés jusqu'à 80% par la Région wallonne. De nouvelles propositions peuvent encore être suggérées.

Les défis identifiés pour la Commune, lors des précédentes réunions, en rapport avec le thème de ce jour sont les suivants :

Défi n°3 : Dynamiser la vie citoyenne afin de permettre à chacun de s'épanouir, de renforcer le lien social et la participation citoyenne

Défi n°4 : Développer la solidarité citoyenne

Défi n°5 : Améliorer la mobilité et la sécurité routière

Les objectifs permettant d'atteindre ces défis sont :

3.6 Améliorer la communication et l'information

3.7 Renforcer les relations intergénérationnelles en valorisant les outils existants

4.1 Soutenir les services à domicile

4.2 Dynamiser la création de tous types de logements adaptés aux besoins

5.4 Elargir et coordonner les services de mobilité

Un tour de table est proposé afin que chacun puisse se présenter.

Les principales propositions évoquées en rapport avec les services sont reprises une à une.

2. Réflexion sur les projets

1. Création d'une Maison communautaire

a. Témoignage d'un membre de la Commission des aînés

La réunion débute par une information apportée par Monsieur Jean-Claude Thirion, qui a eu l'occasion, avec d'autres membres de la Commission des aînés, d'aller visiter une Maison communautaire (Les Chataîgniers) à Couthuin (commune de Héron). Monsieur Thirion précise qu'il s'agit juste ici d'un témoignage et non d'une prise de position sur le bien-fondé ou non d'un tel projet dans la Commune.

Cette Maison communautaire a été créée à l'initiative de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) avec l'aide du CPAS. L'objectif est de lutter contre l'isolement. Entre 10 et 14 personnes du troisième âge (65 ans minimum) sont les bénéficiaires de ce service, ouvert deux jours par semaine (le mardi et le jeudi).

La Maison communautaire est une petite maison avec jardin, achetée et mise à disposition par le CPAS de Héron. Cette maison comprend un living avec cuisine équipée, un salon-bibliothèque avec TV, une chambre avec 2 lits, un espace sanitaire de 3 WC, un local réserve. La propriété comprend également un jardin en partie cultivé avec l'aide d'ouvriers communaux, avec un potager surélevé à hauteur des mains et une pelouse arborée. L'espace répond aux normes de sécurité (alarme, incendie, évacuation...).

L'équipement, le mobilier et le petit matériel ont en grande partie été recueillis par l'équipe d'animation auprès de donateurs divers.

Le Conseil communal et le CPAS n'ont pas subventionné directement le projet. Le Conseil communal met juste à disposition, exceptionnellement, un car scolaire pour des excursions. Quant au CPAS, il a investi pour l'achat de l'immeuble. Il a également mis à disposition le Portabus (équivalent du Oufibus) pour le transport des personnes. Le salaire des animatrices (+/-2x mi-temps) a été payé pendant 2 ans par l'ADMR et le CPAS.

Le budget de fonctionnement est constitué d'une participation de 9 € par jour, demandée aux bénéficiaires pour financer la nourriture et les activités. Il faut ajouter le produit de la vente des réalisations lors de fêtes ou brocantes à l'extérieur.

Les activités proposées aux bénéficiaires sont notamment : bricolages divers, tricot, photographie, cuisine, jardinage au potager, natation dans une piscine créée et aménagée pour des personnes en difficulté ... L'intergénérationnel n'est pas oublié (échanges, jeux, repas avec les élèves d'une école).

Les prestations des animatrices sont diverses : planning des journées, préparation des repas, encadrement des activités, intendance et logistique, organisation et encadrement des activités extérieures (portes ouvertes, excursions...).

Gérer les conflits, éviter l'infantilisation, orienter les personnes vers des spécialistes en fonction des problèmes rencontrés sont quelques uns des problèmes et défis rencontrés.

Les autres Maisons communautaires sont situées à Bertrix, Chimay et Trois-Ponts.

b. Intervention de Madame Balthazart (ADMR)

Madame Balthazart complète l'intervention de Monsieur Thirion et répond aux questions des participants.

Le salaire des animatrices a, durant les 2 premières années, été payé par le CPAS et l'ADMR, comme cela avait été précisé dès le début du projet. L'asbl « Maison des Châtaigniers » emploie désormais les 2 personnes sous statut APE ; cette aide à l'emploi ne couvre cependant qu'une partie des charges liées à ces emplois.

Avant d'être engagée, une des animatrices était aide-familiale et l'autre aide-ménagère. Elles ont bénéficié d'une formation d'un jour par mois pendant un an.

La gestion de la Maison communautaire est assurée par un Comité d'accompagnement, composé d'un représentant de l'ADMR (chargée de projet), d'un représentant du CPAS (secrétaire) et des 2 animatrices. Ce Comité gère notamment les « entrées » et les « sorties » des bénéficiaires.

Les personnes qui souhaitent intégrer la Maison communautaire figurent d'abord sur une liste d'attente. Lorsqu'elles sont acceptées, elles passent par une période d'essai. Après cette période, elles signent un contrat, si elles le souhaitent, et s'engagent à fréquenter régulièrement la Maison communautaire. La plupart des personnes s'engagent à venir deux jours par semaine, mais elles peuvent aussi s'engager pour une journée ou une demi-journée.

Ce type de structure existe bien sûr ailleurs, sous diverses formes (en fonction du projet, du type de population...).

Une enquête est parfois réalisée auprès de la population avant de mettre en place ce type de projet.

A Couthuin, les places disponibles ont été occupées dès le départ. La Maison a d'abord été ouverte un jour par semaine, et après 4 mois, 2 jours par semaine.

c. Une Maison communautaire à Ouffet ?

Concernant un éventuel projet à Ouffet, la réflexion a été entamée il y a environ deux ou trois ans. Un local de plain-pied pourrait être disponible. Il s'agit du local situé derrière la Sittelle, qui pourrait être bientôt libre car un déménagement du local des jeunes est envisagé dans le bâtiment rue aux Oies.

Un participant suggère de ne pas créer une nouvelle asbl. Les asbl sont en effet nombreuses sur l'entité et l'une d'elles pourrait élargir ses activités pour prendre ce projet en charge.

A la question de Monsieur Wautelet de savoir si l'ADMR serait partante pour un éventuel projet à Ouffet, Madame Balthazart répond que cela doit être analysé.

La population d'Ouffet est vieillissante. Ce projet est donc pertinent et suscite l'adhésion des participants.

2. Soutien aux services à domicile

De nombreux services existent dans la Commune et certains participants à la réunion représentent ces services. Télé-Services Condroz organise un repas chaque mois au prix de 6€/personne, la Maison Croix-Rouge est présente à Ouffet... La Maison Croix-Rouge va développer le projet Estia, qui n'existe pas encore sur Ouffet ; il s'agit de visites à domicile de personnes âgées demandeuses, réalisées par des bénévoles. Un autre service est également en train de se mettre en place, il vise à assurer le transport des enfants pour des visites à leur parent en prison.

Ouffet étant une petite commune, il n'est pas possible d'avoir des services en fonds propres, des conventions sont donc conclues avec d'autres services et le CPAS intervient : SACHA (accompagnement pour personnes handicapées adultes), Teignouse, Centre de Santé Mentale de Nandrin... L'existence de tous ces services est régulièrement rappelée dans le feuillet communal. Un inventaire existe également.

Il ne semble donc pas nécessaire de mettre en place de nouvelles actions ou de nouveaux projets pour les services à domicile.

3. Amélioration de la communication

Comme cela a déjà été dit à plusieurs reprises, le site Internet communal est à améliorer.

4. Création de services de mobilité

a) Ouffibus

Ce service de taxi social est en place, depuis janvier 2010, grâce à un partenariat public-privé. La société Visiocom met à disposition de la commune un minibus pendant 3 ans, financé par les commerçants locaux via une publicité apposée sur le véhicule. En contrepartie, le CPAS se charge de mettre un chauffeur à disposition et de financer les frais de fonctionnement (entretien, frais d'assurance, carburant, nettoyage). Après 3 ans, le CPAS peut relancer la procédure pour 3 années supplémentaires, avec de nouveaux partenaires commerciaux.

Le minibus est accessible à toute la population, sous réservation préalable, mais des critères de priorité ont été établis. Les transports collectifs sont privilégiés. Le bus circule dans un rayon de 40 km autour de Ouffet, vers Huy le mercredi matin pour le marché notamment ; il est également utilisé par l'ILA (Initiative Locale d'Accueil) ; il transporte les jeunes qui suivent des cours pour le permis de conduire...

b) Projets du GAL (Groupe d'Action Locale) Pays des Condruses

Le GAL est en train de mettre certains projets en place :

- Taxi-Condruces : deux bus seront disponibles prochainement pour un service de taxi social. La commune de Ouffet participe au financement de ce projet.

- Dialogue avec le TEC pour un redéploiement des lignes : certains aménagements vont être demandés.

- Réflexion sur la possibilité de réaliser un service de co-voiturage

- Mise en place du Rapidobus, c'est-à-dire d'une liaison rapide entre Marche et Liège. Une réorganisation des lignes et modes de déplacements vers cette dorsale est en phase de réflexion au niveau des communes.

5. Création de « logements intergénérationnels » et de « logements tremplins »

Les agents de développement fournissent des explications sur ce que recouvrent ces deux concepts¹. Les participants discutent ensuite de l'opportunité éventuelle de développer de tels projets dans la commune

a) Logements tremplins

De façon générale, la réflexion sur les logements tremplins se base sur différents constats :

- le départ des jeunes est un constat que les communes voudraient enrayer ;
- les jeunes (couples) ont un impact positif sur la dynamique locale (vie associative, écoles ...)
- la diversité de la population (générations, catégories sociales, culturelles ...) dans une commune est nécessaire ;
- il est difficile pour les jeunes d'accéder à la propriété (épargne de départ).

Les pouvoirs publics locaux sont amenés à agir pour faciliter l'accès à la propriété et pour inciter les jeunes à rester habitant de leur commune, et cela de différentes façons :

- création de logements tremplins, qui sont des logements locatifs mis à la disposition de jeunes ménages par une commune moyennant un loyer modéré. Si les jeunes locataires achètent ou construisent un logement dans la même commune, une partie du loyer versé peut leur être restituée.
- création de logements à loyer modéré prioritairement adressés à des jeunes ménages, sans restitution de loyer en cas d'installation définitive dans la commune.

L'idée de base est que les jeunes peuvent faire des économies et quelques années plus tard ils peuvent s'installer définitivement dans la commune (acquisition ou construction de logements).

Pour les logements tremplins, il est important de « penser global ». Les projets sont à conjuguer avec d'autres projets, de manière complémentaire et coordonnée. La convivialité

¹ Cf deux cahiers édités par la Fondation rurale de Wallonie

N°2 – Le logement « tremplin »

http://www.frw.be/fileadmin/user_upload/frw/publications/CT2_Logement_tremplin.pdf

N°3 – Le logement intergénérationnel

http://www.frw.be/fileadmin/user_upload/frw/publications/CT3_logement_intergeneration.pdf

des lieux doit être organisée et la meilleure intégration possible dans le tissu local existant doit être assurée. Quant au choix du bâtiment, il peut s'agir de réhabilitation du bâti existant ou de construction de nouveaux bâtiments. Les installations doivent être performantes au niveau énergétique. En matière de financement, les subsides du développement rural seraient de 80%.

Après discussion et en conclusion, les participants pensent que ce type de projet est intéressant et souhaitent qu'une fiche du PCDR concerne ce projet.

b) Logements intergénérationnels

Ces logements sont conçus et aménagés, par un pouvoir public, pour accueillir simultanément des locataires jeunes et des locataires âgés, en encourageant et en facilitant les interactions entre eux, notamment les échanges de services. Différents constats justifient ce type de projet : l'évolution de la société crée des barrières entre les générations, la pratique du lotissement aggrave le phénomène, la vie sociale s'appauvrit, la mémoire collective s'éteint ...

Ces logements ont différentes fonctions : promouvoir la solidarité et les échanges entre générations, assurer la diversité sociale, favoriser la cohésion sociale, retarder la solution « maison de repos », faciliter la vie des jeunes ménages, augmenter l'offre de logements locatifs à loyer modéré...

Il est essentiel de donner vie à ce lieu afin qu'il soit un lieu d'échange réel entre générations. L'aménagement judicieux de l'espace intérieur et extérieur est une première condition. Il est également possible d'être proactif dans la création du lien social (mission confiée à un service, à une équipe d'animation sociale...) en utilisant divers modes d'intervention : suggérer et rappeler aux locataires d'échanger des services, organiser des activités rassemblant les générations...

Suite à ces explications, les participants entament une discussion. Il est signalé que, dans le plan d'ancrage communal, 4 appartements sont prévus à La Maladrée pour de l'intergénérationnel.

Il apparaît en conclusion qu'il est pertinent de développer d'autres projets de ce type et donc d'inclure une fiche « logements intergénérationnels » dans le PCDR.

3. Conclusion

Les participants sont remerciés pour leur participation et les agents de développement rappellent la suite du processus. Des fiches-projets vont être réalisées. Celles-ci seront soumises à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) (Commission représentative de la population) avec l'ensemble des autres projets pour les autres villages et la Commune. La CLDR priorisera les projets à réaliser dans les 3 ans, les 6 ans et les 9 ans. Puis la Commune transmettra certains projets à un bureau d'étude qui réalisera des esquisses pour les premiers projets. Ces esquisses ne sont pas des plans définitifs mais permettront de visualiser le projet et de calculer un budget global nécessaire afin de demander des subsides à la Région wallonne. Avant les plans définitifs, la population sera à nouveau consultée.

La séance est clôturée à 21H30.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion thématique

"Vie associative"

le 17 mai 2010 à 20H00

(Salle polyvalente – rue du village 3 à 4590 Ouffet)

Présents :

Mesdames et Messieurs Marcel DEFRERE, Lucienne DEGOTTE (CLDR), Francis FROIDBISE (CLDR, Conseiller communal), Marc GIELEN (Bourgmestre, CLDR), Benoît JADIN (CLDR), Paulette JANSSEN (CLDR), Renée LARDOT (Echevine, CLDR), Jean-Pierre LEGRAND (CLDR), Marc LOSSON, Jean-Claude THIRION (CLDR, Commission des Aînés), Paul WAUTELET (Président du CPAS, CLDR).

Agents de développement : Marie-Françoise GILIS (GREOA)

Excusés: Caroline CASSART (Echevine, CLDR), Jean-Pierre SCHLOSSER (CLDR), Emilie SERVAIS (CLDR).

1. Introduction

La réunion débute par le rappel des étapes de l'Opération de Développement Rural. L'agent de développement explique que l'objectif de la réunion est de poursuivre la réflexion entamée sur des projets liés à la vie associative, afin de déterminer ceux qu'il sera pertinent de mettre en œuvre dans la Commune. Certains projets ou actions pourront être réalisés assez rapidement par la commune ou des associations de citoyens, d'autres figureront dans les fiches-projets et pourront, pour certains, être financés jusqu'à 80% par la Région wallonne.

2. Discussion sur les différents projets

Avant d'entamer la discussion, l'agent de développement rappelle les différentes propositions qui ont déjà été formulées.

Par souci de clarté et de concision, les remarques, émises à différents moments de la réunion, sont regroupées dans un même paragraphe.

Vie de quartier

Remettre sur pieds d'anciennes manifestations ou événements folkloriques; relancer l'Opération « Villages fleuris »; redynamiser le projet « Village des crèches » pour qu'il redevienne une fête de quartier

Les organisateurs d'activités rencontrent des difficultés pour trouver des bénévoles en suffisance. En outre, les participants indiquent qu'il faudrait que les jeunes s'impliquent davantage dans l'organisation pour assurer la pérennité des activités. Il y a parfois un manque de confiance des aînés envers les jeunes au niveau de la responsabilité, notamment lorsque les jeunes sont bénévoles. Certains participants pensent qu'il faut engager les jeunes dans la responsabilité de l'organisation.

En ce qui concerne les nouvelles activités, une troupe de théâtre va être mise sur pied. Pour le reste, il semble qu'il faut essayer de pérenniser l'existant plutôt que de vouloir créer de nouvelles activités. Pour maintenir certaines manifestations sur le long terme, il faudra envisager de revoir les activités proposées (ex: village des crèches). Il est toutefois proposé de réinstaurer le jumelage avec la commune de Vagney.

Organiser une fois ou deux par an une réunion des associations

Toutes les associations ont des objectifs identiques. Une rencontre entre les associations permettra d'apprendre à mieux se connaître, d'échanger des conseils, des adresses ou du matériel pour l'organisation. Cette rencontre permettra également d'organiser un calendrier annuel des activités pour éviter que plusieurs activités ne soient organisées en même temps. La centralisation de l'information et l'organisation de cette rencontre seront prises en charge par le Syndicat d'initiative.

Communication

Il faut veiller à améliorer la publicité de ce qui est organisé. Il est proposé de publier un agenda culturel une à deux fois par an. Cela peut être semblable au feuillet communal mais il aurait pour but d'informer des activités qui sont organisées dans la Commune. Celui-ci pourrait être réalisé suite à la réunion des associations.

Il est également proposé de mieux utiliser le calendrier d'Intradel en y intégrant le plus d'activités possibles. Cependant, ce calendrier est réalisé à une période de l'année où on ne connaît pas encore toutes les activités d'où l'intérêt d'un agenda complémentaire. En outre, les coordonnées des présidents des groupements pourraient être remises dans le Bulletin communal, comme celles des mandataires, cela existait précédemment.

Vie culturelle

Organiser un transport pour les activités culturelles

Un transport pourrait être organisé pour des activités avec le bus communal. Il faudrait cependant que les personnes s'inscrivent à l'avance ; ponctuellement les aînés bénéficient de ce service.

Bibliothèque

La superficie n'est pas suffisante pour être reconnue et il est difficile de l'agrandir à l'emplacement actuel. Un déménagement peut être envisagé dans la Tour de Justice. Ce changement de localisation permettrait à l'administration de s'agrandir car il manquera de place à un moment donné.

Comité culturel

Il y a une volonté de créer un comité culturel dans la Commune mais c'est un projet à plus long terme. Une fiche-projet peut être créée dans le PCDR.

Nouvelles activités

L'aménagement des futures salles communales permettra d'organiser des activités plus régulièrement à Ouffet (ex: expositions).

Vie sportive

Aider les clubs existants à se maintenir (entretien des terrains, salle pour les clubs...)

Il y a quatre comités dans la Commune : judo, tennis, football, gymnastique. Pour les aider, la commune répond, selon ses possibilités, à leurs besoins en matière d'infrastructures et de logistique. Il n'est pas envisagé de créer de nouveaux comités. Par contre, des partenariats public-privé pourraient être créés en fonction d'éventuelles futures opportunités. De tels partenariats existent déjà (piscine, asbl TSA¹...) et fonctionnent bien.

Jeunesse

Créer une « vraie » Maison des jeunes (encadrement)

Il semble que pour qu'une Maison des jeunes soit officiellement reconnue et puisse bénéficier d'un encadrement, il faut qu'il y ait 20 activités organisées par semaine. Cette solution est difficilement envisageable à Ouffet.

Actuellement, les jeunes disposent d'un local à Ouffet sans encadrement d'un adulte mais tout ne se passe pas toujours au mieux. Les responsables de cette maison des jeunes changent souvent. Ce local est ouvert trois fois par semaine. Par contre, à Warzée, le local est ouvert une fois par semaine. La fréquentation de ces lieux est relativement importante.

Par contre, le Patro fonctionne bien. Il permet la rencontre entre les jeunes et l'encadrement des plus jeunes. En outre, la mixité sociale y est importante et fonctionne bien.

5. Conclusion

L'agent de développement remercie les participants pour leur participation à la réunion puis rappelle la suite du processus. Des fiches-projets vont être réalisées et soumises à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

La séance est clôturée à 21h00.

¹ Tennis, sports, accueil aux sports

Ouffet

Opération de Développement Rural

Réflexion sur les projets à développer dans la Commune

Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) est un document stratégique reprenant des projets à court, moyen ou long terme qui visent l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des habitants. La conception d'un PCDR s'effectue en plusieurs phases durant lesquelles la participation citoyenne est au cœur du processus.

Depuis novembre 2008, de nombreuses idées ont été émises lors de différentes réunions publiques. De nouvelles rencontres sont organisées afin d'approfondir les projets retenus lors des précédentes réunions. **Ces réunions sont ouvertes à toute la population, n'hésitez pas à y participer !**

<p>Mobilité douce : chemins, promenades... (GT 3*)</p>	<p>Mercredi 24 février 2010 à 20h Salle polyvalente (rue du village 3 - Ouffet)</p>
<p>Les réunions précédentes ont mis en évidence le besoin de revoir l'offre de chemins et promenades afin de développer le tourisme et d'améliorer le maillage intervillage dans la Commune. La réunion débutera par un exposé de l'existant et visera à préparer la suite de travail.</p>	
<p>Energie et production locale (GT 2*) <i>Invités : Marc Wauthélet, Benoît Noël (GAL Pays des Condruzes)</i></p>	<p>Samedi 6 mars 2010 à 13h30 Salle polyvalente (rue du village 3 - Ouffet)</p>
<p>Les activités de production locales sont un atout important de la Commune. Sur base d'un exposé, nous envisagerons des projets permettant de les valoriser : production d'énergie à partir de cultures végétales ou d'effluents d'élevage, Groupement d'Achat Commun... Il sera également question de l'utilisation rationnelle de l'énergie.</p>	
<p>Eau (GT 1*) <i>Invité : Contrat de Rivière Ourthe</i></p>	<p>Jeudi 11 mars 2010 à 20h Salle polyvalente (rue du village 3 - Ouffet)</p>
<p>La réunion débutera par une présentation du Contrat de Rivière auquel la Commune a souscrit et des actions qui peuvent être réalisées dans ce cadre. On parlera également des propositions relatives à l'épuration.</p>	
<p>Parc artisanal, atelier rural, soutien aux commerces et artisans ... (GT 2*)</p>	<p>Jeudi 18 mars 2010 à 20h Salle polyvalente (rue du village 3 - Ouffet)</p>
<p>Cette réunion sera l'occasion de présenter les perspectives de développement du parc artisanal. Une information sera également donnée sur le fonctionnement d'un atelier rural qui est un local loué par une Commune à prix réduit pour permettre aux TPE ou PME de se lancer ou de se diversifier. La réunion sera également l'occasion d'envisager d'éventuelles actions de soutien aux commerces et artisans locaux.</p>	

Espaces publics et infrastructures de rencontre d'Ouffet (GT 4*) Visite de terrain	Samedi 20 mars 2010 à 10h Tour de Justice (rue du Perron – Ouffet)
<p>Un des grands défis de la Commune est de dynamiser la vie citoyenne. Il existe en effet peu d'infrastructures de rencontre dans les villages. A Ouffet, il sera question de l'aménagement de divers lieux : la Tour de Justice et ses abords, la Place, un local communautaire rue Tige Pirette, une salle des fêtes... La réaffectation du terrain du Doyard fera également l'objet de la réflexion. Après une visite de divers lieux, nous rejoindrons la salle polyvalente pour poursuivre la réflexion.</p>	
Patrimoine et développement touristique (GT 3*)	Mardi 30 mars 2010 à 20h Salle polyvalente (rue du village 3 – Ouffet)
<p>Le patrimoine est un atout considérable pour le développement d'un tourisme rural à Ouffet. Sur base des besoins recensés de valorisation du patrimoine, d'amélioration de l'information aux touristes, la réunion aura pour but de réfléchir aux projets à mettre en œuvre et à la manière de les structurer.</p>	
Espaces publics et infrastructures de rencontre d'Ellemelle (GT 4*)	Mercredi 21 avril 2010 à 20h Salle l'Aurore (rue de Verlée 6 – Ellemelle)
<p>Lors de cette réunion, nous aborderons notamment le projet de rénovation de la salle l'Aurore et de ses abords ainsi que l'aménagement de l'ancienne Administration communale.</p>	
Espaces publics et infrastructures de rencontre de Warzée (GT 4*)	Mardi 27 avril 2010 à 19h30 Ecole de Warzée (rue des Ecoles 2 - Warzée)
<p>Il sera question notamment de l'aménagement d'une Maison de village ou d'une salle polyvalente.</p>	
Biodiversité (GT 1*) <i>Invités : Marc Wauthélet, Benoît Noël (GAL Pays des Condruses)</i>	Mercredi 5 mai 2010 à 20h Salle polyvalente (rue du village 3 – Ouffet)
<p>Après un exposé d'une trentaine de minutes expliquant ce qu'est la biodiversité et quels sont ses enjeux, nous réfléchirons à la mise en œuvre d'actions suite aux propositions formulées lors des précédentes réunions (prés fleuris, mares...).</p>	
Services (GT 4*)	Mardi 11 mai 2010 à 20h Salle polyvalente (rue du village 3 – Ouffet)
<p>Afin de renforcer l'offre de services, plusieurs idées ont été proposées lors des précédentes réunions: aménagement d'une Maison communautaire destinée aux personnes âgées, aménagement de logements à loyer modéré pour aider les jeunes à rester dans la Commune, création de services de mobilité, soutien aux services à domicile, accueil de la petite enfance ... La réunion aura pour but de réfléchir plus en profondeur aux projets à mettre en œuvre et à la manière de les structurer.</p>	
Vie associative (GT 4*)	Lundi 17 mai 2010 à 20h Salle polyvalente (rue du village 3 – Ouffet)
<p>La réunion consistera à approfondir la réflexion sur les projets proposés relatifs à la culture, au sport, à la vie associative...</p>	

* GT 1 : Cadre de vie, GT 2 : Activités économiques, GT 3 : Tourisme et Patrimoine, GT 4 : Vie sociale et associative - Services

Contacts



Organisme accompagnateur :
 asbl GREOA-Service PCDR
 Tél. : 04 384 67 88
 Fax : 04 384 74 37
 pcdr.ouffet@ourthe-ambleve.be
 www.pcdr.be



Echevine en charge du développement rural :
 Renée Lardot

Feuillet communal (Février 2010)

➤ **Ouffet - Opération de Développement Rural** **Réflexion sur les projets à développer dans votre Commune !**

Pour rappel, le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) est un document stratégique reprenant des projets à court, moyen ou long terme qui visent l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des habitants. La conception d'un PCDR s'effectue en plusieurs phases durant lesquelles la participation citoyenne est au cœur du processus.

Depuis novembre 2008, de nombreuses idées ont été émises lors de différentes réunions publiques. De nouvelles rencontres sont organisées afin d'approfondir les projets retenus lors des précédentes réunions. **Ces réunions sont ouvertes à toute la population, n'hésitez pas à y participer!**

Mobilité douce : chemins, promenades... (GT 3*)	Mercredi 24 février 2010 à 20h Salle polyvalente (rue du village 3 - Ouffet)
Energie et production locale (GT 2*) <i>Invités : Marc Wauthelet, Benoît Noël (GAL Pays des Condruses)</i>	Samedi 6 mars 2010 à 13h30 Salle polyvalente (rue du village 3 - Ouffet)
Eau (GT 1*) <i>Invité : Contrat de Rivière Ourthe</i>	Jeudi 11 mars 2010 à 20h Salle polyvalente (rue du village 3 - Ouffet)
Parc artisanal, atelier rural, soutien aux commerces et artisans ... (GT 2*)	Jeudi 18 mars 2010 à 20h Salle polyvalente (rue du village 3 - Ouffet)
Espaces publics et infrastructures de rencontre d'Ouffet (GT 4*) Visite de terrain	Samedi 20 mars 2010 à 10h Tour de Justice (rue du Perron - Ouffet)
Patrimoine et développement touristique (GT 3*)	Mardi 30 mars 2010 à 20h Salle polyvalente (rue du village 3 - Ouffet)
Espaces publics et infrastructures de rencontre d'Ellemelle (GT 4*)	Mercredi 21 avril 2010 à 20h Salle l'Aurore (rue de Verlée 6 - Ellemelle)
Espaces publics et infrastructures de rencontre de Warzée (GT 4*)	Mardi 27 avril 2010 à 19h30 Ecole de Warzée (rue des Ecoles 2 - Warzée)
Biodiversité (GT 1*) <i>Invités : Marc Wauthelet, Benoît Noël (GAL Pays des Condruses)</i>	Mercredi 5 mai 2010 à 20h Salle polyvalente (rue du village 3 - Ouffet)
Services (GT 4*)	Mardi 11 mai 2010 à 20h Salle polyvalente (rue du village 3 - Ouffet)
Vie associative (GT 4*)	Lundi 17 mai 2010 à 20h Salle polyvalente (rue du village 3 - Ouffet)

Pour plus d'informations : Echevine en charge du développement rural, Renée Lardot

Organisme accompagnateur : asbl GREOA-Service PCDR
Tél. : 04 384 67 88 pcdr.ouffet@ourthe-ableve.be www.pcdr.be

* GT 1 : Cadre de vie, GT 2 : Activités économiques, GT 3 : Tourisme et Patrimoine, GT 4 : Vie sociale et associative - Services

Feuillet communal

(Avril 2010)

➤ **Opération de Développement Rural - Agenda des prochaines réunions**

Pour rappel, le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) est un document stratégique reprenant des projets à court, moyen ou long terme qui visent l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des habitants. La conception d'un PCDR s'effectue en plusieurs phases durant lesquelles la participation citoyenne est au cœur du processus.

Depuis novembre 2008, de nombreuses idées ont été émises lors de différentes réunions publiques. De nouvelles rencontres sont organisées depuis février 2010 afin d'approfondir les projets retenus lors des précédentes réunions. **Ces réunions sont ouvertes à toute la population, n'hésitez pas à y participer!** Les comptes-rendus des réunions précédentes sont consultables sur le site www.pcdr.be. Prochaines réunions :

Espaces publics et infrastructures de rencontre d'Ellemelle (GT 4*)	Mercredi 21 avril 2010 à 20h Salle l'Aurore (rue de Verlée 6 - Ellemelle)
Espaces publics et infrastructures de rencontre de Warzée (GT 4*)	Mardi 27 avril 2010 à 19h30 Ecole de Warzée (rue des Ecoles 2 - Warzée)
Biodiversité (GT 1*) <i>Invités : Marc Wauthélet, Benoît Noël (GAL Pays des Condruses)</i>	Mercredi 5 mai 2010 à 20h Salle polyvalente (rue du village 3 - Ouffet)
Services (GT 4*)	Mardi 11 mai 2010 à 20h Salle polyvalente (rue du village 3 - Ouffet)
Vie associative (GT 4*)	Lundi 17 mai 2010 à 20h Salle polyvalente (rue du village 3 - Ouffet)

Pour plus d'informations :

Echevine en charge du développement rural : Renée Lardot

Organisme accompagnateur : asbl GREOA-Service PCDR

Tél. : 04 384 67 88

pcdr.ouffet@ourthe-ambleve.be

www.pcdr.be

* GT 1 : Cadre de vie, GT 4 : Vie sociale et associative - Service

Feuillet communal

(Mai 2010)

➤ **Opération de Développement Rural : invitation à tous pour poursuivre la réflexion sur les projets...**

Pour rappel, une Opération de Développement Rural (ODR) vise à améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants d'une commune. Elle se base sur la participation citoyenne pour mettre en place des projets qui répondent aux réels besoins de la population. Ceux-ci s'étaleront sur 10 ans et certains pourront être financés jusqu'à 80% par la Région wallonne. Mais une ODR c'est aussi l'occasion de participer à une démarche citoyenne et de valoriser les compétences de chacun via diverses actions plus immatérielles.

L'ODR d'Ouffet a démarré en novembre 2008 et depuis, de nombreuses idées ont été émises et approfondies lors de diverses rencontres. Les réunions visant à approfondir les idées de projets se clôturent en ce mois de mai. Tous les habitants sont invités à y participer.

Services (GT 4*)	Mardi 11 mai 2010 à 20h Salle polyvalente (rue du village 3 - Ouffet)
Vie associative (GT 4*)	Lundi 17 mai 2010 à 20h Salle polyvalente (rue du village 3 - Ouffet)

Ensuite la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), commission représentative de l'ensemble de la population, analysera l'ensemble des projets retenus et proposera au Conseil communal un programme de projets échelonnés sur 10 ans.

Pour plus d'information : Les comptes rendus des réunions précédentes sont consultables sur le site www.pcdr.be (onglet Ouffet) ou sur demande.

Organisme accompagnateur : asbl GREOA-Service PCDR

Tél. : 04 384 67 88

pcdr.ouffet@ourthe-ambleve.be

www.pcdr.be

* GT 4 : Vie sociale et associative - Services

COMPOSITION DES SECONDS GT

Mobilité douce : chemins, promenades...

C. CLOSE, G.COLPANI, M. DEFRERE, D. DUESBERG, P. GROGNA, H. LABORY (Secrétaire communal), C. KRAFT, J. LATOUR, P. PELTZER, J. RINGLET, A. VAN EYNDE,

Collège: C. CASSART, R. LARDOT, P. WAUTELET

CLDR: F. FROIDBISE, F. GROSFILS, P. JANSSEN, J.-P. LEGRAND, J.-M. LIZEN, J.-P. SCHLÖSSER, J.-C. THIRION, F. WAUTELET

Energie et production locale

G. COLPANI, J.-P. DAWANCE, A. DEMARCIN, A. GROGNA, M.-H. HAVELANGE, C. KRAFT, D. MARCOURT, J.-F. SIMON

Invités : Benoît NOEL et Marc WAUTHELET (GAL Pays des Condruses)

Collège: R. LARDOT, M. GIELEN

CLDR: F. FROIDBISE, J.-P. LEGRAND, J.-C. THIRION

Eau

J. BAUDOIN, M. DEFRERE, C. KRAFT, M.-H. TREMBLAY

Invités : Cécile PIRONET (Contrat de Rivière Ourthe) et Marc WAUTHELET (GAL Pays des Condruses)

Collège: C. CASSART, R. LARDOT

CLDR: L. DEGOTTE, F. FROIDBISE, F. GROSFILS, P. JANSSEN, J.-M. LIZEN, E. SERVAIS, J.-P. SCHLOSSER, J.-C. THIRION

Parc artisanal, atelier rural, soutien aux commerces et artisans...

J. BAUDOIN, J.-M. FADANNI, P. GILLET, H. LABORY (Secrétaire communal), C. MARCHAL, D. ROMEYER, B. VALENGE

Invité: Jordane DEMOLINER (MCH – Meuse Condroz Hesbaye)

Collège: M. GIELEN, R. LAMBAY, R. LARDOT

CLDR: X. KALBUSH, J.-P. LEGRAND, I. SCHLÖSSER, J.-P. SCHLOSSER

Espaces publics et infrastructures de rencontres d'Ouffet

G. COLPANI, M. DEFRERE, M. LOSSON, P. PIRARD, J-M. PIRLOT, J. RINGLET, Y. SERVAIS, , M.-H. TREMBALY

Collège: M. GIELEN, R. LARDOT

CLDR: L. DEGOTTE, F. FROIDBISE, F. GROSFILS, P. GROSJEAN, B. JADIN, P. JANSSEN, J.-P. LEGRAND, J.-M. LIZEN, T. ROBERT, P. RUTHY, J.-P. SCHLOSSER, E. SERVAIS, V. SERVAIS, J.-C. THIRION, J.-M. TRINE

Patrimoine et développement touristique

G. COLPANI, M. DE LESCLERC-VOISOT, M. DEFRERE, D. FOURNEAU-DANZE, C. KRAFT, J. LANGENDRIES, J. RINGLET, M. SERVAIS, A. VOISOT

Collège: C. CASSART, M. GIELEN, R. LARDOT

CLDR: F. GROSFILS, P. JANSSEN, M. MARCHAL, I. SCHLÖSSER, J.-C. THIRION

Espaces publics et infrastructures de rencontres d'Ellemelle

C. CLOSE, L. DE LEVAL, M. HEUSER, H. NANDRIN, M. QUINTO

Collège: R. LARDOT

CLDR: L. DEGOTTE, J.-P. LEGRAND

Espaces publics et infrastructures de rencontres de Warzée

F. BROGIATO, O. COLLIN, C. LONZAR, M.-J. LEGREVE, Y. MILIS, J.-M. MOES, F. MORREN, A.-C. REGINSTER, W. TAENS

Collège: C. CASSART, R. LARDOT, P. WAUTHELET

CLDR: K. COPPE, B. JADIN, E. SERVAIS

Biodiversité

J. BAUDOIN, M. BERTRAND, C. CLOSE, C.DEFAYS, M. DEFRERE, C. KRAFT, B. MELOTTE, M. REGINSTER, C. VERCROYSE

Invités : Benoît NOEL et Béatrice GEORGES (GAL Pays des Condruses)

Collège: M. GIELEN, R. LARDOT, P. WAUTELET

CLDR: M. DEFAYS, P. DEFRERE, F. FROIDBISE, F.GROSFILS, J.-C. THIRION, P. VAN SULL

Services

G. COLPANI, M. DEFREERE, B. GODFRIN, M. HENRY, P. HOTTE, N. VAN DER POORTEN

Collège: C. CASSART, R. LARDOT, P. WAUTELET

CLDR : L. DEGOTTE, F. FROIDBISE, J.-P. LEGRAND, J.-P. SCHLÖSSER, E. SERVAIS, J.-C. THIRION

Vie associative

M. DEFREERE, M. LOSSON

Collège: M. GIELEN, R. LARDOT, P. WAUTELET

CLDR: L. DEGOTTE, F. FROIDBISE, B. JADIN, P. JANSSEN, J.-P. LEGRAND, J.-C. THIRION

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion thématique
"Espaces publics et infrastructures de rencontres de Warzée"
le 6 septembre 2010 à 20H00
(Buvette du football – Tige de Pair 6 à 4590 Warzée)**

Présents :

Mesdames et Messieurs Frédéric BROGIATO (directeur de l'école de Warzée), Giuliana COLPANI, Marcel DEFRERE (Commission des Aînés), Lucienne DEGOTTE (CLDR), Marc GIELEN (Bourgmestre, CLDR), Tony JACOB, Benoît JADIN (Conseiller communal, Syndicat d'Initiative d'Ouffet, CLDR), Paulette JANSSEN (CLDR), Renée LARDOT (Echevine, CLDR), Marie-Jeanne LEGREVE, Françoise MORREN, Marie-Cécile RONDELET, Philippe RUTHY (Syndicat d'Initiative d'Ouffet, CLDR), Jean-Claude THIRION (Commission des Aînés, CLDR)

Excusés : Mesdames et Monsieur Caroline CASSART (Echevine, CLDR), Emilie SERVAIS (Conseillère communale, CLDR), Paul WAUTHELET (Président du CPAS, CLDR)

Agents de développement : Marie-Françoise GILIS et Isabelle LAURENT (GREOA)

1. Introduction

La réunion débute par le rappel des étapes de l'Opération de Développement Rural déjà parcourues. L'agent de développement explique ensuite que l'objectif des réunions organisées en septembre 2010 est de poursuivre la réflexion entamée sur les projets liés aux espaces publics et infrastructures de rencontres dans toute la Commune.

Les membres de la CLDR (Commission Locale de Développement Rural), Commission représentative des habitants qui chapeaute le processus, ont estimé, lors de leur dernière réunion, que ces projets devaient être à l'ordre du jour de nouvelles réunions citoyennes, afin d'identifier les complémentarités entre les différents projets à Warzée, Ellemelle et Ouffet. Il est apparu peu judicieux d'aménager 3 grandes salles quasi identiques dans les 3 villages. Tous les projets d'espaces publics et d'infrastructures de rencontres sont à prendre en compte, et notamment le projet de réalisation de complexe communal polyvalent rue aux oies, qui sera réalisé indépendamment du PCDR (Programme Communal de Développement Rural).

Il est également rappelé que le PCDR est un « tableau de bord », et qu'il ne reprend pas seulement les projets financés par le développement rural, mais bien l'ensemble des projets importants à développer dans la Commune dans les 10 ans à venir.

2. Rappel des différentes fiches-projets relatives aux espaces publics et infrastructures de rencontres

Afin de permettre aux participants d'avoir une vue d'ensemble concernant ces différents projets, il était spécifié dans les invitations aux réunions que les ébauches de fiches-projets sont disponibles sur le site www.pcdr.be ou peuvent être envoyées sur simple demande par le GREOA. Ces fiches sont distribuées aux participants qui le souhaitent. L'agent de développement passe alors en revue toutes ces fiches, en synthétisant pour chacune d'elle la description du projet et sa justification, et en mettant bien en évidence les besoins qui sous-tendent ces projets. Voici la liste des fiches-projets concernées :

Réunion de Warzée (06/09/2010) :

Aménagement d'une salle polyvalente combinée à des infrastructures sportives (fiche 14) / Aménagement d'une salle annexe à l'école (fiche 20)

Réunion d'Ellemelle (22/09/2010) :

Construction d'une Maison de village L'Aurore et aménagement de ses abords afin de redynamiser la vie associative locale (fiche 12) / Aménagement du bâtiment de l'ancienne Administration communale et de l'ancienne école (fiche 13) / Valorisation du patrimoine (fiche 10)

Réunion d'Ouffet (30/09/2010) :

Création d'un pôle culturel et touristique sur le site de la Tour de Justice (fiche 5) / Création d'une Maison communautaire (fiche 6) / Aménagement de la Place d'Ouffet (fiche 7) / Réaffectation du terrain du Doyard (fiche 8) / Construction et aménagement d'un local communautaire et/ou espace de convivialité dans le lotissement en projet rue Tige Pirette à Ouffet (mise en œuvre de la ZACC) (fiche 18) / Création d'une crèche (fiche 23)

Lors de la dernière réunion de la CLDR, les membres ont travaillé à l'identification d'un fil conducteur pour l'ensemble des projets.

Il est ressorti de cette discussion que 30 ans après la fusion des communes, les trois villages semblent encore centrés sur eux-mêmes. Différents projets sont menés depuis plusieurs années afin d'intégrer ces villages dans une même dynamique communale. Les projets d'aménagement d'une salle polyvalente, rue aux Oies, et d'aménagement de la Tour de Justice à des fins culturelles et touristiques sont aussi menés dans un esprit d'intégration. Les projets liés à la convivialité dans les villages sont eux aussi essentiels afin de renforcer l'identité villageoise et de permettre la mise en place d'une dynamique communale par la mise en réseau des acteurs locaux.

3. Discussion sur les fiches-projets relatives à Warzée

L'agent de développement insiste sur la nécessité de repartir des besoins afin de déterminer si la réponse apportée lors des précédentes réunions est bien la plus adéquate.

Les besoins mis en évidence étaient les suivants :

- une salle polyvalente (pour 150 à 200 personnes),
- un local pour les jeunes,
- des infrastructures pour le football,
- des locaux supplémentaires pour l'école communale de Warzée (manque d'espace pour le réfectoire, le cours de gym et le rangement du matériel),
- local de réunion pour les associations.

Les participants regrettent l'absence de certaines personnes très actives dans la vie associative de Warzée. Le comité des jeunes et le comité des fêtes ne sont pas représentés. Les agents de développement rappellent qu'ils ont envoyé un maximum de mails et de courriers, notamment à tous les représentants des associations de la Commune. Ils ont également effectué des rappels téléphoniques. Des articles sont aussi parus dans le feuillet communal. Il est difficile d'imaginer ce qui aurait pu être fait de plus !

Il est signalé qu'un nouveau comité des fêtes s'est recréé.

Pour certains participants, il est important de disposer d'une salle adaptée pour organiser des événements pour 150 - 200 personnes. Ils considèrent que la buvette du football n'est pas adaptée et pas confortable. Il arrive également que les agendas du football et des associations se chevauchent, ce qui pose problème pour l'occupation de la salle. La solution retenue lors de la réunion du 27 avril 2010 de réaménager totalement la buvette de football était selon eux idéale, vu la limitation des nuisances sonores, les grands espaces disponibles pour le parking... Et s'il est bien sûr possible d'aller à Ouffet pour des événements de plus grande ampleur, cela ne renforce pas l'identité villageoise.

Pour d'autres participants, la buvette de foot répond bien aux besoins et les jeunes sont satisfaits du local dont ils disposent en-dessous de la buvette. Ces participants pensent qu'une Maison de village pourrait être aménagée sur le terrain du presbytère, afin de répondre aux besoins de l'école, du monde associatif, des particuliers... Ils pensent que localiser la Maison de village à proximité de l'école est opportun car c'est le principal « lieu de vie » du village.

4. Conclusion

Après discussion, il s'avère que l'aménagement d'une Maison de village sur le terrain du presbytère, appartenant à la Commune, permettrait de répondre aux besoins du monde associatif et de l'école, étant bien entendu qu'il ne s'agirait pas d'aménager une salle des fêtes pour 150 personnes mais bien des locaux modulables de plus petite dimension, avec une petite cuisine... Cette Maison de village pourrait accueillir environ 80 personnes. Ces locaux pourraient être occupés par le comité des fêtes, le comité de la fabrique d'église, le comité du football, mais aussi pour les soupers de l'école, la chorale, et éventuellement pour les activités organisées par les aînés et pour les enfants du catéchisme... Les spectacles organisés par l'école, nécessitant une grande salle, pourront eux être organisés au complexe communal rue aux Oies.

Les locaux de la Maison de village pourraient également servir de salle de gym, de vestiaire et de réfectoire pour l'école. Ce réfectoire servirait plutôt pour les enfants de l'école primaire, tandis que les maternelles pourraient rester dans le bâtiment de l'école afin d'éviter un trajet prenant du temps vu le jeune âge de ces enfants. La mise en œuvre de ce projet permettrait également de générer de nouvelles activités villageoises...

Une représentante des riverains de l'école insiste sur la nécessité d'avoir une réflexion sur les parkings et les abords de la salle. Ce projet pourrait bénéficier de subsides PCDR.

La buvette de football pourrait donc bien entendu être utilisée comme par le passé par les associations et particuliers qui le souhaitent. Celle-ci pourrait faire l'objet d'une rénovation (isolation...), via des subsides Infrasport (75% de subsides), il est donc décidé de conserver une fiche-projet.

L'agent de développement rappelle les prochaines réunions relatives aux espaces publics et infrastructures de rencontres et invite les participants à se rendre à ces réunions qui permettront de véritablement dégager une vue d'ensemble des projets pour tout le territoire communal.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion thématique
"Espaces publics et infrastructures de rencontres d'Ellemelle"
le 22 septembre 2010 à 20H00
(Ancienne école d'Ellemelle – rue de Verlée 4 à 4590 Ellemelle)**

Présents :

Mesdames et Messieurs Jean-Paul BROHEZ (asbl Semences de curieux), Christiane CLOSE (Petite école des plantes), Francis FROIDBISE (Conseiller communal, CLDR), Marc GIELEN (Bourgmestre, CLDR), Francis GROSFILS, Natacha HOLODILINE, Tony JACOB, Marc KEUSER, Chantal KRAFT, Renée LARDOT (Echevine, CLDR), Anne-Claire RENSON, Enzo RIGHES, Philippe RUTHY (Syndicat d'Initiative d'Ouffet, CLDR), Jean-Claude THIRION (Commission des Aînés, CLDR), Paul WAUTHELET (Président du CPAS, CLDR)

Agents de développement : Marie-Françoise GILIS et Isabelle LAURENT (GREOA)

1. Introduction

La réunion débute par le rappel des étapes de l'Opération de Développement Rural déjà parcourues. L'agent de développement explique ensuite que l'objectif des réunions organisées en septembre 2010 est de poursuivre la réflexion entamée sur les projets liés aux espaces publics et infrastructures de rencontres dans toute la Commune.

Les membres de la CLDR (Commission Locale de Développement Rural), Commission représentative des habitants qui chapeaute le processus, ont estimé, lors de leur dernière réunion, que ces projets devaient être à l'ordre du jour de nouvelles réunions citoyennes, afin d'identifier les complémentarités entre les différents projets à Warzée, Ellemelle et Ouffet. Il est apparu peu judicieux d'aménager 3 grandes salles quasi identiques dans les 3 villages. Tous les projets d'espaces publics et d'infrastructures de rencontres sont à prendre en compte, et notamment le projet de réalisation de complexe communal polyvalent rue aux Oies, qui sera réalisé indépendamment du PCDR (Programme Communal de Développement Rural).

Il est également rappelé que le PCDR est un « tableau de bord », et qu'il ne reprend pas seulement les projets subsidiés par le développement rural, mais bien l'ensemble des projets importants à développer dans la Commune dans les 10 ans à venir.

2. Rappel des différentes fiches-projets relatives aux espaces publics et infrastructures de rencontres

Afin de permettre aux participants d'avoir une vue d'ensemble concernant ces différents projets, il était spécifié dans les invitations aux réunions que les ébauches de fiches-projets sont disponibles sur le site www.pcdr.be ou peuvent être envoyées sur simple demande par le GREOA. Ces fiches sont distribuées aux participants qui le souhaitent. L'agent de développement passe alors en revue toutes ces fiches, en synthétisant pour chacune d'elle la description du projet et sa justification, et en mettant bien en évidence les besoins qui sous-tendent ces projets. Voici la liste des fiches-projets concernées :

Réunion de Warzée (06/09/2010) :

Rénovation de la buvette de football (fiche 14 - NEW) / Aménagement d'une Maison de village et de ses abords (fiche 20 - NEW)

Réunion d'Ellemelle (22/09/2010) :

Construction d'une Maison de village L'Aurore et aménagement de ses abords afin de redynamiser la vie associative locale (fiche 12) / Aménagement du bâtiment de l'ancienne Administration communale et de l'ancienne école (fiche 13) / Valorisation du patrimoine (fiche 10)

Réunion d'Ouffet (30/09/2010) :

Création d'un pôle culturel et touristique sur le site de la Tour de Justice (fiche 5) / Création d'une Maison communautaire (fiche 6) / Aménagement de la Place d'Ouffet (fiche 7) / Réaffectation du terrain du Doyard (fiche 8) / Construction et aménagement d'un local communautaire et/ou espace de convivialité dans le lotissement en projet rue Tige Pirette à Ouffet (mise en œuvre de la ZACC) (fiche 18) / Création d'une crèche (fiche 23)

3. Présentation du bâtiment de l'ancienne école et de l'ancienne Administration communale d'Ellemelle

Avant d'entamer une discussion sur les fiches-projets relatives aux infrastructures de rencontres à Ellemelle, Monsieur Enzo RIGHES retrace l'historique du bâtiment de l'ancienne école et de l'ancienne Administration communale d'Ellemelle.

Le bâtiment a une centaine d'années. L'école a fermé ses portes en 1973. Depuis 1990, Monsieur Jean-Paul BROHEZ occupe l'ancien logement de l'instituteur. Comme il est photographe et qu'il a besoin d'espace, il a demandé à la Commune de pouvoir occuper l'ancienne salle de classe ainsi que les locaux de l'ancienne Administration, ce qui lui a été accordé. Ces locaux sont encore actuellement utilisés par Jean-Paul BROHEZ, et sont également mis à disposition de l'asbl « Semences de curieux ». Cette asbl mène à bien différentes activités telles que l'édition de livres de photos, l'édition de cartes postales... et a comme projets d'éditer de nouveaux livres, de produire des tables en plexiglas à partir de photos retravaillées.

Ponctuellement certaines activités tournées vers l'extérieur sont réalisées dans ces locaux, par exemple l'accueil du public lors des Journées du Patrimoine (2 années dont 2008). Dans les

années 90, Madame Christiane CLOSE a créé la « petite école des plantes » dans le cadre de laquelle de nombreuses formations ont été proposées. Un stage de stylisme a également été organisé.

Le point commun de ces différentes initiatives est de travailler avec des groupes restreints et de tisser des liens.

Comme la fête du village n'est plus organisée depuis 2 ou 3 ans, une petite fête a été organisée en juillet 2010 et a été un vrai succès (participation de 80 personnes). Deux « trucs » pour expliquer ce succès : formule de l'auberge espagnole et création de jeux en bois. Les participants ont souhaité que cette fête soit réorganisée l'an prochain.

Pour l'avenir, l'alternative est la suivante : soit l'asbl continue à fonctionner ainsi, en organisant de façon tout à fait ponctuelle des activités tournées vers l'extérieur, soit l'asbl organise davantage d'activités ouvertes au public, de façon régulière (une fois par saison par exemple). Pour ce faire, il est essentiel qu'elle soit davantage informée des intentions de la Commune par rapport à ce bâtiment pour l'avenir, et que ses activités soient davantage légitimées par la Commune.

4. Discussion sur les fiches-projets relatives aux infrastructures à Ellemelle

Les premières fiches abordées sont les suivantes :

- *Construction d'une Maison de village L'Aurore et aménagement de ses abords afin de redynamiser la vie associative locale (fiche 12)*
- *Aménagement du bâtiment de l'ancienne Administration communale et de l'ancienne école (fiche 13) ;*

Afin de simplifier la lecture du compte-rendu, les différents points évoqués lors de la discussion ne sont pas nécessairement repris dans l'ordre dans lequel ils ont été abordés, mais bien en fonction des thèmes.

La dynamique villageoise

L'agent de développement insiste sur la nécessité de repartir des besoins afin de déterminer si la réponse apportée lors des précédentes réunions est bien la plus adéquate.

La dynamique villageoise à Ellemelle était très forte jusqu'il y a une vingtaine d'années et la salle l'Aurore était très régulièrement occupée (ateliers théâtre, tennis de table, théâtre en wallon...). Le Comité des fêtes comptait des personnes très motivées, qui étaient de véritables moteurs. Mais cette dynamique a connu un creux, dû notamment au décès de certaines de ces personnes. Ces dernières années, le Comité a été moins actif. La situation est cependant en train d'évoluer, on sent qu'une nouvelle dynamique est en train de se mettre en place. Preuve en est que six participants à la réunion expriment le souhait de faire partie d'un Comité des fêtes. Celui-ci serait ouvert, représentatif de la population et comprenant donc différentes tranches d'âges... Un appel public pourrait être lancé.

La question est ensuite de savoir ce qui pourrait ou devrait être fait en matière d'infrastructures pour soutenir cette nouvelle dynamique. Les participants distinguent bien les deux fiches projets, qui sont fondamentalement différentes, même s'il s'avère qu'il peut y avoir une complémentarité entre elles :

La salle L'Aurore

La salle L'Aurore, qui appartient désormais à la Commune, a toute son importance si on veut pouvoir organiser des activités dans le village et pour le village. Les agents de développement rappellent que des infrastructures existent à Ouffet et que les habitants peuvent éventuellement se déplacer si nécessaire, ils rappellent également que la Commune a acquis un bâtiment rue aux Oies, qui deviendra un complexe communal polyvalent. Les participants insistent alors sur la nécessité d'avoir une salle dans le village, c'est pour eux tout à fait essentiel.

La question de l'utilité d'avoir une scène ou non dans la salle est posée, et il ressort de la discussion que c'est important. Il existe cependant de nombreuses possibilités d'aménagement de celle-ci et il est utile de faire appel à des régisseurs de théâtre afin que l'outil soit optimal. L'installation d'une connexion Internet ou d'un accès wifi est également suggérée, afin de permettre, notamment aux jeunes, de jouer en réseau. Il est également proposé de mettre en place un ciné-club.

De façon plus fondamentale, la question est de savoir si on s'oriente plutôt vers une rénovation de la salle actuelle ou si on privilégie la construction d'une nouvelle salle à cet endroit. Monsieur Le Bourgmestre informe que la Commune s'engage, moyennant l'organisation d'activités, à maintenir la salle dans un bon état. Il est décidé en conclusion, de maintenir la fiche en l'état actuel, c'est-à-dire de choisir l'option de la reconstruction, tout en sachant que l'on ne sait pas à l'heure actuelle quel serait le délai de programmation pour la mise en œuvre de cette fiche. Il est donc effectivement important de pouvoir continuer à occuper cette salle dans des conditions acceptables (éliminer l'eau dans les caves où se trouve la chaudière, etc), jusqu'à la mise en œuvre de cette fiche. Il faut donc distinguer le court terme du long terme.

Ce sera à la CLDR, dans un premier temps, de se prononcer sur la priorité à donner à cette fiche. L'agent de développement rappelle que le Programme Communal de Développement Rural comprendra un certain nombre de fiches-projets qui seront réparties en trois lots. Le Lot 1 comprendra les fiches dont la mise en œuvre sera entamée dans les trois premières années suivant l'approbation du document par la Région Wallonne, le Lot 2, dans les 3 à 6 ans, et le Lot 3 dans les 6 à 9 ans.

Le bâtiment de l'ancienne Administration communale et l'ancienne école

L'aménagement du bâtiment de l'ancienne Administration communale et de l'ancienne école est à envisager dans une optique différente. Ces lieux sont d'abord un outil de travail pour des photographes. Ils sont aussi parfois ouverts au public, mais vu notamment la dimension des locaux, ce public est toujours forcément assez limité.

Les membres de l'asbl « Semences de curieux » sont en attente de perspectives plus claires dans la durée et regrettent l'absence actuelle de cadre permettant d'asseoir l'activité. Comme cela a été dit en début de réunion, soit l'asbl continue à fonctionner comme elle le fait aujourd'hui, soit elle développe une activité plus régulière pour le public, ce qui nécessite d'y voir plus clair. Monsieur le Bourgmestre signale qu'une convention pourrait être établie, avec un engagement des deux parties. L'asbl pourrait ainsi développer davantage d'activités ouvertes à un public extérieur. On voit donc ainsi la complémentarité des deux fiches-projets.

En conclusion, les fiches-projets ne seront pas modifiées.

5. Discussion sur la fiche-projet relative à la valorisation du patrimoine

La fiche dont il est question est la fiche *Valorisation du patrimoine (fiche 10)*.

Le point 6 de la description du projet concerne la préservation et la valorisation du centre d'Ellemelle. Deux options sont reprises dans la fiche : classement du centre comme ensemble architectural, ou mise en RGBSR (Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural). C'est la première option qui pourrait être retenue. Un dossier est déjà prêt à la Région wallonne, c'est maintenant à la Commune à marquer clairement sa volonté dans ce sens. Ce classement permet aux personnes qui désirent faire des transformations de bénéficier de certains subsides. Les dossiers passent auprès du fonctionnaire délégué puis à la Commission Patrimoine mais cela n'entraîne pas de retard dans les dossiers.

Les participants marquent leur accord pour ce projet. La fiche sera donc légèrement modifiée car il n'y sera plus fait mention de la mise éventuelle du centre d'Ellemelle en RGBSR, mais uniquement du classement comme ensemble architectural.

4. Conclusion

L'agent de développement rappelle la prochaine réunion relative aux espaces publics et infrastructures de rencontres d'Ouffet et invite les participants à se rendre à cette réunion afin d'avoir une vue d'ensemble des projets pour tout le territoire communal.

La CLDR se réunira en octobre pour donner son avis sur les fiches-projets qui auront été mises à jour suite aux trois réunions concernant les infrastructures organisées durant ce mois de septembre.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion thématique
"Espaces publics et infrastructures de rencontres de Ouffet"
le 30 septembre 2010 à 20H00
(Salle polyvalente – Rue du village à 4590 Ouffet)**

Présents :

Mesdames et Messieurs Lucienne DEGOTTE (CLDR), Sergio DI LEONARDO (Warzée), Alain DIRIX, Marc GIELEN (Bourgmestre, CLDR), Francis FROIDBISE (Conseiller communal, CLDR), Francis GROSFILS (CLDR), Marie-Reine HUPPE (Ouffet), Tony JACOB (Warzée), Aline JACOBY (Ouffet), Renée LARDOT (Echevine, CLDR), Jean-Pierre LEGRAND (CLDR), Martine MARCHAL (CLDR), Justine MAROTTA (CLDR), Dominique MORELLE (Ouffet), René NOEL (Télé-Service Condroz), Marie-Louise RENSON-DONCEEL (CLDR), Jacqueline RINGLET (Ouffet), Philippe RUTHY (Syndicat d'Initiative d'Ouffet, CLDR), Emilie SERVAIS (CLDR), Guillaume TAENS (CLDR), Jean-Claude THIRION (Commission des Aînés, CLDR), Paul WAUTELET (Président du CPAS, CLDR)

Excusés : Madame et Messieurs Yves SERVAIS (Ecole St Joseph, Fête médiévale), Xavier KALBUSCH (CLDR), Patricia HOTTE (Télé-Service Condroz)

Agents de développement : Marie-Françoise GILIS et Sarah BEAUFAYS (GREOA)

1. Introduction

La réunion débute par le rappel de ce qu'est une Opération de Développement Rural (ODR) étant donné que des personnes participent pour la première fois à une réunion. Les étapes de l'ODR déjà parcourues sont également expliquées brièvement. L'agent de développement explique ensuite que l'objectif des réunions organisées en septembre 2010 est de poursuivre la réflexion entamée sur les projets liés aux espaces publics et infrastructures de rencontres dans toute la Commune.

Les membres de la CLDR (Commission Locale de Développement Rural), Commission représentative des habitants qui chapeaute le processus, ont estimé, lors de leur dernière réunion, que ces projets devaient être à l'ordre du jour de nouvelles réunions citoyennes, afin d'identifier les complémentarités entre les différents projets à Warzée, Ellemelle et Ouffet. Tous les projets d'espaces publics et d'infrastructures de rencontres sont à prendre en compte, et notamment le projet de réalisation d'un complexe communal polyvalent rue aux oies, qui sera réalisé indépendamment du PCDR (Programme Communal de Développement Rural).

Il est également rappelé que le PCDR est un « tableau de bord », et qu'il ne reprend pas seulement les projets financés par le développement rural, mais bien l'ensemble des projets importants à développer dans la Commune dans les 10 ans à venir.

Ensuite, un tour de table est réalisé afin de permettre à chacun de se présenter.

2. Rappel des différentes fiches-projets relatives aux espaces publics et infrastructures de rencontres

Afin de permettre aux participants d'avoir une vue d'ensemble concernant ces différents projets, il était spécifié dans les invitations aux réunions que les ébauches de fiches-projets étaient disponibles sur le site www.pcdr.be ou pouvaient être envoyées sur simple demande par le GREOA. Ces fiches sont distribuées lors de la réunion aux participants qui le souhaitent. L'agent de développement synthétise chaque fiche, la description du projet et sa justification, en mettant bien en évidence les besoins qui sous-tendent les projets :

Réunion de Warzée (06/09/2010) :

Rénovation de la buvette de football (fiche 14) / Aménagement d'une Maison de village et de ses abords (fiche 20)

Réunion d'Ellemelle (22/09/2010) :

Construction d'une Maison de village L'Aurore et aménagement de ses abords afin de redynamiser la vie associative locale (fiche 12) / Aménagement du bâtiment de l'ancienne Administration communale et de l'ancienne école (fiche 13) / Valorisation du patrimoine (fiche 10)

Réunion d'Ouffet (30/09/2010) :

Création d'un pôle culturel et touristique sur le site de la Tour de Justice (fiche 5) / Création d'une Maison communautaire (fiche 6) / Aménagement de la Place d'Ouffet (fiche 7) / Réaffectation du terrain du Doyard (fiche 8) / Construction et aménagement d'un local communautaire et/ou espace de convivialité dans le lotissement en projet rue Tige Pirette à Ouffet (mise en œuvre de la ZACC) (fiche 18) / Création d'une crèche (fiche 23)

3. Discussion sur les fiches-projets relatives à Ouffet

L'agent de développement insiste sur la nécessité de repartir des besoins afin de déterminer si la réponse apportée lors des précédentes réunions est bien la plus adéquate.

Création d'un pôle culturel et touristique sur le site de la Tour de Justice

Les besoins mis en évidence sont détaillés, et les participants vérifient que le projet envisagé prend bien en compte ces besoins. Outre les aménagements de base nécessaires (sanitaire, eau, électricité, isolation, accès PMR, mise aux normes de sécurité...), les besoins recensés sont les suivants :

- occupation par la Fête médiévale : celle-ci occupe l'ensemble du site une fois tous les deux ans. Les costumes sont également stockés dans un petit local situé en haut de la tour. Il n'est pas nécessaire de prévoir un local spécifique pour l'organisation. Par

contre, les organisateurs souhaitent que les abords de la Tour restent libres pour l'organisation de la fête.

- occupation par les Vendredis de la Tour qui organisent concerts et expositions au niveau de l'entre-sol principalement. C'est généralement un public d'une soixantaine de personnes qui est présent à ces manifestations. Il y aurait des aménagements acoustiques à réaliser dans la salle pour l'organisation de concerts. Il y a un souhait de rester dans la Tour pour organiser les activités et non de se déplacer à la salle polyvalente. Le bar semble convenir tel qu'il est à l'heure actuelle. L'aménagement de la salle de l'entre-sol est à envisager en tant que salle polyvalente afin de servir à divers utilisateurs.
- occupation par la bibliothèque à envisager pour faire de la Tour un véritable pôle culturel. En outre, l'emplacement actuel devient exigü et empêche une reconnaissance par la Communauté française et l'Administration communale pourrait avoir besoin de l'espace pour s'agrandir. Dans le cas d'un déménagement à la Tour, différents éléments sont toutefois mis en exergue : la bibliothèque occupera « non stop » un espace alors qu'elle n'ouvre que deux fois par semaine à l'heure actuelle et il faudra veiller à ce que l'humidité ne dégrade pas les livres. Certains proposent que la bibliothèque occupe une grande salle (au 1^{er} étage, par exemple), d'autres proposent que la bibliothèque s'installe au sous-sol. Mais celui-ci semble plus adéquat pour des expositions, selon certains.
- installation d'un Musée. Il serait question d'y exposer des éléments de l'histoire locale et de l'histoire liée à la Tour : procès de sorcellerie, histoire en rapport avec les carrières, vie rurale... Il est proposé de commencer par faire un appel aux habitants pour établir un recensement de pièces éventuellement intéressantes pour le Musée. Un local lui serait réservé, par exemple le 3^{ème} étage de la Tour, sous la pente du toit.
- des expositions pourraient être organisées à la Tour. Il n'est pas nécessaire de réserver un espace pour celles-ci. Elles peuvent être localisées dans des espaces libres (escaliers, caves...) ou occupés temporairement (local Vendredis de la Tour...).
- information des touristes. La Tour est un élément patrimonial qui est actuellement sous exploité. Elle pourrait être valorisée d'un point de vue touristique en y créant un point d'accueil des touristes. Des panneaux d'information ainsi qu'une borne Wifi pourraient être installés en veillant à les protéger d'éventuelles dégradations. Certains pensent que ce point d'information pourrait être sur la Grand Place. D'autres estiment au contraire qu'il serait mieux situé à la Tour en organisant un fléchage depuis la Grand Place. En effet, si la Tour accueille un musée et des expositions, le public sera déjà attiré par ces activités. Les participants pensent qu'il n'est pas opportun de créer un bureau d'accueil car il serait difficile de mobiliser suffisamment de bénévoles. Par contre, il est suggéré de favoriser également la diffusion d'informations touristiques via les chambres d'hôtes.
- aménagement d'un panorama en haut de la Tour qui permet d'avoir une très belle vue sur le village.

Certains participants craignent que le bâtiment soit "dénaturé" par certains aménagements (ascenseur, escalier de secours...). D'autres estiment que ces aménagements sont nécessaires pour exploiter davantage cet élément patrimonial. Il conviendra de veiller à intégrer ces éléments de manière à ne pas dénaturer le bâtiment.

Le Bourgmestre suggère d'ajouter le mot "rencontre" dans l'intitulé de la fiche. Il ajoute également qu'il sera important de voir évoluer la Tour, notamment pour le 3^{ème} âge et qu'il est certain qu'il y a toujours des demandes de locaux pour se réunir.

Ces idées peuvent évoluer mais il est important de réfléchir aux besoins et à ce qui serait souhaité par les utilisateurs actuels et potentiels de la Tour afin de préciser au mieux les aménagements nécessaires.

Aménagement de la Place d'Ouffet

Les besoins évoqués dans la fiche-projet par rapport à la Place sont rappelés : nécessité de favoriser les rencontres, certains avaient estimé que la Place était peu conviviale. C'est un lieu de passage important : un lieu de stationnement pour les personnes qui se rendent dans les commerces et à l'école, un point de départ de promenades.

Plusieurs éléments ponctuels ont été proposés pour l'aménagement de la place : plantations, petit sentier, bancs et tables supplémentaires, terrain de pétanque, fontaine. Les agents de développement informent que la Commune a également rentré un projet de réfection des sentiers pour la Place dans le cadre des crédits d'impulsion, en mai 2010. La Commune informe qu'elle est toujours en attente de l'acceptation du dossier. Les agents de développement demandent s'il n'y a pas d'autres souhaits que des aménagements ponctuels. Les participants ne souhaitent pas un réagencement de la place. Pour eux, le principal est de ne pas toucher aux arbres, si ce n'est un entretien habituel. L'aménagement d'un terrain de pétanque est supprimé étant donné qu'il y en a déjà dans le village, notamment près de la Tour.

Création d'une Maison communautaire

Ce projet répondait aux besoins suivants : population vieillissante et difficulté pour les familles de prendre en charge les personnes plus âgées. R. Lardot et M. Gielen expliquent que la Commune a répondu à un appel à projets qui permettrait éventuellement d'avoir des subsides allant jusqu'à 50.000 €. Les réponses concernant l'approbation des dossiers sont attendues fin de l'année. M. Gielen explique que les appels à projets imposent toujours des délais très courts pour la rentrée des dossiers et que le fait d'avoir déjà réfléchi à un projet dans le cadre du PCDR a permis de rentrer un dossier dans les temps.

La localisation du projet envisagée serait entre la Maison des jeunes et La Sittelle. L'espace disponible est d'environ 45 m² (deux locaux - un espace d'activités et un espace de repos). La cuisine serait commune à celle de La Sittelle ce qui permettrait de favoriser les relations intergénérationnelles. En outre, des activités communes peuvent également être envisagées.

Création d'une crèche

Actuellement les demandes de garde d'enfants sont comblées avec les gardiennes ONE. Les participants estiment, qu'à l'heure actuelle, la création de crèche n'est pas nécessaire et que ce projet risquerait d'entrer en concurrence avec les gardiennes indépendantes. En outre, un participant signale la volonté de la Communauté française et de la SNCB d'installer des crèches dans les gares. Les agents de développement signalent que le projet a été proposé à long terme, en fonction des nouveaux logements en projet dans le lotissement rue Tige Pirette (à terme environ 80 logements supplémentaires). Toutefois, si il s'avère d'ici quelques années que ce projet n'est pas nécessaire, alors il sera tout à fait possible de l'abandonner. La localisation idéale exprimée lors de la réunion serait La Sittelle où il y aurait encore des espaces disponibles. Cette fiche est conservée mais n'est pas prioritaire.

Réaffectation du terrain du Doyard

Les participants sont invités à donner leurs idées concernant une nouvelle affectation à donner à ce terrain de football qui est appelé à disparaître étant donné que l'activité se centralise à Warzée. M. Gielen signale que ce terrain d'environ 1 ha est en zone à bâtir. Différentes idées sont émises concernant sa réaffectation :

- installer une éolienne citoyenne
- créer une piscine communale intérieure ou extérieure. Cette proposition n'est pas retenue car cela génère des coûts trop importants.
- créer une aire de divertissement et de rencontre qui servirait de terrain de "transit" entre le futur lotissement et le centre du village. En effet, ce terrain se trouve dans le prolongement du terrain qui va accueillir les nouveaux logements. Cet espace de rencontre pour ces futurs habitants se justifie car les parcelles prévues dans le lotissement sont relativement petites. Il est proposé d'y installer des sentiers, bancs, une plaine de jeux (celle de Bomal est citée en exemple), parcours vitae, mini golf, tennis, fontaine... Il faudrait également veiller à la sécurisation par rapport à la route.

Certains participants font remarquer que ce terrain sert de lieu d'atterrissage pour des hélicoptères. Selon la majorité des participants, d'autres lieux sont possibles pour accueillir des hélicoptères.

Construction et aménagement d'un local communautaire et/ou espace de convivialité dans le lotissement en projet rue Tige Pirette à Ouffet (mise en œuvre de la ZACC)

Ce local est envisagé et a été évoqué notamment avec la SWL (Société Wallonne du Logement) pour les nouveaux habitants. Certains estiment que ce projet risque de faire double emploi notamment avec la Tour et ne semble pas prioritaire. R. Lardot explique qu'il serait par exemple possible d'envisager l'opportunité d'y installer un endroit pour laver son linge (ce qui favoriserait certaines rencontres). Elle explique également qu'un emplacement est réservé dans le projet de lotissement pour ce local mais que, si il s'avère qu'il n'est pas nécessaire, cet emplacement pourra être affecté différemment. Cette fiche est donc conservée sans toutefois être prioritaire.

4. Conclusion

Les agents de développement remercient les personnes présentes pour leur participation. Ils rappellent que la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) se réunira prochainement pour valider l'ensemble des fiches projets et réfléchir à un premier classement de ceux-ci : à entamer dans les 3 ans (lot 1), les 6 ans (lot 2) ou les 9 ans (lot 3) suivant l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon. Ensuite, un bureau d'études sera désigné pour réaliser des esquisses et budgets pour certains projets. Les participants sont invités à se tenir au courant de l'évolution du processus via le feuillet communal et le site Internet www.pcdr.be car ultérieurement de nouvelles réunions ouvertes à l'ensemble des citoyens pourraient encore être organisées.

La réunion est clôturée à 21h30.



PCDR
Ouffet



Ouffet

Opération de Développement Rural

Poursuite de la réflexion sur les espaces publics et les infrastructures de rencontres à développer dans la Commune

Un Programme Communal de Développement Rural (PCDR), basé sur la participation citoyenne, vise à améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants d'une Commune. Il comprend des projets qui s'étaleront sur 10 ans et dont certains pourront être financés jusqu'à 80% par la Région wallonne. Il aborde tous les thèmes de la vie communale : environnement, culture, sport, économie, tourisme, patrimoine, espaces publics, aménagement du territoire... Un PCDR permet de mettre en œuvre des projets répondant aux besoins de la population dans un esprit de développement durable de la Commune.

Depuis novembre 2008, lors de différentes réunions publiques, les habitants ont émis de nombreuses idées et en ont retenu certaines qui ont été approfondies. Les habitants sont à nouveau invités à poursuivre leur réflexion, principalement sur les espaces publics et les infrastructures de rencontres de l'entité. Ces projets sont à envisager de manière globale, afin d'en dégager les complémentarités. **Les réunions sont ouvertes à toute la population, n'hésitez donc pas à y participer.**

Vous êtes invités, si vous le souhaitez et selon vos disponibilités, à participer à l'ensemble des réunions (voir agenda au verso).



Wallonie



ESPACES PUBLICS ET INFRASTRUCTURES DE RENCONTRES DE WARZÉE

Lundi 6 septembre 2010 à 20H

Lieu : Buvette du Football de Warzée (Tige de Pair 6 – Warzée)

Projets abordés : aménagement d'une salle polyvalente combinée à des infrastructures sportives, aménagement d'une salle annexe à l'école...

ESPACES PUBLICS ET INFRASTRUCTURES DE RENCONTRES D'ELLEMELLE

Mercredi 22 septembre 2010 à 20H

Rendez-vous : Ancienne école d'Ellemelle

(rue de Verlée, 4 - Ellemelle - entrée par la cour)

La deuxième partie de la réunion aura lieu à la salle L'Aurore (rue de Verlée, 6 - Ellemelle)

Projets abordés : construction d'une Maison de village, aménagement du bâtiment de l'ancienne Administration communale et de l'ancienne école, valorisation du patrimoine...

ESPACES PUBLICS ET INFRASTRUCTURES DE RENCONTRES D'OUFFET

Jeudi 30 septembre 2010 à 20H

Lieu : Tour de Justice (rue du Perron – Ouffet)

Projets abordés : création d'un pôle culturel et touristique sur le site de la Tour de Justice, création d'une Maison communautaire, aménagement de la Grand Place, réaffectation du terrain du Doyard, construction et aménagement d'un local de rencontre et/ou espace de convivialité dans le lotissement en projet rue Tige Pirette à Ouffet, aménagement d'une crèche...

Les documents préparatoires à ces réunions sont disponibles sur le site www.pcdr.be. Vous pouvez également recevoir ces documents par courrier si vous en faites la demande au GREOA (coordonnées ci-dessous), au minimum une semaine avant la réunion.

POUR PLUS D'INFORMATIONS



GREOA asbl - Service PCDR
Sarah BEAUFAYS
Marie-Françoise GILIS
Isabelle LAURENT

Place de Chézy 1
4920 HARZE
Tél. : 04 384 67 88
Fax : 04 384 74 37
pcdr.ouffet@ourthe-ambleve.be
www.pcdr.be



Administration communale
Echevine en charge du développement rural :
Renée LARDOT

Feuillet communal

(Août 2010)

➤ **Opération de Développement Rural (ODR)**

La réflexion se poursuit et 3 réunions supplémentaires, portant sur les espaces publics et les infrastructures de rencontres à développer dans la Commune, sont organisées en septembre. La première concerne le village de Warzée et aura lieu le **lundi 6 septembre 2010 à 20h à la buvette du football de Warzée** (Tige de Pair 6 – Warzée). Les infos relatives aux deux autres réunions vous seront transmises ultérieurement.

Toutes les informations sont disponibles sur le site du GREOA www.pcdr.be. (Tél. : 04 384 67 88) et figureront dans le prochain feuillet communal.

Feuillet communal (Septembre 2010)

➤ **Opération de Développement Rural (ODR) : poursuite de la réflexion sur les espaces publics et les infrastructures de rencontres à développer dans la Commune**

Un Programme Communal de Développement Rural (PCDR), basé sur la participation citoyenne, vise à améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants d'une Commune. Il comprend des projets qui s'étaleront sur 10 ans et dont certains pourront être financés jusqu'à 80% par la Région wallonne. Il aborde tous les thèmes de la vie communale : environnement, culture, sport, économie, tourisme, patrimoine, espaces publics, aménagement du territoire... Un PCDR permet de mettre en œuvre des projets répondant aux besoins de la population dans un esprit de développement durable de la Commune.

Depuis novembre 2008, lors de différentes réunions publiques, les habitants ont émis de nombreuses idées et en ont retenu certaines, qui ont été approfondies. Les habitants sont à nouveau invités à poursuivre leur réflexion, principalement sur les espaces publics et les infrastructures de rencontres de l'entité. Ces projets sont à envisager de manière globale, afin d'en dégager les complémentarités.

Une première réunion a déjà eu lieu le lundi 6 septembre 2010 à Warzée concernant les espaces publics et infrastructures de rencontres de ce village. Les projets abordés étaient les suivants : aménagement d'une salle polyvalente combinée à des infrastructures sportives, aménagement d'une salle annexe à l'école, Deux réunions sont encore programmées. **Elles sont ouvertes à toute la population, n'hésitez donc pas à y participer.**

Espaces publics et infrastructures de rencontres d'Ellemelle	Mercredi 22 septembre 2010 à 20h Rendez-vous à l'ancienne école d'Ellemelle (rue de Verlée 4 – Ellemelle – entrée par la cour)
Projets abordés : construction d'une Maison de village, aménagement du bâtiment de l'ancienne Administration communale et de l'ancienne école, valorisation du patrimoine...	
Espaces publics et infrastructures de rencontres d'Ouffet	Jeudi 30 septembre 2010 à 20h Tour de Justice (rue du Perron – Ouffet)
Projets : création d'un pôle culturel et touristique sur le site de la Tour de Justice, création d'une Maison communautaire, aménagement de la Grand Place, réaffectation du terrain du Doyard, construction et aménagement d'un local de rencontres et/ou espace de convivialité dans le lotissement en projet rue Tige Pirette à Ouffet, aménagement d'une crèche...	

Les documents préparatoires à ces réunions sont disponibles sur le site www.pcdr.be. Vous pouvez également les recevoir par courrier si vous en faites la demande au GREOA (coordonnées ci-dessous), au minimum une semaine avant la réunion.

COMPOSITION DES TROISIEMES GT

Espaces publics et infrastructures de rencontres de Warzée

F. BROGIATO, G. COLPANI, M. DEFRERE, T. JACOB, M.-J. LEGREVE, F. MORREN,
M.-C. RONDELET,

Collège: M. GIELEN, R. LARDOT

CLDR: L. DEGOTTE, B. JADIN, P. JANSSEN , P. RUTHY , J.-C. THIRION

Espaces publics et infrastructures de rencontres d'Ellemelle

J.-P. BROHEZ, C. CLOSE, F. GROSFILS, N. HOLODILINE, T. JACOB, M. KEUSER, C.
KRAFT, A.-C. RENSON, E. RIGHES

Collège: M. GIELEN, R. LARDOT, P. WAUTHELET

CLDR: F. FROIDBISE, P. RUTHY, J.-C. THIRION

Espaces publics et infrastructures de rencontres d'Ouffet

S. DI LEONARDO, A. DIRIX, M.-R. HUPPE, T. JACOB, A. JACOBY, D. MORELLE, R.
NOEL, J. RINGLET

Collège: M. GIELEN, R. LARDOT, P. WAUTELET

CLDR: L. DEGOTTE, F. FROIDBISE , F. GROSFILS, J.-P.LEGRAND, M. MARCHAL, J.
MAROTTA, M.-L. RENSON-DONCEEL, P. RUTHY, E. SERVAIS, G. TAENS, J.-C.
THIRION

Ouffet, le 26 février 2010

PCDR d'OUFFET.Procès verbal de la réunion d'installation
de la CLDR en date du 28 septembre 2009.**Présents:**

REPRESENTATION	EFFECTIFS	SUPPLEANTS
<u>Géographique</u> OUFFET WARZEE ELLEMELLE	MARCHAL Martine VAN SULL Philippe DEGOTTE Lucienne	JANSSEN Paulette LEGREVE Chantal GROSFILS Francis
<u>Politique</u> EC EC EC OPA	GIELEN Marc LARDOT Renée WAUTELET Paul JADIN Benoît	MAILLEUX Caroline (Excusée) SERVAIS Emilie FROIDBISE Francis ROBERT Tony (Excusé)
<u>Groupe d'âge</u> ➤ 30 ans ➤ 30-50 ans ➤ + 50 ans	TAENS Guillaume GROSJEAN Philippe THIRION Jean-Claude	MAROTTA Justine MONFORT Nathalie (Excusée) DONCEEL Marie-Louise
<u>Associatif et autres</u>	TRINE Jean-Marie RONDELET Jacques KALBUSCH Xavier LABORY Cécile SERVAIS Valentine LEGRAND Jean-Pierre SCHLÖSSER Isabelle COPPE Kristel	RUTHY Philippe ROYER Myriam LIZEN Jean-Marie DEBOTZ Vincent WAUTELET Fanny DEMOITIE Armand SCHLÖSSER Jean-Pierre DEFAYS Maria

Président: Marc GIELEN, Bourgmestre

Pour la Région wallonne : Mme Françoise RAHIER

Pour le GREOA : Mme Isabelle LAURENT, M. Benoît HOUBEAU

Secrétaire: Henri LABORY, Secrétaire communal

Déroulement de la réunion.

- 1) Présentation par M. GIELEN de la CLDR, de sa composition ainsi que du R.O.I. (règlement d'ordre intérieur).
- 2) Présentation par Mme LAURENT du fonctionnement de la CLDR et présentation des objectifs et du processus du PCDR, ainsi que du GREOA, Organisme accompagnateur.
- 3) Présentation par M. HOUBEAU du pré diagnostic, des résultats de la consultation citoyenne à ce jour, des étapes à venir.
- 4) Echanges de vue divers, par exemple à propos de l'étang d'Ellemelle.
- 5) Précision, à la demande de M. JADIN, quant au processus de fixation de l'ordre du jour de la CLDR et du fonctionnement de la présidence et du secrétariat.

- 6) Mme RAHIER cadre le rôle de chaque représentant et invitait chacun à prendre « de la hauteur » et de tenter de bien aborder les idées à l'échelle de toute la commune.
- 7) Echange de vue sur la possibilité - de s'inscrire préalablement dans les différents groupes « objectifs » (via Internet par exemple) et – de proposer au préalable d'éventuels sujets à aborder afin qu'un chacun puisse préparer les réunions concernées.
- 8) Rappel du planning des réunions à venir.
- 9) Verre d'installation.

Rédigé le 09 octobre 2009.

Henri LABORY, Secrétaire de la CLDR.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion du sous-groupe « objectifs » de la CLDR
le 8 octobre 2009**

(Buvette du football de Warzée, Tige de Pair 6)

Présents :

Mesdames et Messieurs Francis FROIDBISE, Marc GIELEN, Francis GROSFILS, Paulette JANSSEN, Xavier KALBUSCH, Renée LARDOT, Jean-Pierre LEGRAND, Martine MARCHAL, Marie-Louise RENSON-DONCEEL, Jacques RONDELET, Myriam ROYER, Jean-Pierre SCHLÖSSER, Emilie SERVAIS, Jean-Claude THIRION, Philippe VAN SULL, Paul WAUTELET

Agent de développement : Sarah BEAUFAYS (GREOA)

La réunion débute à 20h. En introduction, l'agent de développement rappelle que le but de la réunion est de finaliser les défis et objectifs de développement rédigés par la population lors d'une précédente réunion le 9 juin 2009. Il rappelle également le processus et la définition des différents termes : défis, objectifs... (cf. document distribué en séance).

La réflexion sur les défis et objectifs de développement débute par une lecture du résultat de la réunion du 9 juin 2009 (cf. document annexé à l'invitation de la réunion de ce jour et distribué en séance). Ensuite, les participants discutent de la formulation des défis et objectifs, réfléchissent à des manques éventuels et précisent la signification de certains objectifs.

Le **défi n°1** devient *Préserver et valoriser le cadre de vie condruzien et rural.*

L'agent de développement demande si l'objectif 1.1 *Valoriser les promenades de l'entité* n'est pas redondant par rapport aux objectifs 5.3 et 2.5. Les participants estiment qu'il est important de maintenir cet objectif 1.1 comme étape préalable à l'objectif 2.5 mais également afin de mettre davantage en évidence la faune et la flore alors que l'objectif 2.5 serait entendu dans un sens plus économique.

L'objectif 1.2 est élargi et devient *Préserver la qualité du bâti et du patrimoine naturel en sensibilisant entre autre la population.*

L'objectif 1.3 devient *Adopter des outils en matière d'aménagement du territoire.*

L'objectif 1.4 *Favoriser la biodiversité* est conservé tel quel. Un participant mentionne qu'il est par exemple important de recréer des relais écologiques car étant donné l'écart entre les espaces naturels, certaines espèces ne savent plus se développer. Il serait bon d'encourager la population à favoriser la biodiversité dans sa propriété, par exemple via les murs en pierre sèches.

Un objectif supplémentaire est ajouté afin de prendre en compte la gestion environnementale (gestion des déchets, utilisation de l'eau, utilisation rationnelle de l'énergie, utilisation des énergies renouvelables...): *Améliorer la gestion environnementale*.

Le **défi n°2** devient *Développer le secteur économique et l'offre d'emploi* (et intègre ainsi l'objectif 2.1).

Dans l'objectif 2.2, la notion de *soutenir* est préférée à celle de *maintenir* les commerces de proximité. L'objectif 2.3 n'est pas retenu car redondant par rapport aux objectifs repris dans le défi relatif à la mobilité. L'objectif 2.4 est reporté au défi n°4.

L'objectif 2.5 est conservé tel quel. Les objectifs 2.6 et 2.7 sont rassemblés et deviennent *Promouvoir la production locale et l'artisanat (agriculture diversifiée, carrières...)*

Il est proposé d'élargir le **défi n°3** qui devient: *Dynamiser la vie citoyenne afin de permettre à chacun de s'épanouir, de renforcer le lien social et la participation citoyenne*. L'objectif 4.6 est intégré à ce défi.

Le défi initial *Développer les infrastructures de rencontres* devient un objectif. Les objectifs 3.1, 3.3 et 3.4 ne sont pas retenus en tant que tel car ils peuvent être compris dans les infrastructures de rencontres.

Les objectifs 4.3, 4.4 et 4.5 repris dans le défi relatif aux services sont intégrés dans le défi n°3. L'objectif 4.3 devient *Améliorer la communication et l'information*. La notion de décentralisation des services est conservée pour le défi n°4 (cf. ci-dessous) L'objectif 4.5 devient *Favoriser l'émancipation intellectuelle de tous (bibliothèques, formations, activités culturelles, accès multimédias...)*. L'objectif 3.2 reste tel quel. L'objectif 3.5 devient *favoriser les pratiques sportives* car il existe pas mal d'activités sportives différentes dans la Commune et les besoins mentionnés relatent aussi un manque de locaux et de coordination entre clubs.

Deux nouveaux objectifs sont proposés pour contribuer à atteindre le défi n°3 : *favoriser l'implication de la population dans la vie sociale et associative, favoriser les relations intergénérationnelles en valorisant les outils existants*.

Le **défi n°4** est élargi car la notion de services semble un peu restrictive. Il est remplacé par l'un des objectifs préalablement rédigé : *Développer une offre de soutien aux familles*.

L'objectif 2.4 repris dans ce défi est légèrement modifié pour devenir *Soutenir les services à domicile*.

L'objectif 4.1 devient *Dynamiser la création de logements* (aussi bien pour les jeunes que pour les personnes plus âgées). Un nouvel objectif est formulé afin de mentionner l'intérêt de garder les jeunes dans la Commune : *Soutenir l'installation et le maintien des jeunes*.

Enfin, en pensant notamment au vieillissement de la population, l'objectif suivant est formulé : *Développer l'assistance aux personnes à besoins spécifiques*.

En ce qui concerne le **défi n°5** relatif à la mobilité, le défi n'est pas modifié. L'objectif 5.2 est remanié et devient *Adapter le plan de circulation pour l'ensemble de la Commune*. Le terme *créer* est supprimé car les voies lentes existent pour la plupart et sont surtout à *améliorer*.

En fin de réunion, l'agent de développement précise qu'il serait intéressant de trouver un super-défi qui chapeaute l'ensemble des défis et objectifs. Il est proposé de suggérer aux membres de la CLDR d'y réfléchir pour la prochaine réunion de la Commission. Des propositions sont déjà lancées : un super-défi intégrant le développement durable, *Ouffet objectif 2020...*

La réunion se clôture vers 22h.

Synthèse des résultats de la réunion au verso.

Défi n°1 : Préserver et valoriser le cadre de vie condruzien et rural.

- 1.1 Valoriser les promenades de l'entité
- 1.2 Préserver la qualité du bâti et du patrimoine naturel en sensibilisant entre autre la population.
- 1.3 Adopter des outils en matière d'aménagement du territoire.
- 1.4 Favoriser la biodiversité
- 1.5 Améliorer la gestion environnementale

Défi n°2 : Développer le secteur économique et l'offre d'emplois

- 2.1 Soutenir les commerces de proximité
- 2.2 Développer le tourisme rural
- 2.3 Promouvoir la production locale et l'artisanat (agriculture diversifiée, carrières...)

Défi n°3 : Dynamiser la vie citoyenne afin de permettre à chacun de s'épanouir, de renforcer le lien social et la participation (citoyenne)

- 3.1 Développer les infrastructures de rencontres
- 3.2 Favoriser l'implication de la population dans la vie sociale et associative
- 3.3 favoriser les synergies entre les écoles de l'entité
- 3.4 Améliorer l'encadrement des jeunes et du secteur associatif
- 3.5 Favoriser les pratiques sportives
- 3.6 Favoriser l'émancipation intellectuelle de tous (bibliothèques, formations, activités culturelles, accès multimédias...)
- 3.7 Améliorer la communication et l'information
- 3.8 Favoriser les relations intergénérationnelles en valorisant les outils existants

Défi n°4 : Développer une offre de soutien aux familles

- 4.1 Soutenir les services à domicile
- 4.2 Dynamiser la création de logements
- 4.3 Soutenir l'installation et le maintien des jeunes
- 4.4 Développer l'assistance aux personnes à besoins spécifiques.

Défi n°5 : Améliorer la mobilité et la sécurité routière

- 5.1 Sécuriser la Commune par des équipements adéquats
- 5.2 Adapter le plan de circulation pour l'ensemble de la Commune
- 5.3 Améliorer les voies lentes entre les entités
- 5.4 Innover les services de mobilité

Ouffet, le 2 juillet 2010

PCDR d'OUFFET.**Procès verbal de la réunion
de la CLDR en date du 07 janvier 2010 à 20 H 00'.****Présents:**

REPRESENTATION	EFFECTIFS	SUPPLEANTS
<u>Géographique</u> OUFFET WARZEE ELLEMELLE	MARCHAL Martine VAN SULL Philippe DEGOTTE Lucienne (Excusée)	JANSSEN Paulotte LEGREVE Chantal GROSFILS Francis
<u>Politique</u> EC EC EC OPA	GIELEN Marc LARDOT Renée WAUTELET Paul JADIN Benoît	MAILLEUX Caroline SERVAIS Emilie FROIDBISE Francis ROBERT Tony (Excusé)
<u>Groupe d'âge</u> ➤ 30 ans ➤ 30-50 ans ➤ + 50 ans	TAENS Guillaume GROSJEAN Philippe THIRION Jean-Claude	MAROTTA Justine MONFORT Nathalie DONCEEL Marie-Louise
<u>Associatif et autres</u>	TRINE Jean-Marie RONDELET Jacques KALBUSCH Xavier LABORY Cécile SERVAIS Valentine LEGRAND Jean-Pierre SCHLÖSSER Isabelle COPPE Kristel	RUTHY Philippe ROYER Myriam LIZEN Jean-Marie DEBOTZ Vincent WAUTELET Fanny DEMOITIE Armand SCHLÖSSER J. P. (Excusé) DEFAYS Maria

Président: Marc GIELEN, Bourgmestre
 Pour la Région wallonne : Mme Françoise RAHIER
 Pour le GREOA : Mmes Sarah BEAUFAYS et Isabelle LAURENT.
 Secrétaire: Henri LABORY, Secrétaire communal

NB : un nom biffé signifie que la personne est absente.

Déroulement de la réunion.

Mmes LAURENT et BEAUFAYS (GREOA) rappellent brièvement le processus du PCDR jusqu'au stade « Groupes de travail objectifs ».

Elles présentent un récapitulatif du projet de tableau « Défis et objectifs », fruit de la réunion du 08/10/2009, ainsi que quelques propositions d'adaptations.

*Défis et objectifs de développement
rédigés suite à la réunion du sous-groupe de la CLDR le 8 octobre 2010*

Défi n° 1 : Préserver et valoriser le cadre de vie condruzien et rural

1.1 Valoriser les promenades de l'entité

1.2 Préserver et valoriser la qualité du bâti et du patrimoine naturel entre autre en sensibilisant entre autre la population.

1.3 Adopter des outils en matière d'aménagement du territoire.

1.4 Favoriser la biodiversité

1.5 Améliorer la gestion environnementale

Défi n°2 : Développer le secteur économique et l'offre d'emplois

2.1 Soutenir les commerces de proximité

2.2 Développer le tourisme rural

2.3 Promouvoir la production locale et l'artisanat (agriculture diversifiée, carrières...)

2.4 Favoriser l'implantation de nouvelles activités pourvoyeuses d'emplois

Défi n°3 : Dynamiser la vie citoyenne afin de permettre à chacun de s'épanouir, de renforcer le lien social et la participation citoyenne

3.1 Développer les infrastructures de rencontres

3.2 Favoriser l'implication de la population, et plus particulièrement des jeunes, dans la vie sociale et associative

3.3 Favoriser les synergies entre les écoles de l'entité, primaires et secondaires, tous réseaux confondus

3.4 Améliorer l'encadrement des jeunes et du secteur associatif (cf. objectif n°4.4)

3.5 Favoriser les pratiques sportives

3.6 Favoriser l'émancipation l'épanouissement intellectuel de tous (bibliothèques, formations, activités culturelles, accès multimédias...)

3.7 Améliorer la communication et l'information Améliorer la manière de transmettre l'information OU Améliorer la circulation de l'information

3.8 Favoriser les relations intergénérationnelles en valorisant les outils existants

Défi n°4 : Développer une offre de soutien aux familles Développer le soutien aux personnes à besoins spécifiques (objectif 4.4)

4.1 Soutenir les services à domicile

4.2 Dynamiser la création de logements

4.3 Soutenir l'installation et le maintien des jeunes dans la Commune

4.4 Développer l'assistance aux personnes à besoins spécifiques. (cf. défi n°4)

4.5 Améliorer l'encadrement des jeunes

Défi n°5 : Améliorer la mobilité et la sécurité routière

5.1 Sécuriser la Commune par des équipements adéquats

5.2 Adapter le plan de circulation pour l'ensemble de la Commune

5.3 Améliorer les voies lentes entre les entités

5.4 Innover les services de mobilité

La méthode de travail pour aborder et finaliser ces défis au sein de la CLDR est proposée et adoptée.

Cinq groupes de travail sont formés pendant ½ H. afin d'évaluer – la formulation des défis, - leur spécificité à la Commune, - leur contribution à relever le défi concerné et – la possibilité d'envisager des actions concrètes.

Un bilan de ce travail par groupes est réalisé en séance plénière afin de trouver un consensus point par point au niveau de ce tableau des « défis et objectifs ».

*Défis et objectifs de développement
Rédigés suite à la réunion de la CLDR du 7 janvier 2010*

Défi n° 1 : Préserver et valoriser le cadre de vie condruzien et rural

- 1.1 Valoriser les promenades de l'entité
- 1.2 Préserver et valoriser la qualité du bâti et du patrimoine naturel entre autre en informant la population et en proposant des incitants financiers.
- 1.3 Adopter des outils en matière d'aménagement du territoire
- 1.4 Favoriser la biodiversité
- 1.5 Améliorer la gestion environnementale

Défi n°2 : Développer le secteur économique et l'offre d'emplois en conservant l'identité rurale propre à Ouffet

- 2.1 Soutenir les commerces de proximité
- 2.2 Développer le tourisme rural
- 2.3 Promouvoir la production locale et l'artisanat.
- 2.4 Favoriser l'implantation de nouvelles activités pourvoyeuses d'emplois.

Défi n°3 : Dynamiser la vie citoyenne afin de permettre à chacun de s'épanouir, de renforcer le lien social et la participation citoyenne

- 3.1 Développer les infrastructures de rencontres
- 3.2 Favoriser l'implication de la population dans la vie sociale et associative
- 3.3 Assurer le soutien logistique du secteur associatif
- 3.4 Favoriser les pratiques sportives
- 3.5 Favoriser l'épanouissement intellectuel de tous (bibliothèque, formations, activités culturelles, accès multimédias...).
- 3.6 Améliorer la communication et l'information
- 3.7 Renforcer les relations intergénérationnelles en valorisant les outils existants

Défi n°4 : Développer la solidarité citoyenne

- 4.1 Soutenir les services à domicile
- 4.2 Dynamiser la création de tous types de logements adaptés aux besoins

Défi n°5 : Améliorer la mobilité et la sécurité routière

- 5.1 Sécuriser la Commune par les moyens adéquats (éducation, techniques, aménagements...)
- 5.2 Adapter certaines règles de circulation pour résoudre des problèmes de mobilité
- 5.3 Améliorer le maillage des voies lentes entre villages
- 5.4 Elargir et coordonner les services de mobilité.

La possibilité de chapeauter ce tableau en 5 défis par un « super défi » global et spécifique est évoquée.

Le GREOA aborde dès lors la phase des projets et actions retenues qui sera abordée par la suite.

M. JADIN souligne la nécessité de maintenir une stabilité suffisante au niveau des groupes de travail par objectif afin de permettre une progression constructive et responsable du travail en groupe.

Mme RAHIER signale que les défis tel que proposés restent globaux et ne sont pas particulièrement spécifiques à la Commune d'OUFFET.

Les membres présents proposent leur répartition en 4 groupes de travail pour aborder les projets et actions à retenir ; la répartition des groupes, à l'issue de l'inscription d'un chacun, est la suivante :

GT Cadre de vie (environnement) : Philippe VAN SULL, Vincent DEBOTZ.

GT Activités économiques : Marie-Louise RENSON-DONCEEL, Jean-Pierre LEGRAND, Xavier KALBUSH.

GT Promenades – Tourisme – Patrimoine : Martine MARCHAL, Jean-Marie LIZEN, Philippe RUTHY, Francis GROSFILS.

GT Vie sociale et associative – Convivialité – Services – Culture : Jean-Claude THIRION, Nathalie MONTFORT et /ou PHILIPPE GROSJEAN, Jean-Pierre LEGRAND, Paul WAUTHELET, Justine MAROTTA, Kristel COPPE, Benoît JADIN.

Fin des débats à 22H15'.

Rédigé à Ouffet le 18 janvier 2010.

Henri LABORY, Secrétaire de la CLDR.

Ouffet, le 27 octobre 2010

PCDR d'OUFFET.**Procès verbal de la réunion
de la CLDR en date du 24 juin 2010 à 20 H 00'.****Présents:**

REPRESENTATION	EFFECTIFS	SUPPLEANTS
<u>Géographique</u> OUFFET WARZEE ELLEMELLE	MARCHAL Martine VAN SULL Philippe DEGOTTE Lucienne	JANSSEN Paulette LEGREVE Chantal GROSFILS Francis
<u>Politique</u> EC EC EC OPA	GIELEN Marc LARDOT Renée WAUTELET Paul JADIN Benoît	MAILLEUX Caroline SERVAIS Emilie FROIDBISE Francis ROBERT Tony
<u>Groupe d'âge</u> ➤ 30 ans ➤ 30-50 ans ➤ + 50 ans	TAENS Guillaume (Excusé) THIRION Jean-Claude	MAROTTA Justine MONFORT Nathalie (Excusée) DONCEEL Marie-Louise
<u>Associatif et autres</u>	TRINE Jean-Marie RONDELET Jacques KALBUSCH Xavier LABORY Cécile SERVAIS Valentino (Excusée) LEGRAND Jean-Pierre SCHLÖSSER Isabelle COPPE Kristel	RUTHY Philippe ROYER Myriam LIZEN Jean-Marie DEBOTZ Vincent WAUTELET Fanny (Excusée) DEMOITHE Armand SCHLÖSSER J.-P. DEFAYS Maria

Président: Marc GIELEN, Bourgmestre

Pour le SPW : Mme Françoise RAHIER

Pour le GREOA : Mmes Sarah BEAUFAYS et Isabelle LAURENT ; M. Benoît HOUBEAU.

Secrétaire: Henri LABORY, Secrétaire communal

NB : un nom biffé signifie que la personne est absente.

Déroulement de la réunion.**1) Approbation du compte-rendu de la CLDR du 07 janvier 2010.****2) Analyse des fiches-projets et du tableau croisé projets-objectifs.**

Pour rappel, un exemplaire de toutes les fiches-projets, telles qu'élaborées à ce jour, et du tableau croisé projets-objectifs (lot 0) ont été envoyés à tous les membres avant la présente réunion.

En début de réunion, un programme d'actions, reprenant des propositions d'actions et de projets qui ne figurent pas dans les ébauches de fiches, est remis aux personnes présentes.

Mmes LAURENT et BEAUFAYS (GREOA) rappellent brièvement le processus du PCDR jusqu'au stade « Fiches-projets ».

Les fiches sont abordées une à une afin d'évaluer leur pertinence.

Les remarques suivantes ont été émises :

- Il est proposé d'intégrer, dans la fiche n°1, certains éléments relatifs aux promenades repris dans le Programme d'actions distribué aux membres lors de la réunion
- La fiche n°9 « Ballade des Nutons » ne semble pas correspondre à un besoin majeur ; ce thème pourrait éventuellement être intégré ponctuellement dans les ballades existantes.
- Fiche n°10 – Valorisation patrimoine : Au Plan de Secteur, le centre d'Ellemelle est repris comme « Périmètre d'Intérêt culturel, paysager et esthétique ». Or, cette désignation est indicative et non contraignante ; de plus, le périmètre n'est pas clairement délimité.
Il apparaît que le SPW pourrait proposer le classement du centre d'Ellemelle comme « ensemble architectural classé ». Néanmoins, les communes qui en font la demande seraient privilégiées.
- Une réévaluation de la fiche « 14. - Warzée : Aménagement d'une salle polyvalente combinée à des infrastructures sportives - est souhaitée par diverses personnes suite aux divers enjeux et projets en cours.
- La fiche n°17 – Création d'un comité culturel – serait à supprimer et à intégrer dans la fiche n°11 - Communication

3) Proposition d'éventuels nouveaux projets.

- L'ajout une fiche « Crèche » est envisagé (fiche 23). Cette nouvelle fiche serait développée en lien avec un projet lié à l'aménagement du territoire (voir nouvelle fiche 24 – Acquisition de bâtiments intéressants à préserver afin, notamment, de valoriser le patrimoine bâti).

4) Approche et la réflexion globale.

- Globalement, il apparaît que, afin d'améliorer l'approche et la réflexion globale, diverses fiches pourraient être structurées et associés au sein de thèmes voisins, par exemple :

<i>Thèmes</i>	<i>Fiches concernées</i>
Mobilité	fiches 1 – 21 – 22
Energies renouvelables et économies d'énergies	fiches 2 – 19
Infrastructures économiques	fiches 3 - 4
Patrimoine – Aménagement du territoire	fiche 7 – 8 - 10 – 24 - 25
Infrastructures communautaires et sociales	Fiches 6 – 16 – 18 - 23
Infrastructures culturelles, associatives, sportives	fiches 12 – 13 fiches 14 – 20 fiche 5
Information - Communication	fiches n°11

- Dans cette logique et pour ce qui concerne, par exemple, les fiches 12 et 13 (Ellemelle : Salle l'Aurore et ancienne Maison communale), la CLDR souligne que la réflexion doit être globale.

5) Défis et objectifs de développement revus suite à la réunion de la CLDR du 24 juin 2010.

Sur proposition des agents de développement (GREOA) en charge du suivi de ce PCDR, vous trouverez ci-dessous les défis et objectifs tel qu'adaptés suite à la réunion de ce jour :

Défi n° 1 : Préserver et valoriser le cadre de vie condruzien et rural

- 1.1 Préserver et valoriser la qualité du bâti et du patrimoine naturel
- 1.2 Adopter des outils en matière d'aménagement du territoire
- 1.3 Favoriser la biodiversité
- 1.4 Améliorer la gestion environnementale

Défi n°2 : Développer le secteur économique et l'offre d'emplois en conservant l'identité rurale propre à Ouffet

- 2.1 Soutenir les commerces de proximité
- 2.2 Développer le tourisme rural
- 2.3 Promouvoir la production locale et l'artisanat.
- 2.4 Favoriser l'implantation de nouvelles activités pourvoyeuses d'emplois.

Défi n°3 : Dynamiser la vie citoyenne afin de permettre à chacun de s'épanouir, de renforcer le lien social et la participation citoyenne

- 3.1 Développer les infrastructures de rencontres
- 3.2 Favoriser l'implication de la population dans la vie sociale et associative
- 3.3 Favoriser les pratiques sportives
- 3.4 Favoriser l'épanouissement intellectuel de tous (bibliothèque, formations, activités culturelles, accès multimédias...).
- 3.5 Améliorer la communication et l'information
- 3.6 Renforcer les relations intergénérationnelles

Défi n°4 : Développer la solidarité citoyenne

- 4.1 Soutenir les services aux personnes
- 4.2 Dynamiser la création de tous types de logements adaptés aux besoins

Défi n°5 : Améliorer la mobilité et la sécurité routière

- 5.1 Sécuriser la Commune par les moyens adéquats
- 5.2 Améliorer le maillage des voies lentes entre villages et à l'intérieur des villages
- 5.3 Elargir et coordonner les services de mobilité

6) Suite du processus et conclusions.

Un fil conducteur semble se dessiner pour l'ensemble des projets : 30 ans après la fusion des communes, les trois villages semblent encore centrés sur eux-mêmes. Divers projets sont menés depuis plusieurs années afin d'intégrer ces villages dans une même dynamique communale. L'opération de rénovation rurale, notamment, réalisée dans les années 80, a permis de raccourcir la distance reliant les villages de Ellemelle et Ouffet de 7 km à 2,5 km. Le projet mené en Lot 0 concernant

l'aménagement d'une salle polyvalente, rue aux Oies, est aussi mené dans un esprit d'intégration.

Un nouvel élément centralisateur de cette intégration villageoise serait le projet d'aménagement de la Tour de Justice à des fins culturelles et touristiques. La valorisation des promenades et des liaisons intervillages, ainsi que le renforcement de l'information viendraient renforcer ce projet.

Les projets liés à la convivialité dans les villages sont eux aussi essentiels afin de renforcer l'identité villageoise et de permettre la mise en place d'une dynamique communale par la mise en réseau des acteurs locaux.

Autres réflexions de membres de la CLDR :

- OK avec la liaison entre les 3 villages mais il est important de respecter les spécificités locales ;
- chaque village a ses spécificités. Il est intéressant que les déplacements se fassent dans différentes directions, les salles ne doivent donc pas toutes proposer la même chose.

En conclusion, il est décidé d'organiser, par village, une nouvelle rencontre avec la population afin d'approfondir la réflexion sur certains projets concernant principalement les espaces publics et infrastructures de rencontres ainsi que la manière de les faire vivre. Il est principalement nécessaire d'envisager ces projets de manière globale afin de dégager des complémentarités entre les infrastructures des différents villages de l'entité d'OUFFET.

Fin des débats à 22H00'.

Rédigé à Ouffet le 03 août 2010.

Henri LABORY, Secrétaire de la CLDR.

PCDR d'OUFFET
Procès verbal de la réunion
de la CLDR du 25 octobre 2010 à 20H00

Présents:

<i>REPRESENTATION</i>	<i>EFFECTIFS</i>	<i>SUPPLEANTS</i>
<u>Géographique</u> OUFFET WARZEE ELLEMELLE	MARCHAL Martine VAN SULL Philippe DEGOTTE Lucienne	JANSSEN Paulette LEGREVE Chantal GROSFILS Francis
<u>Politique</u> EC EC EC OPA	GIELEN Marc LARDOT Renée WAUTELET Paul JADIN Benoît	MAILLEUX Caroline (excusée) SERVAIS Emilie FROIDBISE Francis ROBERT Tony
<u>Groupe d'âge</u> ➤ 30 ans ➤ 30-50 ans ➤ + 50 ans	TAENS Guillaume THIRION Jean-Claude	MAROTTA Justine DONCEEL Marie-Louise
<u>Associatif et autres</u>	TRINE Jean-Marie RONDELET Jacques KALBUSCH Xavier LABORY Cécile SERVAIS Valentine (excusée) LEGRAND Jean-Pierre SCHLÖSSER Isabelle COPPE Kristel	RUTHY Philippe ROYER Myriam LIZEN Jean-Marie DEBOTZ Vincent WAUTELET Fanny DEMOITIE Armand SCHLÖSSER J.-P. DEFAYS Maria

Marcel DEFRERE

Président: Marc GIELEN, Bourgmestre

Pour le SPW : Mme Françoise RAHIER

Pour le GREOA : Mmes Marie-Françoise GILIS et Isabelle LAURENT ; M. Benoît HOUBEAU.

Secrétaire: Henri LABORY, Secrétaire communal (excusé)

NB : un nom biffé signifie que la personne est absente.

Vu l'absence de Monsieur H. LABORY, le compte rendu a été rédigé par les agents de développement du GREOA.

1) Approbation du compte-rendu de la CLDR du 24 juin 2010

Le compte-rendu est approuvé sans remarques.

2) Présentation des fiches-projets

L'objectif de la réunion est d'abord de vérifier qu'il y a bien accord sur le contenu des fiches-projets, et puis, si le premier point est effectivement rencontré, de mener une première réflexion sur le classement en lots des fiches-projets.

Les étapes précédentes du processus sont brièvement rappelées. Deux séries de réunions thématiques ont été organisées, entre septembre 2009 et mai 2010, afin d'approfondir les projets retenus par la population. Les fiches-projets correspondantes ont été présentées aux membres de la CLDR lors de la réunion du 24 juin 2010. Ceux-ci ont estimé que les fiches relatives aux espaces publics et infrastructures de rencontres devaient être approfondies ; une troisième série de réunions thématiques a donc été organisée au mois de septembre 2010, dans les 3 villages de l'entité.

L'objectif était d'identifier les complémentarités entre les différents projets dans les trois villages, en se basant sur le fil conducteur identifié lors de la CLDR du 24 juin.

Les membres ont reçu par mail ou par courriers l'ensemble des fiches-projets : celles concernant les espaces publics et les infrastructures de rencontres ont évolué en fonction du résultat des réunions de septembre 2010, et les autres fiches ont principalement subi des modifications de forme (reformulation des justifications,...).

Les agents de développement proposent donc, dans un premier temps, d'aborder les fiches « infrastructures » en en faisant d'abord une brève synthèse (description et justification) non reprise dans ce compte-rendu, et en invitant ensuite les membres à faire leurs remarques. Dans un deuxième temps la possibilité sera donnée aux membres de formuler leurs suggestions et remarques sur l'ensemble des autres fiches.

a) Fiches-projets « espaces publics et infrastructures de rencontres »

De façon générale, Madame RAHIER rappelle qu'il est essentiel de travailler sur les objectifs et les besoins relatifs à chaque projet. L'utilisation future des locaux doit être connue et précise. Les projets doivent aussi être analysés dans une optique « développement durable ».

Tour de Justice (fiche 5)

Création d'un pôle culturel, touristique et de rencontres sur le site de la Tour de Justice

Différents éléments du projet sont à préciser : salle de réunions à annexer à la bibliothèque ? nécessité d'avoir deux bars ?...

Place d'Ouffet (fiche 7)

Aménagement de la Place d'Ouffet afin de la rendre plus conviviale et d'en faire un premier point d'accroche touristique

Les besoins relatifs à l'aménagement de la Place relèvent de la convivialité et du développement touristique.

Il faut se demander si l'aménagement d'une fontaine est vraiment utile, vu notamment le coût, et le fait que cela ne fonctionne pas toujours. Il est cependant signalé que le coût peut être limité, que l'eau qui coule attire les gens et qu'il est intéressant d'y faire pousser des plantes aquatiques. On pourrait éventuellement penser à un étang, en portant attention à la question de la sécurité.

La fiche mentionne l'aménagement d'un lien agréable (fleurs...) avec le site de la Tour de Justice. Cette liaison doit être sécurisée, peut-être en sécurisant davantage les trottoirs existants, par des garde-corps par exemple.

Terrain du Doyard (fiche 8)

Aménagement, au terrain du Doyard, d'une aire de divertissements et de rencontres, et de logements dont certains seront tremplins et/ou intergénérationnels ; et aménagements afin de favoriser la mobilité douce vers différents pôles d'activités importants du village

Il n'y a aucune remarque pour cette fiche.

Maison communautaire (fiche 6)

Création d'une Maison communautaire intégrant une dimension intergénérationnelle

Il n'y a aucune remarque pour cette fiche.

Logements (fiche 16)

Aménagements de logements tremplins et/ou intergénérationnels et/ou à loyer modéré

En ce qui concerne les logements pour les jeunes, les participants s'interrogent sur le fait d'avoir 2 types de logements différents pour un même public. Ils décident donc de supprimer les logements à loyer modéré de cette fiche. Le développement rural subsidie les logements tremplins, tandis que les logements à loyer modéré relèvent du Plan triennal logement.

La population ouffetoise va continuer à vieillir, des logements doivent donc être créés pour cette catégorie de la population, afin de permettre à ces personnes de continuer à habiter la Commune. Le bien-fondé des logements intergénérationnels est donc réaffirmé.

Local communautaire (fiche 18)

Construction et aménagement d'un local communautaire et/ou espace de convivialité dans le lotissement en projet rue Tige Pirette à Ouffet (mise en œuvre de la ZACC)

Le fait que l'on parle d'un local communautaire et/ou d'un espace de convivialité montre que la réflexion n'est pas aboutie, il faut donc préciser le projet sauf s'il est d'office en Lot 3. Les participants décident de parler uniquement de local communautaire car l'aménagement d'une Place est déjà prévue dans le projet de lotissement. Il faudra cependant préciser son utilité, et le nombre de personnes qu'il pourrait accueillir. On ne sait cependant pas encore quel type de public va acheter les terrains du lotissement, il est donc difficile de préciser maintenant la destination du local.

Crèche (fiche 23)

Création d'une crèche

Cette fiche n'est pas prioritaire pour l'instant. Une des localisations à envisager pour la crèche serait un local existant près de La Sitelle, mais ce local est vétuste. Il pourrait être rénové ou un nouveau bâtiment pourrait être reconstruit à cet emplacement.

Maison de village – Ellemelle (fiche 12)

(Ellemelle) Eco-construction d'une Maison de village « L'Aurore » et aménagement de ses abords, afin de redynamiser la vie associative locale et de sensibiliser la population à la construction durable.

Il n'y a aucune remarque pour cette fiche.

Ancienne Administration communale – Ellemelle (fiche 13)

(Ellemelle) Aménagement du bâtiment de l'ancienne Administration communale et de l'ancienne école dans un but de valorisation du patrimoine

Ce projet ne permet pas de bénéficier de subsides du développement rural. Il faudrait pour cela que l'affectation de ce bâtiment soit en lien avec le développement rural, sachant qu'un projet de Maison de village existe à proximité ! Il est important de voir si la population porte un intérêt particulier à ce projet.

Ce projet ne semble de toute façon pas prioritaire, contrairement à celui de la Maison de village.

Buvette de football – Warzée (fiche 14)

(Warzée) Rénovation de la buvette de football

Maison de village – Warzée (fiche 20)

(Warzée) Construction d'une Maison de village et aménagements de ses abords, afin de favoriser la vie associative et de répondre à certains besoins de l'école communale

Il est rappelé que le développement rural ne finance que des projets situés sur des terrains qui sont propriétés communales. Le terrain envisagé pour la construction de la Maison de village appartient à la Fabrique d'Eglise. La Commune devrait racheter ce terrain à la Fabrique ou bien signer un bail emphytéotique.

Il faudrait également préciser qui ferait partie du Comité de gestion de la salle.

Les fiches 14 et 20 sont analysées en parallèle. Ces deux fiches sont le fruit de la réflexion développée lors de la réunion à Warzée organisée au mois de septembre 2010. La question est cependant posée de savoir s'il ne serait pas plus intéressant d'avoir une seule infrastructure à Warzée, répondant à l'ensemble des besoins du village, sachant que la buvette de football est indispensable. Si le projet d'infrastructure devait être localisé uniquement à l'emplacement de la buvette de football, les besoins de l'école pourraient-ils être satisfaits ? Le transport des enfants pour se rendre aux cours de gym ne pourrait-il pas être assuré par le Oufibus ? Et comment répondre alors au besoin de réfectoire pour l'école ? La réflexion est à poursuivre. Et il faut également prendre en compte les infrastructures des autres villages et notamment la salle rue aux Oies. Madame RAHIER rappelle l'importance de rationaliser les choix, en prenant bien sûr en compte les besoins et les contraintes.

Afin de préciser les projets à Warzée et sur le reste de la Commune, il apparaît indispensable de s'interroger sur les besoins précis de chaque association : besoins d'infrastructures en journée ou en soirée, besoin d'une cuisine, quels besoins pour le rangement, besoin d'une infrastructure couverte ou non... ? Les agents de développement rappellent que les associations ont été invitées à participer à toutes les réunions thématiques organisées jusqu'à présent : courriers personnalisés, rappels téléphoniques... Ces multiples invitations n'ont cependant pas toujours permis de mobiliser l'ensemble des personnes concernées.

Il est donc décidé que les agents de développement réalisent un questionnaire précis afin de relever les besoins des associations, comités, écoles... Ils présenteront le résultat de celui-ci lors de la prochaine CLDR.

Il faut également garder à l'esprit le fait que les besoins peuvent évoluer au fil du temps, en fonction des personnes responsables, de l'évolution de la population....

b) Autres fiches-projets

Les participants sont invités à formuler d'éventuelles remarques ou suggestions concernant l'ensemble des autres fiches-projets.

La fiche 26 (Mise en réseau des acteurs locaux socio-culturels et sportifs) n'a pas été envoyée avec le reste des documents préparatoires. Elle est donc jointe à ce présent compte-rendu. Cette fiche est issue de la fiche communication (fiche 11), dont le contenu a été scindé en 2 fiches.

Un participant pense que les éléments mis en avant au début du processus de consultation n'ont plus été suffisamment pris en compte ; il s'agit des qualités, défauts, caractéristiques de la Commune. Le patrimoine, les carrières, l'économie sont des thèmes qui, selon cette personne, ne se retrouvent plus dans les fiches-projets qui sont plutôt des fiches « standards », pas vraiment propres à Ouffet. Les agents de développements rappellent que les projets sont toujours mis en lien avec les objectifs identifiés par la population et que la partie « justification » de chaque fiche sert justement à préciser les besoins et les liens avec les objectifs. Le tableau récapitulatif « projets – objectifs » permet d'avoir une vue d'ensemble. Il est rappelé par ailleurs que les membres de la CLDR sont représentatifs de la population et sont donc invités à relayer les besoins des associations (dont parfois ils font partie), des habitants... et à les inciter à participer aux réunions.

Il est donc suggéré de repartir des constats (atouts, faiblesses...) pour identifier éventuellement un « super défi », qui engloberait tous les autres. Les défis pourraient également être classés par ordre de priorité. Les membres pourraient également voter pour 3 projets « coups de cœur ».

3) Première réflexion sur le classement en lots

La réflexion sur les fiches n'étant pas arrivée à son terme lors de cette réunion, le classement en lots n'est pas entamé. Il devra se faire en fonction de plusieurs critères : état d'avancement de la réflexion pour les différentes fiches, répartition des

fiches au sein des lots, répartition entre les projets matériels et immatériels au sein des lots, lien avec les défis et objectifs.....

Madame RAHIER rappelle que les projets qui seront classés en lot 1 doivent être aboutis (c'est-à-dire prêts à être mis en adjudication).

En conclusion, une prochaine CLDR devrait être organisée avant la fin de l'année. Des données objectives, chiffrées et les plus complètes possibles seront présentées aux membres.

Ouffet, le 17 février 2011

PCDR d'OUFFET.
Procès verbal de la réunion
de la CLDR en date du 14 décembre 2010 à 20 H 00'.

Présents:

REPRESENTATION	EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Géographique OUFFET WARZEE ELLEMELLE	MARCHAL Martine VAN SULL Philippe DEGOTTE Lucionno (Excusée)	JANSSEN Paulette LEGREVE Chantal GROSFILS Francis
Politique EC EC EC OPA	GIELEN Marc LARDOT Renée WAUTELET Paul JADIN Benoît	MAILLEUX Caroline SERVAIS Emilie FROIDBISE Francis (Excusé) ROBERT Tony
Groupe d'âge ➤ 30 ans ➤ 30-50 ans ➤ + 50 ans	TAENS Guillaume THIRION Jean-Claude	MAROTTA Justine (Excusée) MONFORT Nathalie DONGEEL Mario Louise
Associatif et autres	TRINE Jean-Marie RONDELET Jacques KALBUSCH Xavier LABORY Cécile SERVAIS Valentine LEGRAND Jean-Pierre SCHLÖSSER Isabelle (déménagée) COPPE Kristel (déménagée)	RUTHY Philippe ROYER Myriam (Excusée) LIZEN Jean-Marie DEBOTZ Vincent WAUTELET Fanny (Excusée) DEMOITIE Armand SCHLÖSSER J.-P. DEFAYS Maria

Président: Marc GIELEN, Bourgmestre

Pour le SPW : Mme Françoise RAHIER

Pour le GREOA : Mmes Sarah BEAUFAYS et Isabelle LAURENT ; M. Benoît HOUBEAU.

Secrétaire: Henri LABORY, Secrétaire communal

NB : un nom biffé signifie que la personne est absente.

Déroulement de la réunion.**1) Introduction du Président.**

- Le P.V. de la CLDR du 25 octobre 2010 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.
- Conformément aux R.O.I., le Président propose de faire le bilan des présences à la CLDR et de transmettre le courrier requis aux personnes concernées (absences non excusées 3 fois d'affilée).
- Il souligne les carences relevées lors de la réunion du 25/10/2010 en matière d'objectifs et introduit le travail prospectif réalisé à cette fin par les agents de développement du GREOA auprès des associations communales.

2) Explication par Mmes LAURENT et BEAUFAYS (GREOA) du travail de prospection effectué auprès des associations locales au regard de diverses fiches projets (infrastructures existantes ou en projet).

- Des tableaux croisés reprenant l'inventaire des demandes des utilisateurs potentiels des infrastructures en projet sont distribués aux personnes présentes.

- Ces tableaux sont présentés en distinguant, par exemples, ce qui apparaît comme éléments majeurs et éléments moins importants.
- Les infrastructures (voir fiches concernées) reprises dans ces tableaux sont : le Tour de Justice, les bâtiments de la rue Aux Oies, la Salle l'Aurore, la Buvette de Warzée (football), la Maison de Village de Warzée, la Maison communautaire (Pahys).
- Les représentants d'activités ou associations consultées sont : la bibliothèque, l'activité « Village des crèches », l'activité « Vendredi de la Tour », l'asbl « Week-end Moyenâgeux », le Télé Service du Condroz, le groupe « Théâtre », la Chorale, l'activité « Boule de Neige », l'activité « Noël au Théâtre », le Patro, le Syndicat d'Initiative, le Club Moto, les maisons des Jeunes (Ouffet et Warzée), le « CCAH » ???, le Club de Judo, le Club de football, l'Athénée royal (section fondamentale et section primaire), l'Ecole Saint Joseph, l'Ecole communale, la Commission Communale Consultative des Aînés, le Comité des Fêtes de Warzée.

3) Réévaluation des fiches concernées.

- Tour de Justice (fiche n°5) : un débat significatif est entretenu sur l'affectation de la Tour ; un consensus se dessine progressivement vers :
 - une affectation avant tout culturelle ;
 - une utilisation partielle permanente d'au moins un niveau supérieur (niveau +2, moins accessible pour des manifestations publiques d'envergure) et ce via l'installation de la bibliothèque communale.
- Maison communautaire rue des Pahys : outre le projet de Maison communautaire déjà évoqué, l'implantation d'une crèche, par exemple dans le cadre d'un partenariat public-privé est envisagée au niveau de ces bâtiments afin de répondre à un besoin majeur de gardiennes et de boucler l'offre de service d'accueil vis-à-vis de l'enfance.
- Salle l'Aurore : la fiche n°12 doit être maintenue en l'état mais il semble clair que le bâtiment actuel ne doit plus faire l'objet de réfection vu son état et la piètre qualité des installations.
- Les deux fiches n°14 et 20 (relatives aux infrastructures de Warzée (« Maison communautaire » et « Buvette Warzée ») doivent être maintenues sachant que les priorités sont différentes mais que leurs objectifs sont bien distincts.
- Fiche n°13 relative à l'aménagement de l'ancienne Administration communale et de l'ancienne école d'Ellemelle : il est demandé que cette fiche soit maintenue en étant néanmoins réévaluée, à savoir moins axée sur son affectation actuelle mais plus vers une utilisation plus polyvalente (maison de village, crèche, etc).
- Il est demandé que la capacité du projet d'aménagement du bâtiment de la rue Aux Oies (lot « 0 ») soit bien évaluée afin de bien correspondre à une demande réelle, récurrente et cohérente (en excluant les éventuelles activités très importantes et très occasionnelles qui se présentent, par exemple, une fois tous les 5 ans).
- Les autres fiches, non évoquées ci-dessus, peuvent être maintenues comme telles à ce jour.

Fin des débats à 22H30'.

Rédigé à Ouffet le 15 décembre 2010.

Henri LABORY, Secrétaire de la CLDR.

Ouffet, le 18 février 2011

PCDR d'OUFFET.
Procès verbal de la réunion
de la CLDR en date du 15 février 2011 à 19 H 30'.

Présents:

REPRESENTATION	EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Géographique OUFFET WARZEE ELLEMELLE	MARCHAL Martine VAN SULL Philippe DEGOTTE Lucienne	JANSSEN Paulotto (Excusée) GROSFILS Francis
Politique EC EC EC OPA	GIELEN Marc LARDOT Renée WAUTELET Paul JADIN Benoît	MAILLEUX Caroline SERVAIS Emilio (Excusée) FROIDBISE Francis (Excusé) ROBERT Tony (Excusé)
Groupe d'âge ➤ 30 ans ➤ 30-50 ans ➤ + 50 ans	TAENS Guillaume (Excusé) THIRION Jean-Claude	MAROTTA Justine (Excusée) MONFORT Nathalie
Associatif et autres	TRINE Jean-Marie KALBUSCH Xavier SERVAIS Valentine (Excusée) LEGRAND Jean-Pierre	RUTHY Philippe LIZEN Jean-Marie WAUTELET Fanny (Excusée) SCHLÖSSER J.-P.

Président: Marc GIELEN, Bourgmestre

Pour le SPW : Mme Françoise RAHIER

Pour le GREOA : Mmes Marie-Françoise GILIS et Isabelle LAURENT ; M. Benoît HOUBEAU.

Secrétaire: Henri LABORY, Secrétaire communal

NB : un nom biffé signifie que la personne est absente.

Déroulement de la réunion.

1) GAL – Analyse paysagère : Mme Marie LEGAST, Chargée de Mission en Aménagement du Territoire au GAL, présente le projet portant sur la réalisation d'un document d'orientation relatif au paysage pour les Communes du GAL.

(voir le site Internet du Gal pour consulter la présentation Power Point de Mme LEGAST : <http://www.galcondruses.be/index.php/amenagement>)

2) Mot du Président.

- Le P.V. de la CLDR du 14 décembre 2010 est approuvé après quelques rectifications.
- Le Président confirme que, conformément au R.O.I., diverses personnes ne font plus parties de la C.L.D.R. (Conseil communal du 07/02/2011) et signale qu'un appel à candidatures pour pourvoir au remplacement de ces membres est en cours.

3) Présentation des fiches adaptées suite à la réunion du 14/12/2010 :

Mmes GILIS et LAURENT présentent, une à une, les 24 fiches concernées, **que** chaque membre a reçue avec la convocation, et sollicitent les éventuelles remarques des membres présents. Les remarques émises concernent les fiches suivantes :

- Fiche 2 (B) (*Biométhanisation ...*) : Une fiche 2 (B) est distribuée. Par rapport à la fiche initiale, il y a ajout d'un réseau de chaleur.
- Fiche n°8 (*Aménagement, au terrain du Doyard, d'une aire de divertissement et de rencontres, ...*) : L'enjeu du maillage des modes doux dans les objectifs de cette fiche est souligné.
- Fiche n°11 (*Actions à développer afin d'améliorer l'information et la communication, à destination de la population et des touristes*) : La pertinence de la fiche en elle-même est posée ; il est néanmoins décidé de la maintenir.
- Fiche n°13 (*(Ellemelle) Aménagement du bâtiment de l'ancienne Administration communale et de l'ancienne école notamment dans un but de valorisation du patrimoine*) : Il est décidé de maintenir toute affectation future totalement ouverte : logement, crèche....
- Fiche n°16 (*Aménagement de logements trempins et/ou intergénérationnels et/ou à loyer modéré*) : La notion d'intergénérationnels interpelle certains participants parce que ce type de politique du logement très orientée et ciblée semble remise en question ; il est néanmoins décidé de maintenir la fiche en l'état.
- Fiche 20 (*Maison de village Warzée...*) : Dans les localisations possibles, il faut mentionner le presbytère.
- Fiche 23 (*Crèche*) : Plutôt que de parler de crèche, il faut plutôt parler de structure d'accueil de la petite enfance (vérifier si le terme est dans la législation).

4) Classement des projets par lots :

Les fiches-projets sont à répartir en trois lots, en fonction du moment de programmation :

- lot 1 (3 premières années après approbation du document par le Gouvernement wallon),
- lot 2 (4 à 6 ans) et
- lot 3 (7 à 10 ans).

Les critères qu'il est proposé de prendre en compte pour le choix du lot sont les suivants :

- répartition équitable pour les villages au sein des lots
- tenir compte du budget (répartir les fiches qui ont un coût important sur les 10 ans).
- voir état d'avancement de la réflexion ...
- varier les types de projets au sein des différents lots : pas seulement des projets infrastructures

Au sein des lots la répartition doit être globalement équitable.

Toutes les fiches sont évoquées par thème et chacun leur donne son classement selon les 3 lots. La mise en commun de tous ces éléments, après discussion, est synthétisée dans le tableau joint en annexe.

Il est rappelé que le PCDR, une fois approuvé, évoluera encore. La programmation est donc flexible et adaptable dans le temps. Ce qui est vraiment important, c'est que les fiches existent, ainsi que les 3 ou 4 projets prioritaires.

5) Coup de coeur :

Les 3 coups de cœur désignés par la CLDR sont, dans l'ordre :

- fiche n°5. (Ouffet) Création d'un pôle culturel, touristique et de rencontres sur le site de la Tour de Justice
- fiche n°12. (Ellemelle) Eco-construction d'une Maison de village "l'Aurore" et aménagement de ses abords afin de redynamiser la vie associative locale et de sensibiliser la population à la construction durable
- fiche n°20. (Warzée) Construction d'une Maison de village et aménagement de ses abords, afin de favoriser la vie associative et de répondre à certains besoins de l'école communale

6) Marché de service portant sur la réalisation des fiches-projet requises :

La C.L.D.R. suggère que les autorités communales mettent en œuvre sans tarder les procédures requises pour la réalisation des fiches concernées.

Fin des débats à 22H30'.

Rédigé à Ouffet le 18 février 2011.

Henri LABORY, Secrétaire de la CLDR.

Ouffet, le 13 avril 2011

PCDR d'OUFFET.
Procès verbal de la réunion
de la CLDR en date du 05 avril 2011 à 19 H 00'.

Réunion à 19H00' avec les nouveaux membres de la CLDR.**Présents:**

REPRESENTATION	EFFECTIFS	SUPPLEANTS
<u>Géographique</u> WARZEE		LEDOUPPE Anne
<u>Groupe d'âge</u> 30-50 ans + 50 ans	GILON Corinne	D'HEUR Astrid DEFERERE Marcel
<u>Associatif et autres</u>	DEFÊCHEREUX Marie-Louise SEIDEL Marie-Cécile	WALHIN Freddy GODBILLE Géraldine BAUDOIN Joseph

Pour le GREOA : Mmes Marie-Françoise GILIS et Isabelle LAURENT ; M. Benoît HOUBEAU.

Pour la Commune : M. GIELEN, Bourgmestre, Renée LARDOT, Echevine, Henri LABORY, Secrétaire communal

NB : un nom biffé signifie que la personne est absente.

Déroulement de la réunion.

- Présentation des nouveaux membres
- Présentation du processus du PCDR et bilan actuel.

Mmes LAURENT et GILIS ainsi que M. HOUBEAU présentent successivement :

- le GREOA,
- le processus d'un PCDR,
- les rôles et missions de la CLDR
- le prédiagnostic économique,
- les défis et objectifs de développement,
- la suite du processus

Vu le planning des réunions, les fiches ne peuvent être abordés ; chaque nouveau membre a néanmoins été mis en possession d'une copie de toutes les fiches telles que rédigées à ce jour.

Réunion plénière de la CLDR à 20H00'**Présents:**

REPRESENTATION	EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Géographique OUFFET WARZEE ELLEMELLE	MARCHAL Martine VAN SULL Philippe DEGOTTE Lucienne	JANSSEN Paulette LEDOUPPE Anne GROSFILS Francis
Politique EC EC EC OPA	GIELEN Marc LARDOT Renée WAUTELET Paul JADIN Benoît	MAILLEUX Caroline (Excusée) SERVAIS Emilie FROIDBISE Francis ROBERT Tony
Groupe d'âge 30 ans 30-50 ans + 50 ans	TAENS Guillaume GILON Corinne THIRION Jean-Claude	MAROTTA Justine D'HEUR Astrid DEFREERE Marcel
Associatif et autres	TRINE Jean-Marie DEFÊCHEREUX Marie-Louise KALBUSCH Xavier SEIDEL Marie-Cécile SERVAIS Valentine LEGRAND Jean-Pierre SCHLÖSSER JP (Excusé)	RUTHY Philippe WALHIN Freddy LIZEN Jean-Marie GODBILLE Géraldine WAUTELET Fanny BAUDOIN Joseph MONFORT Nathalie

Président: Marc GIELEN, Bourgmestre

Pour le SPW : Mme Françoise RAHIER

Pour le GREOA : Mmes Marie-Françoise GILIS et Isabelle LAURENT ; M. Benoît HOUBEAU.

Secrétaire: Henri LABORY, Secrétaire communal

NB : un nom biffé signifie que la personne est absente.

Déroulement de la réunion.**Introduction du Président.**

- Le P.V. de la CLDR du 15 février 2011 est approuvé.
- Le Président rappelle le processus de désignation des nouveaux membres et invite chacun à se présenter.

Super-défi :

Mmes GILIS et LAURENT propose d'adopter un « super défi » qui symboliserait l'esprit spécifique du PCDR en cours d'élaboration.

Diverses idées sont émises, par exemple :

- « Une commune, 3 villages, ruralité et patrimoine : développons-les ensemble. »
- « Vivons mieux ensemble. »
- « Vivons durablement ensemble. »
- « Ensemble construisons durablement l'avenir rural d'Ouffet »

Les discussions évoluent vers la formule : « Une Commune, trois villages, Ruralité, Patrimoine : des valeurs à développer durablement ensemble ».

Réflexion sur la priorisation des défis :

Les agents de développement demandent aux participants s'ils souhaitent prioriser les défis. Il est finalement décidé de ne pas définir de priorités pour les défis.

Réflexion sur les priorités des fiches dans les différents lots :

Un tableau reprenant le classement en lots des différentes fiches-projets, tel qu'il a été établi lors de la réunion de la CLDR du 15 février 2011, est distribué à l'ensemble des membres. Il est rappelé que l'ordre des 3 premiers projets résulte du vote des membres de la CLDR pour leurs trois projets « coups de cœur ». Les membres décident de ne pas fixer de priorités pour les autres projets du Lot 1, ni pour les projets des Lots 2 et 3.

Madame Rahier rappelle que l'ordre des projets n'est jamais figé. Lorsque le PCDR est approuvé, les membres de la CLDR peuvent toujours rediscuter des priorités.

Présentation et discussion sur le lot 0 et le programme d'actions :

Concernant le lot « 0 », il est convenu de supprimer le point sur la « Grand'Place d'Ouffet », puisque la fiche-projet n°7 concerne l'aménagement de cette Place.

Dans le programme d'actions, le point sur le petit patrimoine est à supprimer. Il concerne l'introduction d'un dossier auprès du Département du Patrimoine pour des fontaines à Ellemelle qui ont aujourd'hui disparu. Or toute demande de subvention doit concerner des éléments du patrimoine existant.

Concernant le point sur les activités, un complément d'information est apporté. Le Syndicat d'initiative a décidé de ne pas relancer le village des crèches en 2011. L'outil est donc à l'arrêt pour l'instant. Mais l'activité pourrait être réorganisée ultérieurement, sous une autre forme.

En conclusion, vu la difficulté d'avoir une réflexion approfondie avec un aussi grand groupe, les membres marquent leur accord pour l'organisation d'une prochaine réunion d'un sous-groupe de la CLDR, à laquelle tous les membres de la CLDR seraient conviés, pour approfondir cette question.

Il est proposé également que les nouveaux membres soient conviés, une heure avant cette réunion, à une rencontre au cours de laquelle les fiches-projets leur seraient présentées de façon détaillée par les agents de développement.

Fin des débats à 21H30'.

Rédigé à Ouffet le 13 avril 2011.

Henri LABORY, Secrétaire de la CLDR.

Ouffet, le 18 mai 2011

PCDR d'OUFFET.
Procès verbal de la réunion
du groupe de travail de la CLDR en date du 16 mai 2011 à 20 H 00'.

Présents:

REPRESENTATION	EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Géographique OUFFET WARZEE ELLEMELLE	MARCHAL Martine VAN SULL Philippe DEGOTTE Lucionno (Excusée)	JANSSEN Paulette LEDOUPPE Anno GROSFILS Francis (Excusé)
Politique EC EC EC OPA	GIELEN Marc (Excusé) LARDOT Renée WAUTELET Paul (Excusé) JADIN Benoît	MAILLEUX Caroline (Excusée) SERVAIS Emilie FROIDBISE Francis ROBERT Tony
Groupe d'âge 30 ans 30-50 ans + 50 ans	TAENS Guillaume GILON Corinne THIRION Jean-Claude	MAROTTA Justine D'HEUR Astrid DEFREERE Marcel
Associatif et autres	TRINE Jean-Marie DEFÊCHEREUX Marie-Louise (Excusée) KALBUSCH Xavier SEIDEL Marie-Cécile SERVAIS Valentine LEGRAND Jean-Pierre (Excusé) SCHLÖSSER JP (Excusé)	RUTHY Philippe WALHIN Freddy (Excusé) LIZEN Jean-Marie GOBBILLE Géraldine WAUTELET Fanny BAUDOIN Joseph MONFORT Nathalie

Pour le GREOA : Mmes Marie-Françoise GILIS et Isabelle LAURENT.

Secrétaire: Henri LABORY, Secrétaire communal

NB : un nom biffé signifie que la personne est absente.

Déroulement de la réunion.

Les points suivants sont abordés afin d'actualiser et de faire un bilan des projets et idées repris dans les documents tels que rédigés à ce jour.

Ces documents tels que présentés en début de réunion sont repris dessous avec, en gras, les modifications apportées et, en barré double, les points qui ne sont plus d'actualité ou qui ne sont pas retenus.

« Lot 0 »

Dès les premières réunions d'information et de consultation, les responsables communaux et les autres acteurs locaux (secteur associatif...) se sont mis à l'écoute des besoins exprimés par la population. Certaines idées ont pu être mises en œuvre très rapidement. La consultation a également permis de conforter des décisions antérieures et d'en accélérer la concrétisation.

Afin de disposer d'un aperçu structuré des actions et projets réalisés ou entamés, ceux-ci sont classés par thème.

Un autre document, intitulé « Programme d'actions », est également disponible. Il reprend les propositions d'actions et de projets qui ne figurent ni dans le Lot 0, ni dans les fiches-projets. Ces propositions pourraient progressivement être mises en œuvre pour contribuer, tout comme les fiches-projets, à atteindre les objectifs du PCDR.

.1 Patrimoine naturel et bâti – Environnement

Gestion environnementale

Adhésion au Contrat Rivière Ourthe

La Commune a adhéré en 2010 au Contrat de Rivière Ourthe (CRO). Un Contrat Rivière regroupe des acteurs et usagers de la rivière autour d'un programme de restauration, protection et valorisation des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau. Le CRO regroupe 25 communes, 3 provinces, 42 associations en partenariat avec la Région wallonne.

Concernant la commune d'Ouffet, un inventaire a été réalisé en septembre 2009 et a été complété par des bénévoles le 30 avril 2010.

CRO et ouvriers Wallon'net

En décembre 2010, 2 ouvriers Wallon'net ont été engagés par l'asbl Contrat Rivière Ourthe et sont chargés de missions ciblées autour de l'Ourthe et ses affluents. Ils travailleront, environ deux semaines par an, sur la commune d'Ouffet, à la lutte contre les plantes invasives et au nettoyage des petits ruisseaux. Ces ouvriers sont engagés pour 2 ans et une évaluation est prévue après 6 mois.

Lutte contre les plantes invasives

Dans le cadre du CRO, la commune d'Ouffet a adopté en 2010 un nouveau règlement communal pour lutter contre les plantes invasives (renouée du Japon, berce du Caucase et balsamine d'Himalaya) sur le territoire, un fléau qui touche les 24 communes du Contrat-Rivière. Les propriétaires de terrains privés où se développent ces plantes sont invités à collaborer avec la commune et le Contrat-Rivière pour endiguer le phénomène.

Ce règlement communal vient en complément d'un programme de gestion des plantes invasives le long de l'Ourthe orchestré par le Contrat Rivière. À Ouffet, ce type d'invasion est limité. Les derniers relevés font état de berces de Caucase, le long du Néblon et du Renal et de renouées à Ellemelle. Mais la commune d'Ouffet est un endroit stratégique car elle se situe en tête de bassin, en amont, et peut donc facilement contaminer les autres bassins.

Pour sensibiliser et faire de la prévention, un dépliant explicatif a été distribué, en 2010, dans les communes, notamment Ouffet.

Aménagement de l'étang d'Ellemelle et création d'un comité de gestion citoyen

L'étang d'Ellemelle a fait l'objet de différents aménagements, réalisés en 2009, dans le cadre du Plan Mercure :

- *curage du bassin d'eau, tout en veillant à respecter le milieu écologique,*
- *sécurisation de l'étang en partie par un enrochement et en partie par un soutènement des berges naturelles,*
- *pavage en klinkers permettant la promenade et l'accès aux PMR,*
- *installation de tables et de bancs, d'un éclairage public et d'un ponton.*

Un comité de gestion de l'étang d'Ellemelle (gestion des plantes, empoissonnement...), regroupant des personnes-ressources, a été créé et s'est réuni 2 fois en 2010.

L'Institut Malvaux réalise actuellement des analyses relatives à la qualité de l'eau de l'étang.

Semaine de l'arbre

La commune d'Ouffet a participé à la Semaine de l'Arbre en novembre 2009 (distribution d'arbres et autres essences buissonnantes, toutes indigènes) et a remis sa candidature pour l'édition 2011.

Réduction de l'éclairage à Ellemelle, Ouffet et Warzée (églises, Tour de Justice et étang d'Ellemelle)

Les différents monuments de la Commune sont munis d'une minuterie afin de s'éteindre la nuit.

Il en est de même au niveau de l'étang d'Ellemelle, par soucis d'économie et par respect de l'écosystème aquatique.

Conférence sur le Développement durable

Afin de sensibiliser les habitants à la thématique du développement durable, une conférence-échange intitulée « Le développement durable au quotidien : projets collectifs et actions individuelles » a été organisé en septembre 2009 à Ouffet. Cette conférence-échange était animée par l'asbl Exposit D, organisatrice du Festival du développement durable de Méry-Tilff. Cette conférence s'inscrivait dans la série de réunions thématiques organisées dans le cadre du PCDR.

Projet « 31 communes au soleil »

La Commune a adhéré au projet « 31 communes au soleil », regroupant les 31 communes de l'arrondissement de Huy-Waremme. Ce projet consiste, pour les communes associées, à installer des panneaux solaires photovoltaïques sur un ou plusieurs de leurs bâtiments publics. Les objectifs sont multiples : atteindre une plus grande indépendance énergétique, inscrire la commune dans une dynamique durable, offrir un modèle pour l'équipement des maisons ou des entreprises de la commune, mais aussi au-delà, et aider les habitants à bien en comprendre le fonctionnement.

La commune d'Ouffet a équipé le bâtiment de l'Administration communale, et à organisé une conférence sur le projet en mai 2010.

Travaux d'économie d'énergie dans les locaux communaux (dossier UREBA 2008)

Différents locaux communaux ont fait l'objet de travaux, réalisés en partie avec des subsides UREBA, visant à réaliser des économies d'énergies :

- bibliothèque communale (rue du Village),*
- local communal, rue du Perron (Patro, etc),*
- grenier de l'Administration communale.*

Le local communal rue du Perron a également fait l'objet de travaux, réalisés sur fonds propres : chauffage et bardage. Le gros-œuvre a été réalisé par le personnel communal.

Adhésion à la Charte PEFC

La commune d'Ouffet a adhéré en 2009 à la Charte PEFC pour la gestion forestière durable en Région Wallonne (2007-2011).

Epuraton

Trois stations d'épuration sont en projets, à Ellemelle, Warzée et Ouffet Nord (l'étude doit être entamée par l'AIVE en 2011).

Des travaux d'égouttage vont être réalisés au centre d'Ouffet (rue du Perron, rue du Bout, Chaussée de Huy) en 2011.

D'autres travaux d'égouttage sont à l'étude à Warzée.

Participation à l'élaboration d'un programme paysage sur le territoire du GAL en impliquant les citoyens (projet transcommunal)

Le projet consiste, pour la commune d'Ouffet, à participer à un Programme paysage, dans le cadre du projet aménagement du territoire initié par le GAL Pays des Condruses. La finalité de ce Programme est de mieux connaître le paysage du Condroz, et de doter les communes d'un document d'orientation permettant d'argumenter certaines décisions en matière d'aménagement du territoire. Ce sera un outil efficace d'aide à la gestion paysagère à destination des communes mais aussi à destination de l'ensemble de la population sensible au paysage.

Après un diagnostic du territoire, une évaluation du paysage sera faite. Le Programme paysage fournira aux communes les enjeux en matière de paysage mais aussi des propositions d'actions à mettre en œuvre. Cette étude sera réalisée de manière participative via la mise en place de 3 groupes de travail (thématiques à définir), via des relevés de terrain qui auront lieu au printemps 2011.

1.2 Economie – Tourisme – Agriculture

Projet de hall-relais agricole

Dans le cadre de l'appel à projet 'hall relais agricole' du Plan Marshall 2.Vert, initié par les Ministres Marcourt et Lutgen, un dossier de candidature pour un projet de hall relais, qui serait situé à Ouffet, a été déposé le 14 janvier 2011 par la SPI+ en collaboration étroite avec le GAL Pays des Condruses. Celui-ci a effectué un travail de regroupement des producteurs et structuré la création d'une coopérative regroupant divers producteurs de son territoire. Cette dernière sera créée dans les mois à venir.

L'activité principale de la coopérative sera la vente de produits fermiers en circuit court à des consommateurs regroupés sur leurs lieux de travail, au sein d'associations, etc. Les produits seront livrés par les producteurs sur la plate-forme de la coopérative (hall relais). Les produits seront livrés par paniers.

Ce hall serait une belle vitrine pour les produits de la Commune.

1.3 Vie sociale et associative – Convivialité

Infrastructures

Complexe communal polyvalent rue aux Oies

La Commune a acquis en 2010 un bâtiment rue aux Oies à Ouffet afin de le transformer en complexe communal polyvalent.

Le premier étage, qui sera ouvert jusqu'au toit, sera aménagé en salle des fêtes/salle polyvalente et accueillera des activités culturelles (soupers, rencontres d'associations, spectacles des écoles...). Différents aménagements y sont prévus : bar, scène et gradins amovibles, aménagements son et lumières, aménagements acoustiques, éventuellement mezzanine, éventuellement un local « coulisses », ...

Différents locaux seront également aménagés au rez-de-chaussée : cuisine, sanitaires... Un monte-charge sera aménagé entre la cuisine et la salle.

Les caves, composées de plusieurs petites pièces, seront transformées en espaces de rangement.

Le hangar situé à côté du bâtiment sera déplacé et le terrain sera disponible pour un espace de convivialité (bancs, tables...). L'accès aux PMR sera pris en compte dans la

conception des aménagements. L'aspect écologique (l'isolation pourrait être envisagée avec des matériaux locaux tels que le chanvre ou la paille, par exemple) et l'utilisation rationnelle de l'énergie sont également essentiels dans la conception des aménagements, de même que la biodiversité pour l'aménagement des abords extérieurs.

Sport

Création de deux terrains multisports à Ouffet et à Warzée

Les travaux ont débuté ce 17 mai 2011.

Les terrains, bardés de bois et de métal, disposeront d'un revêtement synthétique, comme les pistes d'athlétisme. Ils offriront 300 m² d'aire sportive et un mur d'escalade. Les jeunes pourront y jouer au basket, volley, football, badminton... Les deux sites sportifs seront ouverts en permanences à tous les jeunes de l'entité.

Le terrain multisports d'Ouffet sera aménagé à gauche de la Sittelle (rue Pahys). Des bancs et un barbecue sont également prévus, car c'est un lieu de rencontre idéal, avec de nombreuses places de parking.

L'autre terrain multisports sera aménagé à Warzée près de l'école (route de Warzée, entre la route et le parking). Il est également prévu d'installer des jeux et modules pour les plus petits.

Culture

Heure du conte pour les enfants à la bibliothèque communale

Mensuellement (sauf pendant les vacances d'été), depuis février 2010, une conteuse anime cette activité d'une quarantaine de minutes pour les enfants. Cette activité attire parfois jusqu'à 45 participants.

Heure du conte pour les adultes à la bibliothèque communale

Cette activité a été organisée pour la première fois en 2011, à l'essai, et a rencontré un succès mitigé (participation d'une petite dizaine de personnes). Il n'est donc pas certain que cette initiative sera rééditée.

Projet lecture intergénérationnel

L'école communale a développé, depuis octobre 2009, sous le patronage des enseignants, un projet « Lecture » se déroulant tous les mercredis de 11h25 à 12h15. Un appel aux bénévoles a été lancé, afin de soutenir les enseignants dans cette activité d'aide à la lecture.

Activités de détente intergénérationnelles

Grâce à une collaboration entre La Commission des Aînés et l'équipe d'animation de la Sittelle, des papys et mamys ont été invités à transmettre leur savoir-faire aux enfants de 8 à 12 ans, lors d'après-midi de vacances.

Extension des heures d'ouverture de la Bibliothèque

Le Conseil communal a décidé de majorer le budget alloué aux prestations de la bibliothécaire. Depuis janvier 2010, la bibliothèque est accessible les mercredis de 14h00 à 17h00 en plus des heures habituelle. Cette adaptation vise à attirer plus d'enfants.

Cours d'informatique

Depuis 2009, l'asbl DEVENIR de Clavier dispense, dans les locaux de la bibliothèque, des cours d'initiation à l'informatique (2h, 2 fois par semaine) pour le prix de 20 € par personne, par groupe de cinq. Chaque personne a droit à 15 fois 2h. Ces cours sont destinés aux seniors, débutants ou initiés, et ils rencontrent un grand succès (liste d'attente). L'organisation de cours de perfectionnement pourrait être envisagée..

CommunicationInformation sur les services

Un inventaire des services à domicile disponibles dans la commune est paru dans le Feuilleton communal de mai 2009. Une information a également été diffusée sur les places chez les gardiennes d'enfants.

1.4 ServicesCroix-Rouge

La Maison Croix-Rouge propose de développer le projet Estia, qui n'existe pas encore sur Ouffet ; il s'agit de visites à domicile de personnes âgées demandeuses, réalisées par des bénévoles. Un autre service est également en train de se mettre en place, il vise à assurer le transport des enfants pour des visites à leur parent en prison. Ces services sont toujours à l'état de projet.

1.5 Mobilité – Sécurité routièreOuftibus

L'Ouftibus a été mis en place en janvier 2010. La société Visiocom met à disposition de la Commune un minibus pendant trois ans, financé par les commerçants via une publicité apposée sur le véhicule. Le CPAS met un chauffeur à disposition et finance les frais de fonctionnement (entretien, frais d'assurance, carburant, nettoyage). Le poste de chauffeur est occupé par une personne remise au travail (article 60). Le minibus peut transporter 9 personnes et est accessible à la population sous certaines conditions, tous les jours, sous réservation préalable de 5 jours minimum et pour des déplacements dans un rayon de 40 km autour d'Ouffet. Le tarif est de 0.30 € par kilomètre et 3 € par heure d'attente sur place.

Les transports effectués en priorité sont des transports groupés, sur base de réservation. Ce service est aussi utile dans le cadre de la vie culturelle.

Taxi social du GAL

En septembre 2010 le GAL Pays des Condruses lançait le projet Taxi Condruses. Avec ses deux minibus, ce service de taxi social dessert les sept communes qui en font partie (Anthisnes, Clavier, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet et Tinlot). Ce service répond à des demandes variées.

La création d'une centrale de mobilité est projetée : il s'agirait d'un point centralisé destiné à fournir à la population un maximum d'informations relatives à la mobilité (TEC, Ouftibus, taxi social, Télé-services...). Une information centralisée est déjà proposée pour le taxi social.

Aménagements divers

Différents projets ont été réalisés sur fonds propres :

- en 2008, pose de potelets sur la liaison école Saint-Joseph / rue des Pahys à destination de la Sittelle, ainsi que l'aménagement sur la grand-route d'un passage pour piétons afin de sécuriser cette liaison au maximum,
- travaux de réfection du trottoir et pose de potelets rue du Perron à Ouffet, aux abords de la sortie de l'ILC (2009),
- réalisation d'aménagements afin de rendre les lieux publics plus accessibles pour les usagers doux et PMR au fur et à mesure des besoins,

- plan Triennal 2007-2009, concrétisé en 2010, concernant des aménagements de sécurité à Ellemelle (rue de Moulin - chicanes et ruelle des Fossés - chicanes), Warzée (rue du Batty : plateau) et Ouffet (rue Tige Pirette : îlots rétrécisseurs, places de parking).

Fin 2011, des trottoirs seront aménagés Chaussée de Huy.

Les crédits d'impulsion 2009 ont permis de terminer la sécurisation des cheminements piétonniers à Warzée (vers le Gros-Thier et Tige de Pair).

Aménagements de sécurité rue Mognée

Une réflexion est en cours sur l'aménagement d'un trottoir rue Mognée (rue d'accès à l'Athénée).

Accès à la Sittelle

Un passage pour piétons a été aménagé sur la grand-route à l'endroit où arrive le chemin de la Sittelle.

Aménagement du carrefour du bas de la Sauvenière

Des travaux (Plan Escargot) sont prévus en 2011 pour le nouveau carrefour Saint-Joseph.

Auto-stop de proximité

Une réflexion est en cours sur un projet d'auto-stop de proximité sur le territoire du GREOA et du GAL Pays des Condruses.

Aménagement au cimetière de Warzée

Une réflexion est en cours concernant l'aménagement d'un parking à droite du cimetière (il a également été un souhait de créer un espace pour les déchets du cimetière).

Suggestions émises concernant le « lot 0 » : certains soulignent, globalement ou ponctuellement, le manque de structure et d'éventail en matière de communication, particulièrement au niveau du site communal qui pourrait, par exemple, ouvrir diverses pages relatives – au tourisme (infrastructures d'accueil), - au entreprises locales, aux divers services disponibles sur la communes. Cette attente est à mettre en lien avec la fiche information et communication ».

Programme d'action.

Le Programme d'actions est l'ensemble des propositions citoyennes, qui ne font pas l'objet de fiches-projets mais qui pourraient cependant être progressivement mises en œuvre, par la Commune, des associations ou des groupements de citoyens, et contribuer, tout comme les fiches-projets, à atteindre les objectifs du PCDR. Ces actions pourront éventuellement recevoir des subsides autres que ceux du développement rural.

1. Patrimoine naturel et bâti – Environnement

Patrimoine naturel et bâti

~~Répertoire des sites potentiels pour le tournage de films.~~

~~L'asbl CLAP est en recherche de sites, il serait donc intéressant de réaliser un répertoire des sites potentiels pour le tournage de films (photos avec perspectives, plans ouverts...).~~

Gestion environnementale

Epuraton et systèmes de lagunage

Réfléchir à la pertinence d'aménager des systèmes de lagunage collectif a été suggéré.

Une réflexion est également à mener sur l'opportunité d'inclure du lagunage dans les stations d'épuration de Warzée, Ellemelle et Ouffet Nord. Cette réflexion est à mener, en collaboration, par la Commune, l'AIDE et le GAL.

Entretien des bords des cours d'eau et protection des berges

Les Ouffetois ont proposé d'entretenir les bords des cours d'eau et de prendre différentes initiatives afin de protéger les berges : pose de clôtures, installation de systèmes permettant de détourner le ruisseau pour le bétail, installation d'abreuvoirs à museaux, installation d'abreuvoirs solaires hors ruisseau. Cette réflexion est à mener avec le GAL, le CTA (Centre de Technologies Agricoles) et le Contrat de Rivière.

Eolionnes

~~Quelques habitants pourraient se regrouper pour l'achat d'une éolionne à axe vertical. L'installation d'éolionnes avec une participation citoyenne est à privilégier.~~

2. Economie – Tourisme – Agriculture

Commandes groupées

~~Des commandes groupées entre particuliers pourraient être organisées, pour toute une série de produits : mazout, pellets, panneaux photovoltaïques, micro-station de lagunage...~~

« Image de marque » de la Commune

Donner une identité, une image de marque à la Commune, en mettant un thème en avant, permettra de créer ou de renforcer une dynamique touristique, de valoriser le patrimoine... Le thème des carrières a été proposé, la réflexion est à poursuivre.

Chambres d'hôtes

~~Les Ouffetois suggèrent de développer la documentation sur les chambres d'hôtes.~~

Cette proposition est à intégrer dans la fiche-projet information et communication. Il est également demandé de mentionner sur le site communal les liens avec les chambres d'hôtes.

3. Vie sociale et associative – Convivialité

Infrastructures

Place du Baty

Installer des bancs et des poubelles sur cette place, ainsi que 2 ou 3 tables pour permettre la pique-nique, rendrait cette place plus conviviale.

Activités

~~Il est proposé de relancer l'Opération Villages fleuris, et de réinstaurer le jumelage avec la commune de Vagney.~~

Redynamiser le projet Village des crèches pour qu'il redevienne une fête de quartier a également été suggéré. Le Syndicat d'initiative a décidé de ne pas relancer le projet en 2011, mais il pourrait revoir le jour ultérieurement sous une forme différente.

Certains habitants pensent qu'il est important de pérenniser les activités existantes plutôt que de vouloir créer de nouvelles activités.

Panneau d'affichage à la salle polyvalente de Ouffet

Un panneau d'affichage pourrait être installé à l'entrée de la salle polyvalente ou à l'intérieur de celle-ci.

La Sittelle

Les cailloux qui recouvrent la cour ne sont pas adaptés. Un autre revêtement est demandé. L'aménagement d'un préau dans la cour permettrait aux enfants de sortir quand il pleut. Un module intérieur dans le premier local est souhaité.

Jeunes

Développement des activités pour les jeunes et de leur encadrement

Ouffet est une position centrale pour les jeunes de la région. Il est important que des activités soient organisées pour eux (atelier DJ, conférence sur l'alcool au volant...), et que leur encadrement soit amélioré.

Sport

Partenariat public-privé

Des partenariats public-privé pourraient être créés en fonction d'éventuelles futures opportunités. De tels partenariats existent déjà (piscine, asbl TSA 1...) et fonctionnent bien.

Culture

~~Transport pour les activités culturelles~~

~~*Le bus communal pourrait être utilisé pour organiser un transport groupé vers différentes activités culturelles. (Il n'y a pas de bus communal au sens propre, même si l'Ouftibus, pour un nombre de 8 personnes max., peut proposer ce type de service)*~~

Académie Ourthe-Vesdre-Ambève

Il est suggéré de décentraliser les activités de l'académie OVA à Ouffet (théâtre, diction, musique...).

Communication

Communication

L'information sur les activités de la bibliothèque (heure du conte...) est à développer, dans le feuillet communal, sur le site Internet communal...

~~*Les activités de la bibliothèque pourraient figurer sur le calendrier Intradel.*~~

Ces propositions sont à insérer dans le fiche information et communication.

4. Solidarité citoyenne

~~Logements intergénérationnels~~

~~*Des logements intergénérationnels pourraient être aménagés dans les grandes formes en carré pour lesquelles il sera difficile de trouver un repreneur.*~~

Local de TSC Condroz

Quelques aménagements sont souhaités (isolation,...) afin de rendre le local plus fonctionnel et plus convivial

5. Mobilité – Sécurité routière

Trottoirs

~~*Les Ouffetois proposent une réflexion sur l'opportunité d'aménager un système de trottoir partagé (piétons, cyclistes), comme cela existe en France.*~~

~~Quads~~

~~*Des moyens de dissuasion pour les quads sont à mettre en place.*~~

Ouffet

Stationnement rue de La Sauvenière

~~Une analyse des flux de stationnement rue de La Sauvenière est à réaliser, afin de voir s'il est pertinent de mettre éventuellement quelques places en zone bleue.~~

Giratoire sur le haut de la Sauvenière

L'aménagement d'un giratoire sur le haut de la rue de la Sauvenière est ~~prévu~~ **envisagé** par le SPW.

(A noter que les trottoirs entre la rue de la Sauvenière et le cimetière, chaussée de Huy, vont être aménagés).

~~Amélioration de la visibilité carrefour rue aux Oies – Chaussée de Huy~~

~~Certains habitants ont formulés le souhait d'améliorer la visibilité au carrefour rue aux Oies – Chaussée de Huy. Ils ont suggéré d'obliger les véhicules à prendre à droite en sortant de la rue aux Oies puis faire demi-tour au giratoire pour repartir vers Huy.~~

Aménagements de sécurité rue Mognée

L'aménagement d'un trottoir rue Mognée, rue d'accès à l'Athénée, a été demandé.

Accès à la Sittelle

~~L'aménagement d'un passage pour piétons sur la grand route où arrive le chemin de la Sittelle est souhaité. Le sentier passant en face de la Sittelle débouche sur la grand route.~~

Ellemelle

Petites infrastructures routières

Quelques initiatives permettant de renforcer la sécurité routière à Ellemelle sont proposées :

- tracer éventuellement des bandes blanches le long des voiries à partir d'Ellemelle (la plupart des voiries communales n'en ont pas) ;
- entre Ellemelle et Fraiture, mettre 3 (trois) catadioptrés dans le virage au bout de la rue de Soheit.
- au bout de la descente de la ruelle des Fossés, placer éventuellement un miroir.

Suggestions émises concernant le « Programme d'actions » : comme pour le « lot 0 », les remarques effectuées en matière de communication restent d'application.

Fin des débats à 21H30'.

Rédigé à Ouffet le 18 mai 2011.

Henri LABORY, Secrétaire de la CLDR.

Ouffet, le 29 juin 2011

PCDR d'OUFFET.
Procès verbal de la réunion
de la CLDR en date du 22 juin 2011 à 20 H 00'.

Présents:

REPRESENTATION	EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Géographique OUFFET WARZEE ELLEMELLE	MARCHAL Martine VAN SULL Philippe DEGOTTE Lucienne (Excusée)	JANSSEN Paulette LEDUPPE Anne GROSFILS Francis
Politique EC EC EC OPA	GIELEN Marc LARDOT Renée WAUTELET Paul JADIN Benoît	MAILLEUX Caroline SERVAIS Emilie FROIDBISE Francis ROBERT Tony (Excusé)
Groupe d'âge 30 ans 30-50 ans + 50 ans	TAENS Guillaume GILON Corinne THIRION Jean-Claude	MAROTTA Justine D'HEUR Astrid DEFREERE Marcel
Associatif et autres	TRINE Jean-Marie DEFÉCHEREUX Marie-Louise KALBUSCH Xavier SEIDEL Marie-Cécile SERVAIS Valentine LEGRAND Jean-Pierre SCHLÖSSER JP	RUTHY Philippe WALHIN Freddy LIZEN Jean-Marie GODBILLE Géraldine WAUTELET Fanny BAUDOIN Joseph MONFORT Nathalie

Président : Marc GIELEN, Bourgmestre.

Pour le SPW : Mme Françoise RAHIER

Pour le GREOA : Mmes Marie-Françoise GILIS et Isabelle LAURENT ; Benoît Houbeau (excusé).

Pour le Bureau d'Etude « Atelier Paysage » : Etienne CELLIER et pour « LR Architectes sprl » : Pascal RAHIER.

Secrétaire: Henri LABORY, Secrétaire communal.

NB : un nom biffé signifie que la personne est absente.

Déroulement de la réunion.

Les PV des réunions des 05/04/2011 et 16/05/2011 sont approuvés.

M. GIELEN présente le Bureau « Atelier Paysage », représenté par M. Etienne CELLIER, architecte paysagiste, et le bureau « LR Architectes sprl », représenté Pascal RAHIER, qui ont été désignés pour réaliser les 4 fiches-projets ayant été choisies pour faire l'objet d'une étude spécifique, à savoir le projets suivants :

- 5. (Ouffet) Création d'un pôle culturel, touristique et de rencontres sur le site de la Tour de Justice.
- 8. (Ouffet) Aménagement, au terrain du Doyard, d'une aire de divertissements et de rencontres, et de logements; et aménagements afin de favoriser la mobilité douce vers différents pôles d'activités importants du village.

- 12. (Ellemelle) Eco-construction d'une Maison de village "l'Aurore" et aménagement de ses abords afin de redynamiser la vie associative locale et de sensibiliser la population à la construction durable.
- 20. (Warzée) Construction d'une Maison de village et aménagement de ses abords, afin de favoriser la vie associative et de répondre à certains besoins de l'école communale ;
La réalisation de cette maison de village devra être envisagée selon deux implantations différentes.

Les auteurs de projets présentent une à une leurs propositions. Le travail réalisé par le Bureau d'étude reflète bien les demandes formulées dans les fiches-projets.

Après échanges de propos, précisions ou rappel de certains aspects du processus en court cours et de la finalité des fiches projets concernées, la CLDR adopte l'évolution des fiches projets telles qu'abouties à ce jour.

Les autres fiches-projets et les estimations budgétaires seront présentées lors de la prochaine réunion de la CLDR, en septembre.

Fin des débats à 22H30'.

Rédigé à Ouffet le 29 juin 2011.

Henri LABORY, Secrétaire de la CLDR.

Ouffet, le 29 juin 2011

PCDR d'OUFFET.
Procès verbal de la réunion
de la CLDR en date du 30 novembre 2011 à 19 H 30'

Présents:

REPRESENTATION	EFFECTIFS	SUPPLEANTS
<i>Géographique</i> OUFFET WARZEE ELLEMELLE	MARCHAL Martine VAN SULL Philippe DEGOTTE Lucienne (excusée)	JANSSEN Paulette LEDUPPE Anne (excusée) GROSFILS Francis
<i>Politique</i> EC EC EC OPA	GIELEN Marc (excusé) LARDOT Renée WAUTELET Paul JADIN Benoît	MAILLEUX Caroline (excusée) SERVAIS Emilie FROIDBISE Francis ROBERT Tony
<i>Groupe d'âge</i> 30 ans 30-50 ans + 50 ans	TAENS Guillaume (excusé) GILON Corinne (excusée) THIRION Jean-Claude	MAROTTA Justine (excusée) D'HEUR Astrid DEFRERE Marcel
<i>Associatif et autres</i>	TRINE Jean-Marie DEFÉCHEREUX Marie-Louise KALBUSCH Xavier SEIDEL Marie-Cécile SERVAIS Valentine (excusée) LEGRAND Jean-Pierre SCHLÖSSER JP	RUTHY Philippe WALHIN Freddy LIZEN Jean-Marie GODBILLE Géraldine WAUTELET Fanny (excusée) BAUDOIN Joseph MONFORT Nathalie

Président : Marc GIELEN, Bourgmestre - excusé

Pour le GREOA : Mmes Marie-Françoise GILIS et Isabelle LAURENT ; Benoît Houbeau
 Secrétaire: Henri LABORY, Secrétaire communal.

NB : un nom biffé signifie que la personne est absente.

Déroulement de la réunion

- Le PV de la réunion du 22/06/2011 est approuvé.
- L'auteur de programme et les agents de développement présentent conjointement les différentes parties du PCDR à l'aide d'une présentation Power Point (cf. annexe) : étude socio-économique, résultats de la participation citoyenne, les objectifs de développement, les projets, les tableaux récapitulatifs et les annexes. Il s'agit de présenter une vision d'ensemble aux membres de la CLDR.
- Benoît HOUBEAU, auteur de programme, présente une synthèse de l'étude socio-économique en se basant sur le dernier chapitre de l'étude, relatif aux caractéristiques générales d'OUFFET. Ce chapitre a été distribué aux membres.

- Marie-France GILIS et Isabelle LAURENT exposent:
 - Un récapitulatif des différentes étapes de la consultation citoyenne,
 - Une synthèse du résultat des consultations citoyennes,
 - Le super-défi, les défis et objectifs de développement,
Il est suggéré de supprimer l'objectif relatif à l'adoption d'outils d'aménagement du territoire.
 - Le récapitulatif du lot 0, programme d'actions et des fiches (lots 1 à 3).

- Aucune autre modification n'est apportée par la CLDR.

- Une consultation des différentes parties du PCDR sera organisée fin janvier afin de préparer l'approbation du PCDR par la CLDR et par le Conseil communal dans le courant du mois de février.

- Fin des débats à 20 h 45'.
- Rédigé à Ouffet le 03 février 2012
Henri LABORY, Secrétaire de la CLDR.

Ouffet, le 01 mars 2012

PCDR d'OUFFET.
Procès verbal de la réunion
de la CLDR en date du 29 février 2012 à 20 H 00'

Présents:

REPRESENTATION	EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Géographique OUFFET WARZEE ELLEMELLE	MARCHAL Martine VAN SULL Philippe DEGOTTE Lucienne (excusée)	JANSSEN Paulette LEDOPPE Anne (excusée) GROSFILS Francis
Politique EC EC EC OPA	GIELEN Marc LARDOT Renée WAUTELET Paul (excusé) JADIN Benoît	MAILLEUX Caroline SERVAIS Emilie (excusée) FROIDBISE Francis ROBERT Tony
Groupe d'âge 30 ans 30-50 ans + 50 ans	TAENS Guillaume GILON Corinne THIRION Jean-Claude	MAROTTA Justine (excusée) D'HEUR Astrid DEFRERE Marcel
Associatif et autres	TRINE Jean-Marie DEFÊCHEREUX Marie-Louise (excusé) KALBUSCH Xavier SEIDEL Marie-Cécile SERVAIS Valentine LEGRAND Jean-Pierre SCHLÖSSER JP	RUTHY Philippe (excusé) WALHIN Freddy (excusé) LIZEN Jean-Marie GODBILLE Géraldine WAUTELET Fanny BAUDOIN Joseph MONFORT Nathalie

Président : Marc GIELEN, Bourgmestre

Pour le SPW (DGO3) : Françoise RAHIER

Pour le GREOA : Sarah BEAUFAYS ; Benoît HOUBEAU

Secrétaire: Henri LABORY, Secrétaire communal.

NB : un nom biffé signifie que la personne est absente.

Déroulement de la réunion

- Le PV de la réunion du 30/11/2011 est approuvé.
- Marc GIELEN introduit la réunion et remercie le personnel du GREOA pour la qualité du travail effectué et pour la cohérence du document finalisé.
- Benoît HOUBEAU, auteur de programme, évoque les diverses remarques et modifications suggérées par les membres de la CLDR et souligne la relecture attentive réalisée par les membres suite à la consultation du PCDR. Il présente une synthèse des modifications et corrections apportées à l'étude socio-économique.
- Des adaptations ont été réalisées concernant le bilan de l'Opération de Rénovation Rurale, l'HoReCA, les services sociaux et de santé. Les chiffres de population ont été actualisés. Des modifications ont en outre été proposées par le GT Chemin concernant les annexes cartographiques.



- Sarah BEAUFAYS parcourt les adaptations majeures apportées aux parties II à V. Aucune remarque n'a été formulée concernant les parties II et III du PCDR. Concernant la partie IV, certains projets sont passés du programme d'actions en Lot 0 (ex : terrain de football « B » éclairé à Warzée...). Des mises à jour ont été réalisées pour certaines fiches-projets en fonction d'éléments nouveaux. Ces adaptations seront répercutées dans les tableaux de synthèse de la partie V.
- Chacun souligne le caractère évolutif de la situation de la commune, de divers paramètres et des projets et fiches, et rappelle que si le PCDR est une photographie arrêtée à ce jour de la situation actuelle, il pourra ensuite évoluer en fonction des opportunités et des nouveaux éléments qui seront à prendre en compte.
- Après échange de propos, il apparaît nécessaire de vérifier la superficie communale concernée par les mesures agro-environnementales ; cette vérification sera effectuée en collaboration avec le SPW-DGO3.
- Françoise RAHIER rappelle la suite du programme administratif prévu jusqu'à l'approbation du PCDR par la Région wallonne : approbation du PCDR par la CLDR puis par le Collège avant transmission à ses services pour avis de recevabilité afin de vérifier si le document est complet, approbation par le Conseil communal, envoi des exemplaires à la CRAT qui convoque ensuite la Commune dans les 2 mois ; sur base de l'avis de la CRAT, Françoise RAHIER transmet un rapport au Gouvernement wallon. Françoise RAHIER explique qu'auparavant le Conseil approuvait non seulement le PCDR mais désignait également la 1^{ère} fiche de son PCDR. Maintenant, elle informe qu'il n'est plus obligatoire de se prononcer au Conseil, lors de l'approbation du PCDR, sur une 1^{ère} fiche.
- La parole est donnée aux membres de la CLDR qui déclarent ne plus avoir de remarque à apporter au document « PCDR ».
- La CLDR approuve, à l'unanimité des membres présents, le PCDR.
- La CLDR, à l'unanimité des membres présents, confirme le choix de la fiche 1.1 : Création d'un pôle culturel, touristique et de rencontres sur le site de la Tour de Justice.
- Dans les points divers, une information est donnée concernant un projet de coopérative citoyenne dans le cadre d'un projet d'implantation de 4 éoliennes entre My et Pilot (Ferréole).
- Françoise RAHIER rappelle enfin l'importance de poursuivre les actions en CLDR en attendant l'approbation du PCDR et indépendamment des subsides du développement rural. Le Bourgmestre suggère une information concernant les projets en cours au niveau du GAL lors d'une prochaine réunion.
- Fin des débats à 21H00'.

Rédigé à Ouffet le 01 mars 2012
Henri LABORY, Secrétaire de la CLDR.



Feuillet communal
(Octobre 2010)

➤ **Opération de Développement Rural (ODR) : poursuite de la réflexion sur les projets à développer dans la Commune**

Une Opération de Développement Rural (ODR) a débuté en 2008 à Ouffet. Pour rappel, le développement rural vise l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de tous les habitants d'une Commune. Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) se base sur la participation citoyenne pour mettre en place des projets à court, moyen ou long terme, pouvant être financés jusqu'à 80% par la Région wallonne.

Depuis le début du processus, de nombreuses réunions publiques ont été organisées afin de recueillir l'avis des habitants sur leur Commune, d'identifier les objectifs à atteindre dans les prochaines années et de réfléchir aux projets à développer.

Trois réunions ouvertes à toute la population ont été organisées au mois de septembre afin d'approfondir la réflexion sur les projets portant plus spécifiquement sur les espaces publics et les infrastructures de rencontres à Warzée, Ellemelle et Ouffet. Voici quelques exemples :

- Construction d'une Maison de village et aménagement de ses abords à Warzée
- Construction d'une Maison de village L'Aurore et aménagement de ses abords, à Ellemelle, afin de redynamiser la vie associative locale.
- Création d'un pôle culturel, touristique et de rencontres sur le site de la Tour de Justice
- ...

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR), Commission représentative de la population chargée notamment de veiller à la cohérence de la réflexion, se réunira prochainement pour donner son avis sur les différentes fiches-projets, avant de commencer à réfléchir à la programmation dans le temps de ces fiches.

Les habitants seront informés de la suite du processus.

Echevine en charge du développement rural : Renée Lardot

Organisme accompagnateur : asbl GREOA-Service PCDR

Tél. : 04 384 67 88

pcdr.ouffet@ourthe-ambleve.be

www.pcdr.be

Feuillet communal (Décembre 2010)

➤ **Opération de Développement Rural (ODR)**

Poursuite de la réflexion sur les projets relatifs aux infrastructures de rencontres dans la commune d'Ouffet.

L'objectif de l'ODR, qui a débuté en 2008 à Ouffet, est d'aboutir à un Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Il s'agit d'un document stratégique reprenant des projets à court, moyen ou long terme. Ceux-ci visent l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des habitants et peuvent être financés jusqu'à 80% par la Région wallonne. La participation citoyenne est au cœur de ce processus.

De nombreuses réunions publiques ont été organisées et ont débouché sur des ébauches de fiches-projets concernant de nombreux domaines liés à la vie communale. La Commission Locale de Développement Rural (CLDR), Commission qui représentative de l'ensemble de la population qui chapeaute le processus, a approfondi la réflexion sur les projets liés aux infrastructures de rencontres. Les agents de développement du GREOA ont contacté les responsables des associations, comités... de la Commune afin d'identifier très précisément les besoins liés à ces infrastructures. Les résultats de ces rencontres sont à l'ordre du jour de la réunion de la CLDR de ce mois de décembre.

Echevin en charge du Développement rural : Renée Lardot

Organisme accompagnateur : asbl GREOA-Service PCDR

Tél. : 04/384.67.88

Pcdr.ouffet@greoa.be

www.pcdr.be

Feuillet communal

(Avril 2011)

➤ **Ouffet – Opération de Développement Rural (ODR) : réflexion sur les priorités dans le temps des fiches-projets**

L'Opération de Développement Rural (ODR), entamée en 2008 par la commune d'Ouffet, avec le soutien du GREOA, a permis aux habitants de s'exprimer sur les atouts et faiblesses de leur Commune, et également sur les projets à réaliser. L'objectif est d'aboutir à un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) qui reprendra toute une série de projets, qui pourront être financés jusqu'à 80% par la Région wallonne.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR), Commission représentative de l'ensemble de la population qui chapeaute l'ensemble du processus, a déterminé les priorités dans le temps des différents projets suggérés par la population. Un Bureau d'études sera ensuite chargé de la réalisation des esquisses et de l'évaluation des budgets de certaines fiches concernant les espaces publics et infrastructures de rencontres. Les résultats de ce travail seront alors à nouveau soumis à la CLDR.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site Internet www.pcdr.be.

Echevine en charge du développement rural : Renée Lardot

Organisme accompagnateur : asbl GREOA-Service PCDR

Tél. : 04 384 67 88

pcdr@greoa.be

www.pcdr.be



Feuillet communal

(juin 2011)

➤ **Opération de développement rural (ODR) – Un bureau d'études réalise des esquisses**

Une Opération de Développement Rural (ODR) a débuté en 2008 à Ouffet, avec le soutien du GREOA. Pour rappel, le développement rural vise l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de tous les habitants d'une Commune. L'objectif est d'aboutir à un Programme Communal de Développement Rural (PCDR), basé sur la participation citoyenne, pour mettre en place des projets à court, moyen ou long terme, dont certains peuvent être financés jusqu'à 80% par la Région wallonne.

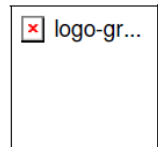
Le Bureau d'études Atelier paysage – Etienne Cellier, en association avec LR Architecte, est chargé de réaliser des esquisses ainsi que des estimations budgétaires pour 4 des projets retenus : l'aménagement de la Tour de Justice (Ouffet), la construction d'une Maison de village à Warzée et d'une Maison de village à Ellemelle, et l'aménagement du terrain du Doyard (Ouffet).

La première version de ces esquisses sera présentée prochainement, pour avis, à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), organe représentatif de la population. Après l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon, les projets feront à nouveau l'objet d'une réflexion avec la population, afin d'aboutir à des plans définitifs.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site Internet www.pcdr.be.

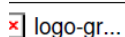
Organisme accompagnateur : asbl GREOA-Service PCDR

Place de Chézy, 1- 4920 HARZE Tél. : 04 384 67 88 pcdr@greoa.be www.pcdr.be



Feuillet communal (juillet 2011)

➤ **ODR – Un bureau d'études réalise des esquisses**

 logo-gr...

Une Opération de Développement Rural (ODR) a débuté en 2008 à Ouffet, avec le soutien du GREOA. Pour rappel, le développement rural vise l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de tous les habitants d'une Commune. Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) se base sur la participation citoyenne pour mettre en place des projets à court, moyen et long terme, dont certains peuvent être financés jusqu'à 80% par la Région wallonne.

Le Bureau d'études *Atelier paysage - Etienne Cellier*, en association avec *LR Architecte*, chargé de réaliser des esquisses ainsi que des estimations budgétaires pour 4 des projets retenus, a présenté le résultat de sa réflexion le 22 juin dernier, pour avis, aux membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), organe représentatif de la population. Ces projets concernent l'aménagement de la Tour de Justice (Ouffet), la construction d'une Maison de village à Warzée et à Ellemelle, ainsi que l'aménagement du terrain du Doyard (Ouffet). Après l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon, les projets feront à nouveau l'objet d'une réflexion avec la population,

afin d'aboutir à des plans définitifs. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site Internet www.pcdr.be.

Feuillet communal (octobre 2011)

➤ **Opération de Développement Rural (ODR)**

Une Opération de Développement Rural (ODR) a débuté en 2008 à Ouffet, avec le soutien du GREOA. Pour rappel, le développement rural vise l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de tous les habitants d'une Commune. Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) se base sur la participation citoyenne pour mettre en place des projets à court, moyen et long terme, dont certains peuvent être financés jusqu'à 80% par la Région wallonne.

Le PCDR est un document qui synthétise la stratégie de développement de la Commune pour les 10 prochaines années. Celui-ci comprend une étude socio-économique, une synthèse de la participation citoyenne, les défis et les objectifs de développement ainsi qu'un catalogue de projets à mettre en œuvre pour atteindre ces défis et objectifs de développement.

Ce document est en cours d'élaboration. Il sera présenté dans les prochains mois à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), organe représentatif de la population. Après approbation du document par la CLDR, celui-ci sera soumis à l'approbation du Conseil communal avant d'être soumis à l'accord du Gouvernement wallon. Après approbation du document par ce dernier, la Commune pourra bénéficier de subsides pour réaliser des projets repris dans le PCDR.

En attendant la réalisation de ces projets, plusieurs demandes exprimées par les habitants lors des nombreuses réunions citoyennes continuent à se concrétiser.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site Internet www.pcdr.be.

Echevine en charge du développement rural : Renée Lardot

Organisme accompagnateur : asbl GREOA-Service PCDR
Place de Chézy, 1
4920 HARZE
Tél. : 04 384 67 88
pcdr@greoa.be
www.pcdr.be



Feuillet communal
(février 2012)

➤ **Finalisation du Programme Communal de Développement Rural**

Pour rappel, le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) est un document qui synthétise la stratégie de développement de la Commune et les projets à mettre en place pour les 10 prochaines années afin d'améliorer le cadre et de la qualité de vie de tous les habitants. Certains de ces projets peuvent être financés jusqu'à 80% par la Wallonie. Le PCDR se base sur la participation citoyenne menée à Ouffet depuis bientôt 4 ans avec le soutien des agents de développement du GREOA.

Le PCDR a été présenté à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) fin novembre 2011. Il sera soumis à la consultation de celle-ci et des conseillers communaux en ce début d'année 2012 avant approbation par le Conseil communal au printemps. Il sera ensuite transmis à la Région wallonne en vue de son approbation par le Gouvernement wallon.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site Internet www.pcdr.be.

Echevine en charge du développement rural : Renée Lardot

Organisme accompagnateur : asbl GREOA-Service PCDR
Place de Chézy, 1
4920 HARZE
Tél. : 04 384 67 88
pcdr@greoa.be
www.pcdr.be



ANNEXES DE LA PARTIE IV

7 - Projets

Auteur de Programme :
 Groupement Régional Economique Ourthe-Amblève (GREOA) asbl
 Place de Chézy, 1, 4920 Harzé - AYWAILLE
 Tél.04 384 67 88 - Fax 04 384 74 37
 @mail: greoa@ourthe-ambleve.be

PCDR approuvé

Par le Conseil communal Le	Par la Région wallonne Le
Le Secrétaire communal Le Bourgmestre	Le Ministre

Janvier 2012

LEGENDE

Projets
 1 Localisation et identification des projets

Zones urbanisables
 Zone d'habitat [art.26]
 Zone d'habitat à caractère rural [art.27]
 Zone d'aménagement communal concerté [art.33]
 Zone d'activité économique mixte [art.30.1]
 Zone d'activité économique industrielle [art.30.2]
 Zone d'extraction [art.32]

Voies de transport
 Route régionale
 Route communale
 Route de liaison
 Route secondaire
 Route locale
 Ligne SNCB
 Cours d'eau - Plan d'eau

Cadastre
 Propriété communale
 Bâti
 RAVeL 5 (RAVeL de l'Ourthe)

Origine de l'information
 Plan de secteur - version coordonnée (2009) - SPW-DG04
 Plan de Localisation Informatisé (V08-2009)
 Administration communale

Numéro	Lieu	TITRE
LOT 1		
Fiche 1.1	OUFFET	Création d'un pôle culturel, touristique et de rencontres sur le site de la Tour de Justice
Fiche 1.2	ELLEMELLE	Eco-construction d'une maison de village « L'Aurore » et aménagement de ses abords afin de redynamiser la vie associative locale et sensibiliser la population à la construction durable
Fiche 1.3	WARZÉE	Construction d'une maison de village et aménagement de ses abords, sur un terrain à acquérir, afin de favoriser la vie associative et de répondre à certains besoins de la école communale
Fiche 1.4	Ouffet (commune)	Actualisation de l'atlas des chemins et sentiers vicinaux, renforcement des liaisons sécurisées entre les lieux de vie de la commune et vers les communes voisines, et amélioration des promenades
Fiche 1.5	OUFFET	Développement du parc artisanal par l'aménagement de nouvelles voies et d'un bâtiment-relais en collaboration avec la SPI
Fiche 1.6	Ouffet (commune)	Actions à développer afin d'améliorer l'information et la communication à destination de la population et des touristes
Fiche 1.7	Ouffet (commune)	Mise en réseau des acteurs locaux socioculturels et sportifs
LOT 2		
Fiche 2.1	Ouffet (commune)	Aménagement d'un (ou plusieurs) atelier rural (ateliers ruraux)
Fiche 2.2	Ouffet	Création d'une maison communautaire intégrant une dimension intergénérationnelle
Fiche 2.3	Ouffet	Aménagement de la place d'Ouffet afin de la rendre plus conviviale et d'en faire un premier point d'accroche touristique
Fiche 2.4	Ouffet	Aménagement, au terrain du Doyard, d'une aire de divertissements et de rencontres, et de logements; et aménagements afin de favoriser la mobilité douce vers différents pôles d'activités importants du village
Fiche 2.5	Ouffet (commune)	Valorisation du patrimoine
Fiche 2.6	Ouffet (commune)	Renforcement du maillage écologique afin de favoriser la biodiversité
Fiche 2.7	Ouffet (commune)	Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux, mise en place de technologies faisant appel aux énergies renouvelables et sensibilisation de la population
Fiche 2.8	Ouffet (commune)	Aménagement d'une liaison sécurisée pour les modes doux jusqu'à une « gare TEC multimodale » afin de faciliter le transport en commun vers les grandes agglomérations
Fiche 2.9	Ouffet (commune)	Création d'une structure d'accueil pour la petite enfance résultant d'un partenariat public-privé
LOT 3		
Fiche 3.1	Ouffet (commune)	Construction d'infrastructures de biométhanisation et création d'un réseau de chaleur
Fiche 3.2	Ellemelle	Aménagement du bâtiment de l'ancienne Administration Communale et de l'ancienne école notamment dans un but de valorisation du patrimoine
Fiche 3.3	Warzée	Rénovation des locaux du complexe sportif « Tige de Pair »
Fiche 3.4	Ouffet (commune)	Aménagement de logements trempins et/ou intergénérationnels et/ou à loyer modéré
Fiche 3.5	Ouffet	Construction et aménagement d'un local communautaire dans le lotissement en projet rue Tige Pirette à Ouffet (mise en oeuvre de la Zone d'Activité Communale Concertée)
Fiche 3.6	Transcommunale	Aménagement d'une voie lente cyclopédestre visant à compléter le maillage régional actuel de structures de type RAVeL, afin d'améliorer la mobilité douce et de favoriser le développement d'un tourisme durable
Fiche 3.7	Ouffet (commune)	Acquisition, restauration et aménagement de bâtiments intéressants à préserver afin de répondre à des besoins identifiés et de valoriser le patrimoine bâti.

Situation en Région wallonne

